

Pierre Thomé

Préface : **Patrick Viveret**

Postface : **Denis Clerc**

Créateurs d'utopies

Démocratie Autogestion Coopération
Économie sociale et solidaire

« Comme si tout grand progrès de l'humanité n'était pas dû à de l'utopie réalisée ! Comme si la réalité de demain ne devait pas être faite de l'utopie d'hier et d'aujourd'hui... » André Gide

2012

Sommaire

PRÉFACE : PATRICK VIVERET	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
CHAPITRE 1 : AUX SOURCES DE L'AUTOGESTION	10
I. RICHESSE DE LA PENSÉE SOCIALISTE DU XIX^E SIÈCLE	10
L'INFLUENCE ANARCHO-LIBERTAIRE	11
MONTÉE EN PUISSANCE DU MARXISME	12
II. DÉMOCRATIE SOCIALISTE	13
SOIXANTE-DOUZE JOURS D'AUTOGESTION.....	13
LE MARXISME DÉMOCRATIQUE : LE COMMUNISME DES CONSEILS	14
III. LE CATHOLICISME SOCIAL	15
L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LE MONDE OUVRIER.....	15
PERSONNALISME ET VIE NOUVELLE	17
IV. L'AUTOGESTION ENTRE EN SCÈNE	19
LE GRAND MALAISE SOCIALISTE	19
VERS L'AUTOGESTION	21
LA DEUXIÈME GAUCHE INVESTIT LE PS	22
CONCLUSION : DÉFINIR UN MOT	25
CHAPITRE 2 : À L'ORIGINE, LA TERRE	27
I. VENTS D'OUEST DOMINANTS	28
LA JAC MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ÉMANCIPATION	28
DU MÉTAYAGE AU FERMAGE	29
ÉVOLUTION DU SYNDICALISME PAYSAN, VERS L'AUTONOMIE.....	30
GARDAREM LO LARZAC	33
II. L'ÉNERGIE, L'HOMME ET LA NATURE	40
LUTTER CONTRE LES NEUTRONS	41
CIRCUITS ALTERNATIFS	42
CONCLUSION : DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOUVELLE UTOPIE ?	43
CHAPITRE 3 : LA CITÉ DÉMOCRATIQUE	45
I. QU'EST-CE QU'UNE VILLE ?	45
II. LA VILLE, ESPACE DE MOUVEMENT SOCIAL	46
GROUPE D'ACTION MUNICIPALE : DE LA MARGE AU POUVOIR	47
DU MOUVEMENT SOCIAL DANS LES GRANDS ENSEMBLES	48
III. POLITIQUE DE LA VILLE	52
DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS ET DÉMOCRATIE LOCALE.....	53
BÂTISSEURS DE QUARTIERS	57
CONCLUSION : CITÉ DÉMOCRATIQUE ET DURABLE	64
CHAPITRE 4 : FEMMES EN LUTTE, LUTTES DE FEMMES	67
I. BONNES À TOUT FAIRE ?	67
II. LA LONGUE MARCHÉ VERS L'ÉMANCIPATION	70
III. FEMMES ET TRAVAIL	74
IV. FEMMES ET POLITIQUE	76
CONCLUSION : UN COIN DE VOILE ?	78
CHAPITRE 5 : À L'ÉCOLE DE L'ÉMANCIPATION ?	79
I. L'ÉCHEC SCOLAIRE, UNE "ÉVAPORATION" INÉVITABLE ?	80
II. HISTOIRE D'UN LYCÉE	81
DE L'EXIL À SAINT-NAZAIRE	81
LA PASSION PÉDAGOGIQUE	82

L'ARRIVÉE AU PORT	83
III. PÉDAGOGIE COOPÉRATIVE.....	86
L'ÉCOLE DE LA GRAVIÈRE.....	86
CONCLUSION : HUMANISER L'ÉCOLE ?	88
CHAPITRE 6 : L'AUTOGESTION, QUELLE ENTREPRISE !.....	89
I. LES SOURCES MILITANTES	90
II. LES LIP REMETTENT LES PENDULES À L'HEURE.....	93
LA GRANDE LUTTE DE 1973	93
SORTIR DU CONFLIT ET Y REVENIR... ..	97
LES LIP DEVIENNENT GESTIONNAIRES.....	99
III. LES TANNEURS D'ANNONAY NE PLIENT PAS.....	100
FERMETURE ET OCCUPATION.....	100
DEVENIR CAPITALISTES ?	101
IV. NON, CE N'EST PAS LA LUTTE FINALE.....	104
CONCLUSION : UN AUTRE MONDE	105
CHAPITRE 7 : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	106
I. LES SOURCES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	106
LES PRÉCURSEURS UTOPISTES	106
LE SOCIALISME UTOPIQUE	107
L'UTOPIE COMMUNAUTAIRE	110
II. ESSAI DE DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.....	111
III. AVENTURIERS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	113
LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ	113
VOYAGE ET CULTURE	120
PROTECTION DE LA NATURE	125
COMMUNIQUER POUR SE FAIRE CONNAÎTRE	126
ÉDUCATION ET FORMATION	132
DÉVELOPPEMENT LOCAL EN ARDELAINES	138
CONCLUSION : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, NOUVEAU MODÈLE ?	142
CONCLUSION GÉNÉRALE : IL NOUS FAUT PASSION ET RAISON	144
POSTFACE : DENIS CLERC.....	147
BIBLIOGRAPHIE.....	149

Préface : Patrick Viveret

Le livre collectif sur l'autogestion coordonné par Pierre Thomé, a le grand mérite, dans une période où l'insoutenabilité du capitalisme financier est criante, de revisiter ce que fut la dernière des grandes utopies socialistes du XX^e siècle : l'autogestion. Fidèle à cette tradition, le livre consacre l'essentiel de son enquête collective à des mouvements sociaux et à des expérimentations sociales qui ont donné un contenu concret au fameux *Changer La vie de Rimbaud* : LIP, le Larzac, les expériences de lycées autogestionnaires, les mouvements articulés autour de la démocratie locale, de la libération des femmes, constituent des témoignages passionnants et porteurs d'une espérance dont on se dit au fil des pages qu'elle constitue non une nostalgie du passé mais une espérance pour l'avenir. Du coup la question qui vient à l'esprit est celle des raisons pour lesquelles le terme unificateur de ces luttes transformatrices a quasiment disparu de notre vocabulaire politique. A-t-il été repris sous d'autres appellations en particulier celui de « démocratie participative » ? Les auteurs l'avaient pensé un moment :

« Au départ, écrivent-ils, la question était de savoir si autogestion et démocratie participative pouvaient être rapprochées ; le titre retenu à cette époque était d'ailleurs « la démocratie participative dans les pas de l'autogestion ». Mais ils abandonnent cette piste pour la raison suivante : « à la suite de nombreuses rencontres avec des élus municipaux et des militants d'instances participatives, nous avons constaté que cette hypothèse ne se vérifiait pas. Il s'agit en effet de deux réalités démocratiques différentes : l'une, celle du mouvement social, fondée sur l'initiative populaire autonome, le plus souvent dans un cadre associatif ou syndical ; l'autre, avant tout à l'initiative d'élus locaux qui décident de mettre en place des instances de participation dans lesquelles peuvent s'exprimer des citoyens volontaires mais sans aucun cadre juridique leur permettant d'exercer un pouvoir collectif autonome ».

Le rapport *Instituant/institué*, théorisé par Cornelius Castoriadis, est bien en effet au cœur de la question. Il est d'ailleurs significatif que c'est une définition d'Henri Lefebvre qui va servir de fil rouge au livre et que Denis Clerc commentera à son tour dans la postface de ce livre :

« Quand un groupe, au sens large du terme, c'est-à-dire les travailleurs d'une entreprise, mais aussi les gens d'un quartier ou d'une ville, quand ces gens n'acceptent plus passivement les conditions d'existence, quand ils ne restent plus passifs devant ces conditions qu'on leur impose ; lorsqu'ils tentent de les dominer, de les maîtriser, il y a tentative d'autogestion. Et il y a une marche dans et vers l'autogestion. En ce sens, et j'insiste beaucoup, l'autogestion n'est pas un système juridique [...], l'autogestion est une voie perpétuellement renaissante. Une tentative autogestionnaire est quelque chose d'essentiel et de fondamental puisque c'est la maîtrise des conditions d'existence. Ce sont les rapports sociaux qui sont le lieu, le terrain de naissance de l'autogestion ; ce n'est ni l'économique pris séparément, ni le politique pris séparément ».

Pour autant, si la logique instituante est évidemment essentielle, doit-on abandonner le terrain de ce qui se joue dans la durée à travers la question de l'institué ? Le premier chapitre qui revient sur l'histoire de l'émergence de la perspective autogestionnaire depuis les luttes du mouvement ouvrier et les débats au sein des courants socialistes, libertaires et chrétiens-sociaux, montre qu'il y a une tension dynamique nécessaire entre les deux approches. Qu'il

s'agisse de la lutte des femmes, du Larzac, de l'arrêt du projet d'une centrale nucléaire..., les succès des mouvements sociaux dans une logique instituante, se sont traduits et inscrits dans le temps parce que, soit des lois ont été votées comme celles sur la contraception et l'avortement, soit des décisions publiques ont été prises par la gauche après sa victoire de 1981 comme par exemple l'abandon de projets militaires sur le Larzac ou nucléaires à Plogoff et à Malville. Le Front Populaire en son temps avait fait la même démonstration, tout comme il avait permis de constater l'échec institutionnel lorsque la dynamique sociale instituante n'était pas au rendez-vous.

C'est bien d'ailleurs ce que l'on retrouve dans le dernier chapitre consacré à l'histoire et à l'actualité de l'économie sociale et solidaire. Après être remonté aux sources de ce mouvement avec le socialisme utopique de Saint-Simon et Fourier, le familistère de Guise et la communauté de travail de Boimondau, ce chapitre entre de plain-pied dans l'actualité de l'économie sociale et solidaire en s'intéressant à des pratiques dans différents domaines (insertion, culture, voyage, protection de la nature, communication, éducation populaire et production de biens de consommation). Comme les états généraux de l'économie sociale et solidaire de juin 2011 l'ont montré, il faut articuler le trépied du REV : une Résistance mais créatrice, un déblocage de l'imaginaire qui passe par la Vision transformatrice d'un autre monde possible et, sans attendre, la mise en œuvre d'Expérimentations anticipatrices qui combinent justement souvent logique instituante et formes d'organisation capables de s'inscrire dans la durée : des coopératives ouvrières aux logiciels libres, des mutuelles aux forums sociaux mondiaux, du socialisme autogestionnaire à l'altermondialisme, il y a, en fait, une cohérence beaucoup plus profonde qu'il n'y paraît et qui passe par un autre rapport au pouvoir. Car le verbe pouvoir est un verbe auxiliaire qui s'écrit en minuscule et n'a de sens qu'avec des compléments : c'est le pouvoir de... Mais ce pouvoir se dérègle dès que l'on en fait un substantif écrit en majuscule, LE POUVOIR, qui se suffit à lui-même et se définit par le pouvoir sur, le fait de dominer autrui. Et là où un pouvoir créateur est démultiplié par la coopération, le pouvoir de domination génère l'isolement des "conquérants" et d'ailleurs à terme leur impuissance. Ce fut l'erreur de la gauche aussi bien réformatrice que révolutionnaire, toutes deux fascinées par la conquête du POUVOIR, que d'oublier cette distinction fondamentale. Seul le pouvoir entendu comme puissance créatrice collective constitue le fondement même d'une démocratie vivante capable de s'opposer, non seulement à la logique oligarchique du capitalisme, mais aussi aux dérives bureaucratiques de nombre des tentatives qui l'ont combattu. Or n'est-ce pas là le cœur du projet autogestionnaire ? C'est ce que Rosa Luxemburg avait bien compris dans ce texte très fort rappelé par ce beau livre : « Seule l'expérience permet les corrections et l'ouverture de nouvelles voies. Seule une vie bouillonnante et sans entraves se diffracte en mille formes nouvelles, en mille improvisations, illumine la puissance créatrice, corrige elle-même toutes ses erreurs. Si la vie publique des États à liberté limitée est si terne, si misérable, si schématique, si inféconde, c'est justement parce qu'en excluant la démocratie, elle tarit les sources vivantes de toute richesse et de tout progrès intellectuel. La masse populaire doit participer dans son ensemble. Sinon, le socialisme est décrété, octroyé par une douzaine d'intellectuels réunis autour d'un tapis vert ».

Cette qualité démocratique à promouvoir, est à la fois un objectif externe (budget participatif, conférence de citoyens, usage des nouvelles technologies...) mais aussi une

exigence interne aux mouvements qui la proclament : expérimentation de nouvelles formes démocratiques, refus des avant-gardes et des cumuls de pouvoirs, exigence de parité hommes/femmes (voir sur ce point le beau passage du livre sur LIP au féminin). Et cet enjeu est d'autant plus actuel qu'une bataille mondiale est engagée entre les logiques despotiques, oligarchiques ou intégristes d'une part, toutes fondées sur la captation de la richesse, du pouvoir ou du sens, et d'autre part, un mouvement des droits civiques planétaires dont le printemps arabe, le mouvement des indignés espagnols constituent, avec l'altermondialisme, l'un des éléments structurants. C'est bien l'enjeu d'une citoyenneté terrienne qui est désormais en cause face aux risques de régressions autoritaires, guerrières et xénophobes. Or que porte ce mouvement sinon, dans sa radicalité, le projet d'une démocratie planétaire qui conduirait l'humanité à assumer sa propre auto-organisation ? Et l'on voit bien que l'articulation des niveaux et des échelles de démocratie, du local au mondial en passant par le régional, le national et le continental, doit emprunter au principe suivant lequel les décisions sont prises au niveau le plus proche des intéressés tout en préservant le lien avec des formes d'appartenance à des communautés plus vastes. La nécessaire régulation face à la forme sauvage de la mondialisation n'est acceptable que si elle s'accompagne d'un haut niveau d'autorégulation sauf à créer partout des bureaucraties étouffantes. On reconnaît là le cœur des débats et des propositions qui furent avancées sous le nom d'autogestion. C'est pourquoi je confirme ce que j'écrivais il y a quelques années dans un article de la revue "Mouvements" : « *Le temps est sans doute venu de reconnaître cette vitalité demeurée trop longtemps souterraine et de redonner au projet autogestionnaire une nouvelle jeunesse* ». Merci à Pierre Thomé et aux auteurs de ce livre collectif de nous aider dans cette voie.

Patrick Viveret, octobre 2011

Philosophe, conseiller honoraire à la Cour des Comptes.
Il fut directeur de Tribune socialiste, journal du PSU.

Introduction générale

"Le passé n'est pas mort, il n'est même pas passé". William Faulkner

Avec discrétion, l'autogestion a pratiquement disparu du langage politique à partir des années 1980. Deux organisations, à l'origine de l'émergence du concept dans le champ politique français, n'ont pas voulu ou n'ont pas pu le maintenir à flot : la CFDT s'est recentrée (1978) en donnant l'impression de s'être pris les deux pieds dans le tapis du socialisme autogestionnaire, et le PSU, rendu exsangue par le départ de nombreux leaders, s'est dissous (1989).

Le concept d'autogestion avait pourtant vécu une période faste entre 1955 et 1980, c'est-à-dire depuis son apparition officielle et constitutionnelle d'abord dans l'ancienne République fédérative populaire de Yougoslavie, puis en Algérie en 1962. La Yougoslavie, en particulier, était devenue durant l'été le rendez-vous préféré de nombreux militants de la gauche et de l'extrême-gauche européenne.

En France, le socialisme, après avoir traversé une période difficile au moment de la guerre d'Algérie, avait grand besoin de se changer les idées et l'autogestion est arrivée à point, surtout à partir de Mai 68. La CFDT est la première grande organisation à en avoir capté le sens ; le PSU suit de peu et enfin le PS s'en empare en 1974, sous la pression de la deuxième gauche conduite par Michel Rocard. Une fois au pouvoir en 1981, la gauche de gouvernance prend rapidement ses distances avec tout projet d'une société autogestionnaire, et le concept quitte l'avant-scène du théâtre politique avec quelques applaudissements polis mais pas de rappel !

Un jour de 2008, quelques "anciens" de cette époque se sont retrouvés au hasard du web pour se demander si ce mot, à peine encore murmuré, gardait malgré tout quelques survivances dans la société civile. Le socialisme autogestionnaire avait accompagné leur vie militante des années 1970-1980 et bien au-delà. Peut-être encore un peu dans ce rêve éblouissant du "grand soir" ouvrant la porte à une "société festive", celle entrevue en mai 1968, ils ont décidé de convier quelques personnes à venir partager leurs interrogations et à dire ce que l'autogestion leur évoquait aujourd'hui. "Rien du tout !", telle fut la réaction spontanée d'un groupe d'étudiants en master "Politique de la ville", rencontrés fortuitement dans le métro parisien à la sortie des "11^e Rencontres de la démocratie locale" organisées par l'ADELS¹ en décembre 2008 ; ils ne plaisantaient pas, mais ce mot ne représentait simplement rien pour eux, alors que l'on aurait pu penser que l'objet même de leurs études pouvait les amener à le découvrir. Voilà qui commençait bien mal !

La stratégie spontanéiste du métro paraissant peu opérationnelle, il nous fallait donc trouver avec qui parler autrement et comment. Une consultation d'experts historiens et sociologues s'imposait ; parmi eux Françoise Tétard s'est beaucoup engagée pour nous conseiller avec justesse et fermeté jusqu'à son brutal décès en septembre 2010.

La méthodologie qui a semblé la plus appropriée, est celle de l'enquête auprès de personnes dont la vie militante ou (et) professionnelle ferait référence à des pratiques collectives non hiérarchisées et à l'autonomie, c'est-à-dire aux bases-mêmes de l'autogestion.

¹ ADELS : association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, Paris.

L'idée a été de mélanger deux générations : celle qui a connu la guerre d'Algérie et Mai 68 et la suivante, afin de préciser les fondements de leurs expériences militantes ou professionnelles. Ainsi soixante et onze personnes ont été rencontrées pour des entretiens biographiques, principalement dans quatre régions : Bretagne, Franche-Comté, Ile-de-France et Rhône-Alpes.

Cette enquête s'est inspirée de la démarche de l'anthropologue Pierre Sansot : « *nous aimerions dire autrement : nous attarder sur les lieux (là où vivent ou ont vécu les gens), qui donnent sens et saveur à tels moments de la vie sociale, mettre l'accent sur un processus de réappropriation collective...* »².

Notre choix n'était donc pas d'entreprendre une œuvre de réhabilitation ou de restauration - d'autres l'ont fait avec pertinence³ - du monument historique d'un projet politique définissant une société idéale alternative au capitalisme et au communisme, bel édifice hétéroclite quelque peu surréaliste. Le PSU, rendons-lui cet hommage, fut, avec la CFDT, l'un des principaux concepteurs et chaleureux porte-parole de ce projet. Notre préférence allait à l'actualité. Sensibles à la valorisation de la "démocratie participative" lors de la campagne électorale de l'élection présidentielle de 2007, et croyant voir, là, un souffle nouveau dans la vie de la Cité, notre première hypothèse de travail a été de rechercher si autogestion et démocratie participative pouvaient être rapprochées ; le titre retenu à cette époque était d'ailleurs : « la démocratie participative dans les pas de l'autogestion ». Mais à la suite de nombreuses rencontres avec des élus municipaux et des militants d'instances participatives, nous avons constaté que cette hypothèse ne se vérifiait pas. Il s'agit en effet de deux réalités démocratiques différentes : l'une, celle du mouvement social, fondée sur l'initiative populaire autonome, le plus souvent dans un cadre associatif ou syndical ; l'autre, avant tout à l'initiative d'élus locaux qui décident de mettre en place des instances de participation dans lesquelles peuvent s'exprimer des citoyens volontaires mais sans aucun cadre juridique leur permettant d'exercer un pouvoir collectif autonome. Nous avons donc renoncé à aller plus loin sur cette piste, pour nous orienter vers le mouvement social, là où des Créateurs d'utopies cherchent à transformer la vie quotidienne pour la rendre plus supportable, plus humaine.

Il est apparu cependant difficile d'échapper à un minimum d'explications historiques, ce sera donc l'objet du premier chapitre, qui se terminera par un essai de définition servant de fil rouge aux chapitres suivants. Ces chapitres, au nombre de six, sont consacrés principalement à des hommes et des femmes engagés de différentes façons pour sauvegarder : la planète Terre, leur outil de travail, leur dignité de femme, de travailleur, pour améliorer la vie dans leur quartier, pour faire de l'école un réel outil d'éducation..., ou bien encore, engagés dans des vies professionnelles dans lesquelles économie, social et solidarité s'accordent à être ensemble pour dire qu'il est possible de faire autrement. Nous chercherons, avec eux, les origines de leurs engagements, c'est-à-dire comment des événements, des rencontres..., ont pu les amener à vouloir changer l'ordre social dans une démarche à la fois individuelle et collective.

² Sansot, Pierre, *Les Gens de peu*, 1991, PUF

³ Cf. - Collectif Lucien Collonges : *Autogestion hier, aujourd'hui, demain*, 2010, Syllepse

- Georgi Frank (sous la direction de), *Autogestion, la dernière utopie ?* 2003, Publications de la Sorbonne

Nous allons constater que le passé peut se conjuguer au présent et que le sens de l'action importe plus que l'usage des mots chargés de la qualifier. Nous ne serons donc pas, avec Patrick Viveret, plus nostalgiques qu'il ne le faut à propos de l'apparente disparition du vocable autogestion : « *d'un côté le débat et le combat pour l'autogestion ont disparu de la scène publique où le mot n'est pratiquement plus utilisé. D'un autre, le débat civique s'ordonne depuis plusieurs années autour des thèmes de la crise de la démocratie représentative et de la nécessité, pour y faire face, de développer une citoyenneté active [...]. En outre l'importance de la "société civile", dont on sait qu'elle fut au cœur des approches du courant autogestionnaire dans les années 1970, n'a jamais été aussi importante et le rôle des associations aussi reconnu, y compris au niveau mondial depuis les rassemblements de Seattle. Comment rendre compte du paradoxe de cette disparition apparente du thème autogestionnaire, mais d'une vitalité souterraine qui continuerait de structurer notre débat contemporain ?* »⁴ [2001]

Indication pour la lecture : pour alléger l'ouvrage à la demande de l'éditeur, annexes et notes complémentaires ne figurent pas dans le document mais sont accessibles sur internet par des liens indiqués directement dans le texte ou en notes de bas de page

⁴ Viveret Patrick, « L'autogestion : un mort bien vivant ! », *Mouvements*, N°18, nov.-déc. 2001

Chapitre 1 : aux sources de l'autogestion

Témoins : *Pierre et Simone Bourges, Pierre Bourguignon, Robert Chapuis, Michel Rocard.*

« Comme tout, les mots ont leurs quoi, leurs comment et leurs pourquoi. Certains, solennels, nous interpellent d'un air pompeux, se rengorgeant comme s'ils étaient destinés à de grandes choses, et ne voilà-t-il pas qu'ils n'étaient qu'une brise légère, incapable de déplacer une aile de moulin, d'autres, communs, habituels, des mots de tous les jours finissent par avoir des conséquences que personne ne se serait hasardé à prévoir, ils n'étaient pas nés pour cela et pourtant ils ébranlèrent le monde », José Saramago¹

L'autogestion a-t-elle été simple brise légère ou bien a-t-elle ébranlé le monde ? Voyons déjà comment elle est apparue.

Après le triomphe de la raison et de la liberté des Lumières et de la Révolution française, le XIX^e siècle est traversé par de nombreux soulèvements populaires à l'origine de plusieurs changements politiques importants où monarchie, celle dite de "Juillet" (1830-1848) dernière de l'histoire de France, empire et deux républiques alternent, la République ayant finalement le dernier mot. Cette vie politique tourmentée accompagne plus ou moins des bouleversements économiques et sociaux d'une grande ampleur : développement de l'empire colonial, de l'industrialisation capitaliste et d'une urbanisation galopante. C'est là que la classe ouvrière prend naissance et commence à s'auto-organiser sous l'influence de plusieurs courants de pensée : anarchisme-libertaire, socialisme utopique, marxisme. Les Églises chrétiennes, beaucoup trop inféodées au pouvoir politique et économique, sont encore pour longtemps dans l'incapacité de se préoccuper, sinon par la charité, de la misère sociale qui émerge brutalement dans les villes : « *M. le président a dit, en parlant de la sollicitude que les classes supérieures avaient pour nous, que nous ne savions pas combien était grande leur bienveillance, leur charité. Nous repoussons toute bienveillance, toute charité, nous ne voulons que le droit, la justice* »², ces mots prononcés lors du procès de l'Association internationale des travailleurs (AIT) à Paris en 1868, résument bien le sens des enjeux politiques et sociaux du moment.

I. Richesse de la pensée socialiste du XIX^e siècle

La question de l'exploitation de l'homme par l'homme est bien antérieure au XIX^e siècle, mais elle prend, là, une grande acuité avec les notions de classe sociale, de prolétariat... et les débats, qui portent à la fois sur les fondements de l'exploitation et sur les stratégies pour y remédier, deviennent vifs et d'autant plus riches qu'ils sont animés par des hommes et des femmes de grande envergure.

¹ Saramago José, *Caïn*, 2009, Seuil

² Collectif, *Procès de l'association internationale des travailleurs*, 1868, éd. AIT

L'influence anarcho-libertaire

Les révoltes des Canuts à Lyon en 1831 et en 1834 sont les premières grandes manifestations de la classe ouvrière naissante. D'après l'historien Fernand Rude³ elles s'appuient en partie sur des structures mutuelles où l'influence libertaire se fait sentir ; un peu plus tard, un groupement clandestin anarchiste et bon vivant, les "Voraces", sera leader lors de la troisième révolte en 1848. Les Canuts ont préfiguré la Commune de Paris tant, en effet, les similitudes entre ces deux mouvements d'émancipation sont nombreuses : occupation de l'Hôtel de ville, barricades, auto-organisation... mais aussi répression sanglante conduite par le même personnage : Adolphe Thiers (1797-1877), ministre de l'intérieur en 1834.

Il n'est pas possible de définir de façon unique le courant libertaire, mais les bases idéologiques de nombreuses tendances sont identiques : liberté et valorisation de l'individu en tant qu'être inaliénable et souverain dans ses décisions, participant à des forces collectives « *sans cesse en mouvement, rendues possibles par une infinité d'êtres collectifs provisoires ou fugitifs, n'existant qu'en fonction des modalités d'association des forces qui la composent, à un moment donné, chacune de ces forces disposant de son propre droit à l'autonomie et à la subjectivité* »⁴. [Colson D. 2001]

Michel Bakounine (1814-1876) est sans doute celui qui va le plus loin dans l'appel à la liberté : aucun compromis n'est possible avec la bourgeoisie, avec l'État dont la seule fonction est de défendre les intérêts de celle-ci, et plus encore avec l'Église, son emprise sur la société civile étant la pire des entraves à la liberté de penser et d'agir. Avec l'italien Giuseppe Fanelli, proche de Garibaldi, il fonde en 1865 "la Fraternité", société internationale assez secrète, dont il rédige le "Catéchisme révolutionnaire"⁵, énoncé d'un paradis sur terre : « *La liberté de chaque individu majeur, homme et femme doit être absolue et complète, liberté d'aller et de venir, de professer hautement toutes les opinions possibles, d'être fainéant ou actif, immoral ou moral, de disposer en un mot de sa personne* ». Pour lui, c'est tout le rapport au monde qui doit être changé en le débarrassant des trois puissances : État, capital et Dieu, qui sont autant d'entraves pour l'accès à l'autonomie.

Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), moins radical que Bakounine, recherche une voie alternative à la propriété privée des biens de production, la concentration de cette richesse dans les mains d'une petite minorité étant l'obstacle majeur à des échanges égalitaires : « *La propriété c'est le vol [...]. Je prétends que ni le travail, ni l'occupation, ni la loi ne peuvent créer la propriété ; qu'elle est un effet sans cause (divine, naturelle ou civile) [...]. Quel renversement des idées humaines ! [...] Du reste je ne fais pas système : je demande la fin du privilège, l'égalité des droits. Justice rien que justice. Je laisse à d'autres le soin de discipliner le monde* »⁶. [1840] Il propose de changer la donne par une révolution à "petit feu" avec la multiplication des associations mutuelles de production et l'organisation de sociétés populaires, pivots de la démocratie

³ Rude Fernand, *Les Révoltes des canuts, 1831-1834*, 2007, la Découverte

⁴ Colson Daniel, *Petit lexique philosophique de l'anarchisme*, 2001, éd. Librairie générale française

⁵ Bakounine Michel, *Catéchisme révolutionnaire*, 1865, dans *Anthologie de l'anarchisme*, Guérin Daniel, 1999, La Découverte

⁶ Proudhon Pierre-Joseph, *Qu'est-ce que la propriété ? Ou recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, 1840. [Texte en pdf](#) numérisé par Université du Québec Chicoutimi.

socialiste. C'est ainsi que le prolétariat arrivera à s'affranchir et que « l'égalité des conditions parmi les hommes sera effective »⁷.

À la même époque, Louis-Auguste Blanqui (1805-1881), a une certaine influence idéologique dans la classe ouvrière. Pour lui, la révolution se justifie par l'existence même du prolétariat, elle est donc une fin en soi et n'a pas besoin de projet politique pour exister ; radicaliser les luttes contre la bourgeoisie par l'insurrection permanente est la seule stratégie possible : « Les armes et l'organisation, voilà l'élément décisif de progrès, le moyen sérieux d'en finir avec la misère. Qui a du fer, a du pain ! [...] La France hérissée de travailleurs en armes, c'est l'avènement du socialisme »⁸. Mais faute de masses populaires conscientisées, la révolution ne peut être conduite que par une avant-garde éclairée pour déboucher sur une dictature provisoire du prolétariat chargée de construire enfin le communisme. Devenu le pire ennemi de tous les pouvoirs politiques, Blanqui fait la connaissance des prisons françaises, son domicile pendant 37 ans !

Montée en puissance du marxisme

Karl Marx (1818-1883) parcourt l'Europe au gré d'exils politiques et finit par se poser avec sa famille à Londres où il retrouve son grand ami Friedrich Engels (1820-1895). Ils adhèrent tous les deux à la "Ligue des communistes", créée en 1847, première organisation ouvrière à dimension internationale : il n'y a pas de frontières tant pour la bourgeoisie que pour le prolétariat et la lutte doit être mondiale. Ils rédigent en 1848 le "Manifeste du parti communiste", texte inaugural du marxisme (le premier tome du "Capital" ne paraîtra que 20 ans plus tard) : « À mesure qu'elle (la bourgeoisie) grandit, se développe aussi le prolétariat, la classe des ouvriers modernes qui ne vivent qu'à la condition de trouver du travail et qui n'en trouvent que si leur travail accroît le capital. Ces ouvriers, contraints de se vendre au jour le jour, sont une marchandise au même titre que tout autre article de commerce ; ils sont exposés, par conséquent, de la même façon à toutes les vicissitudes de la concurrence, à toutes les fluctuations du marché. [...] Poussée par le besoin de débouchés de plus en plus larges pour ses produits, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, mettre tout en exploitation, établir partout des relations [...]. Elle a aggloméré la population, centralisé les moyens de production et concentré la propriété dans un petit nombre de mains »⁹ [1848]. La dimension mondiale du capitalisme libéral n'avait pas échappé à Marx.

Des divisions entre socialistes utopistes et marxistes surgissent rapidement et la Ligue des communistes est dissoute en 1852, remplacée en 1864 par "l'Association Internationale des Travailleurs" (AIT) ou "Première Internationale". Proudhon, Bakounine et Marx y cohabitent, non sans mal.

Marx est rédacteur des statuts de l'AIT et du Manifeste inaugural, approuvés à Londres en septembre 1864 : « L'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; [...] la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux, et pour l'abolition de toute domination de classe »¹⁰. La valeur du mouvement coopératif est

⁷ Proudhon Pierre-Joseph, *Manifeste électoral du Peuple*, 1849, éd. Garnier frères. [Texte en pdf](#) numérisé par la BNF

⁸ Blanqui Louis-Auguste, « Le Toast de Londres. Avis au peuple », 1851, *Archives internet des marxistes*. [Texte](#)

⁹ Marx Karl, Engels Friedrich, *Manifeste du parti communiste*, 1848, bibliothèque numérique de l'Université du Québec Chicoutimi. [Texte](#)

¹⁰ Marx Karl, *Statuts de l'AIT*, 1864. [Texte](#)

reconnue : « *L'économie politique du travail (a remporté) un triomphe sur l'économie politique de la propriété. Nous voulons parler du mouvement coopératif et surtout des manufactures coopératives créées par l'initiative isolée de quelques "bras" entrepreneurs. La valeur de ces grandes expériences sociales ne saurait être surfaite. Elles ont montré par des faits, non plus par de simples arguments, que la production sur une grande échelle [...] pouvait se passer d'une classe de patrons employant une classe de salariés ; elles ont montré qu'il n'était pas nécessaire pour le succès de la production que l'instrument de travail fût monopolisé et servît d'instrument de domination et d'extorsion contre le travailleur lui-même [...]. En même temps, l'expérience de cette période (1848-1864) a prouvé jusqu'à l'évidence que, si excellent qu'il fût en principe, si utile qu'il se montrât dans l'application, le travail coopératif [...] ne pourra jamais arrêter le développement, en proportion géométrique, du monopole, ni affranchir les masses, ni même alléger un tant soit peu le fardeau de leurs misères* »¹¹. [1864]

Tout au long de sa courte existence (fin réelle en 1872, officielle en 1876), l'AIT a été traversée par de longs débats sur la propriété des biens de production, le droit d'héritage, la rémunération du travail, la place de l'État dans le socialisme, la manière de conquérir le pouvoir par l'auto-organisation des forces prolétariennes ou (et) par les élections... Ces différents points vont désormais alimenter la réflexion et l'action des socialistes, des communistes, des anarchistes... avec une question centrale : une véritable démocratie socialiste peut-elle exister ?

II. Démocratie socialiste

La démocratie bourgeoise, issue de la Révolution française, ne peut servir de modèle à la classe ouvrière, il s'agit donc d'inventer une nouvelle démocratie qui ne sera plus au service exclusif des intérêts financiers de la bourgeoisie possédante, mais veillera à pourvoir aux besoins fondamentaux de l'ensemble du peuple. La Commune de Paris en a sans doute été l'une des plus grandes illustrations historiques.

Soixante-douze jours d'autogestion

Le peuple a faim ! Il est exaspéré par un déséquilibre social croissant et par les guerres coûteuses de Napoléon III, qui veut développer l'Empire et asseoir son autorité sur l'Europe. En juillet 1870, la France entre en guerre contre la Prusse, mais l'armée française ne peut rien contre le super armement des troupes de Bismarck. Napoléon III subit une déroute à Sedan en septembre 1870, il est fait prisonnier et condamné à l'exil en Angleterre. La Troisième République est proclamée, mais la guerre continue et Paris est assiégée. Aussi la première mission du gouvernement provisoire, conduit par Adolphe Thiers, est de négocier au plus vite un traité de paix, il est signé en janvier 1871 : l'Alsace et la Lorraine sont rattachées à l'Allemagne, la France doit s'acquitter d'une dette de guerre de cinq milliards de francs (à peu près l'équivalent en euros), en attendant, quarante départements restent occupés.

La guerre contre l'Allemagne est un véritable désastre humain, politique, économique... et l'hiver 1870-1871 est rude, tout particulièrement à Paris où il devient de plus en plus difficile de se nourrir. Le peuple crie à la trahison et s'en prend au gouvernement lui reprochant d'avoir capitulé et de ne rien faire pour soulager la misère.

¹¹ « Manifeste inaugural de l'Association internationale des travailleurs », Londres, 28 sept. 1864. Archives internet des marxistes. [Texte](#)

Vive la Commune !

Lorsque le 18 mars 1871, A. Thiers, craignant le pire, ordonne à la Garde nationale de désarmer Paris et de récupérer les canons de Montmartre et de Belleville, une foule impressionnante se rassemble sur les lieux mêmes avec une tactique risquée mais efficace : femmes et enfants se mêlent aux soldats qui, désemparés, refusent d'obéir aux ordres de tirer sur la foule et beaucoup d'entre eux, crosses de fusil en l'air, se rallient aux manifestants. Et « *Paris qui en avait assez des mensonges officiels, se leva. Un seul cri montait : la Commune ! Vive la Commune !* »¹² [Michel L. 1898] Des barricades surgissent, l'Hôtel de ville est occupé sans résistance... Le gouvernement, y compris les ministres républicains de la gauche modérée, se retire précipitamment à Versailles avec le maire de Paris, Jules Ferry, et une grande partie des députés, des maires d'arrondissement et des fonctionnaires. L'un des rares élus à rester sur place est Georges Clémenceau ; il a tout juste trente ans et n'apprécie guère A. Thiers, « *le type même du bourgeois cruel et borné qui s'enfonce sans broncher dans le sang* »¹³. Aussi démissionne-t-il de ses fonctions de député-maire et entreprend vainement de servir de médiateur entre versaillais et communards.

Libertaires, marxistes, blanquistes... doivent maintenant gérer une ville d'un million et demi d'habitants qui manquent de tout... et au sein du Comité central provisoire les compromis sont difficiles. Il serait trop long de décrire ici tout le déroulement de la Commune (cf. note complémentaire "[La Commune de Paris](#)"), histoire d'une grande richesse humaine, politique et sociale, mais aussi d'une grande violence ; de nombreux ouvrages le font de façon remarquable dont ceux de Louise Michel et de Prosper-Olivier Lissagaray¹⁴, journaliste de l'époque. En fort peu de temps, sur un terreau longuement préparé depuis 1830, la Commune a semé les graines de grands changements qui aboutiront quelques années plus tard : droit au divorce, école laïque et gratuite pour garçons et filles, séparation de l'Église et de l'État, liberté de la presse, liberté syndicale, pratiques démocratiques autogestionnaires...

Mais la Commune n'a pas pu résister longtemps à la toute-puissance d'un pouvoir sûr de son droit républicain, droit qu'il faut défendre à n'importe quel prix, y compris avec une extrême violence et la démocratie bourgeoise mit fin, lors de "[la Semaine sanglante](#)", à une pratique de "démocratie socialiste", idée que Rosa Luxemburg développe un peu plus tard en Allemagne.

Le marxisme démocratique : le communisme des conseils

Rosa Luxemburg (1871-1919) admire la révolution russe, mais est en profond désaccord avec Lénine et la dictature du prolétariat : « *La liberté seulement pour les partisans du gouvernement, pour les membres d'un parti, aussi nombreux soient-ils, ce n'est pas la liberté. La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement [...]. La tâche historique qui incombe au prolétariat, une fois au pouvoir, c'est de créer, à la place de la démocratie bourgeoise, la démocratie socialiste, et non pas de supprimer toute démocratie* »¹⁵. [Luxemburg R. 1898]

¹² MICHEL Louise, *La Commune*, 1898, rééd. 1978, Stock

¹³ Prouteau Gilbert, *Le dernier défi de Georges Clemenceau*, France-Empire, 1979.

¹⁴ Lissagaray Prosper-Olivier, *Histoire de la Commune de 1871*, première édition 1876, rééd. 1990, la Découverte

¹⁵ Luxemburg Rosa, *Réforme sociale ou révolution ?* 1898, rééd. 1969, Maspéro

R. Luxemburg cherche une alternative au communisme et le conseil ouvrier, organisation de base allant au-delà du cadre strict de l'entreprise, lui paraît être le système le plus appropriée à l'exercice d'une démocratie directe, favorable aux initiatives de toutes sortes : « *Seule l'expérience permet les corrections et l'ouverture de nouvelles voies. Seule une vie bouillonnante et sans entraves se diffracte en mille formes nouvelles, en mille improvisations, illumine la puissance créatrice, corrige elle-même toutes ses erreurs. Si la vie publique des États à liberté limitée est si terne, si misérable, si schématique, si inféconde, c'est justement parce qu'en excluant la démocratie, elle tarit les sources vivantes de toute richesse et de tout progrès intellectuel. La masse populaire doit participer dans son ensemble. Sinon, le socialisme est décrété, octroyé par une douzaine d'intellectuels réunis autour d'un tapis vert* »¹⁶ [1918] ; ce beau texte inspirera les penseurs du socialisme autogestionnaire, dont Serge Depaquit : "[Rosa Luxemburg ou les exigences de l'émancipation politique](#)", 2010

Devant la poussée grandissante du marxisme matérialiste, comment le catholicisme se positionne-t-il ? Comment réagit-il à cette négation de la religion "opium des peuples" ?

III. Le catholicisme social

« *Amorcée dès la révolution, la déchristianisation s'était amplifiée au fil des années du fait de l'exode rural mais aussi du développement des idées rationalistes [...]. L'essor des pensées du socialisme et de l'anarchisme, le prestige grandissant du marxisme, le développement du syndicalisme et la conversion des conservateurs au libéralisme économique ne feront qu'aggraver la fracture qui, désormais, sépare de plus en plus ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas* »¹⁷ [Lefèvre D. 2008] Face à cette fracture, l'Église catholique, très opposée au marxisme, entreprend la modernisation de sa doctrine sociale pour ne pas se couper complètement du monde ouvrier.

L'Église catholique et le monde ouvrier

En 1891, une encyclique (lettre officielle du Vatican à l'intention des catholiques) est publiée sous signature du pape Léon XIII. "[Rerum Novarum](#)", ou "Des choses nouvelles", fait grand bruit et dérange les milieux catholiques traditionnels, Léon XIII devient, à leurs yeux, le pape rouge !

Rerum Novarum

Cette lettre inaugure officiellement le catholicisme social : pour la première fois l'Église admet l'existence de classes sociales distinctes : « *l'industrie s'est développée et ses méthodes se sont complètement renouvelées. [...] La richesse a afflué entre les mains d'un petit nombre et la multitude a été laissée dans l'indigence. Les ouvriers ont conçu une opinion plus haute d'eux-mêmes et ont contracté entre eux une union plus intime* ». Et Léon XIII de préciser qu'il juge utile d'entretenir ses vénérables frères de la condition ouvrière : « *Le problème n'est pas aisé à résoudre, ni exempt de péril. Il est difficile, en effet, de préciser avec justesse les droits et les devoirs qui règlent les relations des riches et des prolétaires, des capitalistes et des travailleurs* ». Toutefois il s'oppose fermement à la lutte des classes car « *pour guérir ce mal (la misère), (ses défenseurs) poussent à la haine jalouse des pauvres contre les riches* », et refuse la remise en cause de la propriété

¹⁶ Luxemburg Rosa, *La Révolution russe*, 1918, dans *Rosa Luxemburg, Œuvres II, écrits politiques*, 1969, éd. Maspero.

¹⁷ Lefèvre Denis, *Marc Sangnier, l'aventure du catholicisme social*, 2008, éd. Mame

privée, sous prétexte d'une « égale répartition entre les citoyens des richesses et de leurs avantages [...] La théorie socialiste de la propriété collective est absolument à répudier comme préjudiciable à ceux-là même que l'on veut secourir, contraire aux droits naturels des individus. [...] Que ceci soit donc bien établi : le principe sur lequel doit se baser le relèvement des classes inférieures est l'inviolabilité de la propriété privée ».

Léon XIII plaide pour la réconciliation des patrons et des ouvriers en rappelant les devoirs de chacun : « *L'homme doit accepter cette nécessité de sa nature qui rend impossible, dans la société civile, l'élévation de tous au même niveau* ». L'ouvrier doit « *fournir intégralement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat* », les patrons doivent assurer « *le salaire qu'il convient* » et ne pas traiter l'ouvrier en esclave car « *il est juste qu'ils respectent en lui la dignité de l'homme [...]. Il (leur) revient de veiller à ce que l'ouvrier ait un temps suffisant à consacrer à la piété ; qu'il ne soit point livré à la séduction et aux sollicitations corruptives* ».

Les réactions des socialistes libres penseurs ou même catholiques sont très réservées : ainsi Paul Lafargue (1842-1911), gendre de Marx, écrit que le capitalisme financier est une religion de l'injustice générant autant de dépendance que le catholicisme et où le salarié « *doit être résigné à son sort [...] le bourgeois prêchant l'humilité et la soumission à Dieu qui élit les maîtres et désigne les serviteurs* »¹⁸ [1909]. De même Jean Jaurès (1859-1914) pourtant sensible à la foi en Dieu, déclare lors d'un débat à l'Assemblée nationale en avril 1894, que l'Église et le socialisme ne peuvent se rejoindre car « *il y a incompatibilité absolue entre le principe d'autorité représenté par l'Église et le principe d'universel affranchissement qui se résume pour nous dans la doctrine socialiste* »¹⁹.

L'action catholique creuse son sillon

Inspiré par Rerum novarum, Albert de Mun (1841-1914) est à l'origine des Cercles ouvriers destinés à rechristianiser le monde ouvrier qu'il juge trop sous l'influence du socialisme. Ces Cercles donnent naissance, en 1886, à "l'Action catholique de la jeunesse française" (ACJF), mouvement chargé de promouvoir un ordre social sans classes. Robert Chapuis estime que « *ce catholicisme social a certainement contribué à limiter le poids des tendances monarchiques, mais sa doctrine de collaboration de classes l'a empêché de jouer un rôle social important au moment où la classe ouvrière devait constituer sa force politique et syndicale face à la bourgeoisie dominante* »²⁰ [1976]

À la fin du XIX^e siècle, Marc Sangnier, (1873-1950), brillant philosophe et journaliste, transforme la revue chrétienne "le Sillon" en un vaste mouvement d'éducation populaire pour la jeunesse en veillant à un brassage social équilibré entre ouvriers et étudiants. Il s'en prend aux méfaits du capitalisme : « *Un monstre insaisissable qui opprime [...]. Ce que nous voulons, c'est que le capital ne soit pas le maître du travail, mais que le travail possède le capital et s'en serve pour assurer le bien-être commun* »²¹. [1899]

Le Sillon, jugé trop autonome à l'égard de l'autorité de l'Église, est condamné en 1910 par le Vatican. Marc Sangnier se soumet et se lance dans la politique en créant la "Ligue de la jeune République" en 1912, premier parti politique de la démocratie chrétienne naissante et où se retrouvent bon nombre de militants du Sillon.

¹⁸ Lafargue Paul, « Recherche sur l'origine et l'évolution des idées de justice, du bien de l'âme et de dieu », 1909, Archives internet des marxistes

¹⁹ Lévy Alain, « Nouveaux regards sur la formation religieuse de Jean Jaurès », Cahiers Jaurès, N° 160-fév. 2001

²⁰ Chapuis Robert, *Les Chrétiens et le socialisme*, 1976, Calmann-Lévy

²¹ Sangnier Marc, cité par Denis Lefèvre, op.cit.

L'après Première Guerre mondiale recompose complètement la vie syndicale avec la naissance du syndicalisme chrétien CFTC en 1919 et la division CGT-U / CGT en 1920 (la CGT-FO n'apparaît qu'en 1947). Sur le plan politique, les bouleversements sont également nombreux avec la séparation en 1920, au congrès de Tours (discours de [Marcel Cachin](#) et de [Léon Blum](#)) entre socialistes de la "Section française de l'internationale ouvrière" (SFIO) et communistes, séparation à l'origine de la "Section française de l'Internationale communiste" qui deviendra un peu plus tard le Parti communiste français (PCF).

L'action catholique n'est pas insensible à ces changements et l'ACJF donne naissance à plusieurs branches : la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) en 1926, la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et la Jeunesse agricole catholique (JAC)²² en 1929. C'est dans ce terreau chrétien, auquel il convient d'ajouter le scoutisme, que bon nombre des futurs grands leaders du socialisme vont découvrir les valeurs de la Deuxième Gauche et apprendre la stratégie syndicale et politique.

Personnalisme et Vie Nouvelle

Le catholicisme social sort grandi de la Deuxième Guerre mondiale, beaucoup de ses militants ont été en effet engagés dans la Résistance au nazisme. Il cherche à structurer une pensée novatrice et c'est le Personnalisme d'Emmanuel Mounier qui devient source d'inspiration pour la construction d'un socialisme humaniste mâtiné de marxisme pour l'analyse économique et sociale, mais radicalement opposé au communisme de Lénine, de Staline et de Mao.

Le Manifeste

Emmanuel Mounier, à l'origine de la [revue Esprit](#), publie en 1936 le "Manifeste au service du personnalisme", ouvrage devenu après-guerre une référence pour un grand nombre de chrétiens. "Ni capitalisme, ni communisme", tel pourrait en être le sous-titre, une troisième voie dans laquelle s'engage des militants de la CFTC, de la SFIO, du MRP, et de l'action catholique. Il s'agit « d'une méthode de penser et d'agir »²³ et non d'un programme politique ; son but est d'aller vers une civilisation nouvelle permettant « l'accomplissement comme personne de chacun des individus »²⁴, le primat de la conscience personnelle sur la conscience collective en étant le postulat central. Sur le plan économique et social, E. Mounier condamne les surprofits, l'usure, tout en affirmant que la lutte des classes est un obstacle à la responsabilité et à la créativité des travailleurs. Il s'oppose au marxisme qui « s'est privé de toute une dimension du réel. [...] Contre Marx, nous affirmons qu'il n'y a de civilisation et de culture humaine que métaphysiquement orientées »²⁵ [1937]. Enfin dans ce même texte sa critique du pouvoir sous toutes ses formes, y compris celle de la démocratie représentative, l'amène à se rapprocher plusieurs fois des idées coopératives de Proudhon et de Bakounine.

Ce courant de pensée va largement participer à la construction de la Deuxième gauche qui se développe peu à peu dans les classes moyennes chrétiennes dans plusieurs clubs de réflexion.

²² La JAC est devenue Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) en 1965, www.mrjc.org/

²³ Mounier Emmanuel, *Manifeste au service du personnalisme*, 1936, éd. Montaigne

²⁴ *ibid.*

²⁵ Mounier Emmanuel, *Communisme, anarchie et personnalisme*, 1937. Réédition 1966, [Bibliothèque numérique](#) de l'Université du Québec

La Vie Nouvelle

Ce mouvement, apparu en 1947, est issu du scoutisme catholique où la question de garder la dynamique de la "troupe" se posait pour les scouts ayant déposé l'uniforme une fois devenus adultes, Pierre et Simone Bourges²⁶ en sont témoins :

« J'ai fait beaucoup de scoutisme dans ma jeunesse. En 1947, tout en restant scout, j'ai adhéré à l'Union des chrétiens progressistes (UCP), petite organisation qui cherchait à se rapprocher des communistes. Ce fut aussi le temps des prêtres-ouvriers. Le Vatican a rapidement posé un interdit sur ce rapprochement contre-nature à ses yeux ! Les militants de l'UCP se sont alors dispersés soit vers le PCF, soit, ce fut mon cas, vers le Mouvement de libération du peuple (MLP), issu de militants du Mouvement populaire des familles (MPF) et dont l'action politique était prioritairement orientée vers la vie quotidienne : coopératives de consommateurs, mise en commun d'outillage, lave-linge, etc. Puis j'ai suivi la filière normale : UGS, PSU et enfin PS en 1975, et maire de Redon de 1983 à 1995. Contrairement aux mouvements de l'action catholique, le scoutisme n'est pas un mouvement d'Église, dans le sens où il n'a pas mission d'évangélisation, c'est en quelque sorte une relation de partenariat et à sa création La Vie nouvelle (LVN) s'est inscrite dans cette logique.

Nous adhérons à LVN en 1950 dans l'esprit du moment : créer une communauté de laïcs avec une filiation plutôt "Économie et Humanisme" (fondée en 1941), association qui développait l'idée d'une économie à dimension humaine, solidaire et coopérative. La référence au personnalisme vient un peu plus tard, en 1953. LVN est un mouvement chrétien, on y trouvait des protestants et majoritairement des catholiques dont beaucoup étaient issus de la JEC et de la CFTC, Jacques Delors en fait partie. L'objectif était de revivifier la liturgie comme mode d'expression de la spiritualité, afin de recréer une dynamique dans les paroisses, la paroisse entendue comme communauté, toutes classes sociales confondues.

L'esprit communautaire est une recherche constante de LVN, cela peut aller jusqu'à des péréquations sur une part des salaires, mais ce n'est pas beaucoup pratiqué car très délicat à utiliser. On est organisé en fraternités de dix à douze personnes, puis en groupes de trois à quatre fraternités ; des ateliers thématiques inter groupes et des sessions de réflexion et de formation sont régulièrement organisés ; c'était même obligatoire au début, avec une approche très "scout" : étude du milieu par exemple, on passait au peigne fin toutes les structures de la ville où se déroulait la formation, puis on discutait avec des "experts", c'est une bonne méthode pour comprendre la ville. Des vacances communautaires étaient également organisées chaque été.

Au début, LVN ne se situait pas vraiment à gauche, mais la guerre d'Algérie a bouleversé les choses, il y avait en effet des fraternités là-bas et on était informé de ce qui se passait... On a commencé par s'élever fermement contre la torture, puis rapidement on a pris position pour l'indépendance, ce qui n'a pas plu à tout le monde et LVN a perdu la moitié de ses effectifs ! L'ancrage à gauche s'est vraiment fait à ce moment-là et Jacques Delors l'a amplifié en 1960 en prenant en main la revue de LVN "Citoyens 60"²⁷ et en y rattachant plusieurs clubs de réflexion, LVN est ainsi devenu un réservoir de cadres pour la Deuxième gauche.

Après Mai 68, le mouvement était en perte de repères idéologiques : on rejetait le marxisme, du moins le système qui en découle, mais par quoi le remplacer ? Il fallait une alternative et l'autogestion est arrivée à point ! Elle permet d'avoir une approche de la société civile respectueuse de la diversité, où l'on ne plaque pas une idéologie refermée sur elle-même et où l'on cherche à faire

²⁶ Bourges Pierre et Simone, entretien du 12 mars 2010 à Redon (Ille-et-Vilaine)

²⁷ Citoyens 60 est devenue "[Citoyens, cahiers d'éducation populaire, philosophique et spirituelle](#)"

évoluer les choses là où on est, entreprise, quartier..., avec souplesse, "Changer la vie !", tel était notre espoir.

Aujourd'hui, LVN est en perte de vitesse, vieillissante, on survit..., avec à peu près 800 adhérents alors que l'on a été jusqu'à 6000 et notre influence sur la gauche a beaucoup diminué, On réfléchit à une éventuelle fusion avec d'autres mouvements ou clubs tels "[Démocratie et spiritualité](#)", "[Poursuivre](#)", nous travaillons déjà avec eux, et avec d'autres aussi, à l'élaboration du [Pacte civique](#) : Face à la crise, penser, agir, vivre autrement ».

IV. L'autogestion entre en scène

Nous venons d'évoquer les grandes sources du socialisme autogestionnaire : libertaire, marxisme révolutionnaire ou démocratique, personnalisme chrétien, le développement de ce projet politique va surtout être le fait de la Deuxième gauche socialiste, Michel Rocard en est témoin.

Le grand malaise socialiste

M. Rocard²⁸ : *« Pour bien comprendre ce qui s'est passé, il est nécessaire de revoir rapidement l'histoire de la gauche socialiste :*

« Après la Première Guerre mondiale, la SFIO était forte, elle a eu jusqu'à 300 000 adhérents. Mais la scission de 1920 au congrès de Tours et le refus d'intervention dans la guerre civile en Espagne, provoquent une grande hémorragie chez les militants, surtout chez les jeunes ; pendant la Deuxième Guerre mondiale, la SFIO est affaiblie, démoralisée, sans projet. En 1946, Guy Mollet²⁹ en prend le contrôle, écarte les opposants dont Daniel Mayer³⁰, verrouille tout et fait de la laïcité son cheval de bataille avec une agression anticléricale constante. C'est dans cette situation que la guerre d'Algérie³¹ débute le 1^{er} novembre 1954. »

L'Algérie et la gauche française

« Cette guerre est un évènement terrifiant, absurde et... capital pour la gauche qui n'en prend pas vraiment la mesure : le PCF est pour la paix mais ne se prononce pas sur le statut de l'Algérie, il vote les pouvoirs spéciaux au gouvernement de Guy Mollet et lorsque de nombreux militants communistes entreprennent de bloquer des trains pour empêcher les premiers départs du contingent (fin 1956), ils le font en franchise de la direction du parti ; la SFIO fait de la paix le thème de sa campagne pour les élections législatives de janvier 1956 mais se refuse catégoriquement à envisager l'indépendance.

G. Mollet devient Président du Conseil en février avec l'intention d'aboutir rapidement à une solution. Mais qui dit paix, dit négociations, et le dossier est loin d'être prêt, Et G. Mollet ne connaît pas grand-chose au problème complexe de l'Algérie et n'a pas de véritable stratégie politique. Il commet plusieurs erreurs dont celle de nommer Robert Lacoste³² comme ministre résident en Algérie. Syndicaliste de la CGT-FO, technocrate inculte, nationaliste sans vision du monde, R. Lacoste se soumet à la volonté des "petits blancs" souvent adhérents à FO et ignore la population musulmane avec laquelle il n'a aucune entrée. Et sa seule réponse est d'accroître la répression.

²⁸ Rocard Michel, entretien du 25 novembre 2009, Paris

²⁹ Guy Mollet, 1905-1975, résistant, député-maire d'Arras, Secrétaire général de la SFIO de 1946 à 1969

³⁰ Daniel Mayer, 1909-1996, résistant. Cofondateur du PSU. A été président de la Ligue des droits de l'Homme.

³¹ Cf. "Algérie : colonialisme, indépendance, autogestion" [note complémentaire](#)

³² Robert Lacoste, 1898-1989, député, ministre sous la IV^e République

Les jeunes socialistes réagissent

C'est la fédération des étudiants socialistes qui est la première à réagir à l'ambivalence déshonorante de la SFIO. Cette fédération prend position contre la guerre et pour l'indépendance de l'Algérie, et va demeurer encore de longs mois la seule instance statutaire du parti sur cette position. Cependant l'idée fait son chemin et Pierre Mendès-France³³ en mai 1956, puis Alain Savary³⁴ à l'automne, démissionnent du gouvernement et deviennent l'âme de la résistance à la politique de G. Mollet. »

En avril 1957, à la demande d'un groupe d'étudiants socialistes de Paris, je rédige un texte interne, "Le drame algérien"³⁵. En voici un cours extrait :

« En tant que socialistes, les conséquences politiques et morales de la guerre d'Algérie nous semblent redoutables. L'Algérie vit en effet sous un régime d'illégalité et d'exactions quasi généralisé [...]. Nous ne pouvons passer sous silence le caractère déshonorant du rapport de la commission parlementaire [...]. Ce rapport déclare : "il est impossible, par des moyens considérés comme normaux, de détecter les organisations clandestines et paramilitaires, de pourchasser les agitateurs, les meneurs de jeu, les conspirateurs contre la présence de la France en Algérie »³⁶.

Ma section SFIO approuve le texte et le transmet à la Fédération de la Seine afin qu'il soit pris en compte pour le prochain congrès, mais G. Mollet fait en sorte de l'étouffer et il n'est pas publié officiellement par le parti. C'était raté ! Mais on ne se décourage pas et on commence à organiser des réunions publiques. Au début, un seul député, Antoine Mazier³⁷, nous soutient vraiment. La lutte contre la guerre a pris plus d'ampleur à partir du moment où le gouvernement a commencé à envoyer le contingent en Algérie. Mais cela reste l'affaire du milieu intellectuel, plutôt des catholiques dont pas mal de jeunes venant de la JEC, quelques communistes, le journal France-Observateur..., aucune grande organisation ne soutient encore officiellement la lutte, L'UNEF s'y joindra un peu plus tard. »

Naissance du PSU

« En décembre 1958 a lieu un congrès de la SFIO, mais je ne peux y assister car je suis en mission en Algérie où je découvre la réalité, en particulier celle des camps-villages de regroupements. Je profite d'une mission officielle de l'Inspection des finances dans ce pays pour me rendre dans plusieurs de ces camps et j'ai écrit un rapport³⁸, publié seulement en 2003. C'est dans ces conditions que j'apprends par le Monde que "messieurs Depreux³⁹, Mazier, Savary... quittent la SFIO pour créer le Parti Socialiste Autonome" (PSA). Quand je rentre en mars 1959, j'adhère immédiatement au PSA où je retrouve 15 000 militants issus pour la plupart de la SFIO et fortement mobilisés dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

Le PSA entre rapidement en discussion avec plusieurs clubs ou petits partis de gauche dont : "Tribune du communisme" journal animé par d'anciens communistes, l'Union de la Gauche Socialiste (UGS) qui rassemble Les clubs de France Observateur, le Mouvement de libération du peuple (MLP), la Ligue de la jeune République, etc. Ce rassemblement donne naissance au Parti socialiste unifié (PSU) le 3 avril 1960 à Issy-les-Moulineaux. À ce congrès constitutif, cinquante-

³³ Pierre Mendès-France, 1907-1982, résistant. Radical socialiste, PSU, PS. Président du Conseil sous la IV^e République

³⁴ Alain Savary, 1918-1988, compagnon de la Libération. SFIO, PSU, PS

³⁵ « Le Drame algérien », rapport signé par Henri Frenay, avril 1957, dans Michel Rocard, *Rapport sur les camps de regroupements et autres textes sur la guerre d'Algérie*, 2003, éd. Mille et une nuits

³⁶ *ibid.*

³⁷ Antoine Mazier, 1908-1964, député, maire de Saint-Brieuc

³⁸ Rocard Michel, *Rapport sur les camps de regroupements et autres textes sur la guerre d'Algérie*, op.cit.

³⁹ Édouard Depreux, 1898-1981. Résistant. Avocat, député, ministre de la IV^e République.

quatre délégations étrangères sont présentes, venues pour saluer le retour à l'espoir et à l'honneur du socialisme en France, alors qu'une grande partie de la gauche continue à se déshonorer dans la guerre d'Algérie. La délégation marocaine est conduite par Medhi Ben-Barka, celle du Chili par Salvador Allende.

Le PSU est constitué par un étrange mélange de dissidents communistes, de socialistes, de chrétiens et même de quelques trotskystes et ce mélange aurait pu devenir rapidement explosif. En fait il trouve son unité, toute provisoire, dans le ciment de la lutte contre la guerre d'Algérie. Ses militants sont très typés : intellectuels (profs de facs, grands reporters, écrivains...) et syndicalistes fortement engagés. Il n'y a pas, du moins pas encore, de "course à l'échalote" pour des postes d'élus ».

Vers l'autogestion

« Tant que la guerre était là, on n'avait pas à travailler sur la fusion des différents courants de pensée parce qu'on ne parlait que de la guerre, d'anticolonialisme. Mais à l'indépendance c'est tout autre chose qui commence ! J'entends encore Alain Savary me dire : « la guerre d'Algérie, c'est fini, reste un vaste problème : reconstruire le socialisme en France ! [...]. Si pendant la guerre notre meilleur allié fut tout à la fin le Parti communiste, ce ne peut plus être le cas maintenant, reste donc à s'allier avec la SFIO ». Je lui réponds : "attends un peu que le PSU réfléchisse et fasse sa mutation, la SFIO c'est l'horreur, ce n'est pas pensable de s'associer à eux !"

En janvier 1963, le PSU tient son deuxième congrès à Alfortville, c'est le congrès des sept tendances ! Véritable explosion où chacun dit ses rêves, son crédo : des anciens radicaux bourgeois aisés, chantres d'une laïcité intransigeante, véritable déclaration de guerre aux cathos anciens du MLP, jusqu'aux trotskystes et maos, en passant par les anciens communistes et les sociaux-démocrates ! Synthèse pour le moins difficile à faire, mais avec Gilles Martinet on parvient à écrire un projet socialiste dans un langage clair et il est approuvé ! Mais j'ai déjà senti, là, que l'on n'avait plus de vocabulaire commun pour s'entendre et lorsqu'on ne se comprend plus, alors on en est réduit aux procédures, ce qui donne une légitimité abominable, désolante. C'est ainsi que le parti a commencé à perdre de sa vocation à définir une politique nationale et internationale, il ne sait plus trop où s'orienter et, peu à peu, devient tristounet, sans grand projet politique ».

L'action locale

« Faute de cette pensée globale, et sous l'influence des anciens du MLP, le parti se centre avec efficacité sur l'action locale : on se déchaîne sur la critique de la société de consommation, sur la critique du savoir aristocratique et enfin sur la critique de l'excès de hiérarchie dans la société. Ce militantisme de proximité est chaleureux, intelligent et le PSU est vraiment porteur de tout ce qui se fait et s'écrit de bien là-dessus, Serge Mallet⁴⁰ l'a très bien traduit dans ses ouvrages. On demande une gestion par les usagers des équipements collectifs ; on veut intégrer le sens du paysage, le sens de l'urbanisme dans l'équilibre des villes... C'est la période florissante des GAM⁴¹ et c'est à partir de là que l'ADELS se développe. On commence également à évoquer l'intégration des populations minoritaires, la lutte des femmes... Tout cela est très bien mais pas suffisant, en effet, l'orientation "Changeons la vie maintenant" n'a que les élections municipales comme entrée possible dans le champ politique, l'on reste ainsi à un niveau local et un parti politique ne peut s'en satisfaire. »

⁴⁰ Mallet Serge, *La nouvelle classe ouvrière*, 1969, Seuil

⁴¹ Groupe d'Action Municipale. Le plus connu est celui de Grenoble permettant à Hubert Dubedout de devenir maire de cette ville en 1965 (cf. [chap. 3](#) et [note complémentaire](#))

Planification démocratique

« Mais par ailleurs, la toute jeune CFDT (création en 1964) est en pleine réflexion sur la notion de planification économique démocratique, thème déjà abordé par la CFTC en 1959. Elle conçoit l'élaboration des plans en faisant une grande place à l'expression des travailleurs. Le PSU, pas plus d'ailleurs que l'ensemble des partis de gauche, n'en capte vraiment l'intérêt et la CFDT reste bien seule sur ce thème, d'autant plus que la CGT est tout à fait opposée à cette forme de démocratie.

En développant la notion de plan, la CFDT va être naturellement amenée à s'intéresser à la gestion des entreprises et des militants se rendent régulièrement en Yougoslavie où l'autogestion⁴² est officiellement inscrite dans la Constitution de ce pays depuis 1955, ils en reviennent avec plein d'idées. Et à son congrès de 1966, la fédération HACUITEX propulse l'AUTOGESTION dans la CFDT⁴³ ».

Lors de ce congrès un rapport sur l'autogestion est mis en discussion et approuvé ; Frédo Krumnow, grande figure de la CFDT, est chargé de le présenter : « L'autogestion au niveau de l'entreprise est la forme de démocratie économique qui répond le mieux à notre conception et à nos choix [...]. Pour cette gestion économique chaque homme dispose d'une voix [...]. Au pouvoir législatif doit correspondre une assemblée de tous les producteurs, délibérative à période régulière sur les problèmes importants de l'entreprise : élaboration d'un programme annuel de production ; mise en place d'objectifs ; décisions sur l'utilisation du résultat [...]. Les biens de productions représentent un patrimoine qui appartient à tous [...], un patrimoine qui constitue la base de la richesse d'une région ou d'un pays. La propriété des moyens de production doit devenir sociale »⁴⁴.

Au tournant de Mai 68, l'autogestion !

M. Rocard : « l'explosion de Mai 68 provoque un sursaut salutaire dans la société civile et remet en cause les organisations syndicales et politiques. Dès que le mouvement passe dans le monde ouvrier, la CFDT est aux premières loges.

Dans ces moments historiques tout le monde éprouve le besoin de nouveaux concepts et celui d'autogestion, quelque peu en veille, réapparaît sur un terrain plus que favorable, il donne sens au mouvement et prend de l'ampleur. On parle alors de décentralisation du pouvoir, de contrôle ouvrier, de conseil ouvrier, d'autonomie, d'associer la société civile aux décisions et à la gestion..., c'est tout cela l'autogestion. Mot quelque peu magique mais qui a vertu de rendre compte du militantisme de proximité, ce qui permet de faire le lien entre le militantisme politique et le militantisme syndical, en mettant en évidence un projet de réorganisation sociale devenant projet politique pour la société toute entière. La CFDT officialise le "socialisme autogestionnaire" lors de son congrès de 1970 et le PSU s'emballe sur ce concept qui peut coiffer toutes nos pratiques militantes sur "changer la vie".

Pendant de longs mois le PSU pense beaucoup à propos du pouvoir aux travailleurs... et cette réflexion débouche sur le "Manifeste pour l'autogestion" adopté en 1972 et qui devient la base du projet politique du PSU. »

La Deuxième gauche investit le PS

« Pourquoi fait-on de la politique, si ce n'est parce qu'on estime qu'il sera possible un jour d'accéder au pouvoir, démocratiquement ou par la révolution, pour mettre ses idées en pratique, sinon ça n'a pas beaucoup de sens. J'avais choisi la voie démocratique depuis longtemps et le PSU, au fil du temps, n'en

⁴² Cf. Meister Albert, *Socialisme et autogestion. L'expérience yougoslave*, 1964, Seuil
Drulovic Miloško, *L'autogestion à l'épreuve* ; préface de M. Rocard, 1973, Fayard

⁴³ Cf. Roccati Claude, « La CFDT et l'autogestion ». [Mémoire](#)
Pasquier Matthieu, « La CFDT : congrès confédéral et UD du Rhône. 1970-1982 ». [Mémoire](#), 2000, IEP Lyon

⁴⁴ Krumnow Frédo, *CFDT au cœur*, 1976, Syros

prenait pas le chemin. Je suis candidat PSU à l'élection présidentielle de 1969, je fais 3,6%, Jacques Duclos (21%), du PCF, est en tête des candidats de gauche, mais la gauche n'est pas présente au deuxième tour et la SFIO est en plein désarroi pour ne pas dire en déroute... ».

Robert Chapuis⁴⁵ : « M. Rocard a vite été convaincu qu'il fallait créer une gauche socialiste différente et que le PSU, s'il arrivait à se démarquer de son extrême-gauche, pouvait en être le moteur. C'était le sens de sa candidature en 1969 afin de se démarquer de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) de F. Mitterrand, sans base militante, et d'une SFIO sans âme, mais ça n'a pas marché et il fallait envisager une autre stratégie ». [2009]

Le socialisme renforce son assise

M. Rocard : « Après la débâcle de 1969, on avait besoin de retrouver une cohésion militante avec l'autogestion et la démocratie comme ciment. À l'intérieur même du PSU, on a su à quelques-uns créer une solidarité forte et active pour résister à l'ultra gauchisme de certains sous l'influence entre autres d'Alain Badiou pour qui "la démocratie n'est rien d'autre qu'un outil de propagande du capitalisme" ! Le PSU ne pouvait avoir cette espèce de haine de la démocratie, complètement à côté de la réalité et d'une grande violence. Il nous fallait un vrai projet politique, solidement ancré dans la vie quotidienne pour redonner du sens à la gauche. Mais on n'a pas su le faire valoir électoralement, le parti étant sans doute trop identifié dans l'opinion à sa tendance gauchiste ; alors si l'on voulait effectivement participer au pouvoir, en toute logique on devait un moment ou un à autre se retrouver au PS et les Assises du socialisme⁴⁶ de 1974 sont l'occasion de le faire savoir ».

Robert Chapuis : « Le courant autogestionnaire avait su constituer une base forte avec le mouvement associatif du cadre de vie, les GAM, l'action syndicale de la CFDT, la lutte des femmes, le mouvement anti-nucléaire... Mais le PSU n'a pas réussi à lui donner un débouché politique national et M. Rocard en a tiré la leçon : "si l'on veut que la gauche socialiste arrive au pouvoir, alors prenons le PS !" Il sait que le PSU est fini, et multiplie les contacts avec Edmond Maire (CFDT), Pierre Mauroy (PS)... et en décembre 1974 le pas est franchi. »

La porte du PS s'ouvre et se ferme

M. Rocard : « À la suite des Assises, on entre à 2000 au PS, par la grande porte et avec notre valise marquée "autogestion" ! On en irrigue le PS en bouleversant des habitudes, des modes de pensées... ».

Pierre Bourguignon⁴⁷ : « j'en faisais partie et je serais un social-traite ? Rocard est un social-traite ? Qu'est ce qui fonde des militants à dire ça, au nom de quelle morale politique ? C'est du mépris et ça n'a aucun sens ! Je suis incapable de passer mon temps à dénoncer, alors je fais, c'est le seul moyen de vérifier la pertinence de ses idées. C'est pour cela que je suis député-maire et dans ma commune de Sotteville-lès-Rouen il y a beaucoup à faire. On ne peut pas regarder dignement toute l'action municipale conduite depuis des décennies par beaucoup de militants et d'élus de gauche sans penser aux apports du PSU pour "décoloniser la province", c'est un héritage considérable auquel l'ADELS contribue. Ce n'est ni brillant, ni décevant, c'est ça la vie, celle dont parle le philosophe Henri Lefebvre⁴⁸ ». [2009]

R. Chapuis : « Après les Assises, les relations avec F. Mitterrand ne sont pas simples : il est sur une ligne d'union de la gauche avec un programme fortement étatique à connotation PCF ; alors que

⁴⁵ Chapuis Robert : entretien du 30 juin 2009 à Paris

- *Si Rocard avait su... Témoignage sur la 2^e gauche*, 2007, L'Harmattan

⁴⁶ Kraus François, « [Les Assises du socialisme](#) ou l'échec d'une tentative de rénovation d'un parti », 2002, Fondation Jean Jaurès

⁴⁷ Bourguignon Pierre, député-maire de Sotteville-lès-Rouen, entretien du 17 fév. 2009 à Paris

⁴⁸ Lefebvre Henri, *Critique de la vie quotidienne*, tomes 1 à 3, 1958, 1961, 1981, éditions de l'Arche

Michel Rocard est sur la ligne autogestionnaire de la décentralisation des pouvoirs, avec des réformes connotées Deuxième gauche, en appuie sur les organisations syndicales et le mouvement associatif ».

M. Rocard : « Pourtant on a réussi en 1975 à faire admettre au PS un texte d'orientation : "[Quinze thèses sur l'autogestion](#)" que l'on peut relire utilement. Et après 1981, on a pu faire prendre en compte quelques-unes de nos idées à propos de la décentralisation, des contrats de plan, des [lois Auroux](#) qui reconnaissent aux travailleurs le droit de s'exprimer directement sur leurs conditions de travail sans nécessairement passer par les organisations syndicales... C'est loin d'être parfait mais en démocratie, à partir du moment où l'on a renoncé à la révolution violente, on ne peut qu'avancer pas à pas, c'est ma philosophie politique parce qu'elle tient bien plus compte des gens, du temps et de l'espace. »

Le PS et l'autogestion

Au Parti socialiste le concept d'autogestion est apparu en 1972 d'une étrange façon. Lors d'une journée "Porte ouverte sur le [Programme commun](#)", sur le thème "le socialisme et les chrétiens", les mots autogestion et autogestionnaire sont utilisés pour la première fois dans un document officiel, avec vingt-trois occurrences faisant référence à : « *l'esprit autogestionnaire... C'est notre perspective... Nous avons une vocation autogestionnaire... L'autogestion c'est l'énergie qui doit porter le socialisme...* ». Ensuite, le pic le plus important se situe en 1975 lors de la Convention nationale traitant du thème de l'autogestion avec 475 occurrences, ce qui est logique puisque c'est à ce moment-là que les rocardiens propulsent l'idée. Pour les congrès c'est nettement celui de Metz, en 1979, qui l'emporte avec 61 occurrences, c'était l'un des enjeux de ce congrès. Puis c'est la chute et une dernière apparition en 1991 dans un comité directeur pour faire le constat que « *nous avons complètement, volontairement, oublié l'idée d'autogestion* »⁴⁹.

Robert Chapuis : « *l'autogestion est un levier critique plus qu'un levier institutionnel. C'est une inspiration. Je crois qu'au PSU l'on était vraiment "inspirés" par une utopie permettant de mettre en évidence d'autres valeurs que celles qui étaient en pratique. Aujourd'hui, il y a de nouvelles inspirations, peut-on en effet parler de l'industrie ou de la ville sans parler d'écologie ? Mais leurs traductions politiques restent encore compliquées parce qu'on est dans un moment charnière où les capacités politiques sont en train de se recomposer* ».

M. Rocard : « *Je me réjouis que le prix Nobel des sciences économiques 2009 ait été attribué pour la première fois à une femme, Elinor Ostrom. Je ne la connais pas mais quand elle dit que ce qu'il y a de mieux dans l'économie ce sont les SCOP, les associations, etc., je trouve cela formidable ! Ce qui m'a fait titrer une tribune libre dans Libération⁵⁰ : "Le prix Nobel pour l'autogestion !". Le PS aurait dû s'emparer immédiatement de cette actualité, mais pas un mot ! La liaison entre le PS et les structures de l'économie sociale ne se fait pas très bien ; c'est du travail de terrain et le socialisme a peu à peu perdu contact avec sa niche d'origine, les coopérateurs, les mutuelles ouvrières..., alors que c'est un terrain à revaloriser.*

Aujourd'hui les grands problèmes sont mondiaux : la lutte contre l'effet de serre, contre le sida, le partage de l'eau et de la nourriture... les Nations Unies doivent arriver à décider et à faire accepter des régulations mondiales dont on a absolument besoin, mais c'est à la société civile d'alerter le monde. Je ne vois pas d'autres solutions, sinon il y aura des montées de colère incontrôlables.

⁴⁹ Sources : comptes rendus Congrès, Comités directeurs et Conventions nationales du PS de 1971 à 2011. Centre des [archives socialistes](#) de la Fondation Jean Jaurès, Paris

⁵⁰ Rocard Michel, « Le Prix Nobel pour l'autogestion ! », *Libération*, 20 oct. 2009

André Gorz⁵¹, marxiste critique, à l'origine de l'écologie politique, a fait partie de la grande mouvance intellectuelle qui a produit la pensée autogestionnaire et je me considère comme l'un de ses disciples ; je pense que l'on doit remettre ses idées au gout du jour ».

Conclusion : définir un mot

Le schéma page suivante rassemble les données historiques que nous venons d'évoquer ; il reprend uniquement les auteurs et événements cités dans cet ouvrage. Il permet simplement de saisir la complexité de la construction d'un concept où trois courants de pensée se sont rencontrés et ont cherché à se comprendre.

L'autogestion envisagée comme une transformation politique, économique et sociale radicale, n'a sans doute été qu'une brise légère dans son court passage dans la vie politique française, elle a effleuré le socialisme en lui apportant du souffle, mais, principe de réalité obligeant, elle ne l'a pas vraiment bouleversé. En revanche, si l'on prend la définition proposée par Henri Lefebvre comme référence, l'autogestion peut être considérée comme moteur dans un grand nombre de mouvements sociaux du XX^e siècle, certains ont ébranlé le monde :

« Quand un groupe, au sens large du terme, c'est-à-dire les travailleurs d'une entreprise, mais aussi les gens d'un quartier ou d'une ville, quand ces gens n'acceptent plus passivement les conditions d'existence, quand ils ne restent plus passifs devant ces conditions qu'on leur impose ; lorsqu'ils tentent de les dominer, de les maîtriser, il y a tentative d'autogestion. Et il y a une marche dans et vers l'autogestion. En ce sens, et j'insiste beaucoup, l'autogestion n'est pas un système juridique [...], l'autogestion est une voie perpétuellement renaissante. Une tentative autogestionnaire est quelque chose d'essentiel et de fondamental puisque c'est la maîtrise des conditions d'existence. Ce sont les rapports sociaux qui sont le lieu, le terrain de naissance de l'autogestion ; ce n'est ni l'économique pris séparément, ni le politique pris séparément »⁵² [1979].

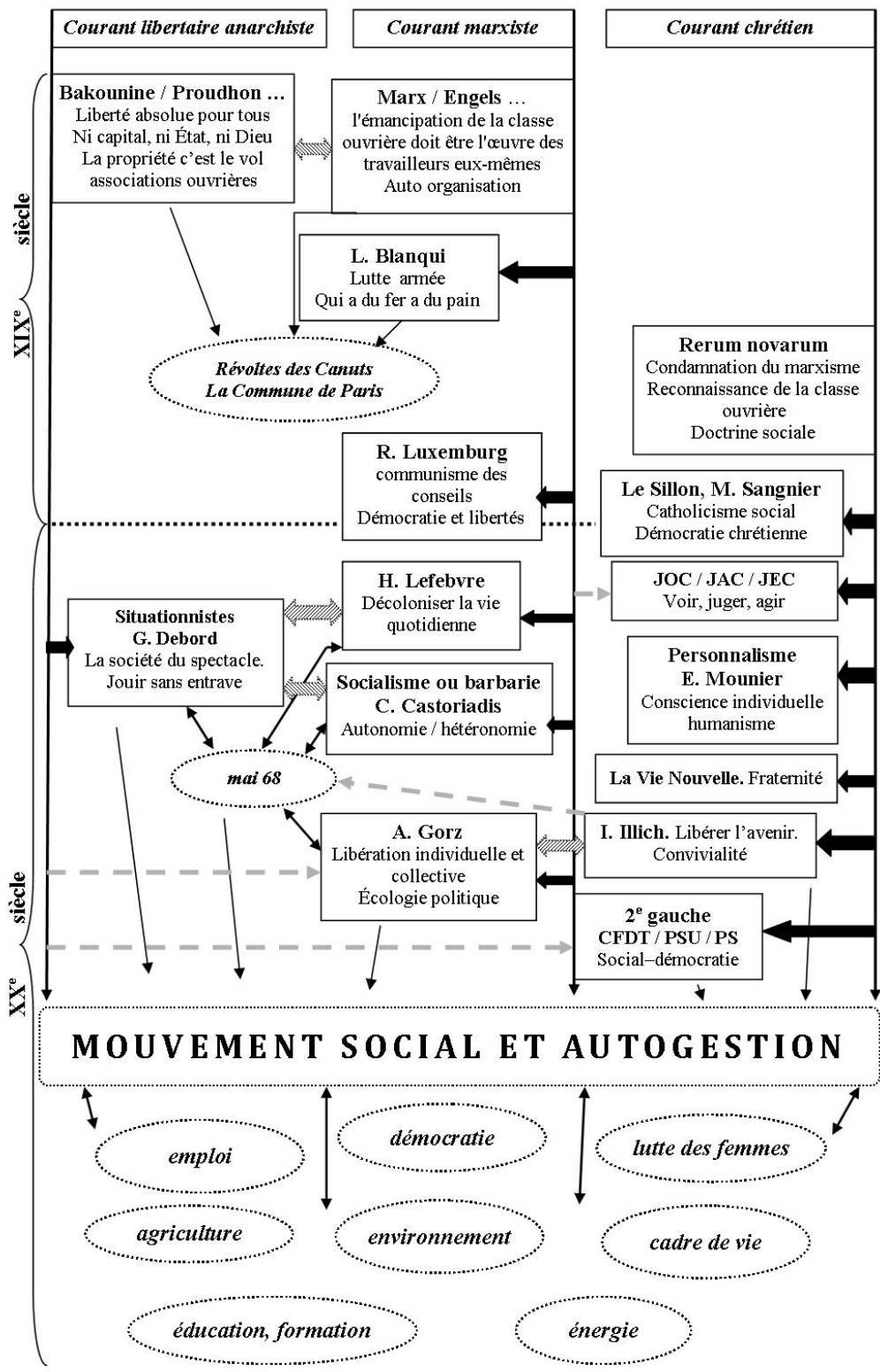
Il suffit de suivre ce fil pour parcourir les prochains chapitres dans les traces de nombreux témoins, acteurs engagés dans les changements sociaux.

⁵¹ Gorz André : *Capitalisme, socialisme, écologie*, 1991, Galilée

- *Critique de la division du travail*, 1973, Seuil

- *Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme*, 1980, Galilée

⁵² Lefebvre Henri « La Nouvelle Critique », 1979. Cité par Michel Trebitsch, *Autogestion, la dernière utopie ?* sous la direction de Frank Georgi, 2003, Publications de la Sorbonne



Chapitre 2 : à l'origine, la Terre...

Témoins : Marie-Hélène Bunoz, Élie Gaborit, Jean-Yves Griot, Jean-François Guillemaud, Bernard Huissoud, Marie-Paule Lambert, Michel Marzin, Henri Pérouze

« Le printemps est venu, la terre a reçu l'étreinte du soleil et nous verrons bientôt les fruits de cet amour ! Chaque graine s'éveille et de même chaque animal prend vie. C'est à ce mystérieux pouvoir que nous devons nous aussi notre existence. C'est pourquoi nous admettons pour nos voisins le même droit qu'à nous d'habiter sur terre. Pourtant nous avons maintenant à faire à une autre race chez qui l'amour de posséder est une maladie ! Ces gens-là revendiquent notre mère à tous, la terre, pour leur seul usage et se barricadent contre leurs voisins ; ils la défigurent avec leurs constructions et leurs ordures. Ils sont pareils à un torrent de neige fondue qui sort de son lit et détruit tout sur son passage »¹.

Depuis la [Conférence des Nations Unies](#) à Stockholm en 1972 pour honorer la Terre et parler de son avenir, des hommes et des femmes de la gouvernance mondiale, accompagnés de multiples experts, se réunissent en "Sommet de la Terre". Est-elle malade ? "Certainement !", disent-ils depuis quarante ans, mais quels sont les remèdes ? Al Gore en 1992 sort un premier ouvrage "Sauver la planète Terre : l'écologie et l'esprit humain"², qui fait grand bruit et transforme son auteur en chantre de l'écologie politique avec comme principe de base que l'économie de marché doit être mise au service du climat, dont il fait le problème N°1 de la planète.

Au contraire, d'autres font du marché libéral la source même de tous les maux de la terre. Hugo Chávez, Président de la République du Venezuela, s'en est fait le porte-parole lors de la conférence de Copenhague de 2009 sur le réchauffement climatique : « *Un fantôme est là... c'est le capitalisme et personne ne veut le nommer... Changeons le système et nous commencerons à sauver la planète... Ce matin en venant ici, j'ai lu, écrit sur les murs de la ville : "Si le climat était une banque, ils l'auraient déjà sauvé !"* »³.

Devant l'ampleur de la tâche, ces sommets et conférences donnent l'impression d'être dans l'incapacité d'avancer de véritables solutions et les résolutions finales se répètent en émettant des vœux pleins de bonnes intentions, mais sans aucune contrainte. « Rio sans brio ? » écrivait Franck Seuret avant le sommet de 2002, « *non seulement l'environnement n'a cessé de se dégrader depuis dix ans, mais nous n'avons même pas eu, en contrepartie, d'amélioration majeure dans les conditions de vie de l'humanité. [Le contrat signé en 1992](#), lors du Sommet de la Terre, n'a pas été respecté. Tous les puissants de ce monde s'étaient alors accordés pour affirmer leur engagement en faveur d'un développement durable. La cause principale de la dégradation continue de l'environnement mondial est un schéma de consommation et de production non viable, notamment dans les pays industrialisés, qui est extrêmement préoccupant dans la mesure où il aggrave la pauvreté*

¹ Sitting Bull, cité par O. J. et A-C. Jouvrat, dans *Lincoln, Indian Tonic*, 2003, Paquet

² Gore Jr. Albert, *Urgence planète terre, l'esprit humain face à la crise écologique*, 2007, rééd. Hachette

³ Chávez Hugo, [discours](#) en séance plénière, 16 décembre 2009, Conférence de Copenhague

et les déséquilibres, précisait l'Agenda 21, adopté en 1992 »⁴ [2002]. [L'Agenda 21](#), c'est 2 500 recommandations en faveur du développement durable, nouveau concept devant répondre « aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (définition des Nations Unies, 1985).

Mais quittons les sommets pour revenir sur terre pour y retrouver le mouvement plus que le discours, dans deux domaines-clés : l'agriculture et l'énergie.

I. Vents d'Ouest dominants

Dans les combats du monde paysan beaucoup d'actions et de personnalités sont venues du grand Ouest. Cette région a toujours été très réactive à la question de son identité et ses paysans ne sont pas les derniers à la défendre.

Bernard Lambert (1931-1984), fondateur du mouvement des "Paysans-travailleurs", l'explique ainsi : « une autre expression syndicale, ou le besoin d'une autre forme d'action syndicale, a pris naissance principalement dans l'Ouest à partir des années soixante pour des raisons simples. On était dans une zone peu industrialisée et il y avait de grosses batailles sur le désenclavement de la Bretagne [...]. La démographie paysanne était relativement forte, principalement pour des raisons culturelles, autant dire religieuses. Alors l'industrialisation de l'agriculture pouvait se faire avec davantage d'espérance de profits dans cette région plutôt que dans une autre [...]. On a donc vu apparaître une pénétration très directe du capitalisme industriel agricole en tandem avec le capitalisme financier [...]. On laissait aux gars (les paysans sous-traitants d'élevages) la responsabilité des emprunts pour la mise en place de l'appareil de production, des poussins, des aliments, des porcelets, etc. Ce qui est la meilleure manière de leur faire prendre la responsabilité de la totalité des pertes en cas de pépin dans l'élevage. Peu à peu, il y a eu des réactions fortes des paysans qui entendaient rester paysans. Je crois que c'est cela la véritable naissance de ce qui sera les Paysans-travailleurs »⁵ [1981].

La JAC mouvement d'éducation populaire d'émancipation

Qui s'intéresse le plus directement à la vie de la Terre, si ce n'est ceux et celles qui sont proches d'elle par leurs origines et par leur travail. Comment les principaux témoins de ce chapitre sont-ils devenus des terriens engagés ?

Plusieurs de ces témoins fondent leur engagement politique et syndical dans leur participation aux mouvements chrétiens d'éducation populaire, principalement "la Jeunesse agricole catholique". Créé en 1929 (1933 pour la JACF), la JAC devait contribuer à améliorer les conditions de vie des paysans et participer à l'évangélisation des campagnes. JAC et JACF se regroupent en 1965 pour donner naissance au Mouvement rural de jeunesse chrétienne ([MRJC](#)), Serge Cordellier en souligne l'importance : « Fondamentalement, JAC-MRJC a été et reste, à son échelle, un mouvement de jeunes acteurs agissant pour changer leur propre vie en même temps qu'ils entendent contribuer aux transformations sociales et sociétales. Des acteurs qui s'investissent dans des projets collectifs, souvent en alliance ou coordination avec d'autres acteurs collectifs (associations, mouvements, etc.). C'est aussi une école de formation de responsables au sein même du mouvement, qui s'investiront ultérieurement dans les rôles sociaux, soit par leur travail

⁴ Seuret Franck, « Un Rio pour rien ? », Alternatives économiques, N°205, juillet 2002

⁵ Lambert Bernard, Bourquelot Françoise, Mathieu Nicole, « Paroles de Bernard Lambert : un paysan révolutionnaire », revue Strates, 4 mai 1989. [Texte](#)

professionnel, soit dans des fonctions d'expérimentateurs, d'innovateurs, d'initiateurs, de médiateurs, d'élus »⁶. [2008]

Élie Gaborit a été animateur permanent de la JAC de Vendée. « *J'appartiens à une famille paysanne engagée ; j'y ai appris le goût de la liberté, de la solidarité et de l'ouverture au monde ; pour des raisons d'aptitudes physiques, je n'ai pu être paysan, mais je suis toujours resté professionnellement dans le monde agricole* »⁷. [2009]

Dans la famille d'Henri Pérouze, il était de tradition que ce soit l'aîné des garçons qui reprenne l'exploitation familiale de production fruitière dans le Nord de la Drôme. Ce qui l'a amené à suivre une formation en alternance dans une Maison familiale rurale. Dès l'âge de 15 ans il s'engage à fond dans la JAC : « *J'ai très vite exercé des responsabilités départementales. Je parcourais la région en vélo solex pour aller animer des réunions en soirée. "Voir, juger, agir", ce sont les bases de la formation jaciste et de toute l'action catholique pour les jeunes. Ces bases vont me servir toute ma vie. Mes responsabilités à la JAC m'ont conduit au syndicalisme et je suis devenu président du Centre cantonal des jeunes agriculteurs. Toute cette activité militante était passionnante, mais j'accumulais aussi beaucoup de fatigue* »⁸. [2009]

Marie-Paule Lambert est originaire du Gers, dans une famille paysanne chrétienne : « *Aller à la messe dans cette région tendance rouge, c'était déjà être en opposition ! Mon père était un ancien du Sillon. J'étais devenue aide familiale dans l'exploitation de mes parents. En 1950, je me suis rendue à Paris à un grand rassemblement de la JAC : 60 000 jeunes du monde agricole étaient là pour affirmer qu'ils étaient paysans et fiers de l'être, qu'ils voulaient être reconnus comme tels dans la société... Ce fut aussi une fête grandiose ! Après j'ai adhéré à la JACF ; peu à peu j'ai pris des responsabilités et en 1956 j'étais à Paris comme permanente au comité national. La JACF assurait une véritable formation d'éducation populaire en développant l'idée que les jeunes agricultrices pouvaient avoir des activités autonomes dans l'exploitation agricole en faisant par exemple la comptabilité, en cherchant à avoir leur propre indépendance financière... C'est à Paris que j'ai rencontré Bernard, il faisait partie de l'équipe nationale de la JAC* »⁹. [2010]

Du métayage au fermage

À la Libération en 1945, le contexte politique d'union sacrée était favorable au monde agricole et les paysans métayers se sont mobilisés pour que leur statut soit revu.

Le métayage, dont les débuts remontent à la fin du XV^e siècle, génère une situation de dépendance quasi-totale à l'égard d'un propriétaire se permettant parfois de s'ingérer dans la vie privée de ses fermiers. Michel Marzin a passé une partie de son enfance chez sa grand-mère bretonne : « *Elle tenait seule une ferme en métayage. Elle était socialiste et anticléricale ; ce qui peut paraître surprenant dans cette région mais pas tant que ça, je pense en effet que bon nombre de petits paysans l'étaient sans le dire, par réaction au catholicisme des propriétaires terriens qui liaient plus ou moins l'attribution des baux à la présence aux offices religieux ! C'est ainsi que j'ai connu une vie paysanne rude, mais avec beaucoup de convivialité et d'entraide. Le métayage, ça pouvait être l'horreur et ma grand-mère a été complètement exploitée* »¹⁰. [2008]

⁶ Cordellier Serge, « JAC-F, MRJC et transformation sociale. Histoire de mouvements et mémoires d'acteurs », décembre 2008, MRJC. [Texte](#)

⁷ Gaborit Élie, entretiens du 19 mai 2008 et du 25 mai 2009 à La-Roche-sur-Yon

⁸ Pérouze Henri, entretien du 29 janv. 2009 à Lyon

⁹ Lambert Marie-Paule, entretien du 11 nov. 2010 à Aux-Aussat (Gers)

¹⁰ Marzin Michel, entretiens des 29 sept.2008 et 28 avr.2009 à Morlaix

Élie Gaborit évoque le combat de son père contre le métayage : « *notre propriétaire était châtelain. Son titre de noblesse était Monsieur le Comte, mais pour nous, ses métayers, l'usage voulait qu'on l'appelle "not'mâitre". Jusqu'où pouvait aller notre liberté de penser et de nous engager dans la vie sociale et citoyenne ? Que mon grand-père lise "la Croix", journal jugé trop progressiste, pouvait être encore toléré, mais que mon père soutienne le Mouvement républicain populaire (MRP), opposé aux orientations politiques de "not'mâitre", n'était plus guère acceptable... Mon père n'a cessé de se battre avec son syndicat, pour obtenir la suppression du métayage, contestant un pouvoir de droit divin s'exerçant non seulement sur les biens mais aussi sur les personnes ; il est même allé jusqu'à refuser de soutenir la propriétaire à des élections municipales !* » [2009]

Parmi les nombreux opposants¹¹, un petit paysan breton du Finistère, François Tanguy-Prigent¹², s'engage très jeune dans l'action syndicale avec l'objectif de faire évoluer l'indigne métayage vers le droit d'usage du fermage. Pendant la guerre il est résistant ; proche du Général de Gaulle, il devient ministre de l'agriculture à la Libération. Dès avril 1946, il fait approuver à l'unanimité la loi sur le fermage par l'Assemblée nationale constituante de la Quatrième République. Loi révolutionnaire dans le sens où, en introduisant du droit civil, elle bouleverse l'ordre ancestral fondé sur le bon vouloir du prince ou du clergé ; elle sécurise le droit d'usage du sol pour ceux qui l'exploitent sans en être propriétaire, le montant de la location n'est plus assujéti à la récolte, mais fixé dans une fourchette définie par arrêté préfectoral qui tient compte du coût des denrées.

Jean-Yves Griot, agriculteur en Mayenne : « *le statut de fermage a été une grande avancée pour les petits paysans : il protège suffisamment le fermier et montre qu'il n'est absolument pas nécessaire d'être propriétaire pour pouvoir rester sur la terre que l'on cultive. Cependant il peut y avoir problème lorsque les terres sont mises en vente : si le fermier n'a pas la capacité d'acheter, il ne peut rester. Pour moi, le "slogan la terre à celui qui l'exploite" est un peu creux car il ne dit rien de la propriété, doit-elle être individuelle, collective ? Une appropriation collective de la terre par la mise en place d'offices fonciers est depuis longtemps l'une des grandes revendications de la gauche paysanne ; cette proposition faisait partie du programme du candidat Mitterrand en 1981, elle est restée en grande partie lettre morte* ». ¹³. [2009]

Évolution du syndicalisme paysan, vers l'autonomie

L'influence chrétienne et marxiste

En 1970, Bernard Lambert publie : *"Les paysans dans la lutte des classes"*¹⁴. Cet ouvrage, écrit dans la foulée de Mai 1968, est inspiré par une réflexion collective, d'une part au sein de la branche jeune de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le CNJA¹⁵, plus contestataire, et d'autre part dans le cadre de la commission agricole du PSU, à laquelle B. Lambert participe activement.

Ce livre, explique Samuel Deguara, « *dénonce le mythe de l'unité du monde paysan et le processus de paupérisation dans lequel se trouvaient engagés les agriculteurs devenus de "nouveaux prolétaires"*. Ceux-ci n'avaient d'autre solution que de s'unir avec les ouvriers pour mettre un terme à

¹¹ Cf. « La question du métayage, la lutte pour la modification du statut du métayage », non daté. « Histoire sociale des Landes aux XIX^e et XX^e siècles », Conseil général des Landes. [Texte](#).

¹² François Tanguy-Prigent, 1909-1970. SFIO puis PSU. Député PSU du Finistère de 1962 à 1967. Ministre de l'agriculture de 1945 à 1947

¹³ Griot Jean-Yves, entretien du 4 déc. 2009 à Lyon

¹⁴ Lambert Bernard, *Les paysans et la lutte des classes*, 1970, Seuil. Réédité en 2003, préfacé par José Bové

¹⁵ Centre national des jeunes agriculteurs, devenu [Jeunes agriculteurs](#)

leur exploitation par le capitalisme »¹⁶ [2004]. Il devient vite une référence pour de nombreux jeunes paysans.

Jean-François Guillemaud a toujours vécu dans la ferme familiale à Helléan (Morbihan) qu'il reprend en 1984. Pendant sa formation professionnelle, il effectue un stage chez un agriculteur adhérent au mouvement des Paysans-travailleurs : « *je lui dois mon engagement militant. Il me faisait lire "Vent d'Ouest", le journal des Paysans-travailleurs. J'ai très vite adhéré et c'est comme ça que j'ai rencontré Bernard Lambert lors d'une réunion à Ploërmel, la salle des fêtes était pleine à craquer ! Il a parlé longuement de l'industrie laitière et comme dans la ferme familiale on est producteur de lait, j'étais hyper attentif. J'ai acheté son livre et l'ai dévoré ! Il y a comme ça dans la vie des rencontres qui sont déterminantes dans vos choix. Je reste fidèle à cette pensée en militant à "Bretagne vivante" et à la Confédération paysanne* »¹⁷ [2010].

Pour Henri Pérouze, cette lecture remet en cause son orientation professionnelle : « *ce fut un choc ! J'ai pris conscience du caractère quelque peu fictif de mon rôle de petit chef d'entreprise, car j'avais pris la succession de mon père et j'embauchais régulièrement des saisonniers. On se croit maître chez soi alors que l'on est sans doute plus exploité qu'exploitant ! Les impératifs financiers sont tels que l'on devient complètement dépendant des fournisseurs de produits agricoles (engrais, phytosanitaires...). Et puis, autant je m'éclatais en animant en soirée des groupes de jeunes agriculteurs, autant la journée, surtout l'hiver, je me sentais bien seul à tailler des arbres à longueur de temps dans le froid. J'ai alors décidé de changer complètement d'orientation professionnelle en devenant animateur socioculturel, puis formateur-consultant en management, principalement dans les collectivités territoriales. Ce choix n'a pas été facile... ma famille et des copains agriculteurs l'ont vécu un peu comme une trahison, mais il m'a permis de retrouver du plaisir à travailler. Je dois donc à Bernard Lambert ce changement radical.* » [2009]. Depuis quelques temps, Henri Pérouze est revenu sur ses terres d'origine et a transformé une partie de l'exploitation agricole en un espace culturel où l'on ne récolte plus les fruits, sinon ceux de la culture, et où tous les étés s'autogèrent des rencontres avec auteurs, musiciens, comédiens... et bon nombre d'habitants de la région.

B. Lambert a été l'électron libre qui a lézardé l'unité de façade du monde agricole, entretenue par la toute puissante FNSEA. En 1971, c'est en Loire-Atlantique, là où il vit et travaille, qu'il lance le mouvement des Paysans-travailleurs.

Marie-Paule Lambert : « *Il y a eu beaucoup de débats autour de certaines idées marxisantes de Bernard, car bon nombre de paysans adhérents étaient issus de la JAC et appartenaient au mouvement "Chrétiens dans le monde rural" (CMR), peu porté vers ces idées. On a cherché très tôt à établir des liens avec les ouvriers en organisant des rencontres avec des militants de l'action catholique ouvrière (ACO). Déjà en 1968 la jonction paysans/ouvriers avait été faite, avant même le mois de mai, lors d'une grande manifestation à Nantes* » [2010].

En 1973, à l'occasion du premier rassemblement au Larzac, Bernard Lambert déclare avec fougue : « *quelque chose de capital vient de changer dans notre histoire : jamais plus les paysans ne seront des versaillais, jamais plus ils ne s'opposeront à ceux qui veulent changer la société !* »¹⁸.

¹⁶ Deguara Samuel, « Conditions d'émergence de la Confédération paysanne et conditions de production d'une nouvelle idéologie paysanne : éléments pour une sociohistoire du mouvement progressiste paysan », revue QUADERNI N°56, déc. 2004. [Texte](#)

¹⁷ Guillemaud Jean-François, entretien du 15 janvier 2010 à Helléan (Morbihan)

¹⁸ Source : [site du Larzac](#)

Cette filiation implicite avec la Commune de Paris situe clairement ce à quoi les Paysans-travailleurs voulaient s'opposer : le pouvoir de droite et son allié permanent, la FNSEA.

Les valeurs chrétiennes humanistes - développement de la personne, autonomie...- influencent clairement les Paysans-travailleurs, il n'y a pas pour autant une adhésion totale à la doctrine chrétienne, ils revendiquent en effet l'autogestion foncière avec élaboration démocratique des plans d'occupation des sols (zones cultivables, zones à boiser, zones constructibles) : « *la propriété du sol n'est pas sacrée ou naturelle, elle doit devenir collective et autogérée* »¹⁹ déclare B. Lambert, ce qui est très loin de la position doctrinale de l'Église catholique faisant de la propriété un droit naturel inaliénable.

Les Paysans-travailleurs empruntent aussi à la pensée marxiste quelques concepts tels que lutte des classes, aliénation... L'identité du paysan est définie par la qualité de travailleur et non par celle d'exploitant agricole : « *La principale richesse du paysan n'est pas la terre, mais son travail, nous voulons changer radicalement le statut de l'homme au travail, détruire la domination des dirigeants afin que la force de travail cesse d'être une marchandise* »²⁰ précise B. Lambert.

Pour Marie-Paule Lambert, « *le mouvement des Paysans-travailleurs était une véritable révolution, mais comme bien souvent dans ces cas-là, il attirait beaucoup d'intellectuels d'extrême-gauche ayant tendance à prendre trop de place* ». Cette influence gauchiste provoque rapidement des divergences et conduit à une première scission en septembre 1977, avec la création du Mouvement syndical des travailleurs paysans (MSPT). Ce qui reste des Paysans-travailleurs fait son autocritique et « *reconnaît que le mouvement a passé trop de temps à faire de la théorie. Il est décidé que la ligne doit se définir à l'intérieur du mouvement par les paysans plutôt qu'à l'extérieur par des militants politiques et qu'elle doit se centrer sur la défense des paysans* »²¹ ; c'est d'ailleurs cette démarche que la CFDT amorce à la même période.

Les Paysans-travailleurs s'engagent alors dans une grande réflexion sur les "procédés alternatifs" en agriculture : « *l'objectif est de réunir des agriculteurs et des intellectuels sur des lieux où les problèmes se posent à chaud, où les contradictions se vivent, pour chercher la signification plus globale de ces expériences* »²². Les sujets abordés sont multiples : valorisation directe des produits, tourisme rural, agriculture biologique, et celui qui va devenir emblématique, la mal bouffe liée à la lutte contre les OGM. Tout cela débouche en 1987 à la fusion de plusieurs petits syndicats paysans et à la création de la [Confédération paysanne](#).

Les paysans ont la parole

Pendant les années 1970-1980, les paysans de gauche se font entendre avec des portes paroles, tels B. Lambert, José Bové... qui savent utiliser les médias. Plusieurs journaux voient le jour avec des durées de parution éphémères, tels "Alternatives paysannes", "Nouvelles campagnes", et GERMINAL évoqué par Jean-Yves Griot : « *Germinal a commencé à paraître quand je travaillais encore à Paris à l'Institut technique du Porc (IFIP). Ce journal était le reflet du travail de réflexion de la Commission nationale agricole (CNA) du PSU, j'en ai assuré le secrétariat plusieurs mois* ». Cette réflexion avait deux objets principaux : la mise en place d'offices fonciers et les prix différenciés : « *Il s'agit de garantir au producteur un prix qui lui assure un*

¹⁹ Cité par Samuel Deguara, op.cit.

²⁰ ibid.

²¹ ibid.

²² ibid.

revenu, mais cette garantie de prix est limitée à un certain volume de production par travailleur et par exploitation, le "quantum", de manière à ne pas encourager la surproduction et donner des rentes de situation aux gros producteurs. Concrètement, ce devait être un complément de prix, par rapport au prix de marché, pour les premières quantités produites » [2009].

Le rédacteur en chef de *Germinal* est Denis Clerc, futur créateur d'Alternatives économiques : « Le premier numéro de *Germinal* paraît en février 1973 comme supplément à "[Tribune Socialiste](#)"²³. L'objectif est de faire le lien entre les différentes luttes paysannes, dont celle du Larzac. Il y a aussi l'idée sous-jacente de capter les lecteurs de "Vent d'Ouest", le journal de l'association des Paysans-travailleurs, pour les amener à rejoindre le PSU ! La base la plus militante de la CNA se trouve à Dijon, c'est pourquoi la rédaction s'installe dans cette ville et met en place des correspondants dans la plupart des régions. En mai 1975, *Germinal* devient le mensuel de la CNA avec une ligne rédactionnelle centrée sur les luttes et sur des dossiers de fond : l'Europe verte, les montants compensatoires, le rôle social de la paysannerie, etc. Mais on n'arrive pas à tenir le rythme et la diffusion reste confidentielle, personne ne s'occupant vraiment de trouver de nouveaux abonnés. Il est alors décidé que *Germinal* devienne trimestriel, autonome financièrement du PSU et que j'en sois le directeur-rédacteur en chef, secrétaire, chargé des ventes, etc. J'ai ainsi appris à faire du marketing en envoyant des spécimens, à faire de la comptabilité, à gérer des fichiers d'abonnés, à sortir les bandes d'adresses, les coller et expédier le tout ! On a renforcé le côté réflexion avec une équipe de rédaction très solide. En une dizaine de numéros, on arrive à 1500 abonnés ! Notre fierté ? Un stand au salon de l'Agriculture !

Mais le déclin du PSU avec le départ de nombreux militants de la CNA vers le PS, - on retrouve d'ailleurs dans le programme agricole du candidat Mitterrand en 1981 un certain nombre des propositions de la CNA -, entraîne aussi le déclin de *Germinal* dont le dernier numéro paraît en mai 1986 »²⁴ [2009]. Entre 1973 et 1981 *Germinal* avait fait de la lutte du Larzac son principal sujet.

Gardarem lo Larzac

Pendant de longues années, le Larzac a été le lieu symbole des luttes paysannes contre un appareil d'État autoritaire, pour la maîtrise du sol par ceux et celles qui y travaillent et en vivent.

En 1971, le ministre de la Défense nationale, Michel Debré, justifie l'extension du camp militaire : « nous choisissons le Larzac, c'est un pays déshérité »²⁵, que n'avait-il dit ! Et les paysans de répondre : « Un pays sans héritage, le Larzac ? Le voici cet héritage. Ici, une culture millénaire est sauvegardée et, exceptionnellement dans une civilisation urbaine, une culture rurale contemporaine y est née »²⁶.

Que la lutte fut longue !

« Le Larzac ? Ce n'est que du bonheur ! » Avec ces mots, Marie-Hélène Bunoz, l'une des responsables de l'important comité de soutien du Rhône aux paysans du Larzac, évoque à la fois dix années d'une lutte grandiose, un pays d'une grande beauté et l'actualité, puisqu'elle continue à s'y rendre régulièrement dans le cadre de "[Larzac-Solidarité](#)", association issue du conflit et engagée dans des actions actuelles : lutte contre les OGM, forums sociaux, soutien

²³ Tribune socialiste était l'hebdomadaire du PSU

²⁴ Clerc Denis, entretien du 17 mars 2009 à Dijon

²⁵ Site du Larzac

²⁶ *ibid.*

au peuple palestinien... « *C'est une partie de moi, même en été quand on empierrait des chemins en pleine chaleur, j'étais bien ! Toutefois je n'envisage pas de m'y retirer à la retraite, la ville me manquerait trop...* »²⁷ [2009].

Cette lutte s'est terminée par une grande victoire en 1981 et a permis la mise en place du premier Office foncier fonctionnant en France, office qui gère collectivement les 6 300 hectares des terres militaires déjà préemptées par le ministère de l'agriculture avant 1981.

Auto organisation des paysans

La lutte du Larzac commence en octobre 1970 par une déclaration du Secrétaire d'État à la Défense annonçant l'agrandissement de 3000 à 17 000 hectares du camp militaire situé près du village de La Cavalerie, par voie d'expropriations, certes rémunérées mais forcées. Cela fait déjà plusieurs années que la rumeur d'extension circule mais là, c'est officiel, cette extension se justifiant aux yeux de l'armée par le besoin grandissant d'espaces pour permettre les manœuvres de l'armement moderne. En contrepartie le ministère fait miroiter la création de nombreux emplois civils et le développement du commerce dans une région où la principale industrie, la ganterie, est en grande difficulté.

Cette annonce ne provoque pas un soulèvement immédiat des paysans vivant sur le plateau : « *toute ma vie, raconte Elie Jonquet, j'ai entendu parler d'agrandissement... alors on n'en faisait pas plus cas que les apparitions régulières du monstre de Loch Ness !* »²⁸ [1974]. Les paysans du Larzac s'en remettent volontiers aux notables pour tenter de trouver une solution amiable pour que l'armée et les agriculteurs puissent cohabiter paisiblement. De façon plutôt paradoxale, c'est un ancien capitaine d'active, Guy Tarlier, installé sur le Causse depuis 1966 comme agriculteur, qui entreprend de rameuter les troupes ! Il sait, même si les paysans garderont peut-être le droit de cultiver ou de pacage sur les terres du camp, que les entraînements militaires peuvent occasionner de gros dégâts aux terres agricoles.

Pendant que les paysans prennent leur temps pour voir si l'on peut encore négocier et s'il est possible de tirer quelques avantages de cette extension, des militants de l'extrême-gauche, à la recherche de terrains de lutte, voient dans le Larzac l'occasion rêvée de rassembler étudiants, ouvriers et paysans sous une même bannière. Et durant l'été 1971, des jeunes, étudiants pour la plupart, s'installent sur le plateau avec l'intention de sensibiliser les paysans à leur démarche révolutionnaire. Pour se faire reconnaître positivement, ils donnent des coups de mains aux agriculteurs, mais le courant passe plutôt mal et l'alliance maoïste tourne vite court.

À partir de l'automne 1971 le ton monte et plusieurs actes de violence sont commis contre des bâtiments publics à Millau et Rodez. Les paysans sont embarrassés, ils ne veulent pas être débordés par une extrême-gauche radicale, mais ne savent pas trop comment réagir.

La non-violence

Un évènement surprenant favorise leur engagement progressif dans la lutte. En mars 1972, Lanza del Vasto, homme de haute taille, corps d'ascète, grande barbe blanche, vêtu d'une bure, arrive à pied à la Cavalerie, village du Plateau. Il est né en Italie en 1901 (mort en 1981), philosophe de formation. En 1936, il séjourne plusieurs mois en Inde auprès de Gandhi qui le convainc que la meilleure arme pour lutter contre toutes les formes

²⁷ Bunoz Marie-Hélène, entretien du 14 oct. 2009 à Lyon

²⁸ Tardy Yves et Gabey Emmanuel, *L ... comme Larzac*, 1974, éd. A. Moreau

d'oppressions est la non-violence : *« La résistance non-violente se montre plus active que la résistance violente. Elle demande plus d'intrépidité, plus d'esprit de sacrifice, plus de discipline, plus d'espérance. Elle agit sur le plan des réalités tangibles et sur le plan de la conscience. Elle opère une transformation profonde de ceux qui la pratiquent et parfois une conversion surprenante de ceux contre qui elle s'exerce »*²⁹ [Lanza del Vasto, 1943]. Il est fondateur de la [Communauté de l'Arche](#).

Une fois sur le plateau du Larzac, il entame un jeûne avec quelques-uns de ses disciples. En soirée, il cherche à initier à la non-violence et à la désobéissance civile les quelques paysans qui veulent bien être là. Au fil des jours certains commencent à s'associer par roulement au jeûne et se laissent convaincre que leur lutte sera plus efficace si elle n'a pas la violence destructrice utilisée parfois par les militants de l'extrême-gauche et à laquelle ils n'adhèrent pas : *« un homme qui en vient immédiatement à prendre le fusil, eh bien il perd sa dignité. Alors que si vraiment il essaie de faire comprendre son problème aux autres, d'expliquer le mépris dont il est l'objet, je crois que c'est un homme digne. On appelle ça non-violence ? D'accord, moi j'appelle ça dignité de l'homme »*³⁰ [un paysan du Larzac] Expliquer, chercher à convaincre..., les paysans vont désormais s'y employer.

Lanza del Vasto a permis aux paysans de trouver le ciment unificateur nécessaire à la lutte et cela s'est traduit rapidement par un engagement solennel le 28 mars 1972 avec le "serment des 103". Ce jour-là, 103 paysans, sur les 107 concernés par l'extension, se déclarent solidaires : *« Pour mettre fin à tous les mensonges ou insinuations qui ont pour but de tromper l'opinion sur notre véritable état d'esprit, nous confirmons publiquement notre opposition au projet d'extension et, sûrs de notre bon droit, nous prenons solidairement l'engagement de repousser toute tentative de séduction ou d'intimidation et toute offre d'achat de nos terres de la part de l'armée et toute indemnisation »*.

Des actions définies et contrôlées par les paysans

Le premier objectif des "103" est d'amplifier la popularisation de leur lutte, alors que certains hommes politiques, favorables à l'extension, cherchent à l'arrêter en faisant valoir la création de nombreux emplois : *« En faisant miroiter ces promesses, le député savait qu'il s'adressait à des travailleurs désespérés prêts à se raccrocher à n'importe quoi »*³¹. Une délégation de paysans rencontre les ouvrières en grève d'une fabrique de pantalons à Millau : *« nous avons vu ces filles en grève depuis plus de quinze jours, [...], elles nous ont fait voir leurs conditions de travail à la chaîne, nous ont raconté le mépris dont elles étaient l'objet [...]. Ça nous a ouvert les yeux sur l'ensemble du problème ouvrier et on s'est dit : ben, nom d'un chien, un boulot comme ça, nous, on n'en voudrait jamais ! »*³².

Puis le collectif des "103" se met à organiser de grandes manifestations de popularisation. La première a lieu le vendredi 14 juillet 1972 : soixante-dix tracteurs décorés prennent la route en direction de Rodez. L'accueil est triomphal.

Bernard Huissoud : *« En vacances dans le coin, on ne pouvait pas ne pas être là. Il faisait une chaleur à crever ! Mais quelle ovation et quelle ambiance ! La ville était littéralement envahie de gens venus de partout. Tu te rends compte 20 000 manifestants dans une ville de 25 000 habitants ce que ça peut représenter ? On cherchait à boire de partout ! En le racontant trente-huit ans après j'en suis*

²⁹ Lanza del Vasto, *Le Pèlerinage aux sources*, 1943, Denoël., www.arche-nonviolence.eu/

³⁰ L ... *comme Larzac*, op.cit.

³¹ *ibid.*

³² *ibid.*

*encore vraiment ému... »*³³. La présence de nombreuses personnalités locales : députés, maires, conseillers généraux..., est un signe tangible que *« dans cette affaire il ne s'agit pas d'une poignée d'excités mais d'une population entière, de toutes les origines, farouchement opposée à l'extension du camp, au développement de l'armement et, à plus forte raison, aux trafics d'armes... Est-ce que l'Aveyron va devenir une colonie française ? De Paris, va-t-on décider de son destin sans nous demander notre avis ? C'est très grave ! »*³⁴. *« Des moutons, pas des canons ! »*, devient le slogan fétiche connu et répété dans toute la France.

Lors de l'enquête publique fin 1972 plusieurs milliers d'observations sont portées dans les registres, celles des paysans se terminant toutes par *« j'estime que cette extension est une catastrophe pour la région comme pour tous les hommes. Je ne partirai jamais quels que soient les moyens employés pour nous chasser »*³⁵. Mais la loi oblige à ne retenir que les objections de fond, en la circonstance celles critiquant l'utilité d'un projet militaire et seuls des officiers seraient à même de le faire ; donc les observations écrites, qui n'évoquent que les répercussions civiles de l'extension, ne sont pas recevables ! Et les commissaires-enquêteurs déclarent unanimement que rien ne peut aller à l'encontre des *« impératifs de la Défense nationale et qu'il n'est pas prouvé que la présence d'unités plus nombreuses, dotées d'un armement moderne, n'attirera pas certains touristes »*³⁶. Le seul aspect positif de ce faux-semblant de démocratie est de mobiliser encore plus les "103" et leurs comités de soutiens. Et, après un premier voyage à Paris en octobre 1972 pour aller faire brouter des moutons sur le Champ-de-Mars, ils décident d'y retourner, mais cette fois-ci en tracteurs !

Vingt-six tracteurs prennent le départ le 7 janvier 1973. L'action est autogérée financièrement grâce à la vente de "bons kilomètres" à 5 Fr (0,75 €) tout au long du voyage prévu en six jours. Partout l'accueil est chaleureux, avec de nombreux meetings organisés par les comités locaux de soutien et le mouvement des Paysans-travailleurs, voire par certaines Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et par les Jeunes agriculteurs.

Arrivés à Orléans, dernière étape avant Paris, les paysans apprennent que toute manifestation est interdite dans la capitale le samedi suivant et les tracteurs sont bloqués par les CRS. La FNSEA, soucieuse de ne pas envenimer et surtout de ne pas politiser le conflit pour ne pas fermer les portes à la négociation d'un compromis qu'elle demande depuis le début, déclare que la marche doit s'arrêter là. Les paysans du Larzac sont, sur le coup, désorientés par ce lâchage : certains veulent s'arrêter, d'autres estiment qu'il faut continuer à pied s'il le faut et font appel à Bernard Lambert : *« vous êtes non-violents, leur dit-il, nous on ne l'est pas mais si on est avec vous, on sera furieusement non-violent ! Et si on vous arrête, on se couche tous par terre. Ils [les CRS] ne vous toucheront pas, car ça ferait un clash dans l'opinion et on est à la veille d'élections [...] Si vous continuez la marche, je pense qu'ils vont vous laisser, alors demain matin rendez-vous à huit heures, nous serons là avec des tracteurs ! »*³⁷. L'unité se recrée et le lendemain vingt tracteurs du Loiret attendent les marcheurs à la sortie de la ville. Ils vont ainsi jusqu'aux portes de Paris. Une délégation est reçue à Matignon où une lettre est remise au Premier ministre, Pierre Messmer : *« Nous vous prions de méditer la phrase suivante : "avoir des*

³³ Huissoud Bernard, entretien du 14 oct. 2009 à Lyon

³⁴ L ... *comme Larzac*, op.cit.

³⁵ *ibid.*

³⁶ *ibid.*

³⁷ *ibid.*

esclaves n'est rien, ce qui est intolérable, c'est d'avoir des esclaves et les appeler citoyens [...]. Quand les peuples cessent d'estimer, ils cessent d'obéir". Votre gouvernement serait bien inspiré de réapprendre le respect de l'homme et de tenir compte de l'idéal de paix et de liberté des peuples [...]. Nous ne partirons jamais du Larzac »³⁸ [13 janvier 1973]

Ces manifestations marquent la volonté d'autonomie des "103" tant à l'égard des responsables nationaux de la FNSEA, encore l'organisation syndicale de la plupart, que de notables locaux se voulant modérateurs, médiateurs. Les uns et les autres doivent quitter le devant de la scène : « *les paysans apprennent à se passer de ces tuteurs* »³⁹.

L'ampleur du soutien

La démarche autonome des paysans provoque une certaine méfiance de la part des appareils politiques et syndicaux, mais les comités de soutien fleurissent un peu partout, avec au moins un par département. Leur rôle est de populariser la lutte en informant, en diffusant "Gardarem lo Larzac" journal édité à partir de 1975 et en organisant des meetings de soutien : « *À Lyon, on a réussi à remplir la Bourse du travail à l'occasion des "Six heures pour le Larzac", 3000 personnes faisant un accueil triomphal à la délégation des paysans, ça impressionne ! Le comité du Rhône, au début du moins, mobilisait peu la gauche traditionnelle et c'était surtout l'extrême-gauche avec toutes ses tendances qui était là, on a eu bien du mal à canaliser tout ça en rappelant constamment qu'il était impératif de respecter ce que décidait les paysans, en particulier leur non-violence, mais avec les maos, cette notion, elle passe mal !* » [Huissoud B]

Des représentants des comités se rendent une fois par mois au Larzac pour des réunions avec les paysans afin de discuter de l'évolution de la lutte et des actions à entreprendre. Un salarié permanent, à demeure au Larzac, est chargé de la coordination. « *Dans les AG rassemblant paysans et comités, il y avait une grande liberté d'expression. On pouvait discuter des propositions des paysans. Il y a eu de sérieux affrontements, et c'est normal ; discuter, s'engueuler, c'est la base même de la démocratie, ou de l'autogestion, c'est comme tu veux, pour moi c'est la même chose démocratie et autogestion ! À certains moments on a craint qu'ils se désunissent parce qu'il a été vaguement question de réduire la surface de l'extension. Il y avait beaucoup de rumeurs de toutes sortes qui circulaient, lancées comme ça, peut-être pour les faire craquer... Notre rôle était là : les soutenir pour qu'ils puissent aller jusqu'au bout, leur redonner le moral, parce que c'est loin d'être évident de tenir le coup pendant dix ans et ça, c'est admirable ! Mais finalement c'était toujours eux qui prenaient les décisions* » [Bunoz M-H.]

Ces comités se chargent aussi de trouver l'argent nécessaire à l'achat des terrains convoités par l'armée. La part est de 1000 Fr. (152 €), « *somme importante pour des jeunes largement majoritaires dans le comité, alors on se mettait à plusieurs pour prendre une part ou bien on cherchait des gens "friqués", on a été bien aidé pour cela par quelques grandes figures de la gauche lyonnaise !* » [Bunoz M-H.]. Le Canard enchaîné en achète une, en grande partie constituée par une mare "l'enclave du Canard" ! Ce journal participe également au lancement de "Gardarem lo Larzac". Les terrains ainsi acquis sont gérés par des Groupements fonciers agricoles (GFA) autogérés⁴⁰.

³⁸ L ... *comme Larzac*, op.cit.

³⁹ L ... *comme Larzac*, op.cit.

⁴⁰ A ce jour, 5000 parts sont détenues par 2756 personnes. La valeur de la part est toujours restée fixée à 150 € (source : [site du Larzac](#))

Désobéissance civile

Au fil des mois la lutte du Larzac, tout en conservant son premier objectif de non-extension du camp militaire, oriente aussi le débat sur la question de la Défense nationale : quelle armée, quel armement, la France doit-elle continuer à intervenir à l'étranger, en Afrique tout particulièrement ? Ce qui conduit à des actions de désobéissance civile tels : "3% de prélèvement sur l'impôt" et renvoi des papiers militaires. Le renvoi « *était coordonné par le Mouvement pour une alternative non violente (MAN), auquel j'appartiens. Quand un homme, seuls les hommes avaient des papiers militaires ! retourne au ministre de la Défense son livret militaire, il a de fortes chances d'être poursuivi en justice et d'être condamné à des peines d'amendes voire d'emprisonnement. Le principe était qu'à chaque procès au moins dix nouveaux renvois soient effectués. Symboliquement, lors d'un procès à la Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) en 1979, on a déposé 300 livrets au siège de l'ONU à Genève. Il y a eu aussi un procès à Lyon* » [Bunoz M-H.].

En septembre 1979, douze lyonnais sont jugés. La salle d'audience est bondée et la présidente du Tribunal de Grande Instance accepte, contrairement au règlement, que trois d'entre eux lisent une longue déclaration mettant l'accent sur la militarisation de la société civile : « *L'orientation et les choix politiques en matière de défense échappent totalement au contrôle de la population, tout se décide dans le plus grand secret et le seul devoir des citoyens en la matière serait de se taire et d'obéir et pour s'exprimer il ne reste que la désobéissance civile avec la conviction qu'il est légitime de s'opposer à des lois injustes, c'est ainsi que l'histoire se fait. Les magistrats de ce Tribunal, en reconnaissant la légitimité de notre acte, peuvent créer une jurisprudence qui permettraient de faire évoluer le droit, c'est pourquoi nous demandons notre relaxe* ». Le Tribunal n'est pas convaincu et, « *attendu que le délit est constitué, que cependant étant donné les bons renseignements recueillis sur l'intéressé et du fait qu'il agit en vertu d'un idéal, en lui-même parfaitement respectable, il y a lieu de lui faire bénéficier des circonstances atténuantes, pour ces motifs [...] le condamne à 500 Fr. (76 €) d'amende* »⁴¹.

Les grands rassemblements, et la fête !

Avec des actions d'éclats, de nombreux procès, des comités locaux efficaces, le soutien populaire aux paysans du Larzac ne s'est pas affaibli pendant les dix années de la lutte et les "103" ont su garder la maîtrise totale de leur combat.

La dimension collective a favorisé l'imagination et donné lieu à de multiples actions spectaculaires, dont plusieurs rassemblements sur le plateau : « *Nous sommes aujourd'hui sur le Larzac des dizaines de milliers de travailleurs ouvriers et paysans, de travailleurs intellectuels et nous sommes venus dire un certain nombre de choses à ceux qui nous gouvernent* »⁴², Bernard Lambert parle ainsi à 70 000 personnes rassemblées, en août 1973, dans le grandiose et superbe amphithéâtre naturel du Rajal del Guorp : « *Nous assistons ce soir au mariage des ouvriers et des paysans, le mariage de LIP et du Larzac* ». En effet, 200 "LIP" sont là pour célébrer ce mariage. Le courant est tout de suite passé entre LIP et Larzac et la jonction de ces deux conflits est très bien perçue dans l'opinion.

Ces rassemblements nécessitent une énorme organisation et les paysans n'ont pas les moyens de l'assurer en totalité. Aussi font-ils appel aux comités de soutien et de nombreux militants viennent passer plusieurs jours sur le plateau pour participer aux installations.

⁴¹ Jugement N° 10.668 du 8 nov. 1979

⁴² *L... comme Larzac*, op.cit.

Bernard Huissoud les a tous faits : « j'étais responsable de l'électricité et du son. On a déroulé des kilomètres de fil électrique, parfois "empruntés" à l'armée ! Avec toujours la peur au ventre d'une panne en plein meeting ou en plein concert. Parce que le soir, il y avait toujours un concert avec beaucoup de musiciens renommés. Ce sont des moments qui ne s'oublient pas dans une vie de militant. D'autres sont moins glorieux, par exemple lorsque François Mitterrand est venu au rassemblement de 1974, il a fallu constamment le protéger, parce que des provocateurs de la police, mais aussi des maos et des trotskistes s'en prenaient à lui : injures et jets divers... tout y passait ! C'est un très mauvais souvenir, non pas que j'étais particulièrement mitterrandiste, loin s'en faut, mais pour une lutte se voulant non-violence ça la foutait mal ! Et je pense même que sa venue était utile, parce qu'il a pu mieux mesurer l'ampleur de l'opposition à l'extension du camp et la détermination des paysans. C'est peut-être ce jour-là qu'il a pris la décision d'arrêter le processus d'extension ! »

1981, la victoire et le "laboratoire foncier"

À partir de 1975, le PS s'engage un peu plus dans le soutien et F. Mitterrand ne cesse de répéter que s'il gagne en 1981, l'extension ne se fera pas, et effectivement dès son arrivée au pouvoir c'est ce qu'il décide.

Une question importante demeure à régler : que vont devenir les 6 300 hectares déjà acquis par l'armée ? Quatre années sont nécessaires pour trouver une solution satisfaisante. Ces terrains sont cédés au ministère de l'agriculture qui, à son tour, les transfère à la Société civile des terres du Larzac (SCTL) par bail emphytéotique d'une durée de soixante ans. C'est ainsi que naît le premier Office foncier en France, grande victoire pour les Paysans-travailleurs qui voient se concrétiser une revendication essentielle pour eux. Dans cette Office, la valeur des terres est définie collectivement en assemblée générale et les terres sont attribuées sous forme de baux de carrière (ou d'usage) jusqu'à l'âge de la retraite. Cet office va permettre à une vingtaine de nouveaux paysans de s'installer sur le plateau.

Lors de la signature du bail, José Bové, qui vit depuis 1976 au Larzac, déclare : « Il y a deux dates importantes pour le Larzac : juin 1981 avec l'abandon du projet d'extension et le 29 avril 1985 avec la signature du bail. [...]. Cette signature répond à l'espoir de beaucoup de paysans de France en démontrant que les offices fonciers sont possibles et qu'ils ne font pas peur dans les campagnes [...]. Grâce à cette gestion collective du sol par les paysans eux-mêmes, la SCTL, mais aussi les [GFA](#)⁴³, sont des partenaires incontournables en matière d'aménagement foncier, de remembrement ou de projets dévoreurs d'hectares. La preuve est ainsi faite que les paysans en dehors de la seule logique de la propriété privée, peuvent pérenniser l'emploi paysan tout en s'associant aussi à des personnes extérieures à l'agriculture soucieuses de maintenir des campagnes vivantes où les usages de la terre pour produire, préserver et accueillir peuvent prospérer ensemble » [1985].

Aujourd'hui, l'association "Larzac Solidarité" participe activement à des actions nationales et internationales : soutien à la Confédération paysanne dans sa lutte contre la marchandisation du monde et les OGM ; présence aux différents contre-sommets et au Forum social mondial de Porto Alegre. Un grand rassemblement contre l'Organisation Mondiale du Commerce a eu lieu en 2003 sur le plateau du Larzac.

⁴³ En dehors du Groupement foncier agricole, il existe de nombreuses structures à fonctionnement démocratique dans le milieu agricole. Plusieurs sont évoquées, dont la Foncière Terre de liens, les AMAP..., dans une [note complémentaire](#)

Dans cette première partie, des agriculteurs, tout en se disant satisfaits de ce qu'ils font, ont fait état de leurs interrogations à propos d'une activité économique pour laquelle on peut craindre le pire : telle une France sans paysans (de moins en moins nombreux et cette profession n'est pas attirante pour les jeunes) ; telle l'accélération de l'artificialisation des sols⁴⁴ passée de 61 000 hectares par an en 1992 à 86 000 depuis 2006, soit l'équivalent d'un département tous les sept ans. Edgard Pisani⁴⁵, ancien ministre de l'agriculture, estime qu'il devient de plus en plus nécessaire de se mettre à vraiment discuter de ce que nous faisons de la terre : « j'ai été, quant à moi, productiviste... hier ! Ce qui se passe, aujourd'hui, m'inspire plus d'inquiétude que d'espoir. À vouloir forcer la terre, nous prenons, en effet, le risque de la voir se dérober. À vouloir mondialiser le marché, nous faisons fi du besoin que tous les peuples ont de vivre à leur manière du travail de leurs terres »⁴⁶ [2004]

Depuis 1993, des organisations paysannes se sont rassemblées mondialement en créant "[la Via Campesina](#)". Ce mouvement altermondialiste « s'enracine dans un profond sentiment d'unité et de solidarité entre les petits et moyens producteurs agricoles du Nord et du Sud. L'objectif principal est de réaliser la souveraineté alimentaire et de mettre fin au processus destructeur de l'économie néolibérale. Le mouvement est basé sur la conviction que les paysannes et les paysans, les pêcheurs traditionnels, les éleveurs pastoraux et les peuples indigènes, qui forment près de la moitié de la population mondiale, sont capables de nourrir leurs communautés et la planète d'une manière durable et saine » [2011]. Mais leurs voix sont-elles entendues dans les hautes sphères de la gouvernance agricole européenne et mondiale ?

II. L'énergie, l'homme et la nature

L'usage du nucléaire comme source d'énergie électrique est devenue aussi une question planétaire pour plusieurs raisons : trouver de l'uranium et l'extraire, installer des réacteurs qui demandent beaucoup d'eau et présentent des risques de radiations pour les personnes qui y travaillent ou habitent à proximité, possibilité de passer du nucléaire civil au nucléaire militaire, enfin, gestion quasi impossible de milliers de tonnes de déchets radioactifs, en particulier ceux en provenance du démantèlement des réacteurs en fin d'activité (douze à ce jour) dont Brennilis en Bretagne et Super phénix à Creys-Malville en Rhône-Alpes.

En France, la demande⁴⁷ en énergie électrique a été multipliée par dix entre 1973 (premier choc pétrolier) et 2009, 60% de cette demande provient du secteur résidentiel-tertiaire ; enfin, cette électricité est produite à 78% par cinquante-huit réacteurs en activité en 2011.

Le choix du presque tout nucléaire remonte à 1973. Il est d'abord politique dans la perspective d'une recherche d'une totale indépendance nationale pour la production d'électricité. Ce fut une décision strictement gouvernementale⁴⁸, (Pierre Messmer était Premier ministre), sans aucune discussion avec les Parlements et encore moins avec la population.

⁴⁴ Sources : "L'utilisation du territoire", enquête Teruti, ministère de l'agriculture, [Agreste-Primeur](#), N°246, 2010

⁴⁵ Edgard Pisani, ministre de l'agriculture de 1961 à 1966. A été négociateur de la politique agricole commune de la CEE

⁴⁶ Pisani Edgard, *Un vieil homme et la terre*, 2004, Seuil

⁴⁷ Sources : Ministère de l'écologie, Commissariat général au développement durable. [Chiffres-clés de l'énergie 2010](#)

⁴⁸ Cf. Rivasi Michèle et Crié Hélène, *Ce nucléaire qu'on nous cache*, 1998, Albin Michel

La croissance de l'opposition au nucléaire a suivi la courbe ascendante de la construction de la plupart des centrales entre 1974 et 1990 et de grandes manifestations jalonnent ces années-là : 15 000 personnes marchent vers le site de la centrale du Bugey en 1971 ; 80 000 à Creys-Malville en 1977 ; 100 000 à Plogoff en 1980...

Lutter contre les neutrons

En Bretagne, Michel Marzin est devenu l'un des acteurs de premier plan dans l'opposition au nucléaire. Avec une formation de technicien en électronique acquise dans l'aéronavale, il est embauché en 1964 comme électronicien sur le site nucléaire du Tricastin (Drôme) où se construit l'usine d'enrichissement d'uranium : « *On travaillait en 3x8 à quatre équipes, c'était épuisant ; l'organisation du travail était très militaire, chose que je haïssais depuis mon expérience de la guerre d'Algérie. En plus les heures de nuit et de dimanche n'étaient pas majorées à cette époque. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à m'impliquer dans l'action syndicale. En 1966, contaminé par une dispersion d'hexafluorure d'uranium, je reçois une grosse injection de calcium entraînant une forte fièvre, alors je préfère partir, revenir au pays et retrouver du travail à la centrale nucléaire de Brennilis !* »⁴⁹ [2009].

"Brennilis, la centrale qui ne veut pas s'éteindre"

« *En 1966, quand j'arrive à Brennilis, la centrale expérimentale est proche de sa mise en route (les travaux avaient commencé en 1962). Brennilis est une petite commune du Finistère de 750 habitants à l'époque (450 aujourd'hui). Plusieurs raisons ont motivé cette implantation : sol granitique très résistant, lac artificiel de 500 hectares, vastes terrains sans grande valeur, peu d'habitants au km² et accueil chaleureux de la commune ! Une centrale c'est une véritable manne financière pour une commune et une source d'emplois non négligeable. Les dangers du nucléaire sont encore peu connus et la résistance est embryonnaire.*

Au démarrage du réacteur en 1967, les incidents se multiplient, dont des fuites dans les échangeurs provoquant une mise à l'arrêt qui va durer trois ans ! En Mai 68, une grande partie du personnel déclenche une grève générale avec occupation et, bien que le réacteur soit en panne, il faut assurer la sécurité, on a donc mis en place des équipes comprenant : un ingénieur, un administratif et un délégué syndical, l'autogestion d'une centrale nucléaire en quelque sorte !

En 1973, je suis délégué CFDT et j'écris un article dans "Vivre au pays", journal local du PSU, sur les dangers du nucléaire, je savais de quoi je parlais ; le lendemain de sa parution je suis convoqué par la direction pour m'entendre reprocher avec véhémence un grave manquement au devoir de réserve ! Je leur réponds que mon seul devoir est de dire la vérité et que tout ce que j'ai écrit est fondé, ils n'ont rien trouvé à redire !

Cette centrale s'est définitivement arrêtée en 1985, quarante personnes continuent à y travailler pour la surveiller en attendant son démantèlement complet. Expérimentale dans sa construction, elle l'est aussi dans sa destruction, puisque c'est la première fois qu'un site doit complètement disparaître, avec retour à l'herbe ! Le terrain sera-t-il complètement dépollué, pourra-t-on y faire tranquillement paître des moutons ? C'est loin d'être prouvé... Dans une opération de démantèlement, nous sommes, là aussi, très loin du risque zéro pour plusieurs raisons : maniement des déchets dangereux, surtout lorsque le cœur de réacteur sera atteint, alors qu'il faudrait attendre un siècle pour faire baisser son taux de radioactivité encore très élevé ; ensuite, absence de site de stockage pour les déchets radioactifs à vie longue, celui prévu dans l'Ain n'étant opérationnel qu'en 2014 ; enfin, pollution non contrôlée

⁴⁹ Marzin Michel, entretien, op.cit.

de la nappe phréatique proche. Suffisamment de raisons pour rappeler le principe de précaution et les écologistes sont entrés dans une nouvelle bagarre pour s'opposer au démantèlement immédiat. "Sortir du nucléaire Cornouaille" a déposé plainte et les trois commissaires-enquêteurs ont suivis nos observations : tout a été suspendu par arrêté du Conseil d'État en mars 2010, voici un extrait du rapport d'enquête : « La commission d'enquête n'est pas du tout convaincue que la solution proposée, c'est-à-dire le démantèlement complet et immédiat, soit la mieux adaptée au cas du Site des Monts d'Arrée [...]. EDF, malgré la demande de la commission d'enquête, n'a pas souhaité répondre aux recommandations ou réserves émises [...]. La commission d'enquête n'a aucune garantie que ces réserves et recommandations seront effectivement prises en compte par EDF ». La décision de reprendre les travaux appartient désormais à l'État mais on reste attentif !

Tout cela n'est pas du goût d'EDF-AREVA. Cette entreprise, qui fait commerce du nucléaire, veut démontrer sa capacité à nettoyer intégralement un site très pollué avec l'objectif de vendre, non seulement la construction de centrales clés en main, mais aussi leur démantèlement, ce qu'elle est actuellement incapable de faire. Avant d'être commercial, le problème est d'abord écologique et nécessite beaucoup de précautions et tout devrait être discuté publiquement. Un film documentaire récent, "Brennilis, la centrale qui ne voulait pas s'éteindre"⁵⁰, développe cette grave question. »

Plogoff : la Bretagne dit non !

« Brennilis a favorisé une prise de conscience populaire à l'origine de la "bataille de Plogoff". L'objectif de construire au moins une nouvelle centrale en Bretagne est apparu rapidement et dans le Finistère granitique plusieurs explorations ont été faites. Finalement c'est Plogoff, vers la pointe du Raz, qui est retenu, choix approuvé par le Conseil général en novembre 1978. Mais beaucoup des 2000 habitants de la commune, - marins pêcheurs, agriculteurs, retraités - ne réagissent pas du tout comme ceux de Brennilis quelques années auparavant, ils ne sont pas d'accord et le font savoir, ce qui surprend tout le monde parce que Plogoff est en mal d'emplois et le chantier de la centrale peut en procurer. « J'ai l'impression que l'on nous mène en bateau... on n'a pas été informés... Qui voudra de notre poisson ? J'oserai même plus le manger moi-même », racontent des habitants dans le film documentaire "Des pierres contre des fusils"⁵¹. Ils craignent, municipalité en tête, que leur environnement - là où la terre se finit, "le bout du monde" dit-on de la pointe du Raz - soit complètement dénaturé.

Au fil des mois la mobilisation ne faiblit pas et plusieurs rassemblements importants ont lieu, dont 100 000 participants en juillet 1980. « Pour que des gens et des engins d'EDF puissent venir chez nous, il faudrait d'abord qu'on nous évacue tous sur une île ! »⁵². Et le 28 mai 1981 le nouveau Président de la République, François Mitterrand, décide que cette centrale ne se fera pas ! C'est une première dans l'histoire du nucléaire français. En 2010, le conseil municipal a approuvé l'idée de l'implantation d'un "champ solaire" de dix hectares avec 40 000 panneaux photovoltaïques. »

Circuits alternatifs

« Les bretons ne se sont pas contentés de s'opposer au nucléaire et nous avons cherché à proposer des alternatives en travaillant sur un plan énergétique sans nucléaire, c'est le "[Projet alter breton](#)" élaboré par le PSU Bretagne de façon autogestionnaire en 1979. Il est basé sur le principe d'une décentralisation des pouvoirs de décisions vers les Régions, en autonomie complète pour un certain

⁵⁰ « La centrale qui ne voulait pas s'éteindre », réalisation Brigitte Chevet, 2008. Production FR3 Ouest et Vivement lundi

⁵¹ « Des pierres contre des fusils », réalisation Nicole Le Garrec, 2007, production Bretagne films

⁵² ibid.

nombre de domaines dont celui de l'énergie. Ainsi pour la Bretagne, était envisagée une stabilisation de la consommation avec une production assurée à 13% par la marémotrice, 44% la biomasse, 21% les éoliennes et 22% le solaire. Ce plan Alter, solidement argumenté, a eu du succès non seulement en Bretagne, mais aussi un peu partout en France. L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, avait laissé espérer que l'on pourrait le faire avancer avec pour commencer, un moratoire sur le nucléaire, ce n'est pas tout à fait ce qui s'est passé ! Il a été actualisé en 2009 par l'Union démocratique bretonne ([UDB](#)) ».

Aujourd'hui, le réseau "[Sortir du Nucléaire](#)" rassemble 875 associations et poursuit la lutte par des campagnes d'information et d'actions : « Choisir un monde avec ou sans nucléaire, cela nous concerne tous. Nous avons tous besoin d'électricité, et nous subissons tous les impacts du système atomique. Nous devons avoir voix au chapitre ! Construire un site nucléaire contre la volonté des populations riveraines, imposer une technologie polluante et dangereuse... n'est-ce pas inacceptable ? La maîtrise des choix énergétiques de notre pays doit revenir aux citoyens. Sortir du nucléaire, c'est une question de démocratie ».

Conclusion : développement durable, nouvelle utopie ?

Au terme de ce chapitre les questions sont sans doute plus nombreuses que les réponses affirmées, soulignons quelques constats :

L'artificialisation des sols s'accélère et provoque des modifications non maîtrisées dans les écosystèmes. Le paysage sociologique de la campagne change avec de moins en moins de paysans et de plus en plus de néo ruraux ou "rurbains", utilisant beaucoup leurs véhicules personnels pour de longs déplacements vers les villes où ils travaillent et consomment.

Les **organismes génétiquement modifiés** (OGM) se multiplient. Des milliers d'hectares des **terres africaines** se vendent à bas prix à des groupes mondiaux pour de la culture intensive destinée aux agrocarburants au détriment des cultures vivrières nécessaires à l'autosuffisance alimentaire.

Les dangers du **nucléaire civil**, remis en évidence au Japon de façon dramatique, devraient entraîner d'autres choix énergétiques discutés publiquement avec transparence. L'extraction du **gaz de schiste** est projetée sans que l'on en connaisse toutes les conséquences, etc.

Ce sombre tableau est confirmé par le rapport "[Planète vivante](#)" de l'ONG [WWF](#) qui analyse en détail l'utilisation des ressources terrestres par l'humanité : annuellement l'empreinte écologique équivaut à 1,5 planète (rapport entre les demandes de l'homme en ressources et la capacité de régénération de la planète ; elle passerait à 2 planètes en 2030), avec de grandes inégalités dans la répartition de la consommation : si « chaque habitant de la planète vivait comme un citoyen moyen des Etats-Unis ou des Émirats-arabes-unis, il faudrait une biocapacité équivalente à plus de 4,5 planètes pour répondre à la consommation de l'humanité et absorber les émissions de CO₂. Par contre, si tout le monde vivait comme le citoyen indien moyen, l'humanité n'utiliserait même pas la moitié de la biocapacité de la planète. ». Cette utilisation à crédit de la Terre conduit, à terme, à ce que la demande ne puisse plus globalement être satisfaite, sinon pour quelques minorités qui défendront bec et ongles leurs privilèges. Et le rapport de s'interroger : « comment adapter notre manière de vivre et notre mode de développement pour les rendre compatibles avec les impératifs de la préservation des ressources naturelles, sans

dépasser leur capacité de régénération ? ». Un élément de la réponse est sans doute de multiplier les micro-changements dans nos façons de produire et de consommer, les “Associations pour le maintien d’une agriculture paysanne” ([AMAP](#)), les “[Jardins partagés](#)” en étant des exemples parmi d’autres ; un autre élément serait de décider d’une politique volontariste à grande échelle orientée vers le développement local, l’autosuffisance alimentaire... et avec d’importants rééquilibrages d’un continent à l’autre, mais là nous rêvons peut-être...

Chapitre 3 : la cité démocratique

Témoins : *Pierre Bourguignon, Robert Chartier, Daniel Delaveau, Élie Gaborit, Maurice Libessart, Pierre Mahey, Michel Marzin, Claude Neuschwander, Janine Palm, Gine Vagnozzi*

ÉTRANGES ÉTRANGERS

Kabyles de la Chapelle et des quais de Javel
 Hommes de pays loïn
 Apatrides d'Aubervilliers
 Brûleurs des grandes ordures de la ville de Paris
 Embauchés débauchés
 Manœuvres désœuvrés
 Départriés expatriés et naturalisés
 On vous a renvoyé
 La monnaie de vos papiers dorés
 Étranges étrangers
 Vous êtes de la ville
 Vous êtes de sa vie
 Même si mal en vivez
 Même si vous en mourez. Jacques Prévert¹

La cité peut devenir monstrueuse mégapole, mais elle reste attirante et peut être belle et lumineuse, tout en gardant ses zones d'ombre, là où se ressentent les frissons de la peur. Cependant, est-elle encore "polis", cette capacité à faire société, c'est-à-dire à constituer une communauté d'hommes et de femmes libres et autonomes, avec la possibilité pleine et entière de participer à sa gestion ?

I. Qu'est-ce qu'une ville ?

Pour une définition de la ville, l'approche sociologique d'Agnès Pitrou se veut réaliste mais tend au pessimisme : « *un ensemble de bâtiments ne fait pas plus une ville que la créature de Frankenstein ne fait un être humain. Froidement fonctionnelles, les cités nouvelles, malgré leurs agoras et autres leurres, échouent à prendre vie parce qu'elles réduisent leurs habitants à la passivité...* »² [2010].

La vision de Daniel Delaveau, maire PS de Rennes et président de Rennes-Métropole depuis mars 2008, est plus politique et plus optimiste : « *Pour moi la ville c'est le creuset de beaucoup des contradictions du monde contemporain, et ces contradictions donnent lieu à des échanges qui ne sont pas toujours policés ! J'aime la ville qui grouille, qui frotte ! Le frottement est source de chaleur et la chaleur c'est l'énergie et l'énergie c'est le mouvement. On ne doit pas avoir peur de ces relations-là, c'est cela la mixité sociale, une vision d'une mixité qui serait toute harmonie est trompeuse. On doit donc faire en sorte de bâtir la ville avec des espaces publics de rencontres où le frottement démocratique puisse avoir lieu, ce qui ne veut pas dire se taper dessus !*

¹ Prévert Jacques, *La Pluie et le beau temps*, 1955, Gallimard

² Pitrou Agnès, « Qu'est-ce qu'une ville ? ». *Manière de Voir, le Monde diplomatique*, « L'urbanisation du monde », N° 114, décembre 2010

Une politique de l'habitat n'a de sens qu'avec une politique des espaces publics. Poser la question aux habitants, "à quels usages veut-on destiner cet espace public ?", suppose que techniciens et élus acceptent que les choses peuvent se faire différemment de ce qu'ils avaient prévu. On doit tenir compte du "temps de la ville" quand on réfléchit à des aménagements, par exemple d'un parc public : en prenant le temps de discuter avec les personnes qui vont le fréquenter, on se rend vite compte que la personne âgée a une vision de cet espace toute différente de celle de la mère de famille avec des enfants en bas âge, ou de celle d'adolescents plus expansifs... ; comment faire pour que chacun puisse s'y retrouver et se retrouver ? On réfléchit, on discute, on réalise et s'il y a des frictions et bien on rediscute ! L'urbanisme n'est finalement que la mise en forme de la vision que l'on a du "vivre ensemble" et cette vision ne peut pas être que celle des élus et des techniciens, l'expertise d'usage est absolument nécessaire. Le fait urbain est devenu majeur pour la société civile ; je ne crois pas en avoir une vision idyllique en disant que la ville est l'espace-temps incontournable de la socialisation et que la socialisation passe par de la friction-démocratique ! »³ [2010].

Cette représentation de la ville se rapproche de celle du philosophe Pierre Sansot : « *Poésie d'une ville, quand elle ne reçoit pas du dehors, comme des accidents qui ne la concernent pas, les saisons, les nuits, les matins ; quand elle nous met en état d'effervescence et semble nous rendre plus sensibles, plus intelligents... La ville inachevée... En mouvement, elle redistribue sans cesse les cartes, elle provoque des collisions, elle invente des rimes inédites, des associations surprenantes* »⁴ [2004]. Mais cette ville dont on rêve, est-elle encore réalisable, alors que le foncier⁵ est surtout affaire d'intérêts privés au détriment de l'espace public ?

II. La ville, espace de mouvement social

Dans la cité urbaine d'aujourd'hui, le citoyen semble avoir une place assignée dans des espaces-temps plus définis par des techniciens, des élus et des intérêts privés que par lui-même ; garde-t-il cependant quelques parcelles de pouvoir où il peut être instituant ? Parcelles qu'on lui désigne ou dont il s'empare ? S'agit-il alors d'autogestion ou de participation "parcellisées" ?

La distinction entre l'autogestion et la participation est d'importance, car elle fait référence à un système politique, c'est ce qu'explique Christophe Prémat : « *Dans une pratique autogestionnaire, les individus revendiquent une autonomie totale et une indépendance par rapport à un pouvoir de décision alors que la participation renvoie à des mécanismes de cogestion. C'est en termes de pratique du pouvoir qu'il faut resituer cette controverse au sujet de la démocratie participative* »⁶ [2006]. Peut-on imaginer « *réaliser un village, une ville sans maire ou au moins sans chef ?* »⁷ [Wargny C. 1978] Nous n'avons pas encore trouvé cette cité du rêve où l'ensemble des citoyens décideraient de tout ce qui fait la "polis", en revanche nous avons rencontré des habitants qui se sont mis en mouvement pour l'amélioration de leur cadre de vie, du lien social..., allant jusqu'à la gestion d'un équipement de quartier. Comment tout cela s'est-il créé et quels en sont les résultats et les interrogations ?

³ Delaveau Daniel, entretien du 25 septembre 2009 à Rennes

⁴ Sansot Pierre, *Poétique de la ville*, 2004, Petite bibliothèque Payot

⁵ Cf. « L'urbanisation de la Planète », 2011 (note 6 en annexe http://genepi2.pagesperso-orange.fr/utopies_annexes.html)

⁶ Prémat Christophe, « Malentendus sur la démocratie participative, réflexion sur les primaires socialistes ». *Sens public, revue électronique internationale*, décembre 2006

⁷ Wargny Christophe, *Mairies frappées d'autogestion*, 1978, Syros

Groupe d'action municipale : de la marge au pouvoir

Au début des années 1960, si la guerre d'Algérie a mis en évidence la déliquescence de la gauche socialiste, elle a permis aussi à un grand nombre de militants de se révéler et de s'investir ensuite dans l'action pour l'amélioration du cadre de vie. Ils sont généralement issus des classes moyennes ; leur référentiel idéologique est proche du personnalisme-christianisme social. Ils sont agacés par l'inertie et le jacobinisme des notables de la SFIO, mais aussi par la gestion autocratique de certaines municipalités communistes. C'est ainsi qu'apparaît un mouvement social urbain, hors des partis traditionnels de la gauche, mais avec cependant une certaine proximité, voire une adhésion, avec le tout jeune PSU qui s'intéresse de près à cette démarche. Ces citoyens, un peu en marge, peu nombreux mais avec des compétences certaines, se réunissent, évaluent l'action municipale, font connaître leurs désaccords et surtout élaborent des projets novateurs. Ils se déclarent en association et se posent la question d'un débouché politique et gestionnaire à leurs projets, ce sont les Groupes d'action municipale (GAM).

Maurice Libessart, actuel secrétaire général de l'association des GAM en précise l'objet : *« ce mouvement atypique, a pour but de "faire de la politique autrement". L'objectif affiché n'est pas de "prendre le pouvoir" mais de le partager, faire en sorte que les idées, les revendications des citoyens ne soient pas ignorées dans l'intervalle des consultations électorales. Le mouvement des GAM s'inscrit en droite ligne dans la pensée de Pierre Mendès-France : « La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus, puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire, pendant cinq ans. Elle est action continue du citoyen, non seulement sur les affaires de l'État, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession (...). Le mouvement, le progrès ne sont possibles que si une démocratie généralisée dans tout le corps social imprime à la vie collective une jeunesse constamment renouvelée. La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps »⁸. C'est en tout cas ce que projette les GAM et ce mouvement existe encore même s'il a perdu de son influence »⁹ [2008]*

C'est ce projet qu'Hubert Dubedout met en œuvre à Grenoble où se crée, en 1964, l'un des tous premiers GAM. Allié à la SFIO, mais pas au PCF, le [GAM de Grenoble](#) gagne les élections municipales de 1965 à la surprise générale.

L'équipe Dubedout est très offensive et novatrice dans les domaines de la culture, des transports, de l'habitat, de la santé..., faisant de Grenoble un véritable laboratoire de l'action municipale, l'ADELS y a trouvé ses racines. Entre autres expériences, le quartier complètement nouveau de la Villeneuve acquiert une renommée européenne, au point de devenir le mythe de l'idéal urbain dans les années 1970. Mais en juillet 2010 des événements particulièrement violents confirment la détérioration de cette image : de laboratoire de la mixité sociale, ce quartier est devenu, d'après le ministre de l'intérieur de l'époque Brice Hortefeux, *« l'épicentre de la guerre nationale contre les voyous »*¹⁰ [2010]. Gilles Lipovetsky, philosophe, estime que ces événements sont l'échec, non pas d'une utopie, mais du processus de socialisation : *« quand la famille, l'école et l'entreprise ne réussissent plus à intégrer, l'exclusion est inévitable. D'autant que l'hyperconsommation est devenue la norme et les jeunes*

⁸ Mendès-France Pierre, « Pour une République moderne », 1962, Gallimard

⁹ Libessart Maurice, entretien du 29 nov. 2008 à Ivry

¹⁰ Brice Hortefeux, *le Monde*, 18 juillet 2010

veulent en être, y compris en faisant n'importe quoi »¹¹ [2010]. L'histoire de la Villeneuve a donné lieu à de nombreux ouvrages, dont ceux de Jean-François Parent¹², l'un des architectes.

Le GAM de Grenoble fait école jusqu'en 1974, année où une grande partie du mouvement, proche de la Deuxième gauche de M. Rocard, rejoint le PS au moment des Assises du socialisme : les GAM, éprouvant le besoin d'un débouché politique national que le PSU est dans l'incapacité de leur offrir, se tournent vers le PS prêt à accueillir chaleureusement ces militants de la vie quotidienne. Le mouvement n'a pas complètement disparu puisqu'il existe encore une fédération : *« au fil des années, les GAM se sont implantés dans des villes petites et moyennes, voire des villages, particulièrement dans le quart sud-est de la France et en Alsace, Normandie, Pays de Loire ... Les élections municipales de 2008 ont confirmé cette expansion. C'est donc un mouvement qui demeure bien vivant »* [Libessart M. 2008]

Du mouvement social dans les grands ensembles

Les grands ensembles trouvent leur justification dans les années 1960-1970 par une demande importante de logements en milieu urbain. Le cœur de la ville étant hors de prix, il fallait s'en éloigner pour construire à moindre coût. D'abord ZUP (zone à urbaniser en priorité), puis ZAC (zone d'aménagement concertée, depuis la loi d'orientation foncière de 1967), ces quartiers vont souvent être à l'origine d'importants mouvements sociaux, Sarcelles et Villejean à Rennes sont les exemples retenus.

Sarcelles : recherche d'une gestion paritaire d'un grand ensemble

Claude Neuschwander est né tout à côté de Sarcelles, alors petite commune de 8000 habitants (60 000 aujourd'hui), où *« j'ai vu pousser le grand ensemble sur les champs de poiriers et de maraîchage, j'allais y jouer enfant, puis j'ai habité Sarcelles de 1964 à 1970 »*¹³. [1975]

L'habitat est constitué pour l'essentiel de longues barres linéaires sans caractère, comprenant 12 500 logements HLM à 53%.

En 1964, Claude Neuschwander militant PSU et CFDT, s'engage à fond dans la résolution des nombreux problèmes rencontrés par les Sarcellois : chauffage, espaces verts non terminés, manque d'équipements collectifs, etc. :

« Selon moi, le syndicalisme du cadre de vie peut plus facilement nous rapprocher de l'autogestion, car les enjeux économiques sont plus faciles à appréhender que dans l'entreprise industrielle. Ce que j'ai vécu à Sarcelles me paraît être représentatif de l'autogestion active, celle que je souhaitais, par opposition à l'autogestion théorique chère au PSU mais qui n'avait aucune crédibilité dans l'opinion publique parce qu'elle ne répondait pas fondamentalement aux besoins réels des gens.

À Sarcelles, en 1964, plusieurs associations et syndicats ont une présence active sur le terrain : la Confédération syndicale des familles (CSE), la Confédération syndicale du cadre de vie et un peu moins la Confédération nationale du logement (CNL), proche du PCF. S'installer et vivre dans une ville neuve, encore en chantier, a quelque chose d'héroïque ! Ne serait-ce que pour rentrer chez soi quand il pleut, alors que les chemins d'accès ne sont pas encore goudronnés..., ou bien quand le chauffage est régulièrement en panne..., ou bien encore lorsque les minuteriers ne marchent pas..., les exemples de dysfonctionnements sont multiples. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) est

¹¹ Lipovetsky Gilles, *le Nouvel Observateur*, 5-11 août 2010

¹² Parent Jean-François, *Deux hommes, une ville : Paul Mistral, Hubert Dubedout, Grenoble, 1995, et 30 ans d'intercommunalité*, 2002, la Pensée sauvage

¹³ Neuschwander Claude, *Patron mais ...*, 1975, Seuil

l'unique propriétaire des lieux via sa filiale immobilière, la Société centrale immobilière de la caisse des dépôts et consignations¹⁴.

François Bloch-Lainé, directeur de la CDC depuis 1952, entend « donner une âme aux cités nouvelles » gérées par la CDC. C'est pourquoi, il crée "l'Association pour le logement des Familles et l'animation des grands ensembles" avec pour objet : « l'étude des problèmes sociaux, éducatifs et culturels qui peuvent se poser dans les ensembles d'habitation »¹⁵ [Tellier T. 2008]. Et, face aux crispations des associations à propos des hausses incompréhensibles des loyers, il met en place des conseils de résidents afin d'associer les habitants à la gestion et au fonctionnement de leurs quartiers, il souhaite ainsi sortir « de ce procès que nous nous faisons les uns aux autres et que nous en sortions grâce à des explications tout à fait claires entre gens de bonne foi [...] (afin de) substituer aux épreuves de force l'épreuve des bonnes volontés »¹⁶ [Bloch-Lainé F. 1964]

Les réactions à ce projet sont diverses, la CNL, par exemple, est méfiante et voit dans le conseil des résidents une collaboration de classe ; mais d'autres associations jouent le jeu des élections par scrutin de listes pour élire dix-huit représentants des locataires ou copropriétaires. Les premières élections ont lieu en janvier 1966 et je me retrouve président ! La convention entre la CDC et le conseil des résidents a trois objectifs : information sans discussion possible sur les augmentations des loyers ; communication sur les charges avec possibilités de vérifier les factures ; participation à la gestion de la Maison de quartier qui appartient à la CDC. Mais on veut aller bien plus loin dans la participation, on demande une vraie gestion paritaire ! On se met au travail, avec deux experts : un Conseiller d'État et un membre de la Cour des comptes ! Leur aide est précieuse car les discussions avec les ingénieurs des Ponts et chaussées de la CDC sont difficiles, ces ingénieurs étaient compétents sauf pour le dialogue... et ils n'avaient aucune envie de céder la moindre parcelle de leur pouvoir de gestionnaire.

On avance pas à pas et on finit par obtenir un bail à long terme avec indexation de l'augmentation des loyers sur l'indice officiel du coût de la construction, c'est déjà une belle avancée. Pour les charges, le problème est plus complexe : il ne s'agit pas simplement de refaire des additions, généralement justes, mais d'étudier quels contrats sont passés, comment les travaux sont facturés... Et quand on se retrouve devant une pile de dossiers qui va du sol au plafond, on a besoin de beaucoup de persévérance ! On a obtenu satisfaction sur un certain nombre de travaux à faire en priorité. Pour éviter que les délégués élus s'enferment dans un rôle technique de gestionnaire et se "notabilisent", on informe beaucoup : grands panneaux d'affichage là où tout le monde passe ; assemblées de quartier pour rendre compte et discuter en direct. Ces assemblées ne sont pas un franc succès : 800 participants sur 50 000 habitants, c'est peu ! Mais les gens présents s'expriment et peuvent dire si leurs problèmes ont trouvé ou non des solutions ; les discussions abordent des questions concrètes : sens interdits, parkings, éclairage public...

Peu à peu, les techniciens de la CDC prennent l'habitude de discuter et aucun projet d'aménagement n'est décidé sans réunions de concertation avec des habitants, ainsi pour l'implantation d'un parking avec des espaces verts, on a réuni avec l'architecte venu présenter les plans, des personnes demeurant à proximité du projet, surtout des mères de famille, et leurs observations ont été de bon sens : "si vous mettez des arbres à cet endroit-là, de ma fenêtre, je ne verrai plus mes enfants quand ils joueront en bas, alors vous mettez des haies basses et vous déplacez les arbres plus loin !". L'architecte n'a rien eu à répondre et s'est exécuté !

¹⁴ La SCIC est devenue en 2003 : ICADE (Immobilière Caisse des dépôts)

¹⁵ Tellier Thibault, « Donner une âme aux cités nouvelles », *Histoire urbaine*, N°23, déc. 2008

¹⁶ Déclaration de François Bloch-Lainé en janvier 1964. Cité par Thibault Tellier, op.cit.

La participation ainsi envisagée, ce n'est pas un mythe, dès lors que les techniciens acceptent de prendre le temps de discuter avec les gens concernés, mais pour cela ils doivent sortir quelque peu de leur logique de rentabilité financière, de leurs problèmes techniques... Ce ne sont pas eux qui vivent là ! On peut d'ailleurs dire la même chose pour certains élus.

Au fur et à mesure l'idée d'une véritable cogestion paritaire avec la CDC avance, mais le départ de François Bloch-Lainé en 1967 empêche qu'elle aboutisse : la nouvelle direction de la CDC passe un accord avec la municipalité communiste de Sarcelles en court-circuitant complètement le conseil des résidents. La CDC et la municipalité ne supportaient pas, l'une d'avoir à compter sur les résidents, l'autre de voir s'ébaucher une démocratie directe, et toutes les deux se sont arc-boutées sur leur pouvoir. Voilà un bout de l'histoire de Sarcelles, d'où je suis parti en 1970 avec regret »¹⁷ [Neuschwander C. 2009]

Villejean : une ZUP chaleureuse

« Qu'avons-nous donc vécu ces trente dernières années et où en sommes-nous ? En somme, la question de l'après-68 vue d'un balcon de ZUP, en Bretagne... » C'est la question que se posent les auteurs de « Villejean, 30 ans d'histoire »¹⁸, ouvrage préfacé par l'historienne Jacqueline Sainclivier : « une ZUP comme beaucoup d'autres... C'est-à-dire un quartier d'habitation démarré de zéro, ayant à inventer de toutes pièces ou presque son existence collective »¹⁹ [2001]

Le quartier de Villejean s'est construit sur des terres agricoles au Nord-Ouest de Rennes. Il occupe 126 hectares²⁰ et comprend environ 5 500 logements (dont 440 en maisons individuelles) répartis dans six îlots, avec une moitié HLM et l'autre en accession à la propriété. Dans les années 1960, les normes écologiques n'existent pas encore et les appartements, construits à l'économie, sont sonores, parfois humides... Le chauffage et l'eau chaude sont assurés par une chaufferie urbaine couplée à une usine d'incinération des déchets ménagers. La proximité des universités et des administrations assurent une bonne mixité sociale : en 1968 les enseignants et les fonctionnaires représentaient un tiers de la population (14 000, puis 25 000 en 1975). L'activité militante est importante : au plan politique avec le PSU et le PCF et au plan syndical avec l'Association populaire des familles (APF), dont bon nombre de militants sont également à l'ACO.

Début 1967, des dysfonctionnements importants dans le chauffage et le manque d'espaces de jeux pour les enfants, provoquent du mécontentement et des habitants (267 exactement), décident de créer un comité de quartier autonome : "l'Association des résidents de Villejean" (ARV) et déclarent que « l'ARV ne veut pas être gestionnaire ou cogestionnaire. Elle veut favoriser, susciter, harmoniser les activités et équipements de quartier, non pas les gérer »²¹. Janine Palm en est témoin. Elle vit à Villejean avec sa nombreuse famille depuis 1968, 3 ans après les premiers habitants, elle vient de Rouen, là où elle est née, là où elle est devenue militante :

« En 1939 j'ai dix ans, ma mère décède et comme mon père est prisonnier (décède en 1942), je suis placée dans un établissement du Bon Pasteur à Rouen, ce qui me sépare de mon frère qui, lui, est placé chez les Orphelins d'Auteuil à Paris. Ces huit années de pension ont été très dures à vivre ; j'étais plutôt rebelle et j'avais tendance à répondre aux religieuses ! J'ai commencé à travailler à seize ans

¹⁷ Neuschwander Claude, entretien du 10 juin 2009 à Montpellier

¹⁸ Collectif, coordination : Jean-Claude Le Floch, *Villejean, 30 ans d'histoire*, 2001, éd. ARV

¹⁹ Sainclivier Jacqueline, préface, *Villejean, 30 ans d'histoire*, op.cit.

²⁰ Source des chiffres : *Villejean, 30 ans d'histoire*, op.cit.

²¹ *ibid.*

dans la corsetterie. À 18 ans, coup de chance, je sors du Bon Pasteur pour aller dans une famille d'accueil et tout a changé. Dans cette famille on m'a conseillé d'adhérer à la JOCF et, là, j'ai tout appris de la condition ouvrière et de ma propre condition ! J'ai repris contact avec mon frère qui m'a présenté l'un de ses copains orphelin, jociste, typographe... et on s'est mariés en 1949 en se disant : on n'a pas eu l'un et l'autre de vraie famille, alors on va se rattraper et on aura beaucoup d'enfants ! J'en aurai sept. On habitait dans une cité très populaire de Rouen ; on faisait de l'ACO. La solidarité était forte dans la cité ; on a inventé, par exemple, un système collectif de machine à laver le linge : à cette époque pas grand monde était équipé, alors on en a acheté une en association avec l'aide de la Caisse d'allocations familiales. Elle était posée sur une charrette et elle tournait dans la cité moyennant une petite participation. Il y avait bien quelques hommes grincheux pour dire : "j'en veux pas, ça use le linge et ma femme, elle a toujours lavé à la main !", mais c'était rare... On a continué avec une machine à tricoter, là c'est le Curé de la paroisse qui a donné l'argent. On était vraiment dans une pratique autogestionnaire d'entraide.

Une fois arrivés à Rennes, on achète un F6 à Villejean et on emménage dans la gadoue ! Tout était encore en chantier, pas beaucoup de commerçants, manque de classes dans les écoles, le centre social était le seul équipement collectif qui fonctionnait... Ce qui fait que l'on s'est vite retrouvé dans le grand bouillonnement militant de Villejean ! Deux évènements me semblent bien expliquer la façon dont nous menions l'action revendicative, pour moi c'était ça l'autogestion chère au PSU !

En 1973, les prix du pétrole flambent, la société privée, qui exploite à la fois la chaufferie et l'usine d'incinération couplée, répercute cette augmentation et les charges doublent en un an. En fait, depuis le début du quartier, cette société ne tenait pas compte des recettes provenant de l'usine d'incinération utilisée pour toute la ville de Rennes. En février, une assemblée générale réunit plus de 500 locataires et copropriétaires qui décident la création d'un comité de coordination constitué par les représentants de chaque immeuble ou îlot. La mairie, sollicitée, demeure silencieuse, elle soupçonne, dit-on, un "complot communiste" ! Plusieurs manifestations importantes ont lieu ; une bonne centaine d'habitants bloquent le paiement de leurs charges, etc. Mais Il faut attendre 1977 et la nouvelle municipalité de gauche, pour que la situation se débloque, un accord est trouvé en janvier 1978. « Ce qu'il faut remarquer dans cette mobilisation, c'est une conception ouverte et non bureaucratique de l'action associative, qui a privilégié une organisation à l'efficacité reconnue : assemblées d'ilots ou de secteurs, représentation à la base et action décentralisée restant sous la responsabilité des associations parties prenantes (APF, ARV) Avec les comités de "base", certains cadres syndicaux ont pu craindre d'y voir une poussée d'anti-syndicalisme. Mais à cet égard, on peut considérer qu'en gros, Villejean a échappé à ce gauchisme-là »²².

En 1975, le chômage commence à faire des dégâts et l'ARV décide d'organiser le soutien aux familles concernées en créant un comité de lutte contre le chômage auquel participent la CFDT et la CGT. Outre des demandes en mairie pour obtenir la gratuité des transports en commun pour les chômeurs, on s'est mobilisé contre les menaces d'expulsion souvent liées au chômage. Plusieurs ont pu être évitées en bloquant l'accès aux appartements au moment des saisies et des fermetures de compteurs.

Il ne faut surtout pas oublier la fête, c'était indispensable pour garder le moral dans les durs combats que nous menions : « au pays d'Astérix et d'Obélix des temps modernes ! Pas de sanglier, non ! C'est le solide fumet de la galette-saucisse qui imprègne durablement ces années. La fête

²² Villejean, 30 ans d'histoire, op.cit.

comme moyen de se retrouver autrement que dans des réunions laborieuses et de rencontrer ceux qui ne sont pas des habitués de ces réunions enfumées »²³.

Aujourd'hui toute cette vie militante a beaucoup perdu de son dynamisme : le journal "Vivre à Villejean" a cessé de paraître, la traditionnelle foire à la brocante n'est plus organisée par le Comité des fêtes, le groupement d'achats s'est dissout... La municipalité a mis en place les conseils de quartier mais ce n'est plus du tout la même chose. L'ARV était autonome et avait une grande capacité de contre-pouvoir, alors que le conseil de quartier n'est qu'un intermédiaire entre la municipalité et les habitants. On l'a bien vu au moment de l'installation du parking-relai pour le métro, les habitants du quartier n'y ont pas accès, alors qu'ils manquent de places de stationnement ; la mairie n'a rien voulu entendre et on n'a même pas vu le commissaire enquêteur ! »²⁴ [Palm J. 2009]

« La mayonnaise collective ne prend plus ! Tout se passe en définitive comme si les grands-ensembles neufs, tel Villejean, étaient soumis à une loi d'évolution temporelle qui leur est particulière. La vie collective y commence par une période de surchauffe car tous les habitants, proches par l'âge, se heurtent ensemble à tous les problèmes de premier aménagement [...]. On en garde le souvenir de liens forts... Mais le recul met en garde contre une idéalisation excessive »²⁵ [2001]

III. Politique de la ville

En février 2002, un rapport de la Cour des comptes souligne la difficulté à définir ce qu'est une [politique de la ville](#) : « Cette nouvelle dénomination est équivoque dès lors qu'elle ne s'applique pas à toutes les villes ni à toute la ville et qu'elle vise des actions autant sociales qu'urbanistiques. Aussi a-t-elle fait l'objet de nombreuses tentatives de définition dont aucune n'est pleinement satisfaisante. La politique de la ville peut être considérée comme une politique de lutte contre l'exclusion, conduite dans un cadre territorial, en faveur de zones urbaines où la précarité sociale est forte, menée par l'État en partenariat contractuel avec les collectivités locales ».

Le plus souvent, chaque crise importante dans un ou des grands ensembles donne lieu à de nouvelles mesures législatives. L'une des premières, est le plan de "Développement social des quartiers" ([DSQ](#)) en 1981, décidé à la suite de troubles dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, (banlieue lyonnaise). Suivront une bonne douzaine de [programmes](#), le dernier en date est un nouveau Plan banlieues initié en 2008 par Fadela Amara, alors Secrétaire d'État à la ville. Toutes ces mesures ont montré leurs limites, car elles contournent généralement les questions de fond, chômage et pauvreté entre autres.

En 2006, lors d'un [colloque](#) organisé pour les cinquante ans de Sarcelles, Pierre Bourguignon (député-maire de Sotteville-lès-Rouen) fait un constat amer à propos de la Politique de la ville : « L'autre visage de nos communes est celui de la pauvreté (...). On le sait dans cette ville où le souci de l'humain a toujours prévalu, et qui, pour cette raison même, vit si douloureusement les tensions entre communautés. Pauvreté des habitants, pauvreté des moyens dont nous disposons pour répondre à leurs besoins. Nous exigeons de la solidarité nationale ce que nous ne pouvons attendre ni de l'impôt local, ni de l'actuelle organisation intercommunale : les moyens de faire justice aux droits de nos habitants, dont l'avenir dépend, plus que partout ailleurs, de la qualité des services publics. Sarcelles est le symbole des villes pour lesquelles nous nous battons »²⁶.

²³ Villejean, 30 ans d'histoire, op.cit.

²⁴ Palm Janine, entretiens des 27 avr. et 29 sept. 2009 à Rennes

²⁵ Villejean, 30 ans d'histoire, op.cit.

²⁶ Bourguignon Pierre, « Sarcelles, les 50 ans du grand ensemble », colloque de l'association des Maires Villes et Banlieues et de la ville de Sarcelles, mars 2006.

Dominique Strauss-Kahn, ancien maire de Sarcelles, lors de ce même colloque avance l'idée de concevoir la ville autrement : « Lorsque le grand ensemble de Sarcelles a été créé, la France vivait une crise aiguë du logement [...]. Cinquante ans plus tard, ce qui était une solution est devenu un problème et les grands ensembles, d'une manière générale, sont devenus un problème. Pour déboucher, nous devons être capables d'avoir une perspective beaucoup plus ambitieuse : il faut que nous occupions de nouveaux territoires pour construire de nouvelles villes [...]. De nouvelles constructions d'habitations, ambitieuses, de petits éléments avec des activités économiques et des transports peuvent devenir la solution [...], avec l'ambition de construire les logements dont on a besoin et pas simplement de discuter en l'air sur la mixité sociale »²⁷.

L'évolution des grands ensembles²⁸ peut conduire au pessimisme. Mais Il existe aussi des petits ou moyens ensembles, non pas sans problèmes, mais où il semble possible de les traiter de manière moins tendue, voire de les prévenir. Nous nous rendons à La Roche-sur-Yon, capitale la Vendée pour y découvrir les Pyramides.

Développement social des quartiers et démocratie locale

La Roche-sur-Yon est une ville moyenne (52 000 habitants) connue comme pionnière en matière de démocratie locale. Les neuf Maisons de quartier, soit un taux élevé d'une pour 6300 habitants, ont une valeur emblématique dans cette vie démocratique. Elles remplissent une fonction de centre social, chacune étant gérée par une association distincte.

Élie Gaborit²⁹ habite le quartier des Pyramides à dominante habitat social. Il participe à la campagne électorale pour les élections municipales de 1977, année où la gauche prend la direction de la ville avec Jacques Auxiette (PS) comme maire. En 1983, il est élu conseiller municipal (PSU) et réélu en 1989 et 1995 avec une délégation "développement local". Il s'investit beaucoup dans la Maison de quartier en cherchant à la sortir d'une relation très conflictuelle avec la municipalité. Pour cela il fait en sorte que le quartier des Pyramides obtienne une mesure de Développement social des quartiers (DSQ) : « j'ai constitué une équipe : le directeur adjoint des services techniques de la ville a pris le poste de chef de projet DSQ et il s'est engagé à fond ; on a recruté un chargé de mission ancien permanent CFDT ».

20 ans de démocratie locale façonnent un quartier. Élie Gaborit³⁰

La crise sociale est sans doute trop grave pour la confier aux seuls experts... à moins de reconnaître l'expertise de ceux qui vivent la crise au quotidien. Entre les appels aux urnes, comment permettre aux personnes les plus touchées d'avoir réellement voix au chapitre ?

Les bénéficiaires d'aides publiques ou de bénévolat pour la nourriture, la santé, le logement... sont-ils considérés comme des citoyens à part entière ? La société est-elle bénéficiaire à son tour de leurs connaissances et de leurs savoir-faire, souvent méconnus et pourtant irremplaçables ?

Un rêve de démocratie locale

Le quartier des Pyramides est né d'un projet à faire rêver. Le déclenchement est venu en 1989 de la municipalité : ce quartier allait bénéficier d'une opération de développement

²⁷ Strauss-Kahn Dominique, « Sarcelles, les 50 ans du grand ensemble », op.cit. En mars 2006, D. Strauss-Kahn était député du Val-d'Oise et président de la communauté d'agglomération Val-de-France

²⁸ Cf. Aline Leclerc et Élodie Ratsimbazafy « [Urbains sensibles](#) », le Monde.fr | blog | 28 juin 2012

²⁹ Gaborit Élie, entretiens, op.cit.

³⁰ Gaborit Élie, texte écrit en 2009

économique et social. Dans la tête d'habitants, d'élus municipaux et de professionnels de terrain, il y avait un même rêve : permettre aux habitants d'être la principale force motrice du projet.

Tant que cet objectif est resté la règle d'or dans la conduite du projet, le quartier a connu une profonde transformation, reconnue et appréciée à l'intérieur comme à l'extérieur. L'entrée en scène de groupes d'habitants et le rôle moteur de la vie associative allaient de pair avec la rénovation des bâtiments et des espaces publics. Des rencontres directes entre habitants du quartier, responsables municipaux et services de l'État permettaient de mieux positionner le rôle de chacun dans le diagnostic, dans l'orientation des projets associatifs et des politiques publiques, dans l'application des procédures administratives.

Ce quartier de 10 000 habitants, a été officiellement nommé "Pyramides" le 18 décembre 1993. Après consultation des habitants, il prenait le nom déjà porté par une école, plusieurs services publics et la Maison de quartier. Ce choix n'était pas anodin. Il trouvait son origine dans un secteur d'habitat social dont l'ensemble s'appelait alors ZHNE (Zone d'Habitation Nord Est). Non seulement cette partie de la ville avait enfin un vrai nom, mais elle le partageait avec deux quartiers pavillonnaires voisins qui faisaient acte d'appartenance au même quartier des Pyramides.

Dans le projet de développement de quartier, il fut décidé d'aménager la vallée de l'Yon. Parmi les habitants qui ont pris part à la préparation et au suivi des travaux, certains voyaient bien plus loin que la mise en valeur d'espaces publics. Associés au projet municipal, ils ont vu dans la valorisation des atouts naturels de la vallée de l'Yon, dans la création d'espaces de loisirs, de voies de circulation et de passerelles, autant de symboles de leur projet associatif : mettre en relation les trois secteurs géographiques et les différentes catégories de la population pour ancrer dans le patrimoine génétique de leur nouveau quartier la mixité sociale et le plaisir de vivre ensemble.

Que reste-t-il de nos amours ?

Après vingt années d'action commune, il reste au moins le nom. Les dispositifs publics ont changé : Développement social de quartier, Contrat de Ville, Contrat urbain de cohésion sociale... L'Administration a eu beau modifier les limites de la Zone d'éducation prioritaire et de la Zone urbaine sensible, le quartier garde les contours qu'il a voulu se donner et a oublié le nom de Zone.

Les investissements publics pour rénover l'habitat, les services publics, le centre commercial... ont transformé le cadre de vie. En même temps, ceux qui vivent et travaillent dans le quartier ont réalisé une partie de leur rêve de mixité sociale. Le lieu le plus fréquenté, le centre commercial de la Garenne, donne manifestement l'image d'un quartier où se côtoient et se sentent chez eux les habitants en HLM tout proches, ceux des secteurs voisins et ceux qui viennent de plus loin.

La Maison de quartier est reconnue comme l'un des lieux qui symbolisent et renforcent la mixité sociale. Créée en 1976, financée par la Ville et la Caisse d'allocations familiales, elle est mise, par contrat, entre les mains des habitants organisés en association. Son projet, axé précisément sur la place des habitants, a rencontré naturellement celui de la municipalité pour le programme de développement initié en 1989. L'objectif principal du programme était la qualité du vivre ensemble.

À chaque renouvellement de responsables bénévoles et professionnels, l'enjeu pour la Maison de quartier est à la fois de transmettre l'essentiel de la démarche et de permettre à chaque nouvel arrivant d'y prendre toute sa place. C'est ainsi que l'investissement humain n'a pas faibli, soutenu par l'apport régulier des financeurs sur la base d'engagements contractuels et d'évaluation.

Des personnes de toutes situations sont de plus en plus nombreuses à se rencontrer à la Maison de quartier, à participer aux activités associatives et à y prendre des responsabilités. Conscientes de l'utilité de leur engagement, pour elles-mêmes et pour le bien commun, elles connaissent les ingrédients nécessaires à la cohésion sociale. Elles savent qu'il faut les rechercher dans tous les liens tissés entre associations, mais aussi avec des commerçants, des sportifs, des collégiens, des étudiants, des enseignants, des professionnels des services sociaux et municipaux.

Ainsi le club de foot, avec ses 375 licenciés et ses 90 bénévoles, n'hésite pas à s'impliquer ouvertement dans le projet de cohésion sociale du quartier. Il est à l'initiative d'actions communes avec un collège et le club de jeunes de la Maison de quartier pour l'accès au sport et le soutien scolaire.

En définitive, la part du rêve dans le projet de 1989 ne manquait pas de réalisme : les habitants ont bien fourni une réelle force motrice pour l'identité et la vie du quartier. L'intuition des responsables politiques était bonne. En s'appuyant sur la vie associative de proximité, ils créaient les conditions d'ouvrir au plus grand nombre la possibilité d'intervenir dans la politique locale, en relation mais sans confusion avec le rôle des élus municipaux.

Et maintenant ?

Dans ce quartier, comme ailleurs, l'aggravation des inégalités met la cohésion sociale à rude épreuve et le rappel des temps forts du passé ne suffit pas à conjurer les réflexes de peur et de repli sur soi. C'est un projet sans cesse renouvelé que doivent bâtir les nouveaux acteurs de terrain.

Nous voulons faciliter la prise de parole de chaque personne, quelles que soient leurs difficultés. Nous voulons être attentifs à tout ce qui s'exprime en dehors des lieux de réunions. Nous avons expérimenté qu'un bon moyen d'être solidaires des plus démunis, c'est de nous mettre en situation de bénéficier de leur aide. Ils apportent une expérience et des aptitudes à tisser du lien social indispensables pour combattre les effets de la crise.

Si nous avons échappé dans ce quartier à la crise du bénévolat, c'est sans doute pour une bonne part en raison de la dimension citoyenne de notre projet associatif. C'est en tout cas le ciment qui a réuni des responsables associatifs et des professionnels heureux de travailler ensemble, donnant envie à d'autres d'entrer dans l'équipe.

Cette action de terrain s'est déroulée pendant vingt années sans rupture malgré les changements dans les procédures administratives, les mutations de personnels, les renouvellements d'élus municipaux. Entre la volonté réformatrice de chaque équipe municipale et l'ancrage dans le territoire d'associations conscientes de l'utilité sociale de leur projet, la confrontation a parfois été rude. Les représentants des Pyramides ont lutté d'arrache-pied contre l'excès de centralisation qui risquait d'accroître la distance entre les responsables des politiques publiques et les acteurs de terrains. Un vote de l'ensemble des

associations de quartier s'est opposé à la mise en place d'une superstructure administrative qui serait devenue gestionnaire de toutes les maisons de quartier.

Si la loi française relative au contrat d'association est plus que centenaire, elle consacre un droit d'une brûlante actualité : le droit, par exemple, pour des habitants de quartier de s'organiser librement pour agir ensemble et sans exclusive sur leurs conditions de vie. Loin de s'opposer au rôle des élus politiques, aux instances consultatives ou aux budgets participatifs, le fait associatif est une composante essentielle de la démocratie locale. Il permet à chaque habitant, quelles que soient ses difficultés, quelle que soit sa porte d'entrée dans la vie associative, d'ouvrir d'autres portes vers d'autres centres d'intérêt ».

Comment la vie associative des Pyramides se traduit-elle, aujourd'hui, dans les faits ?

Élie Gaborit : « *dans l'association de quartier il y a des personnes qui parlent peu mais qui sont membres du conseil d'administration, voire du bureau, parce qu'elles sont reconnues dans ce qu'elles font et pas seulement par leur parole. Si, par exemple, quelqu'un dit : "j'ai des idées, mais je ne suis pas toujours en mesure de les mettre en pratique parce que je suis malade mental, donc peu fiable aux yeux des autres parce que j'ai des moments où je ne suis pas bien" et si l'on arrive à prendre en compte dans l'association cette alternance de bien et de pas bien, on fait un grand pas de reconnaissance et d'intégration, surtout si cette personne devient un administrateur opérationnel de l'association plusieurs années de suite. On peut raisonner de la même façon pour les personnes qui ne sont pas de langue française. Il est vrai que ce n'est pas facile, surtout quand il y a des gens qui ont tendance à accaparer la parole, comme peuvent le faire des militants politiques ou syndicaux rompus à cet exercice ! Et si une personne, peu habituée à s'exprimer, ne sait pas ce que devient sa parole, il y a des chances pour qu'on ne la revoie plus. Alors, le bon sens doit primer et on peut très bien réguler ce genre de risques sans agressivité. Dans les instances dirigeantes de l'association, on arrive à ce que les différentes strates de la société soient représentées et entendues, et en tout cas plus que dans un conseil municipal ou un conseil de quartier !*

Des personnes adhérentes, sensibles au maintien du lien social, mettent en place des activités pour développer des solidarités ; par exemple "la Table ouverte" : repas de quartier une fois par semaine, où tout le monde peut venir, avec priorité aux personnes en difficulté sociale (chômage, RSA...), 50 à 100 convives y participent régulièrement. Le prix du repas varie de deux à cinq € en fonction des revenus. Les repas sont préparés par une entreprise d'insertion. Les élus viennent s'ils en ont envie ».

Est-ce que qu'on peut qualifier d'autogestionnaire toute cette vie associative ? « *Quand je parle association, j'emploie beaucoup le mot "autonomie", l'une des bases de l'autogestion. Une association autonome est celle qui rassemble un certain nombre de personnes sur un projet, validé en assemblée générale et mis en œuvre par un conseil d'administration qui doit rendre compte aux adhérents et aux organismes financeurs. Respecter cela dans la plus grande transparence, c'est le meilleur moyen de se protéger contre les risques d'abus de pouvoir ou de tentative de mainmise sur l'équipement. Ce fonctionnement où personne ne se sent détenteur d'une vérité absolue, fait appel à l'intelligence collective et se rapproche de l'autogestion. Un projet social, tel celui des Pyramides, qui met en avant le lien social, la reconnaissance de la parole de tous, le refus de l'injustice, des propositions de services de qualité..., a toutes les chances d'être validé par une large majorité de la population et par les institutions publiques. La vie associative contractualisée, ici les interlocuteurs sont la Mairie et la Caisse d'allocations familiales, favorise grandement les initiatives venant des habitants d'un quartier. Je fais une différence importante entre l'autonomie de gestion d'une*

association et celle d'un conseil de quartier, instance instituée par la municipalité, sans aucune compétence juridique reconnue et simplement sollicitée pour donner des avis et proposer.

Je crois beaucoup à la force de la vie associative, le cœur de la démocratie locale est là. Par défaut, on a tendance à laisser faire les élus et les professionnels, c'est confortable, alors que l'on doit rester attentif aux décisions prises pouvant engager la vie de la cité sur du long terme, gestion de l'eau par exemple ; je pense que les associations ont aussi une fonction de veille » [2009].

Cette force de l'action collective, nous allons la retrouver lors de la réalisation de ZAC : la Boissière à Morlaix et les Béalières à Meylan.

Bâtisseurs de quartiers

Quand il est décidé de l'implantation complète d'un nouveau quartier, une ZAC par exemple, et que tout est à faire, comment cela peut-il se passer entre les nombreux partenaires concernés : mairie, promoteurs publics et privés, architectes... ? Les futurs habitants, s'ils sont du moins en partie connus, ont-ils leur place dans la conception et la réalisation du projet ?

La Boissière, "quartier rouge" de Morlaix

En 1971, la ville de Morlaix dans le Finistère, 21 000 habitants à l'époque, (16 000 aujourd'hui), est dirigée depuis la libération par une municipalité de droite. Cette année-là, lors des élections municipales, la gauche socialiste présente une liste conduite par le PSU. Une grande partie de la campagne électorale tourne autour de la situation désastreuse du logement dans la ville : sur 7 750 logements recensés, 660 n'ont pas l'eau courante et 3 600 n'ont pas de toilettes à l'intérieur, et le mécontentement est grand. La municipalité sortante a acquis vingt-et-un hectares de terrain sur le plateau situé au Nord-Est de la ville et a établi un plan embryonnaire de constructions, avec une voirie privilégiant "le tout voiture", mais rien n'a débuté.

Cette situation est sans doute favorable au changement et la liste de gauche gagne alors qu'elle ne s'y attendait pas. Michel Marzin se retrouve ainsi adjoint à l'urbanisme : « *je n'avais aucune connaissance dans ce domaine et il m'a fallu tout apprendre en peu de temps ; j'ai passé de nombreuses soirées à découvrir, entre autres, le code de l'urbanisme ! Ma crainte était de me "faire avoir" par les techniciens de la ville ou du département, mais au bout de six mois j'en savais presque autant que le directeur des services techniques de la ville !* »³¹ [2009]

Un quartier à construire

Michel Marzin : « *La grande priorité de la nouvelle municipalité était le logement. On a donc commencé donc par revoir complètement le plan de voirie de la future ZAC pour donner plus de place aux déplacements piétonniers, tout en vendant du terrain à des promoteurs afin de pouvoir rembourser les grosses annuités de l'emprunt contracté par la précédente municipalité pour l'achat du terrain.*

Nous aurions souhaité créer un atelier d'urbanisme géré par une association autonome et animé par un architecte urbaniste (modèle de l'Alma-gare³² à Roubaix que j'ai visité avec des habitants de Morlaix). Mais cette idée a fait peur au maire et il a préféré que ce soit la commune qui embauche

³¹ Marzin Michel : entretiens, op.cit.

³² Cf. Michael James Miller, « Le quartier comme enjeu social et politique : Alma-Gare dans les années 1970 », [Genèses](#), N°48, 2002,

directement un urbaniste. Nous avons quand même réussi à associer de nombreuses personnes à la réflexion : quels types d'habitations étaient souhaités ? Quels équipements scolaires, culturels, sportifs, commerciaux seraient-ils à prévoir ? Avec beaucoup de réunions, on est parvenu à définir des secteurs avec une mixité sociale et une densité au mètre carré équilibrées : trois secteurs avec accession à la propriété côtoient, deux secteurs HLM, et un secteur central réservé aux équipements collectifs ; enfin un "poumon vert" où une ferme était déjà installée. On n'a pas pu toucher à une voie express, ni modifier l'implantation d'immeubles HLM (150 logements) à l'entrée de cette voie, "imposés comme un signe fort" par l'architecte urbaniste du département ! On a simplement pu obtenir que ce groupe d'immeubles passe de douze à neuf étages.

Les discussions furent parfois difficiles, les désirs exprimés par les futurs habitants pouvant se heurter aux prix plafonds des logements sociaux et aux contraintes des remboursements des prêts quand il s'agissait d'accession à la propriété. La création d'une coopérative de financement a permis d'obtenir plus facilement des crédits aidés. À mi-mandat 500 logements étaient livrés et 500 autres en fin de mandat.

Simultanément à la construction des logements, il fallait aussi s'intéresser aux équipements collectifs, là, la mobilisation des habitants des HLM a été plus difficile ; mais une "ruse" des animateurs sociaux a permis de les faire bouger. Des enfants ont réalisé un reportage filmé, "quels espaces de jeux nous voulons ?", dans lequel ils se sont vraiment exprimés : "nos parents pensent plus à leur bagnole qu'aux jeux de leurs enfants... Quand on joue au pied des façades on se sent constamment espionnés..." Le film a été projeté, les parents sont venus et les discussions ont permis de revoir plusieurs implantations de parkings en faveur d'espaces de liberté plus grands et mieux disposés. »

L'autogestion s'arrêterait-elle aux portes de la gestion ?

« C'est l'école qui servait de lieu de rencontre aux habitants, avec un noyau d'une centaine de personnes très motivées. On pouvait s'y réunir pour des discussions techniques mais aussi pour faire la fête. C'est de ce collectif que partaient les revendications, nombreuses les premières années. Quand apparaissait une demande précise, un groupe d'habitants préparait un dossier avec l'aide des techniciens de la mairie. Si besoin, le collectif allait même jusqu'à occuper la mairie ou investir la permanence du député ; Ce contre-pouvoir a été à l'origine de plusieurs équipements : l'espace culturel avec cinéma, une bibliothèque, une école "ouverte" type Freinet et le Collège !

Les empoignades avec les élus de droite à propos des noms à donner aux rues sont un grand souvenir ! Pour ces élus, la Boissière c'est "le quartier rouge" et nous, on voulait honorer des Communards, ce que la droite traduisait par : "mettre en valeur des assassins" ! On a tenu bon et aujourd'hui des rues s'appellent Louise Michel, Varlin, Courbet, Vallès... C'est assez rare dans les communes de France. Il y a eu aussi une place Karl Marx, débaptisée par la nouvelle municipalité de droite, elle a cependant conservé la rue Lénine, ce qui prouve son inculture !

La dynamique créée par la construction quasi complète d'un nouveau quartier était bien dans l'esprit autogestionnaire avec un grand travail collectif d'urbanisme. Mais nous n'avons jamais eu la prétention de mettre la ZAC en autogestion ! On ne peut en effet la pratiquer ni avec des promoteurs privés ni avec les offices HLM difficiles à mobiliser pour de la concertation ! Pourtant, il devrait être possible d'arriver localement à de la cogestion habitants/offices HLM... On n'a pas su, non plus, ou pas voulu créer de l'habitat autogéré, je ne crois pas y avoir pensé pour la ZAC, on était trop pressé pour envisager des projets qui demandent beaucoup de temps de préparation et une grande motivation » [2009].

Les Béalières, un écoquartier avant la lettre.

En Europe, la ville est devenue durable avec la [charte d'Aalborg](#) (Danemark), approuvée lors du Premier Sommet des villes européennes durables en 1994 : « *les villes ont un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer les habitudes de vie, de production et de consommation, et les structures environnementales* ». Et, surprise, cette charte fait de l'autogestion, au plan local, une condition nécessaire de la durabilité : « *Nous, villes, sommes convaincus d'avoir la volonté, la connaissance et les idées nécessaires pour imaginer des modes de vie durables, et pour concevoir et gérer nos collectivités dans la perspective de la durabilité [...]. Ce sont les droits d'autogestion qui sont confédérés aux villes en vertu du principe de subsidiarité qui déterminent leur capacité à relever ce défi* ». Les maires européens, à leur tour, lancent [l'Appel d'Hanovre](#) en 2000 qui confirme en tous points la charte d'Aalborg : « *Nous, maires européens, sommes prêts à relever les défis posés par le développement durable et considérons la ville comme une entité compétente* ».

En France, l'expression "[écoquartier](#)" apparaît en mars 2008 dans le langage gouvernemental : Jean-Louis Borloo, alors ministre d'État de l'écologie, lance l'opération « *Les Écoquartiers : un engagement fort du Grenelle* » et annonce la mise en œuvre du plan "[Ville durable](#)" : « *Le Plan Ville durable constitue un levier essentiel de la mutation de la société française vers un nouveau modèle de développement : il vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire, faire évoluer et gérer la ville* » [2010]. Ce n'est pourtant pas une nouveauté, puisque depuis plusieurs années des villes ont pris en compte la dimension écologique dans leurs aménagements urbains, c'est le cas pour le quartier des Béalières à Meylan, ville limitrophe de Grenoble.

En parcourant ce quartier avec Gine Vagnozzi et Robert Chartier, guides attentifs, la première impression est un sentiment d'apaisement : pas ou peu de voitures, des cheminements piétonniers avec beaucoup de végétation, des immeubles à l'architecture variée, jamais très hauts, une école sans clôture ou presque, des espaces de repos et de jeux, comme des clairières dans cette "forêt-ville" inspirée peut-être par Pierre Sansot : « *n'oublions pas que la forêt n'a pas de centre mais des clairières. Et qu'une clairière n'est pas au centre d'une forêt, mais un espace de non-forêt. Il faudrait dans l'urbain que se généralisent des sortes de "clairières urbaines" suscitant une nouvelle complicité entre des résidents ou des voyageurs et les lieux aux alentours. Ces "clairières" sont indispensables pour les rencontres, et par conséquent pour l'expression et la pratique de la démocratie* »³³ [2004]

[L'histoire des Béalières](#) débute en mai 1978 par une décision du conseil municipal de Meylan à majorité PS et GAM : il s'agit de développer le logement social, insuffisant sur la commune et plus largement sur l'agglomération, en créant intégralement un "morceau de ville" à l'Est de Meylan sur un terrain de quarante hectares. Le programme prévoit 1 000 logements, dont la moitié en locatif, répartis dans des immeubles diversifiés et où les logements sociaux doivent bénéficier des mêmes surfaces et des mêmes critères de qualité que les autres. La municipalité, souhaitant une concertation permanente avec la population, met en place un Atelier public d'Urbanisme (APU) en mai 1979, « *ouvert à tous les Meylanais, l'APU doit donner à la concertation une dimension globale touchant à la programmation, à la*

³³ Sansot Pierre, *Poétique de la ville*, 2004, Payot

conception et à la réalisation »³⁴. La réalisation de la ZAC est assurée en régie directe communale. Charles Fourrey, architecte urbaniste, qui a participé à la construction de la Villeneuve de Grenoble, est embauché par la mairie pour porter et traduire les attentes des élus et aider à la mise en forme des propositions des participants. Robert Chartier, l'un des présidents de l'APU, explique que les débuts furent enthousiastes mais quelque peu anarchiques :

« Venant d'une ZUP de Seine-et-Marne, modèle de ce qu'il ne faut surtout pas faire en urbanisme, j'habitais Meylan depuis 1977, et la démarche pour le projet Béalières m'a tout de suite intéressé. À l'APU, tout paraissait possible et tout le monde pouvait se déclarer porte-parole, ce qui a valu des choses assez curieuses dans la presse ou dans des réunions publiques. Il a fallu rapidement recadrer les choses et c'est ce qui a motivé, avec l'accord de la Mairie, la création d'une association devenant l'employeur de l'architecte-urbaniste et de la secrétaire travaillant à l'APU. C'était une bonne chose, parce que cela mettait de la distance à l'égard des élus et des techniciens de la ville, qui venaient désormais quand ils étaient sollicités pour un travail en commission ou une assemblée plénière.

Cette idée de "Faire la ville ensemble" a été une réussite et l'APU a permis de rassembler de nombreuses personnes et plusieurs associations locales. Pour faciliter cette mobilisation certains logements ont été pré-attribués, permettant à de futurs habitants des Béalières d'être des acteurs motivés. Cela a dynamisé encore plus le projet et des voisins potentiels ont fait connaissance, c'était du "bonjour voisin" avant la lettre ! Pendant un an, assemblées générales et commissions ont travaillé à l'élaboration de propositions sur "quelle ville nous voulons ?", l'architecte étant là pour écouter sans plans préétablis. Fin 1980, dix-neuf propositions sont présentées à l'ensemble des acteurs de la ville. Après discussions et amendements, puis validation par le conseil municipal, l'architecte s'est mis au travail pour élaborer un plan-masse »³⁵ [2010].

Gine Vagnozzi, également ancienne présidente de l'APU, évoque les grandes lignes de ce plan : *« À partir de la lecture du paysage et de ses lignes de force, Charles Fourrey a divisé l'espace en îlots carrés de 80 mètres de côté, avec pour chacun une cour intérieure largement ouverte et traversée en diagonale par des chemins piétonniers. À cette époque le concept d'écoquartier n'existait pas, mais tout a été fait dans ce sens. J'ai une approche écolo-naturaliste de l'espace et j'ai souhaité que les Béalières aient cette dimension. On ne doit pas parler d'espaces verts, mais de cours, de jardins, de lisières, de parcs, de coulées vertes, de ruisseaux..., afin que les habitants des lieux soient en contact avec les éléments naturels d'une végétation significative qui marque les lieux, les saisons et favorise la faune locale. Un quartier vivant est celui où il est possible de jardiner, de marcher tranquillement sans être gêné par les voitures, de faire des rencontres, des courses... »³⁶ [2010].*

En 1983, une municipalité de droite est élue. Elle s'empresse de ne plus subventionner l'APU qui doit alors licencier le personnel et se transformer en "Atelier pour un environnement urbain de qualité" (APEUQ), avec beaucoup moins de pouvoir et de moyens, mais toujours autant d'enthousiasme. La nouvelle municipalité décide également de diminuer le nombre de logements sociaux et d'augmenter la taille des immeubles dans les deux tranches restant à construire. Toutefois le contrat prévu pour l'aménagement des espaces publics n'est pas remis en cause ; il a été conclu avec un cabinet d'urbanistes : "les Pressés de la cité", Pierre Mahey était l'un d'entre eux.

³⁴ APU : délibération du conseil municipal. Cité par Claire Thiollier, « le lien social dans les écoquartiers », [rapport](#), Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, septembre 2009

³⁵ Chartier Robert, entretien du 29 avril 2010 à Meylan

³⁶ Vagnozzi Gine, entretien du 9 mars 2010 à Meylan

Les arpenteurs de l'espace public et de la participation

Pierre Mahey : « J'ai commencé des études d'architecture en 1973 à Grenoble dans une école qui était encore complètement dans l'ambiance de Mai 68 : les enseignants attachaient une grande importance à la dimension sociale de l'architecture et pratiquaient une pédagogie complètement autogestionnaire ! Chaque élève devait faire son menu pour arriver, avec quelques cours le matin, à obtenir les unités de valeur obligatoires ; le reste du temps était consacré à des ateliers thématiques où se retrouvaient des élèves de toutes les années avec une équipe pluridisciplinaire de profs. Il m'a bien fallu un an pour m'habituer ! Puis je me suis retrouvé dans la rue avec un groupe "autonome" qui s'intéressait à l'espace urbain et à la chorégraphie, je fréquentais déjà beaucoup la compagnie de danse contemporaine de [Jean-Claude Gallotta](#) qui faisait ses débuts à Grenoble. C'est avec lui que j'ai appris la scénographie, c'est-à-dire la mise en espace d'un décor, ce qui va beaucoup me servir par la suite.

Le projet du groupe autonome, quatre élèves au début puis vingt par la suite, était de comprendre la ville, tout en remettant en cause ses modes de représentation, tels qu'enseignés à l'école sur la base du plan, comme si la ville et l'architecture pouvait se réduire à des plans ! On trouvait inconséquente cette méthodologie de vouloir construire de l'espace à plat et dans lequel l'humain a du mal à apparaître. Et comme on était complètement imprégnés par les œuvres de [Marcel Duchamp](#) et des situationnistes, "vivre à fond la révolution du quotidien", on passait beaucoup de temps à vivre la rue ! Peu à peu on s'est mis à construire et à tester des outils (films, maquettes...) de représentation de l'espace autres que des plans. C'était passionnant et on était sûr que l'on allait révolutionner l'architecture !

À la fin de mes études, j'ai créé, avec deux copains, une société civile d'architectes : "les Pressés de la cité", devenue en partie "[les Arpenteurs](#)". En 1982, on est retenu par la ville de Meylan pour la réalisation des espaces publics du nouveau quartier des Béalières en cours de construction, à la condition que nous apprenions "les pratiques de participation" ! C'était la première fois que j'entendais cette expression... et nous voilà partis en Hollande pour découvrir une ville nouvelle où les espaces publics ont été conçus avec les habitants. On en est revenu avec la conviction qu'il était possible de faire avec les habitants de belles choses écologiques et favorisant la rencontre. Puis on s'installe aux Béalières pour quatre ans, le changement de municipalité ne nous a pas perturbés, bien au contraire, les nouveaux élus ont en effet complètement désinvestis le quartier et on a eu une paix royale !

Notre démarche est simple : dans un premier temps on cherche à rencontrer les gens dans la rue pour faire connaissance et discuter avec eux sur comment ils vivent le quartier et sur leurs souhaits d'aménagements. On fait ensuite une première mise en forme de ce que l'on a entendu et on dit habitants : "venez voir ce que vous avez dit et ce qui a été dit par d'autres...", premières discussions ; puis arrive la mise en scène avec des maquettes à échelle réelle, installées dans les rues, sur les places..., pour que les gens soient en prise directe avec les objets, les couleurs, les volumes. On est là pour écouter et discuter au cours de réunions publiques. Ce fut fabuleux, avec certes des conflits, mais un brassage d'idées extraordinaire. Pour l'agence, cette expérience a permis de construire des outils méthodologiques (films et livrets) sur la conduite de projets urbains en participation.

Vingt années plus tard, je suis étonné de la "fraicheur" de ce quartier qui vieillit bien. Je garde de cette expérience professionnelle la conviction que l'aménagement de l'espace public ne devrait pas se faire sans les habitants, certes cela prend du temps et élus et techniciens peuvent être remis en

question, mais on n'est pas dans l'urgence et la bonne entrée est de reconnaître la capacité citoyenne de chacun à un travail collectif d'élaboration »³⁷ [2012].

Aux Béalières, l'important travail de concertation du début a favorisé l'émergence de groupes parmi les futurs habitants qui se sont trouvés des intérêts communs jusqu'à envisager de construire ensemble.

Éco Habitat groupé

Issu de la dynamique de mai-1968, le "Mouvement de l'habitat groupé autogéré" (MHGA) a été créé par des militants à la recherche d'autres façons d'habiter ensemble la ville en ayant la maîtrise complète du projet puis de la gestion de l'habitat. En 2008, le "Mouvement de l'Habitat Groupé Écologique et Solidaire" ([MHGS](#)) remplace le MHGA. Pour Yves de Lagausie, président jusqu'à son décès du MHGS, le mot autogestion a été abandonné au profit d'écologie, « du fait de l'impératif écologique devenu inévitable [...], mais l'autogestion n'est pas reniée pour autant, elle est même systématiquement rappelée lors des débats et désigne toujours pour notre mouvement la capacité d'un groupe de voisinage à s'organiser. Mais elle ne convient pas pour caractériser les opérations locatives que nous réalisons en partenariat avec des municipalités et des bailleurs sociaux, un maître d'ouvrage ne pouvant être exclu du processus de décision d'un projet locatif, et dans ce cas il est plus exact de parler de cogestion » [correspondance].

Aux Béalières, trois immeubles en habitat groupé ont vu le jour, dont Hélix, nom d'un escargot et nom grec de la spirale, et cet immeuble est bien à la fois coquille et spirale.

Robert Chartier : « En venant à Meylan en 1977, j'ai cherché une fraternité "[La Vie Nouvelle](#)", j'appartenais en effet à ce mouvement depuis plusieurs années et je souhaitais continuer. Pour moi, LVN c'est la base de ma formation militante, c'est là où j'ai pris goût à l'autogestion et les GAM de Grenoble et de Meylan, vous de Seine-et-Marne, c'était la Mecque ! J'avais donc hâte de m'inscrire dans cette dynamique. Il n'y avait pas encore de fraternité à Meylan, mais participant à une chorale, j'ai vite fait des connaissances et on en a créé une.

Dans le même temps le projet Béalières démarrait et comme LVN était le relais des informations sur l'Habitat groupé autogéré, on s'est dit : "pourquoi ne pas lancer un projet dans cette future ZAC ?". Au départ, on était cinq couples de La Vie nouvelle et, par connaissances, d'autres familles se sont jointes à nous. Dans cette phase de montage nous avons été jusqu'à douze familles, mais pour diverses raisons, nous avons finalement réalisé le projet à sept familles. L'APU a vite montré son intérêt pour cette démarche fort peu connue. Aussi a-t-elle organisé une réunion publique d'information, 120 personnes sont venues ! En plus d'Hélix, deux autres groupes ont vu le jour : le Saule et [les Naïfs](#) (immeuble locatif).

La mairie a été d'accord et nous a demandé de passer un contrat avec un promoteur, ce qui fut fait avec l'OPAC de l'Isère, devenu maître d'ouvrage mais c'est nous qui avons choisi l'architecte. La construction est à réaliser sur un îlot carré de 80 mètres de côté, comme tous ceux des Béalières. Le groupe, composé de cadres moyens, ingénieurs, enseignants... s'est mis au travail et après beaucoup d'heures de réunion et de démarches, la remise des clés a eu lieu en 1984, pratiquement cinq ans après la première rencontre. Pour mener à bien un tel projet le temps et la passion sont nécessaires, il faut ajouter aussi l'humour qui permet de ne pas craquer face aux inévitables conflits.

Notre idée de base était : on construit quelque chose qui a une dimension collective mais sans faire de la vie communautaire un passage obligé, par exemple éviter un sas d'entrée commun pour accéder à

³⁷ Mahey Pierre, entretien du 4 février 2012 à Fontaine

son appartement. Ce qui n'empêche pas un certain nombre de lieux collectifs : une grande salle pour les réunions de gestion et pour les fêtes, un atelier (peu utilisé), un garage à vélos, des congélateurs, une cave à vin, une laverie (concerne trois familles). Pour l'accueil de personnes de passage, on dispose d'une chambre d'amis et d'un studio. L'entretien du jardin et des locaux communs se fait collectivement une demi-journée par mois.

Les charges sont calculées en fonction de la surface habitée. Nous sommes en association pour la propriété des parties communes, chacun participant au septième. Les décisions de copropriété se prennent à l'unanimité et l'on peut les reporter plusieurs fois s'il le faut. En cas de désaccord persistant, on doit passer au vote à la majorité des deux tiers, mais cela ne s'est pas encore produit.

La fête a eu une grande place à Hélix, jusqu'à 150 personnes, dont bien sûr des voisins, réunies dans le patio au centre de la résidence. Mais depuis que nos enfants (vingt-et-un en tout) ne sont plus là, c'est devenu moins rituel. D'autres centres d'intérêt plus extérieurs apparaissent aussi et on passe moins de temps ensemble, mais il n'y a aucune nostalgie de ce passé » [2010].

Les pionniers de l'habitat groupé, imprégnés de la culture autogestionnaire des années 1970, ont fait des émules et aujourd'hui les expériences sont nombreuses sur le principe du "vivre ensemble, chacun chez soi". Anne d'Orazio, architecte-urbaniste impliquée dans cette démarche, note que ces projets « sont principalement portés par des trentenaires issus des couches moyennes, aventuriers du quotidien qui trouvent dans cet engagement une manière de mettre en cohérence leur mode de vie et leur vision d'une écologie de proximité (...). Ces initiatives participent-elles d'un même mouvement ? (...) Assiste-t-on à l'émergence d'une alternative, voire d'un tiers secteur de l'habitat ? »³⁸ [2010]. Aujourd'hui, l'association "[Habicoop](#)" cherche à développer l'idée de coopératives d'habitants, plusieurs projets sont en cours de réalisation, dont celui du "[Village vertical](#)" à Villeurbanne (Rhône).

En évoquant l'histoire de plusieurs quartiers, une question s'est souvent posée : existe-t-il encore des militants du cadre de vie ? Certes les "anciens" sont encore souvent là, mais sont-ils remplacés ?

Robert Chartier : « Aujourd'hui, on s'engage dans une association parce qu'on y recherche un service, mais l'engagement par idéal a tendance à s'estomper parce que ce type d'engagement nécessite une vision un peu lointaine, alors que l'on n'arrête pas de dire que l'on est dans l'éphémère que ce soit dans la vie professionnelle où l'on doit bouger, ou même dans la vie affective... et les jeunes générations s'engagent plus rarement sur du long terme, avec des idéaux très affirmés ».

Daniel Delaveau : « À Villejean Rennes, il y a eu de fortes mobilisations dans les années 1970, et puis il n'y a plus eu d'éléments moteurs... C'est une question d'évolution globale de la société où vie associative, vie militante..., prennent d'autres formes. Je suis d'une génération formée par l'action collective bien encadrée : pour moi JEC (président national de 1973 à 1974), PSU et PS, pour d'autres JOC, syndicat, PSU ou PCF... Ce n'est plus du tout ça, je m'en rends compte avec les jeunes élus, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont moins bons, non, c'est autre chose, ils sont à l'image de la société où l'individualisation prime : on ne peut à la fois vouloir promouvoir la liberté, l'autonomie et reprocher un excès d'individualisation. La dimension collective prend des formes nouvelles, plus diversifiées, tels les réseaux sociaux capables de mobiliser des centaines de personnes en quelques minutes. Les jeunes ont de multiples centres d'intérêt, ils "picorent" à plusieurs endroits et ne sont plus dans des

³⁸ Anne d'Orazio, « Habiter autrement : de l'initiative à l'engagement ». Territoires, mai 2010, N°508

structures militantes ayant une vision globale et idéologique de la société. Les associations deviennent de plus en plus professionnelles et prestataires de services. La ville a pris une autre dimension, c'est l'agglomération avec des lieux diversifiés de rencontres : on va faire ses courses à tel endroit, pratiquer une activité à un autre, voir un ami à tel autre... Les territoires de vie se sont élargis et la communication se mondialise avec internet et je ne crois pas que l'on continue à s'identifier seulement à un quartier ».

Élie Gaborit : « il est vrai que la moyenne d'âge des administrateurs de la Maison de quartier est assez élevée, mais je ne m'en étonne pas, c'est bien un job de retraités ! Comment demander à des actifs avec enfants en bas âge de venir passer des soirées à discuter, surtout maintenant avec le partage des tâches ménagères... Au conseil d'administration, les membres se renouvèlent régulièrement avec des jeunes retraités, souvent anciens militants syndicalistes des entreprises ».

Conclusion : cité démocratique et durable

Il y a du mouvement dans la cité, c'est une évidence, mais il a changé de nature : plus dispersé, plus spontané, chaleureux, plus violent aussi parfois... pour autant la démocratie s'en porte-elle mieux ? Ces dernières années, les taux d'abstention aux élections la remettent profondément en cause, que signifie alors ce [désaveu démocratique](#) ? Mona Chollet estime que « la logique de "l'entre-soi", qu'elle soit recherchée, subie ou acceptée comme une fatalité, gagne du terrain [...]. Le creusement des inégalités se traduit crûment dans la répartition de l'espace. Avec le danger que cette ségrégation, interdisant à l'œil d'embrasser les différentes composantes qui font une société, empêche aussi l'esprit de saisir les rapports des forces qui s'y déploient »³⁹ [2010]. Pierre Mahey, en clôturant ce chapitre, se demande, devant cette fracture démocratique, si la cité offre encore la capacité de faire société pour tous.

Les processus de fabrication de la ville durable. Pierre Mahey⁴⁰

La ville, depuis 8 000 ans, se construit à partir d'une nécessité qui est de faire société. Cette nécessité n'est plus considérée comme première. Les grandes figures d'évolution de la ville autour de la mobilité ou de la "résidentialisation" produisent une ville de la fracture. C'est une tendance que confirme le fonctionnement de la démocratie qui ne donne accès à l'espace public qu'à une catégorie de personnes. Peut-on envisager la construction d'une ville durable sans prendre en compte cette situation qui peut mener à la barbarie ? Il faut redonner accès à l'espace public démocratique et urbain, la ville durable étant une ville qui doit faire société avant tout.

Faut-il envisager le bidonville durable ?

Dans l'idée de développement durable, même si elle intègre les notions de planète bleue, de conscience des ressources, de protection de la nature..., c'est bien la question de la ville durable qui est en jeu. Le nombre d'habitants des villes est désormais largement majoritaire et les villes ont conquis une part du paysage terrestre déterminante pour celui-ci.

Prononcer ces deux mots côte à côte nous parle immédiatement d'isolation en chanvre, de déplacements doux réduisant les productions de CO₂, un contrôle de l'approvisionnement en eau, une gestion des déchets plus performante... Il est donc bien naturel que chacun surveille attentivement l'amélioration des financements de l'aide

³⁹ Chollet Mona, « L'urbanisation du monde », le Monde diplomatique, Manière de voir 114, déc. 2010

⁴⁰ Mahey Pierre, conférence le 11 juin 2009 à Marseille

publique, ce qui permet autant aux collectivités locales qu'aux particuliers de devenir des militants de la ville durable par l'investissement vers la production d'énergies renouvelables ou l'achat de bicyclettes : plus de projet urbain sans qu'on installe au cœur des intentions des solutions pour résoudre la question de la mobilité de façon durable. Et les meilleurs communicants commencent à énoncer l'idée que mieux-vivre est synonyme de durable, surtout en matière d'urbain. Il me faut toujours citer Paul Blanquart⁴¹, qui dit si simplement que le dessin de la ville est toujours issu du dessein de la société qui la produit.

Et donc voici qu'une société, enfin consciente, élabore le dessein du mieux-vivre et dessine la ville durable... Les vingt-et-un points des "agendas 21" trompettent le changement radical, le Grenelle égraine subventions et primes aux bons élèves, l'espoir renaît. Bien sûr, quelques prévisions urbaines sont encore encombrantes, on parle du passage rapide de un à deux milliards le nombre d'habitants des bidonvilles. Faut-il alors commencer à travailler le concept de bidonville durable ? Et faut-il, à mesure qu'apparaissent les aides au durable, qu'on amaigrisse, par exemple les aides au logement ? Faut-il aussi que ce soit toujours le vingt et unième point des agendas qu'on désigne par "volet participatif" ? Au fait, quel est réellement le dessein de notre société ?

Ne vous fiez pas trop à ma vision ethno centrée, je n'ai sans doute pas suffisamment de vision globale et je suis sous l'influence des territoires et des populations que je côtoie physiquement tous les jours, je veux parler des quartiers fragiles. Je veux parler des plus fragiles, des précaires, des jeunes en banlieue. Mais ne seraient-ce pas des territoires et des populations prémonitoires ? Vu de là-bas, la ville se modifie, se transforme et j'ai repéré deux grands principes qui agissent en parallèle. Le premier, que les bailleurs sociaux appellent "résidentialisation", recompose la ville sur elle-même en unités d'habitation aux dimensions plus petites, plus humaines, plus maîtrisables et où l'on sent l'influence forte de l'idée de mieux vivre. La seconde est la refonte de la ville sur la question de la mobilité, créant des espaces sans référence dans l'histoire de la ville, vastes, déconnectés de la ville traditionnelle, capables de gérer d'énorme flux de population ou de véhicules pour qu'on ne perde plus de temps à rentrer dans sa résidence. Reste-t-il place à l'espace public ?

La nécessité de l'espace public

La démocratie qui écrit le contrat social de cette société, est conduite par des élus qui le sont de père en fils, avec d'énormes quantités de population qui ne sont plus jamais représentées dans l'espace public de la République. L'accès au pouvoir se fait désormais par un ascenseur à clef, certains ont la clef, d'autres pas. Chacun chez soi. Certains entre eux décident, d'autres, entre eux habitent, survivent. La société conforte chacun à trouver celui qui lui ressemble pour peut-être se défendre des autres. Les tribus nomades de nos ancêtres, qui évitaient de se croiser dans la vaste nature sous peine de s'entre déchirer, sont maintenant urbaines. Chacun se défend avec ses moyens, la clôture et la caméra de surveillance pour les uns, la bande pour les autres.

Paradoxalement, nos sociétés n'ont jamais été aussi diverses dans leur composition. Les grandes migrations se multiplient et les plus fortes sont à venir. Il n'y a pas loin à ce que certains accusent d'ailleurs ces phénomènes migratoires inéluctables de ce retour à la barbarie. Mais qu'est-ce qu'on a raté ? La ville durable serait-elle un leurre, un mirage ? Il me

⁴¹ Blanquart Paul, *Une Histoire de la ville, pour repenser la société*, 1997, La Découverte

semble qu'on a oublié la principale raison de la ville : la ville n'est que par sa capacité à permettre l'altérité. Depuis 8000 ans, les tribus ont eu besoin de la ville pour faire société. La ville, et avant tout son espace public, a pour raison d'être de permettre à chacun de rencontrer l'autre sans devoir le tuer. De rencontrer l'autre pour échanger, commercer, se battre contre la consanguinité, grandir en culture et en connaissance mais à condition de se supporter.

Seul l'espace public permet de cohabiter avec l'autre. Il n'y a que la ville pour permettre cette rencontre des étrangers, des étrangères. Et la démocratie n'est sans doute rien d'autre que le dessein d'une société qui, pour garder, créer sa cohésion dans l'altérité, a besoin de donner place à chacun dans l'établissement de son organisation, son contrat social. La résidentialisation, c'est donner la primeur à la tribu. La mobilité, c'est donner la primeur à l'individualisation. La ville durable, alors qu'on est aux portes des plus grands brassages humains, c'est permettre l'altérité pour imposer la cohésion sociale. L'ingrédient le plus important de la ville durable, c'est l'espace public. L'ingrédient déterminant d'une démocratie durable, c'est l'acceptation de tous dans l'espace public de délibération. C'est pour moi la raison d'être de l'idée de participation, seul moyen de renouveler une démocratie qui s'étouffe dans l'entre soi. Est-ce que le Grenelle prévoit de construire, avant les panneaux photovoltaïques, des espaces de délibération ouverts à tous et surtout où tous peuvent être présents ? Sinon, on n'a pas besoin des panneaux photovoltaïques ! » [2009]

Chapitre 4 : femmes en lutte, luttes de femmes

Témoins : Marie-France Bommert, Huguette Bouchardeau, Fatima Demougeot, Marie-Paule Lambert, Agnès Lambert-Samson, Marylise Lebranchu, Charlotte Leydier, Irène Voiry, Alice R., Marie T., Charles Piaget

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne

« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits.

La loi doit être la même pour tous : toutes les Citoyennes et tous les Citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune.

Elle a part à toutes les corvées, à toutes les tâches pénibles ; elle doit donc avoir de même part à la distribution des places, des emplois, des dignités.

Ô femmes quand cesserez-vous d'être aveugles ? Quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la révolution ? Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé. Quelles que soient les barrières que l'on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir ». [extraits]

En septembre 1791, peu avant les premières élections législatives après la chute de la monarchie, Olympe de Gouges rédige la "[Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne](#)", véritable pastiche de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, pour attirer l'attention sur les grandes inégalités dont les femmes sont victimes : « *HOMME, es-tu capable d'être juste ? C'est une femme qui t'en fait la question ; tu ne lui ôteras pas du moins ce droit. Dis-moi, qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe ? Ta force ? Tes talents ?* » Et elle ne comprend pas pourquoi les dirigeants de la Révolution ne se sont pas emparés de cette importante question de l'universalité des droits humains. Aujourd'hui, Olympe de Gouges aurait-elle encore s'insurger de la sorte ?

Les luttes des femmes, dans la deuxième partie du XX^e siècle, ont été beaucoup orientées sur le droit à la maîtrise de son corps : "un enfant si je veux quand je veux !" Ce slogan est le symbole d'un évènement majeur : la légalisation de la contraception et de l'avortement. Cette conquête historique est une véritable révolution dans les relations hommes / femmes.

I. Bonnes à tout faire ?

Ce titre est emprunté à un ouvrage collectif (1978) à l'initiative de la commission "femmes" du PSU : « *Les femmes sont l'objet de grands assauts de charme. C'est à qui les flattera et les désignera aux avant-postes de la politique. Mais la vie quotidienne des femmes, dans tout cela ?* »¹

La révolution passerait-elle d'abord par la vie quotidienne, celle où des femmes, jour après jour, devaient - doivent - assurer une multitude de tâches sans rémunération, sans congés payés ? « *Vous ne pensez pas un seul instant à la plus simple, la plus logique, la meilleure des solutions : que l'homme partage avec elle ces besognes, qu'il l'aide à faire le ménage, soigner les gosses, qu'il la remplace*

¹ Collectif, *18 millions de bonnes à tout faire*, 1978, Syros

même complètement parfois... Ô vous qui voulez faire la Révolution, faites-là donc d'abord en vous-même »² [1921]. Nelly Roussel (1878-1922), auteure de ces lignes, considérait la femme comme une éternelle sacrifiée³ et elle militait pour une totale égalité homme/femme, y compris dans la famille. Le XX^e siècle a vu beaucoup de révoltes personnelles et collectives modifiant sensiblement cette représentation de "bonne à tout faire".

Être femme et enfant de militant

« Je ne veux pas me fatiguer et m'énerver à expliquer de vive voix le malaise qui est nôtre, tu n'es pas assez subtil pour découvrir les nuances féminines. En dehors de la politique que tu sens, le reste tu voudrais l'analyser par la logique et la synthèse mais tu ne pourras jamais y parvenir... Pour ce qui me concerne, je suis lassée de tes absences et du peu de qualité de ta présence, reconnais le : somnolence, écouter les informations, il faut toujours te supplier pour faire une bricole et encore il faut que je t'ai une reconnaissance éternelle parce que tu montes le charbon ou que tu fais les vitres... Comparer aux grands problèmes politiques dont tu t'occupes, les soucis matériels de la maison sont peu de chose... et comme tu dis, "la femme d'en face est bien plus malheureuse que je ne suis". C'est simpliste comme raisonnement et peu efficace comme aide. Tu peux me dire que je n'ai aucune raison de n'être pas épanouie, puisque tu ne bois pas, tu ne fumes pas... Mon action est subordonnée à la tienne, il faut que j'attende que tu rentres. Il est vrai que j'ai la belle mission d'élever les enfants, à croire que ce n'est pas les tiens... Tu te rends bien compte que les belles tirades sur la famille ne me suffisent plus, je ne veux pas être ton esclave bouclée à la maison à t'attendre. Réfléchis ».

Cette lettre, écrite en 1960, impressionne par sa force, son audace... Son auteur, Marie T.⁴, est mère de deux enfants et attend le troisième. Son mari, ancien permanent de la JOC et membre de l'ACO, est un militant très engagé dans l'action politique et syndicale, avec beaucoup de soirées consacrées à de multiples réunions, certains samedis et dimanches matin utilisés pour la vente de la presse de son parti, etc.

Marie T. est profondément chrétienne, elle-même a été à la JOCF⁵ et elle fait partie d'une équipe d'ACO. Arrive un moment où la parole ne suffit plus, alors elle écrit : acte de révolte, non pas de désamour, mais demande d'altérité. Cette lettre est un évènement déclencheur et Marie T reprend peu après une activité professionnelle dans le secrétariat et milite à la Confédération syndicale des familles (CSF).

Charles Piaget fait écho à l'histoire de Marie T. Il a vécu douloureusement un profond déséquilibre entre vie familiale et vie militante : « Dès que j'ai été syndiqué à LIP, ma vie militante a été intense avec beaucoup de soirées occupées. Lors du grand conflit LIP, on avait six jeunes enfants et il y a eu des moments terribles parce que mon épouse était trop souvent seule avec les gosses et tous les problèmes du quotidien, ne serait-ce que pour aller faire les courses, on n'avait pas de voiture... Elle ne me reprochait rien, elle me disait simplement : "j'en peux plus !". Un soir, elle a quand même fermé toutes les portes de la maison et j'ai dû dormir dans la cabane du jardin ! Oui, c'était difficile, très difficile... J'étais pris dans une énorme contradiction : il y avait la vie familiale et en même temps, je savais qu'il fallait militer si l'on voulait s'en sortir. Roland Vittot m'a assez dit : "non, non, tu ne viens pas ce soir, on n'a pas besoin de toi..." , mais je ne pouvais pas laisser les copains ! J'ai certainement méconnu beaucoup des plaisirs de la vie en famille. Est-ce que la relation avec mes enfants s'en est ressentie ? Je ne sais pas trop... Quand j'évoque ce passé avec eux, ils me disent : "quand tu étais à la maison, on avait des discussions passionnantes, on apprenait plein de choses et on était fiers parce qu'on se sentait plus riches vis-à-vis des copains et

² Roussel Nelly, *la Voix des femmes*, mars 1921. Citée par Huguette Bouchardeau, *Pas d'histoire, les femmes...*, 1977, Syros

³ - *L'éternelle sacrifiée*, 1979, rééd. Syros-Mémoire des femmes

⁴ Nom d'emprunt à la demande de l'intéressée, entretien du 7 janvier 2009

⁵ Jeunesse ouvrière chrétienne féminine. Fusionne en 1987 avec la branche masculine JOC

des copines. C'est vrai aussi que tu aurais pu être un peu plus là, ça aurait été utile, ne serait-ce que pour nous dire plus souvent que tu nous aimais". *Aujourd'hui, mes enfants, même si certains sont militants syndicalistes, ne vivent pas du tout de la même façon..., je leur ai peut-être servi de contre-modèle !* »⁶ [2009].

Agnès Lambert-Samson, fille de [Bernard Lambert](#), le fondateur du mouvement des Paysans-Travailleurs, évoque ce qu'elle a ressenti à être enfant de... « *J'avais l'impression de ne pas pouvoir être à la hauteur, de courir après quelque chose d'inaccessible ! Et quand tu es ado, c'est sans doute encore plus difficile parce qu'on a envie d'être soi ; alors quand tu t'entends dire d'un air entendu : "ah, vous êtes la fille de Bernard..."*, et bien, moi, j'avais envie de répondre que je voulais être Agnès, pas "fille de..." ! Il m'arrivait aussi de lui en vouloir, parce qu'un père toujours disponible aux problèmes des autres, toujours dans l'action, qu'est-ce qui reste pour ses enfants ? J'ai mieux compris quand j'ai commencé à l'accompagner à des réunions ou des manifestations... On en discutait et lorsque je lui faisais remarquer qu'il prenait trop la parole, j'avais le sentiment d'être écoutée, d'exister à côté de lui... »⁷ [2010]

Marie-France Bommert, militante politique et associative des Côtes-d'Armor, estime que l'activité militante peut être à risque si elle envahit complètement la vie privée : « *Quand on s'est installés à Saint-Brieuc, je travaillais dur, huit heures par jour et en rentrant j'étais seule pour m'occuper des gosses ; je n'avais absolument pas de temps pour militer, même si j'en avais envie ! Mon mari, lui, militait beaucoup au PSU et en 1972, au moment du conflit du Joint français, il était plus qu'occupé... On était logés dans le Foyer d'accueil qu'il dirigeait. Le week-end de Pâques on avait décidé d'organiser une fête familiale pour le premier anniversaire de notre fille et il a passé tout son temps à chercher des artistes pour un gala de soutien aux grévistes ! J'étais très contrariée parce que la fête familiale s'est ressentie de son manque de disponibilité. Si une activité militante ne peut pas s'arrêter quelques heures pour que l'on soit présent à sa famille, je ne comprends plus trop... J'avais aussi l'impression qu'il était seul, parce que ses camarades, beaucoup de profs "gaucho", eux, ils étaient partis en vacances ! Quelques jours plus tard, plusieurs viennent un soir sonner à la porte et demandent à utiliser l'atelier de sérigraphie du Foyer... je les ai fichus dehors ! Qu'est-ce que je n'ai pas entendu, comme quoi je ne comprenais rien aux luttes de la classe ouvrière ! Me dire ça alors que j'avais travaillé dix ans aux Ardoisières de l'Anjou comme secrétaire dans des conditions difficiles... »⁸ [2009].*

Dans un couple, des choix professionnels peuvent se poser, Marie-Paule Lambert a été confrontée à cette réalité en 1976 : « *on avait commencé l'exploitation de la ferme en GAEC avec un frère de Bernard, ça s'est mal terminé et Bernard et moi on s'est retrouvés à devoir gérer seuls le poulailler industriel. Cela n'assurait pas un revenu suffisant pour faire vivre toute la famille avec quatre enfants âgés de dix à seize ans. Il devenait donc nécessaire que l'un des deux trouve un emploi à l'extérieur. Comme Bernard était gêné par des petits problèmes de santé, j'ai cherché du travail. "Vent d'Ouest", le journal des Paysans travailleurs, recherchait quelqu'un pour son bureau à Paris et je n'ai pas hésité une seconde ! C'est ainsi que je me suis retrouvée du lundi matin au vendredi soir à vivre loin de la famille.*

Pour Bernard, plus habitué à être en réunions qu'à la maison à s'occuper de quatre enfants encore jeunes, le changement, même s'il l'acceptait volontiers, a été rude. Du jour au lendemain il devait prendre en charge, non seulement la gestion complète du poulailler, mais aussi toutes les tâches de la vie quotidienne, nous inversions les rôles traditionnels en quelque sorte. Il allait donc faire les courses au village où on lui posait beaucoup de questions sur mon départ ; une rumeur a même circulé que nous étions en train de nous séparer, alors que mon indépendance nous rapprochait, j'étais mieux, donc mieux avec lui. Il faisait la cuisine, le ménage et la lessive, là, ce fut moins réussi... Il a bousillé plusieurs lainages en les lavant trop chauds ! Ce qui a changé aussi pour lui, c'est qu'il pouvait beaucoup moins s'absenter le soir, alors les gens

⁶ Piaget Charles, entretien du 18 mars 2009 à Besançon

⁷ Lambert-Samson Agnès, entretien du 11 nov. 2010 à Aux-Aussat (Gers)

⁸ Bommert Marie-France, entretien du 29 avril 2009 à Saint-Brieuc

venaient le voir à la maison. Les enfants ont découvert aussi un père plus disponible, je dirai même plus accessible car moins "vedette" peut-être... J'ai travaillé ainsi pendant quatre ans et je crois bien que c'est durant ces années que Bernard a vraiment pris la mesure de ce que représentait le travail à la maison. De mon côté, j'ai été heureuse de mon indépendance, mais je ne dirai pas qu'il s'agissait d'une conquête, parce que Bernard en était pleinement d'accord, je n'ai donc pas eu à me battre pour l'obtenir »⁹ [2010].

"LIP au féminin"

Pendant le conflit LIP en 1973, des ouvrières grévistes ont constaté des déséquilibres dans la vie d'un certain nombre de militants parmi les plus engagés. Un groupe de femmes s'est constitué pour mieux faire entendre leur parole.

Fatima Demougeot, ouvrière et militante CFDT : « On a commencé par éditer un petit journal "L'écho féminin". Pour plusieurs participantes, c'était la première fois qu'elles pouvaient discuter sur des questions autres que les enfants, la cuisine, la couture..., tous ces rôles qui sont habituellement attribués aux femmes. Puis, on s'est rapidement rendu compte de l'isolement des femmes de militants, alors on a décidé de leur proposer de les associer à notre groupe. On a commencé par aller trouver Annie Piaget, elle a dit oui tout de suite, on est allé en trouver d'autres... Je pense que ça leur a fait plaisir de venir parler. On voulait écrire dans notre journal ce qu'elles disaient de leurs difficultés, mais on s'est trop autocensuré à cause des pressions venant de "camarades" du syndicat nous disant qu'il fallait protéger les leaders ! Je ne vois pas bien en quoi donner la parole à leur femme pouvait les mettre en difficulté »¹⁰ [2009]

Quelques extraits de conversations rapportées dans "LIP au féminin", permettent de se rendre compte de l'importance de ces rencontres :

- « Quand tu dis : "Charles il a eu le courage de sacrifier sa vie de famille", dirais-tu la même chose d'une femme ? »
- « Du moment qu'il y a des enfants, il faut bien qu'il y ait quelqu'un pour s'en occuper... »
- « Oui, mais pourquoi ce serait toujours Annie ? »
- « Peut-être que Charles il a un don pour militer ? »
- « Qu'est-ce qu'on en sait, Annie aussi a peut-être ce don, elle n'a pas comme seul don celui de faire la soupe ! »
- « Être militant, c'est comme une vocation. Il faudrait rester célibataire ! »
- « Ce n'est pas à rester à repasser et à ne parler qu'avec les gosses que je vais progresser... »
- « Les traces du conflit seront très longues à s'effacer à la maison, car il est certain que lorsque le père reste une année à ne plus avoir d'horaires et que tout le travail repose sur les épaules de la femme, il y a des choses difficiles à rattraper »¹¹. [1977]

« Si vous voulez que, ménagères, elles comprennent votre lutte contre les exploités [...], ne faites pas d'elle une exploitée du foyer et une servante qui se plie à votre volonté »¹², Marie Guillot écrivait ces lignes en 1913...

II. La longue marche vers l'émancipation

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, se développe tout un courant féministe militant pour la libération du corps et de la sexualité de la femme : "un enfant si je veux, quand je veux !" La lutte s'annonce difficile, il s'agit en effet de résister à des institutions qui s'attribuent une mission de morale universelle à faire respecter, ainsi l'Église catholique et l'Ordre des médecins cherchent à

⁹ Lambert Marie-Paule, entretien du 11 nov. 2010 à Aux-Aussat (Gers)

¹⁰ Demougeot Fatima, entretien du 18 mars 2009 à Besançon

¹¹ Collectif, *Lip au féminin. Notre passion c'est la lutte*, 1977, Syros

¹² Guillot Marie, « La bataille syndicaliste », *La Vie ouvrière*, juillet 1913.

utiliser tout leur poids politique pour imposer leurs normes à la société civile afin de résister à « *quelques viragos qui veulent nous conduire à une société aphrodisiaque* » !¹³ [un député, 1967]

Beaucoup d'actes de désobéissance civile, de manifestations, le développement du mouvement du Planning Familial..., sont nécessaires pour enfin parvenir en décembre 1967 au vote de la loi, dite Neuwirth, reconnaissant le [droit à la contraception](#). Mais sa mise en œuvre est difficile et ne modifie en rien le recours à l'avortement, tabou dont le secret¹⁴ qui l'entoure, va nécessiter de nouveau un long combat.

Les années Beauvoir

Au début des années 1970 de nombreuses femmes avortent encore dans des conditions sordides, faute d'avoir les moyens pour aller à l'étranger ou dans de discrètes cliniques privées. Toutefois, la problématique de l'avortement va être rendue de plus en plus visible dans l'espace public par plusieurs événements à l'initiative d'organisations féministes, de médecins, bien aidés en cela par les syndicats et partis politiques de gauche. On parle des "années Beauvoir", tant cette grande figure du féminisme est présente dans plusieurs événements médiatisés et qui vont secouer l'opinion.

Le 5 avril 1971, de nombreuses femmes, certaines célèbres¹⁵, publient dans "Le Nouvel Observateur" le "[Manifeste des 343](#)" qui débute ainsi : « *Un million de femmes se font avorter chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait le silence sur ces millions de femmes. Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté. De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels, nous réclamons l'avortement libre [...]. L'avortement libre et gratuit, c'est cesser d'avoir honte de son corps, être libre et fière dans son corps comme tous ceux qui jusqu'ici en ont eu le plein emploi... Je ferai un enfant si j'en ai envie, nul ne peut m'y contraindre* ».

L'État est mis dans l'embarras, doit-il poursuivre les femmes signataires comme l'exigerait la loi ? Le ministère public décide que non et, pour la première fois, il est admis que la [loi de 1920](#), interdisant contraception et avortement, est inadaptée.

Ce Manifeste est à l'origine de deux nouvelles organisations : "Choisir" et le "Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception" (MLAC), alors que le Planning familial est très divisé sur la question.

"Choisir" et le procès de Bobigny

Gisèle Halimi¹⁶, avocate, l'une des signataires du manifeste, crée "Choisir" pour s'occuper de la défense des femmes poursuivies pour avortement. Simone de Beauvoir, les biologistes Jean Rostand et Jacques Monod font partie des premiers adhérents.

En 1972, les procès très médiatisés de Bobigny lancent véritablement Choisir : Marie-Claire, mineure, sa mère et deux autres personnes sont poursuivies pour pratique abortive. C'est l'occasion pour la défense de faire le procès de la loi de 1920 : « *mais, monsieur le juge, je ne suis pas coupable ! C'est votre loi qui est coupable !* »¹⁷, déclare la mère ; « *Regardez-vous messieurs. Et regardez-nous. Quatre femmes comparaissent devant des hommes. Pour parler de quoi ? D'utérus, de grossesses,*

¹³ Un député UDR, lors des discussions à propos la loi sur la contraception, Assemblée nationale, 1967.

¹⁴ Cf. « Histoire d'un secret », film documentaire réalisé par Mariana Otero, 2003, produit par "Blaq out". (en DVD)

¹⁵ Simone de Beauvoir, Catherine Deneuve, Marie Dedieu, Marguerite Duras, Bernadette Lafont, Ariane Mnouchkine, Jeanne Moreau, Françoise Sagan, Nadine Trintignant, Agnès Varda...

¹⁶ Halimi Gisèle, *La Cause des femmes*, 1973, Grasset

¹⁷ citée par Gisèle Halimi, op.cit.

d'avortements. Ne croyez-vous pas que l'injustice fondamentale soit déjà là ? »¹⁸, plaide Gisèle Halimi. Marie-Claire est relaxée, « parce que le Tribunal considérait qu'elle n'avait pas délibérément ni volontairement choisi d'accomplir l'acte qui lui était reproché. Parce qu'elle avait souffert, dit le jugement, de contraintes d'ordre moral, social, familial, auxquelles elle n'avait pu résister »¹⁹.

Ces procès désavouent totalement la loi de 1920 et l'opinion n'a jamais été autant informée de la gravité de la situation. Ils sont, écrit G. Halimi, « l'affirmation de la liberté de la femme, l'affirmation de son droit à disposer d'elle-même et l'affirmation de son droit à la contraception et à l'avortement »²⁰ [1973]

Des médecins s'engagent

Peu après, plusieurs médecins appartenant au Groupe information santé (GIS), organisation en forte opposition à l'ordre des médecins, commencent à pratiquer la méthode d'avortement Karman. Cette méthode, importée de l'Inde par un médecin anglais, consiste, durant les premières semaines de la grossesse, à introduire une canule dans l'utérus et à aspirer l'œuf ; Joëlle Brunerie-Kauffmann, médecin, explique : « Au début on n'y croyait vraiment pas ! C'était trop simple... On est quand même allé voir en Angleterre pour constater qu'en 5 minutes c'était fait, sans danger, sans risque de complications, pas besoin d'installations particulières... Ça changeait tout ! On a donc commencé en septembre 1972, avec beaucoup de précautions, de secret... Mais pour éviter qu'un seul médecin paie pour tout le monde, on a décidé de le faire savoir lors d'une conférence de presse le 3 février 1973 où a été présenté un manifeste signé par 331 médecins qui disent : "voilà, on fait des avortements". La brèche était ouverte ! »²¹.

Le MLAC, créateur d'évènements

Dans leur action en faveur de l'avortement libre, militantes et médecins doivent se rassembler pour pouvoir se défendre ; mais le Planning et Choisir, aux options plus legalistes, ne veulent pas s'engager officiellement dans l'organisation d'avortements clandestins, alors des femmes créent le "Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception" (MLAC).

Les objectifs du MLAC sont précis et illégaux : développer rapidement l'usage de la méthode Karman en ouvrant le maximum de centres d'accueil. Huguette Bouchardeau est à l'initiative de l'un de ces centres à Saint-Étienne : « Un jour à Paris, j'ai appris qu'il y avait des groupes de femmes qui pratiquaient des avortements. Et à St Etienne, on s'est dit "pourquoi pas ?". On a pris contact avec des médecins, puis on a organisé une conférence de presse à la Bourse du travail pour dire : "on vient de créer le Groupe pour la liberté de l'avortement et de la contraception de Saint-Étienne (GLACS) et on va accueillir des femmes, soit en pratiquant nous-mêmes des avortements avec la méthode Karman, soit en organisant leur voyage à l'étranger". On avait loué un appartement et le lendemain de la conférence de presse les flics étaient là, à la porte, mais en fait ils ne s'occupaient que du stationnement parce qu'il y avait beaucoup de monde, des dizaines de femmes étaient là avec leur valise à attendre ! C'était fou... Ensuite nous nous sommes organisées, mais on manquait de médecins, d'autant plus que "Choisir" et le Planning mettaient la pression sur eux, de peur qu'ils desservent la cause de l'avortement par des actions illégales... Alors des militantes ont appris à pratiquer. Je n'ai jamais été poursuivie en Justice pour avoir fait des avortements »²² [2009]

¹⁸ Chevalier Marie-Claire, Halimi Gisèle, *Le procès de Bobigny*, 2006, rééd. Gallimard

¹⁹ *ibid.*

²⁰ "La cause des femmes", *op.cit.*

²¹ Citée dans "Histoire d'un secret", *op.cit.*

²² Bouchardeau Huguette (a été Secrétaire nationale du PSU, ministre de l'environnement, députée) entretien du 17 fév. 2009 à Paris

Le MLAC, ne pouvant répondre à toutes les demandes en utilisant la méthode Karman, doit aussi organiser des voyages collectifs à l'étranger, en car ou par le train, vers la Hollande principalement. Alice R. en a été témoin.

Alice prend le train...

Alice a seize ans et demi en juillet 1973 ; à la suite d'un retard de règles, elle fait un test de grossesse qui s'avère positif. « Je vois un médecin qui confirme sans me demander de faire une analyse complémentaire. Je faisais pourtant attention et je ne comprenais pas pourquoi j'étais enceinte. Je vivais déjà en dehors de ma famille et il m'était impossible d'en parler à mes parents. Après réflexion et discussion avec un couple d'amis, on s'est dit, avec mon copain, que l'on était trop jeunes, pas assez installés dans la vie... J'étais déjà adhérente au PSU et c'est par lui que je suis entrée en contact avec le MLAC.

C'est un voyage en Hollande qui m'a été proposé. Je n'avais pas le moindre centime des 3000 Fr. (457 €) nécessaires ! Ce sont des copains du PSU qui m'ont aidée. Autre problème : j'étais mineure et il me fallait une autorisation parentale pour passer la frontière... j'ai emprunté la carte d'identité d'une copine qui me ressemblait !

Le rendez-vous à Paris était gare du Nord et là, quelqu'un brandissait une pancarte avec MLAC inscrit en grosses lettres dessus ! Pas particulièrement discret comme accueil ! Une fois dans le train, J'ai eu l'impression d'un train spécial avortement ! Les femmes avec qui je voyageais, étaient plutôt ouvrières, employées, certaines mères de famille... L'ambiance était profondément triste, beaucoup pleuraient... À Amsterdam, on nous conduit dans une auberge de jeunesse juste à côté de la clinique. Analyse, examen complémentaire... et le médecin me dit que je ne suis pas enceinte ! Je n'ai pas eu à payer mais il a fallu que j'attende deux jours le train du retour. Attente désespérante, en compagnie des femmes qui n'avaient pu être avortées, leur grossesse étant trop avancée.

J'ai puisé de la révolte dans cette expérience. Quelle hypocrisie de la part de riches bourgeois catholiques, qui se permettent de vous faire la morale, refusent de légaliser l'avortement, alors que certains acceptent que leur femme, leurs filles, leurs maîtresses, se rendent en Suisse ou dans des cliniques privées pour avorter. Avec ce voyage, j'ai vraiment compris ce qu'est une politique de classes, une santé de classes, l'exploitation de la misère des gens... et je me suis engagée à fond dans le combat pour la liberté de l'avortement. »²³ [2010]

La ténacité de femmes et d'hommes de plus en plus nombreux, finit par porter ses fruits et, en 1974, Valéry Giscard d'Estaing, nouvellement élu Président de la République, demande à son Premier ministre, Jacques Chirac, d'accélérer l'examen d'une nouvelle loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG). C'est une femme, Simone Veil, ministre de la Santé qui en est chargée. Intimement convaincue de sa nécessité, elle se heurte cependant à une grande partie de la majorité de droite à laquelle elle appartient. [Les débats](#) sont âpres, durs, mesquins..., mais Simone Veil résiste fermement et la loi est votée le 29 novembre 1974, grâce à la gauche parlementaire unanime ; elle est promulguée le 17 janvier 1975 pour une période d'essai de cinq ans.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Le nombre d'IVG²⁴ est passé de 800 000 à 200 000 par an ; avec un taux pour 1000 femmes de 15 à 49 ans, de 19,5 IVG en 1977 et 14,5 en 2007. Les avortements clandestins ont rapidement régressé et ne donnent plus lieu à statistiques depuis 2003. Le MLAC a disparu faute de nouveaux objectifs et par manque de militantes et de militants.

²³ Alice R. nom d'emprunt, entretien du 23 septembre 2010

²⁴ Source : Institut national d'études statistiques

Fin 2009, l'Inspection générale des affaires sociales publie un rapport d'évaluation sur l'application de la loi Veil modifiée en juillet 2001 : « *Les questions relatives à la santé sexuelle et reproductive constituent un enjeu essentiel de santé publique, reconnues comme telles par le législateur. L'interruption volontaire de grossesse est inscrite dans le code de la santé publique depuis la loi du 4 juillet 2001, qui fixe par ailleurs un objectif ambitieux en matière d'éducation à la sexualité à l'école. La prévention des grossesses non désirées, l'accès à l'IVG et sa prise en charge dans de bonnes conditions, figurent parmi les objectifs de la loi de santé publique du 9 août 2004 [...]. Huit ans après l'adoption de la loi de 2001 le contexte français demeure paradoxal : la diffusion massive de la contraception n'a pas fait diminuer le nombre des IVG [...] et le fonctionnement réel des dispositifs contredit trop souvent la volonté affichée de donner la priorité à une approche préventive. Ainsi, les obligations légales concernant l'éducation sexuelle dans les établissements scolaires ne sont que partiellement et inégalement appliquées. Les jeunes peuvent recourir de façon gratuite et anonyme à la contraception d'urgence et à l'IVG, mais pas à la contraception régulière, sauf dans les centres d'éducation et de planification familiale, dont l'accessibilité demeure limitée* »²⁵.

Irène Voiry, militante féministe de longue date, confirme cette analyse, mais évoque la difficulté rencontrée aujourd'hui à maintenir le souffle de la lutte dans ce domaine comme dans bien d'autres : « *mon investissement militant a été beaucoup centré sur la lutte des femmes, j'avais en effet le sentiment de grandes injustices. J'ai milité au MLAC et au Planning Familial. Je pense que l'accès à la contraception est un événement historique favorable à l'émancipation des femmes. Très tôt j'avais lancé à Périgueux, avec des amies militantes féministes et syndicalistes, le Groupe femmes de Périgueux qui a été à l'origine d'un Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF). J'ai assuré la présidence de l'association qui gère le CIDFF de Périgueux pendant dix-neuf ans.*

Mais la relève est difficile et on a beaucoup de mal à trouver des femmes qui veulent s'engager dans ce genre d'association. Les jeunes, celles qui sont nées avec tous les droits acquis sur la contraception, ne se demandent pas comment ces droits sont apparus et la question que ces droits pourraient être menacés ne les effleure même pas... Il est donc difficile de les mobiliser sur quelque chose qui leur paraît aller de soi.

*J'ai l'impression aussi que le mot "féminisme" fait peur, il est vrai qu'il a été caricaturé, alors que pour moi il signifie lutte, vigilance et conscience de la place des femmes dans toutes les situations. Le combat pour l'égalité homme-femme doit rester quotidien parce que rien n'est jamais acquis définitivement. Les menaces qui pèsent actuellement sur le Planning familial pour son financement et ses missions, en sont la preuve, alors qu'il a une place essentielle, en particulier auprès des jeunes »*²⁶ [2009].

La laïcisation du corps et de la sexualité est une révolution historique : désormais, la libre disposition de son corps n'est plus réservée aux seuls hommes, et cela s'inscrit dans les « *évolutions sociales qui ont profondément modifié le mode de vie des femmes et des couples : prolongation de la scolarité et des études, augmentation de l'activité professionnelle féminine, décalage de l'âge moyen à la maternité, diversification des parcours affectifs et conjugaux, mais aussi difficultés d'insertion professionnelle et précarité économique accrue...* »²⁷. C'est ce que nous abordons maintenant en évoquant la vie professionnelle des femmes.

III. Femmes et travail

La grande industrialisation du XIX^e siècle a entraîné une nette séparation entre l'espace travail et l'espace familial privé, mettant à mal une organisation sociale où paysans, commerçants, artisans..., vivaient vaille que vaille en travaillant dur ; toute la famille, les enfants dès que

²⁵ Aubin Claire et Jourdain-Menninger Danièle, « Évaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesse suite à la loi du 4 juillet 2001 ». Oct. 2009, [rapport IGAS](#)

²⁶ Voiry Irène, entretien du 8 juin 2009 à Trélassac (Dordogne)

²⁷ Rapport IGAS, op.cit.

possible, participant à l'activité professionnelle, mais pas nécessairement aux tâches ménagères ! Avec la création de communautés de travail de type phalanstère, certains réussirent à regrouper usine et vie familiale, tel le familistère de Guise fondé en 1870 par Jean-Baptiste André Godin, mais ce modèle ne s'est pas étendu, nous en reparlerons plus longuement dans le chapitre 7.

Cette séparation travail et vie familiale n'a pas, à l'époque, provoqué de longs débats pour savoir qui resterait à la maison pour s'occuper des enfants et des tâches ménagères, tant il paraissait évident que cela était inscrit dans la nature de la femme. Depuis, le travail "domestique" demeure sans reconnaissance légale, il n'ouvre à aucun droit, sinon aux allocations familiales généralisées en 1932 (loi Adolphe Landry). Si la femme doit travailler parce qu'elle vit seule, ou par besoin d'un revenu d'appoint, son travail est souvent cantonné à des tâches fastidieuses, mal payées. La division sexuelle du travail s'est ainsi instituée avec des discriminations notoires concernant les salaires, l'accès aux responsabilités, les déroulements de carrière et... le militantisme !²⁸

Le Joint français

En 1972, peu de temps avant LIP, la Bretagne militante vit un événement important avec le conflit de l'usine du Joint français à Saint-Brieuc. Marie-France Bommert parle du rôle méconnu tenu par les ouvrières dans ce conflit : « *Il y a peu, j'assistais avec quelques militantes du Centre d'information sur les droits des femmes (CIDF) à un "Bistrot de l'histoire" à Saint-Brieuc. La grève du Joint Français a été longuement évoquée et dans la discussion il n'était question que des ouvriers. Au bout d'un moment j'ai demandé si quelqu'un de l'assistance savait combien il y avait d'ouvrières à cette époque dans cette usine, silence embarrassé ! Voilà comment on peut ignorer le rôle des femmes dans une lutte, et pas par n'importe qui, puisque la plupart des personnes présentes étaient des militants et des militantes. Le Joint Français, c'était à l'époque un personnel à 60% féminin et la grève a débuté dans des ateliers où ne travaillaient que des femmes ! La principale revendication était que le salaire horaire soit aligné sur celui d'une usine du même groupe dans l'est de la France, où il était supérieur de 0,72 Fr. (0,11 €) ce qui à l'époque n'était pas rien. Pour aboutir il a fallu cinquante-sept jours d'une dure bagarre, avec un soutien extraordinaire des habitants de la région, en particulier des paysans qui apportaient de quoi manger aux grévistes. Je crois que les femmes ont été pour beaucoup dans la réussite de cette lutte* »²⁹ [2009]

LIP, mais elles causent !

Un an après le Joint français, LIP, entreprise dont le personnel était à 50% féminin, a permis de faire émerger une "lutte dans la lutte" grâce à un groupe de femmes qui a voulu développer ses propres initiatives sans pour autant se couper de l'ensemble du mouvement. « *Nous nous interrogeons : les femmes et les hommes partageaient-ils à égalité la responsabilité du conflit à tous les niveaux ? Sinon pourquoi les leaders sont-ils tous des hommes ? Le pouvoir et les privilèges qui vient de leur place, sont de bien misérables hochets servant à maintenir inemployées chez les femmes, des capacités de luttes, d'invention, de militantisme* »³⁰ [1977]. Fatima Demougeot a été l'une des principales animatrices de ce groupe : « *Chez LIP près de 80% des OS (ouvriers spécialisés) étaient des femmes, c'est-à-dire sans qualification professionnelle reconnue et avec très peu d'espoir de promotion. Certaines étaient OS depuis vingt ans. Est-ce qu'on trouvait des hommes dans ce cas-là ? Non, et la direction donnait toujours la préférence à un homme pour la promotion. C'est en discutant beaucoup que nous avons compris notre exploitation, notre double exploitation peut-être même* »³¹. [2009]

²⁸ Cf. Parodi Maxime « Les discriminations entre les hommes et les femmes au prisme de l'opinion », [revue de l'OFCE](#) (Centre de recherche en économie de Sciences Po), N°114/ juillet 2010.

²⁹ Bommert Marie-France, op.cit.

³⁰ Collectif, *LIP au féminin*, 1977, Syros

³¹ Demougeot Fatima, op.cit.

Si la défense de l'emploi de tous et de toutes était la grande priorité, il est apparu aussi nécessaire au "groupe femmes" d'aborder des sujets qui les concernaient directement et en particulier leurs conditions de travail dont les tâches répétitives, « je crois que je ne pourrai plus faire ce travail pénible, ennuyeux, inhumain et qui vous empêche de faire tout autre geste que ceux dictés par la machine » (Alice) ; les cadences, « le travail aux pièces divise les femmes. C'est à celle qui ira le plus vite pour un meilleur salaire ou être mieux vue par le chef... » (Fatima) ; les petits chefs, « si tu ne plaisais pas à un chef, il te tombait dessus sans arrêt, jusqu'au moment où tu craquais... Jamais ils ne se conduisaient comme ça avec des hommes... » (Marie-Christine) ; la sous qualification, « au bout d'un an j'ai su que mon poste avait le classement d'OP1, alors j'ai demandé une augmentation. Mais la direction m'a dit qu'il fallait que je passe un examen et ils trouvaient toujours un prétexte pour le remettre à plus tard, j'étais en rage ! » (Reine).

Pendant le conflit, peu à peu, des femmes se sont davantage exprimées dans les commissions de travail et en assemblée générale : « on avait fini par croire qu'il fallait le Bac pour être déléguée. Et si tu te mets à croire que tu es trop bête pour ouvrir la bouche, tu te désintéresses » (Françoise). « Pour la première fois, on a réfléchi sur des sujets que l'on croyait réservés aux hommes : notre rôle dans la société, la politique... » (Paulette). « Chacun a autant de richesse à apporter à la réflexion collective, même s'il y a de grands écarts d'habitudes militantes » (Georgette). « Nous ne nous connaissions pas, et pourtant nous sommes tellement semblables » (Andrée). Au moment de décider des propositions du plan Giraud (cf. chapitre 6) en octobre 1973, « toute l'après-midi précédente on a discuté par petits groupes sur les textes et chacun exprimait librement son point de vue ; un vote ne pouvait être plus sensé ni plus démocratique » (Reine). « Et quelle fête après le refus du plan : on sentait que c'était vraiment notre vote ! » (Marie-Christine). Plusieurs ouvrières participent à des réunions publiques : « j'ai tenu des meetings comme les autres, j'allais dire comme les hommes ! Nous avons parcouru toute la France, pris la parole, nous nous sentions citoyennes à part entière » (Monique)³²

Pendant les vieilles habitudes peuvent vite réapparaître : « en 1974, peu après la reprise du travail lors de nouvelles élections des délégués du personnel, je suis arrivée en troisième position et j'ai été élue, mais ensuite il fallait aller au quatorzième rang pour trouver une deuxième femme ! Cet écart n'était pas normal et ne reflétait pas du tout ce qui s'était passé pendant la lutte » [Demougeot F.]

IV. Femmes et politique

N'entre pas en politique qui veut et encore moins les femmes, à tel point qu'il a été jugé nécessaire de promulguer deux lois sur la parité en juin 2000 et juillet 2007. Pour Marylise Lebranchu (députée, ministre de la Justice de 2000 à 2002) ces lois sont un aveu d'échec : « Il fallait rechercher la parité sans fixer de quotas. C'est une question avant tout culturelle et qui touche à la mentalité des gens. On doit rencontrer les femmes une à une, leur expliquer, les convaincre de rentrer partout, dans tous les mouvements, syndicats, associations, partis politiques..., d'y prendre de plus en plus de responsabilités... C'est un travail de longue haleine que nous n'avons pas assez fait jusqu'à présent. C'est une action militante de base, à mener dans les quartiers, au porte à porte..., pour rencontrer, là où ils sont, les femmes que l'on ne voit jamais dans les réunions, et se mettre à discuter avec elles de la vie quotidienne en arrêtant un peu d'asséner des discours tout faits, c'est comme ça que l'on redonnera peut-être du goût pour la vie politique et pour la démocratie »³³ [2009].

Mais que ce soit par la loi ou par une démarche militante de conviction, nous sommes encore loin de l'égalité paritaire, et, pour une femme, faire sa place en politique peut nécessiter un affrontement au machisme des hommes : « le machisme, ce n'est pas aussi simple qu'on le croit. Ce n'est

³² toutes les citations sont extraites de *LIP au féminin*, op.cit.

³³ Lebranchu Marylise, entretien du 29 sept. 2009 à Morlaix

*pas un comportement permanent de supériorité. C'est une supériorité qui éclate par moments »*³⁴ [Sartre J.P. 1977]

Marie-France Bommert : « je suis née dans une famille où de génération en génération il y avait des élus locaux, je ne pouvais pas faire moins que de respecter cette lignée ! Aussi j'ai été candidate à Saint-Brieuc et élue une première fois en 1977. Salariée du Parti socialiste, je connaissais bien l'appareil et savais ce qui pouvait s'y tramer entre les différents courants, en particulier quand il s'agissait d'établir les listes pour les élections municipales. Mais le plus difficile restait à venir quand j'ai voulu me représenter en 1983 : j'étais rocardienne et le secrétaire fédéral mitterrandiste, ce qui déjà ne facilitait pas les choses. De plus mon ex-mari, conseiller général à l'époque, devait obligatoirement figurer sur la liste, comme si ça allait de soi ! On était séparés mais pas divorcés, donc je gardais son nom, et le secrétaire de me dire : "il ne peut pas y avoir deux Bommert sur la liste, donc tu laisses ta place à ton ex-mari, tu es une très bonne militante mais tu vois dans l'intérêt du parti...". J'ai répondu : "ah bon ! Si c'est simplement une question de patronyme, pas de problème, je peux figurer avec mon nom de jeune fille". Le lundi suivant vote de la liste : je lis une déclaration sur le pourquoi de ma candidature en mettant l'accent sur mon action militante en faveur des droits des femmes, et j'ai gagné ! Mais peu après je reçois un appel téléphonique pour me dire que le vote du lundi était indicatif et qu'il fallait recommencer ! Alors là je me suis vraiment mis en colère en dénonçant des pratiques d'un autre temps, j'ai sans doute été convaincante auprès de la majorité des camarades puisque j'ai été à nouveau désignée ! Pour moi ce succès était important : c'était une victoire de femme car à cette époque on ne faisait pas très attention à la parité »³⁵ [2009].

Plus récemment, Charlotte Leydier n'a pas eu à se battre pour être candidate aux élections municipales de 2008 à la Roche-sur-Yon, elle a été sollicitée pour ne pas dire courtisée... « Après mes études de droit, je me suis retrouvée au chômage et, sans activité précise, j'ai éprouvé le besoin de trouver un endroit où je puisse discuter, réfléchir sur cette société qui a du mal à faire de la place aux jeunes, les problèmes environnementaux m'intéressent aussi beaucoup. Je n'ai pas du tout été attirée par le PS, n'ayant pas compris ni apprécié ce qui s'était passé dans ce parti autour de l'élection présidentielle de 2007, je suis donc allée voir du côté des Verts. Ils commençaient à préparer les élections municipales de 2008 et j'ai été accueillie à bras ouverts ! À tel point que l'on m'a proposé de figurer sur la liste des municipales en position éligible. Je n'ai pas très bien saisi cet empressement, je n'avois en effet aucune compétence pour exercer une fonction d'élue et dans le groupe il y avait d'autres femmes plus capables que moi. J'ai accepté parce que j'avais un grand besoin d'activité et ma candidature a été approuvée. Ensuite je me suis demandé pourquoi le maire sortant tenait tant à ce que je figure en quatrième position sur sa liste. J'y ai vu trois raisons plus ou moins dites : j'étais femme, jeune et chômeuse, toutes les qualités requises pour séduire des électeurs ! L'histoire de ma candidature est donc assez éloignée de ce que j'imaginai dans les modes de désignation des candidats où les compétences primeraient. Et, sauf à considérer qu'être femme, jeune et chômeuse seraient des compétences, je pense que ce qui est mis de plus en plus en avant, c'est d'abord l'image.

J'ai la délégation Jeunesse, rattachée à l'adjoint en charge de la solidarité ; je travaille avec une équipe de professionnels jeunes, motivés, avec plein de projets et ça me plaît. Mais sur le fonctionnement du conseil municipal, j'ai un peu déchanté. J'imaginai en effet que les sept élus Verts, et peut-être au-delà, travailleraient en équipe, mais des tensions sont vite apparues : déjà quand il a fallu désigner ceux ou celles qui prendraient les trois postes d'adjoints, je ne suis pas sûre que ce soit d'abord les compétences qui aient prévalu, certains pensaient plutôt à leur carrière politique, d'autres au montant des indemnités allouées à un adjoint : deux fois plus élevées qu'un simple conseiller... Je ne m'attendais pas à ces marchandages ! Plusieurs élus ont cherché à me rassurer en me disant qu'il fallait bien deux mandats pour se faire au système ! Qu'est-ce que ça veut dire être élue du peuple ? Je n'ai pas encore la réponse... »³⁶ [2009]

³⁴ Sartre Jean-Paul, « Entretien », *le Nouvel Observateur*, 31 janv. 1977

³⁵ Bommert Marie-France, op.cit.

³⁶ Leydier Charlotte, entretien du 25 mai 2009 à la Roche-sur-Yon

Les hommes vont-ils devenir paritaires ? Dernièrement, l'un d'entre nous assistait aux vœux du président d'une Communauté de treize communes : alignés les uns à côté des autres, costume-cravate, treize maires constituaient un splendide tableau masculin, mais que l'on ne devrait plus voir ! Aux élections municipales de 2008, les hommes étaient encore têtes de liste à 83,5%³⁷, mais, petite avancée, aux élections régionales de 2010, 48% des élus sont des femmes, toutefois le taux d'abstention a aussi été un record...

Conclusion : un coin de voile ?

La libéralisation de la contraception et de l'avortement, en bouleversant l'ordre social patriarcal de culture judéo-chrétienne, a été l'une des grandes révolutions du XX^e siècle. Cependant, il semble encore difficile d'affirmer que l'ensemble de la société civile soit globalement sensible à ces changements. Les plus jeunes générations peuvent être en effet traversées par des comportements machistes, voire contraires aux droits humains, c'est ce qui a motivé la création de l'association "[Ni Putes, ni Soumises](#)" en 2005 : *« C'est pour dire non à la dégradation constante et inadmissible que subissent les filles dans nos quartiers que nous avons lancé ce cri de colère. Un cri au visage de notre société pour que plus personne ne puisse dire : on ne savait pas ! Qu'est-ce donc que ce cri si ce n'est le combat pour la liberté et l'émancipation de tous ? Qu'est-ce donc que ce cri si ce n'est un combat pour le vivre ensemble et la démocratie ? »*.

Nous tenon également à souligner l'importance accordée par plusieurs témoins femmes à la vie quotidienne, là où il est possible, comme le fait remarquer Henri Lefebvre, de *« dégager le vivant, le neuf, le positif – les besoins et satisfactions valables – des éléments négatifs, des aliénations »*³⁸ [1958]

Nous n'avons pas la prétention d'avoir levé un coin de voile, il l'était déjà... Mais peut-on parler d'une "marche dans et vers l'autogestion" pour ce vaste mouvement féministe ? Huguette Bouchardeau répond : *« Si les femmes, pas plus que les hommes, ne naissent pas spontanément autogestionnaires, si elles peuvent même évoluer jusqu'à devenir de parfaits petits chefs en retrouvant le discours et les attitudes des hommes, le mouvement des femmes est porteur, par sa remise en cause des formes du pouvoir patriarcal, d'aspirations autogestionnaires »*³⁹. [2009]

³⁷ Sources : [Observatoire de la parité](#)

³⁸ Lefebvre Henri, *Critique de la vie quotidienne*. Tome 1. Introduction. 1958, éd. de l'Arche

³⁹ Bouchardeau Huguette, op.cit.

Chapitre 5 : à l'école de l'émancipation ?

Témoins : *Gabriel Cohn-Bendit, Agnès Lambert-Samson, Jean-Pierre Radix, Alice R.*

Adresse de l'équipe éducative aux élèves

« Nous, équipe éducative, avons des choses à vous dire car nous avons des principes à défendre.

Ces principes sont essentiellement ceux que le projet d'établissement défend, par exemple le respect de la démocratie, le respect d'autrui, mais aussi le refus de l'indifférence et de la compromission.

Nous affirmons donc que nous ne pouvons rester sans réaction devant des conduites maffieuses, des conduites irresponsables, des conduites suicidaires [...].

Nous vous informons :

Qu'au sujet des conduites maffieuses, nous demandons et demanderons l'exclusion de tout élève [...] dont nous serons convaincus que l'attitude relève de l'exploitation d'autrui et du racket en tout genre.

Qu'au sujet des conduites irresponsables, nous demanderons au minimum que les élèves concernés et qui ont montré par leur attitude que le lycée était le cadet de leurs soucis, viennent s'en expliquer devant l'institution.

Qu'au sujet des conduites suicidaires, nous demandons la réunion dans les plus brefs délais d'un groupe de suivi sur ce sujet pour envisager si nécessaire de faire les démarches qui permettront peut-être à certains de s'en sortir ailleurs qu'à l'hôpital psychiatrique ».

L'équipe éducative, 20 janvier 2000¹

Cette adresse vient d'un lycée d'État implanté à Saint-Nazaire en Loire-Atlantique. Une équipe éducative, constituée de professeurs du second degré exerçant, là, par choix pédagogique, s'adresse à des lycéens qui sont dans cet établissement, non parce qu'il correspond à la carte scolaire de leur domicile, mais parce que, eux aussi, en ont fait le choix, ils viennent même parfois de très loin. Cette équipe est confrontée à une situation de crise liée à des conduites à risque ; elle estime qu'elle ne doit pas se taire, et cette interpellation va donner lieu à un grand débat en assemblée générale réunissant tous les enseignants et tous les élèves, pratique courante dans ce lycée, ouvert en 1982, à l'initiative de Gaby Cohn-Bendit, professeur d'allemand, avec l'aide de quelques collègues et de sérieux appuis politiques, dont celui du ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Alain Savary.

Cela voudrait-il dire qu'il est possible de faire bouger l'école de la République devenue au fil des ans gigantesque, monolithique, normative et... controversée ? Objet de multiples réformes, six entre 1995 et 2005, elle reste cependant une question permanente. Faut-il alors la "brûler" symboliquement, comme le suggère Ivan Illich ? Elle est, pense-t-il, une vaste supercherie qui, plus qu'elle n'émancipe, plus qu'elle ne libère, conditionne au monde tel que les classes dominantes veulent qu'il soit. Il nous a été difficile, cependant, d'imaginer "une société sans école" afin de

¹ Bernard Régis, Closquinet Jean-Paul, François Morice François, *Chronique ordinaire d'un lycée différent*, 2007, L'Harmattan

“libérer l'avenir”², et nous avons préféré nous intéresser à des pratiques d'enseignants qui cherchent, ou qui ont cherché, à promouvoir une éducation favorable au développement de l'autonomie des élèves pour que leur avenir s'éclaire.

I. L'échec scolaire, une “évaporation” inévitable ?

« L'égalité des chances... Des mots qui circulent d'un gouvernement à l'autre, qui passent d'une école à l'autre, tel le titre d'une récitation apprise par cœur par l'ensemble des acteurs scolaires. Mais de quoi parle-t-on ? »³ [Chayette S. Minassian G. 2006]

Si l'école républicaine a mis dans le même espace à peu près tous les enfants, qu'ils soient pauvres ou riches, en promulguant le droit d'apprendre, corrige-t-elle pour autant les inégalités sociales ou bien encore les inégalités génétiques ? Manifestement non, et les analyses sur la reproduction sociale de Christian Baudelot et Roger Establet⁴, ou bien encore de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron⁵, restent valables dans la réalité d'aujourd'hui avec quelques ajustements statistiques.

Les analystes fatalistes de sociologues structuralistes seraient désespérantes s'ils n'admettaient pas, tel Jean-Claude Passeron, qu'il existe des facteurs que la sociologie ne voit pas : « Je ne suis pas aussi déterministe que cela. Tout cela, c'est le poids du social, de la détermination sociale, de ce qu'elle a de systématique, mais cela n'empêche pas qu'il reste une petite marge, et cette petite marge c'est le clinamen⁶ de Démocrite, lorsqu'un atome sort du chemin tracé et oblique de quelques degrés pour en rencontrer un autre. À partir de là, tout commence »⁷ [2003] Mais dans cette aventure, il peut aussi se produire que certains atomes aient tendance à disparaître du système.

Les ouvrages et colloques évoquant l'échec scolaire, sont pléthores et nous n'engagerons pas une nouvelle discussion, sinon pour dire que chaque année environ 150 000⁸ élèves “s'évaporent” des établissements scolaires sans aucun diplôme et, pour une majorité d'entre eux, avec une maîtrise insuffisante des compétences de base en français et en mathématiques. Cette évaporation représente 5% de l'ensemble des élèves du premier cycle du second degré, pourcentage relativement constant depuis plusieurs années. Il semble bien qu'elle soit devenue un fait normalisé ; et si l'on ajoute à ces jeunes en grand échec scolaire, les 40% d'une classe d'âge rencontrant de sérieuses difficultés à l'école, on est devant la faille la plus importante d'un système souhaité infaillible, mais où diagnostics et réformes s'empilent sans que quiconque ait trouvé la bonne !

Alice R. a fait partie de cette “évaporation”. En mai 1973, les lycéens sont mobilisés contre une loi qui prévoit une réforme du service militaire encore obligatoire, avec l'abrogation des sursis pour études au-delà de 21 ans. Elle est adoptée par l'Assemblée nationale en juin 1970, pour entrer en vigueur en 1973. C'est à ce moment-là que les étudiants et les lycéens se sont fortement mobilisés. Dès la fin février, ils se mettent fréquemment en grève dans toute la France : le 22 mars 200 000 manifestants à Paris et le 2 avril plus de 500 000 jeunes défilent dans de nombreuses villes. À la crainte de voir leurs études interrompues par le service militaire, s'ajoute un courant antimilitariste porté par l'extrême-gauche. Les manifestants s'opposent également à la réforme des

² Illich Ivan, *Libérer l'avenir et Une société sans école*, 1971, Seuil

³ Chayette Sylvie, Minassian Gaïdz, « École, inégalité des chances ? », *dossier Le Monde.fr*, décembre 2006

⁴ Cf. Baudelot Christian et Establet Roger, *L'école capitaliste en France*, 1971, Maspéro
- *L'école primaire divisée*, 1975, Maspéro

⁵ Cf. Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, 1964, éd. de Minuit
- *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, 1970, éd. de Minuit

⁶ [Clinamen](#) : déviation des atomes, c'est-à-dire de l'ordre établi, c'est la source de la liberté selon les épicuriens

⁷ Costey Paul et Fossier Arnaud, « Entretien avec Jean-Claude Passeron », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, N°4 | 2003

⁸ Source : « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche ». *Ministère de l'Éducation nationale, RERS, éd. 2010*

premiers cycles instituant le diplôme d'études universitaires générales (DEUG). C'est la première fois, depuis mai 1968, que tant de jeunes sont occupent la rue.

Alice R. : « J'étais dans un lycée privé en classe de seconde. J'ai essayé de mobiliser ma classe et on a été trois sur trente à faire grève ! La direction n'était pas d'accord avec le mouvement et comme j'étais dans ce lycée un peu à l'essai après des années de collège tumultueuses, je m'attendais à être exclue. J'ai donc pris les devants en démissionnant ! J'ai écrit une lettre au directeur et à tous les professeurs pour expliquer les raisons de mon départ : manque de respect de la part de certains profs, refus du droit de grève et d'expression, manque de liberté, profond ennui... Aucun n'a répondu, et ça, je ne l'ai pas digéré ! Cette aversion à l'école m'a conduite à ce qu'on appelle "l'échec scolaire", c'est ainsi que je suis entrée dans le monde du travail avec mon BAC moins deux ! sans aucune qualification professionnelle, et pour ne plus le quitter... En lisant récemment "Lettre ouverte à tous ceux qui n'aiment pas l'école"⁹ de Gaby Cohn-Bendit, je me suis dit que j'aurais bien aimé trouver un lycée comme celui de Saint-Nazaire ! »¹⁰. [2009]

Le lycée expérimental de Saint-Nazaire fait partie des expériences-pilotes de l'Éducation nationale parce qu'un professeur d'allemand, un jour, s'est dit : "ça suffit, faut que ça change !"

II. Histoire d'un lycée

De l'exil à Saint-Nazaire

Gaby Cohn-Bendit a passé les années de la Deuxième Guerre mondiale dans le Sud de la France, son père, luxemburgiste (courant politique issu des idées de Rosa Luxemburg) et avocat du [Secours rouge international](#)¹¹, avait en effet quitté l'Allemagne dès 1936, pour fuir la montée du nazisme :

« J'ai été pensionnaire dans une maison d'enfants israélite et j'en garde d'excellents souvenirs ! C'était mon premier contact avec une collectivité d'enfants sans la présence des parents, ce qui m'a permis de découvrir qu'il y a des gens qui peuvent beaucoup vous aimer sans être vos parents. Après la guerre, toute la famille s'installe à nouveau en région parisienne. Je suis une scolarité normale mais j'en hérite une dysorthographe persistante dont je garde une ferme opposition à l'obsession du sans faute !

Après le Bac, je commence des études en philosophie à la Sorbonne. Avec beaucoup d'autres étudiants, je deviens trotskiste et Jean-Paul Sartre nous encourage à entrer au PCF pour le changer de l'intérieur. Je me retrouve donc aux Jeunesses communistes (JC). Mais changer le monde ce n'est rien comparativement à changer le PCF ! Aussi je n'ai pas fait long feu, et je me suis retrouvé à "[Socialisme ou Barbarie](#)" avec Cornélius Castoriadis. Là, j'ai eu ma meilleure formation politique marxiste sur l'appareil d'État, l'analyse de la bureaucratie..., ce qui me servira plus tard à mieux comprendre ce qu'est l'institution Éducation nationale et ce qu'est une démarche autonome : "L'autonomie prend la forme d'une auto-institution de la société qui devient plus ou moins explicite [...]. Il y a corrélation entre la création social-historique de la démocratie et la fabrication sociale de l'individu comme être autonome"¹².

Au bout de deux années de philo, je me suis rendu compte que la dysorthographe était un sérieux obstacle à la réussite d'examens dans cette branche, aussi je me suis réorienté vers l'allemand, ma langue maternelle, là j'ai eu moins de problème pour réussir les examens !

En 1959, ma femme est nommée prof à Saint-Nazaire, et après l'obtention du CAPES je m'y retrouve également comme prof d'allemand. J'adhère à la Fédération de l'Éducation nationale (FEN), tendance "École émancipée". La pédagogie était loin d'être la préoccupation majeure de cette aile gauchisante de la FEN. Et, ne trouvant pas au syndicat la possibilité d'une réelle réflexion sur nos pratiques pédagogiques, je me suis retrouvé à "l'Institut coopératif de l'école moderne" ([ICEM](#)), mouvement créé après la Première Guerre

⁹ Cohn-Bendit Gabriel, *Lettre ouverte à tous ceux qui n'aiment pas l'école*, 2003, éd. Little big man

¹⁰ Alice R., entretien en sept. 2009

¹¹ Créé en 1922, le Secours rouge international milite pour la libération des militants révolutionnaires emprisonnés

¹² Barbier René, « Un grand penseur contemporain : Cornélius Castoriadis », 2006, [Le Journal des chercheurs](#)

mondiale par le pédagogue Célestin Freinet. Ensuite, j'ai connu Félix Guattari au "Centre d'études, de recherche et de formations institutionnelles" ([CERFI](#)), où des professionnels autour de la psychiatrie, de l'architecture, de l'école..., ont construit la pédagogie institutionnelle. C'est avec le mouvement Freinet et le CERFI que j'ai tout appris de la pédagogie et c'est ce qui m'a amené à penser le lycée expérimental »¹³ [2009].

La passion pédagogique

« Marchands de grec ! Marchands de latin, Cuistres ! Dogues !
Philistins ! Magisters ! Je vous hais, pédagogues !
Car dans votre aplomb grave, infaillible, hébété,
Vous niez l'idéal, la grâce et la beauté !
Car vos textes, vos lois, vos règles sont fossiles !
(...) Un jour quand l'homme sera sage,
Lorsqu'on n'instruira plus l'oiseau par la cage,
Savoir étant sublime, apprendre sera doux »¹⁴.

Quand il exerçait, Gaby Cohn-Bendit distribuait régulièrement ce poème de Victor Hugo à ses élèves : « non seulement un texte d'auteur leur parlait, mais disait avec force ce qu'ils ressentaient. Oui, cent fois oui, on peut faire aimer la poésie à des jeunes, y compris de nos banlieues. Encore faut-il qu'elle leur parle... »¹⁵. Faire la classe différemment pour faire aimer l'école, c'est ce que des pédagogues ont cherché à faire avec passion. Nous évoquerons la pédagogie Freinet après avoir présenté le lycée expérimental.

Vers la pédagogie institutionnelle

Gaby Cohn-Bendit : « en participant au groupe départemental Freinet une fois par mois, j'ai beaucoup appris sur : la coopérative, le conseil des élèves, le texte libre, l'imprimerie, les fichiers autocorrectifs, etc. Mais, au fil du temps, j'ai pris quelque distance car je ne supportais pas le côté rousseauiste de cette pédagogie : les enfants tout bon, tout merveilleux et cette méchante société qui les abîme... Et, tout en en gardant l'essentiel, je me suis éloigné du mouvement pour me rapprocher de la pédagogie institutionnelle, celle qui cherchait à allier Marx et Freud, alors que pour C. Freinet, il fallait laisser son inconscient au portemanteau avant d'entrer dans la classe ! » [2009]

Cornélius Castoriadis est l'un des principaux concepteurs du courant institutionnaliste : « une authentique organisation devrait aussi être une sorte d'école exemplaire d'autogouvernement collectif. Elle devrait apprendre aux gens à se passer de leaders, et à se passer de structures organisationnelles rigides, sans tomber dans l'anomie »¹⁶ [1986]. Sensibilisé à ce courant de pensée grâce à "Socialisme ou barbarie", Gaby Cohn-Bendit rencontre le philosophe et psychanalyste Félix Guattari qui travaille à la clinique psychiatrique de [La Borde](#) dans le Loir-et-Cher, clinique fondée par Jean Oury, praticien de la [psychothérapie institutionnelle](#) : « mettre en œuvre tous les moyens qui peuvent permettre l'accès à la singularité de chacun des patients [...]. Tout groupe, ou groupement, est "malade", traversé de phénomènes de contagion, de rivalités, terrains propices à la persécution, à la formation de "clans" [...]. Que peut alors devenir un "malade", psychotique ou simplement "fragile", ballotté dans cette maladie du groupe ? »¹⁷ [Oury J. 1970]. Dans l'établissement, chacun, malade ou soignant, est considéré comme sujet actif et instituant : « Pour ce travail, nulle recette. Les structures de la clinique se

¹³ Cohn-Bendit Gabriel, entretien du 23 nov. 2009 à Vannes

¹⁴ Hugo Victor, *À propos d'Horace, les Contemplations*, livre 1, rééd. Bordas, 1992

¹⁵ *Lettre ouverte à tous ceux qui n'aiment pas l'école*, op.cit.

¹⁶ Castoriadis Cornélius, *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe 2*, 1986, Seuil

¹⁷ Oury Jean, « la Psychothérapie institutionnelle », [conférence](#), 1970)

remanient sans arrêt : il s'agit bien plus de déjouer des pièges que d'accéder à une organisation idéale. Pourtant, quelques invariants se distinguent : la liberté de circulation, l'importance des clubs thérapeutiques, la nécessité de lutter contre le cloisonnement, la hiérarchie massive, la ségrégation et l'uniformisation. Ces opérateurs [...] vont permettre que se tissent des réseaux de relations et d'échanges »¹⁸.

Fernand Oury, frère aîné de Jean, est un instituteur adepte de la pédagogie Freinet. Sensible à ce que fait son frère en psychiatrie, il s'en inspire pour l'école. Il ne s'agit pas de la transformer en centre thérapeutique, mais de la considérer comme un lieu qui est traversé, comme tout autre lieu, par des phénomènes de pouvoir, de rivalités...

Avec cette approche, Fernand Oury s'éloigne quelque peu de C. Freinet mais en garde l'esprit et certaines techniques : coopérative, tâtonnement expérimental, journal, ouverture de l'école, etc., celles qui permettent d'acquérir : « le primaire, c'est-à-dire le primordial : parler, lire, écrire, compter, tout en faisant de la classe un milieu de vie institutionnalisé où la loi naît de la parole des enfants, où la parole naît de la loi, et de là, naît le désir de communiquer »¹⁹ [Oury F. 2010].

Après Mai 1968, le courant de la pédagogie institutionnelle met plus l'accent sur la dimension socio-politique de la pédagogie et introduit la référence à l'autogestion pédagogique²⁰.

L'arrivée au port

Gaby Cohn-Bendit : « Tout ce que j'apprenais avec Freinet et Oury me passionnait, mais comment faire quand tu vois tes élèves trois heures par semaine ? Je "bricolais" bien un peu en mettant, par exemple, les tables en rond, mais j'étais loin d'être satisfait... Et puis, mai 1981 a ouvert des portes... »

Mai 1981, lettre au camarade ministre

Dans le premier gouvernement de l'ère Mitterrand, Alain Savary est ministre de l'Éducation nationale, il est connu pour être un homme de dialogue.

Gaby Cohn-Bendit : « Avec quelques camarades on s'est dit : "il se passe quelque chose, on a des idées, profitons-en !" Et le 20 mai, j'ai écrit au "camarade Ministre" ! Je lui propose de créer un établissement pour les jeunes et les profs qui ne veulent pas de l'école telle qu'elle est : "je ne crois pas que le corps enseignant dans sa grande majorité (de gauche, bien sûr...) soit capable d'assurer demain ce qu'il n'a pas été capable d'assurer hier. Car ces jeunes sont effectivement insupportables pour le système scolaire actuel. Mais il existe des enseignants, et j'en suis, qui ne supportent pas ce système tel qu'il est, enseignants insupportables à leurs collègues souvent [...] et bien plus insupportables encore à l'administration... Alors pourquoi ne pas réunir ces élèves et ces enseignants "marginiaux" qui s'entendent si bien quand le hasard des emplois du temps les font se rencontrer ? [...] Laissez-nous, dès aujourd'hui, envisager des tentatives "marginales" [...]. Puissent les paroles du camarade Premier ministre être entendues : "ce gouvernement sera celui de la rigueur et de l'imagination". Salutations libertaires".

Il faut attendre la publication de cette lettre dans Libération le 21 juin 1981, pour qu'un rendez-vous soit fixé en juillet.

« L'entrevue a été cordiale. Manifestement A. Savary était favorable au projet. Il nous demande "vous avez bien sûr un projet écrit à me remettre" ? "... Non Monsieur le ministre, pas de projet écrit, on a plein d'idées, mais notre intention est d'en discuter avec les premiers élèves et de construire le projet avec eux, il faut donc nous donner carte blanche". "Très bien, mais un ministère c'est compliqué avec beaucoup de directions et je dois y trouver quelques alliés, alors faites-moi parvenir rapidement quatre pages dans lesquelles vous expliquerez ce que vous voulez faire". On avait déjà constitué une petite équipe de profs en y associant du personnel administratif et de service pour ne pas rester qu'entre nous, ça, c'est l'influence des

¹⁸ ibid.

¹⁹ « Fernand Oury, un homme est passé », film de Fabienne d'Ortoli et Michel Amram, 2010, éd. Frémeaux et associés

²⁰ Lapassade Georges, *L'autogestion pédagogique*, 1971, Gauthiers-Villars

frères Oury ! On s'est mis au travail avec la ferme intention de rester un établissement d'État, nous nous battions pour la rénovation d'un service public.

Notre projet n'avait pas pour seul objectif le Bac, cela devait rester une possibilité mais pas une obligation ; d'où l'inquiétude du proviseur craignant de voir son taux de réussite sérieusement s'abaisser ! Le recteur nous dit : "appelez-vous Centre de formation...". Nous, on tenait beaucoup à garder l'appellation lycée pour montrer que l'on pouvait faire autrement dans ce type d'établissement. Finalement, on a trouvé le compromis de "lycée expérimental", ce qui permettait de justifier un taux de réussite au Bac un peu plus bas !

Pendant l'été 1981, les médias ayant parlé du projet, on a reçu des candidatures de jeunes d'un peu partout en France. En septembre, avant même que le lycée soit officiellement ouvert, on s'est mis au travail avec une trentaine d'élèves, la seule question au départ étant : qu'est-ce que le lycée pourrait être ? La toute première demande des élèves a été "qu'on nous traite autrement", pas de demandes précises sur les contenus ou sur comment on s'y prendrait, non, d'abord de la reconnaissance. On discutait dur et peu à peu, pédagogie institutionnelle en arrière-fond, on avançait dans l'élaboration du projet.

En novembre 1981 le directeur de cabinet du ministre nous fixe un nouveau rendez-vous. On constitue une délégation où figure un parent d'élève qui n'est autre que Bernard Lambert, le leader des Paysans-travailleurs, sa fille Agnès fera partie des premiers élèves inscrits. Et le directeur nous annonce que le feu vert officiel est donné pour une ouverture le 2 février 1982, avec limitation du nombre d'élèves²¹ à soixante pour la première année et exigence d'une évaluation en fin d'année, nous étions plus qu'heureux ! »

Un lycée autogéré ou cogéré ?

Pour définir le fonctionnement du [lycée expérimental](#) les mots utilisés peuvent changer selon les interlocuteurs mais le sens demeure.

André Daniel, l'un des enseignants du début : « Il a fallu démocratiser l'institution scolaire, c'est-à-dire se donner une Constitution : le collège élèves et le collège éducatif envoient des délégués, six pour les élèves et deux pour les membres de l'équipe éducative (MEE), au Conseil d'établissement qui prend à la majorité les décisions d'ordre général. Un groupe de base mixte, élèves et MEE, renouvelé tous les quinze jours, organise la vie collective au quotidien (entretien des locaux, restauration du midi, secrétariat). Dans le même temps, la formation intellectuelle se fait dans des ateliers centrés sur un sujet transdisciplinaire pendant quinze jours, animés par deux MEE et avec des élèves volontaires »²².

D'autres parlent plus volontiers de cogestion puisque, selon eux, le lycée expérimental reste en partie dépendant de l'administration du lycée principal et qu'il y a deux collèges, enseignants et élèves : « Au bout de vingt-quatre ans, ce principe de cogestion en constitue dorénavant l'épine dorsale »²³.

Gaby Cohn-Bendit : « on a un budget et c'est nous, élèves et MEE, qui décidons ensemble comment l'utiliser. Dans un établissement classique, le plan comptable est très rigide : tant pour les livres, tant pour le chauffage... et on ne peut rien changer. Alors que chez nous, on peut décider de démarrer le chauffage un peu plus tard parce qu'on a besoin d'un peu plus d'argent pour les livres... Tout peut se discuter ainsi et pour moi c'est de l'autogestion. Ce qui s'en rapproche aussi beaucoup, c'est de faire en sorte qu'il y ait le moins possible de division du travail ». Il précise quelques points :

Le volontariat : c'est la base même de l'admission : personne ne peut être "envoyé", même par des parents, "dites, vous me le prenez ?". Si on commence ainsi, on est mal barré ! C'est donc le jeune qui formule sa demande ; il doit alors passer une semaine au lycée pour vérifier son intention.

La Libre fréquentation : en cas d'absence il n'y a aucune sanction, mais on en discute. Il faut admettre qu'un élève peut parfois avoir des choses plus urgentes à faire que de venir au lycée, mais il y a aussi des moments difficiles à vivre : 8h30, seuls les profs sont présents, 9 h, guère plus ! Un jour un élève m'a dit :

²¹ Le nombre d'élèves est actuellement de 180.

²² Daniel André, « Saint-Nazaire : le Lycée expérimental n'est pas un enfant de 68 », [Place publique. la revue urbaine](#) N°9 juin 2008

²³ « État des lieux et dynamiques », [rapport de l'équipe éducative, 2006](#)

“quand il y a des contraintes je fais, et quand il n’y en a pas, je ne viens pas !”. Voilà qui résume bien le problème... On se dit aussi que l’on n’a pas créé une telle école pour qu’on n’y vienne pas. On peut y venir de façon différente, mais on ne peut se permettre d’avoir une centaine d’élèves qui se disent : “on n’a pas les parents sur le dos, alors on fait ce que l’on veut !”

Les parents : c’est aussi quelque chose de compliqué ! Au début, on pensait les intégrer dans le dispositif. Mais on a vite constaté que la plupart des élèves voulaient maintenir leurs parents assez loin et surtout pas de bulletins scolaires ! L’école doit permettre de se distancier de ses parents, surtout à l’adolescence. Ce qui nous amène à dire parfois à des parents : *“réfléchissez à vos relations avec votre enfant et, un jour, il se mettra, peut-être, à vous raconter vraiment ce qu’il vit au lycée ».*

Aujourd’hui, l’équipe éducative comprend une vingtaine d’adultes « qui ont choisi, à égalité de droit, d’assumer collectivement la responsabilité d’un projet de lycée en cogestion avec des élèves »²⁴, sans aucune hiérarchie, pas de proviseur, ni d’inspecteurs disciplinaires. L’évaluation annuelle du projet est faite par des inspecteurs généraux de la vie scolaire. Presque tous les enseignants du début sont partis ; Gaby Cohn-Bendit s’est retiré en 1987 : *« Je ne voulais pas me laisser enfermer dans un rôle du gourou... Les pères fondateurs, il ne faut pas que ça reste trop longtemps ! ».*

Passe ton BAC d’abord !

Le Bac n’est pas le premier objectif du projet du lycée expérimental, il s’agit d’abord de *« construire sa formation [...] dans la confrontation entre les intérêts personnels de l’élève, les objectifs de la communauté éducative et les contraintes de la réalité »*²⁵ [2006]. Mais un élève peut très bien l’inscrire dans son projet de formation et tout est prévu pour que l’examen puisse se préparer dans de bonnes conditions ; c’est le cas pour cinq à dix élèves chaque année. Agnès Lambert-Samson entre au lycée en 1982 :

« À l’école primaire, j’ai vite été dyslexique et, à l’époque (1967), ce trouble de l’apprentissage de la lecture n’était pas encore vraiment pris en compte dans le cadre de l’Éducation nationale, je me souviens d’une institutrice qui n’arrêtait pas de me le reprocher, comme si j’y pouvais quelque chose ! J’ai fini par prendre du retard et mes parents ont cherché des solutions. C’est ainsi que je me suis retrouvée à huit ans dans un internat avec section pour enfants dyslexiques. Je n’ai pas bien vécu ces années-là, je me sentais mise à l’écart... Ensuite, j’ai commencé une classe de seconde en lycée technique, section secrétariat, ce qui ne m’intéressait pas du tout ! J’ai alors posé un ultimatum à mes parents : “vous acceptez que j’arrête sinon je fugue !”, ce qui fait que j’ai intégré la ferme comme aide familiale ».

Je voulais devenir infirmière, mais sans Bac impossible de présenter le concours. Mais Gaby était là..., grand ami de mes parents, il venait souvent à la maison, on s’entendait bien tous les deux, peut-être bien que nos “dys” nous ont rapprochés ? Il parlait beaucoup... surtout de ce que l’école pourrait être. Quand le projet du lycée expérimental s’est concrétisé, mon père l’a évidemment soutenu et moi je me suis laissée convaincre d’y aller, j’étais parmi les premiers inscrits, j’avais vingt ans. »

Dans une bulle ?

Mon objectif était de tout faire pour obtenir le Bac en fin d’année, mais c’était le début et les profs ne voulaient rien imposer... Il fallait construire le projet ! On n’arrêtait pas de discuter de tout... Des programmes se sont mis peu à peu en place et il fallait autogérer les emplois du temps en étant complètement responsable de sa vie, y compris pour se loger, être adulte en quelque sorte.

Se sentir considérée, la convivialité entre élèves, avec les MEE, la communication, l’ouverture d’esprit... tout cela donnait une dimension humaine extraordinaire, riche en expériences de toutes sortes. Cependant, j’ai eu parfois l’impression d’être dans une sorte de bulle un peu isolée du reste du monde... C’est bizarre que

²⁴ ibid.

²⁵ Lycée expérimental, [projet d’établissement](#) 2006

je dis ça parce que j'ai eu l'occasion de faire des stages absolument passionnants : déjà avec une infirmière, ce qui m'a conforté dans mon envie de l'être, puis dans le cabinet d'avocats à Paris où travaillait Henri Leclerc²⁶, ce fut un mois super ! Mais pour mon objectif Bac, les acquisitions scolaires n'ont pas été à la hauteur et au final point de Bac ! Peut-être me suis-je laissée prendre par l'ambiance générale du lycée toujours en mouvement..., si bien que je me retrouvais à mon point de départ : dans l'impossibilité de devenir infirmière, mais certainement plus riche humainement ».

Après cette année de lycée, j'ai travaillé sept ans à "[Témoignage chrétien](#)" comme secrétaire. Maintenant je suis factrice dans le Gers, la région d'origine de ma mère. Je milite au syndicat SUD, je garde donc la fibre rebelle indignée ! Et comme je suis têtue, j'ai fini par obtenir l'équivalence du Bac à quarante ans, j'ai été admise au concours d'infirmières sur liste d'attente. J'étais heureuse, j'avais enfin atteint mon objectif ou presque..., car je n'ai pas insisté, avec quatre enfants il fallait que je travaille »²⁷ [2010].

III. Pédagogie coopérative

Célestin Freinet, né en 1896, devient instituteur à Saint-Paul-de-Vence en 1920. Gazé pendant la guerre de 1914-1918, il en a gardé une difficulté à parler longtemps. On dit que c'est ce handicap qui l'a amené à penser sa classe différemment en laissant beaucoup d'initiatives aux enfants en expression écrite et orale. Il est communiste et anticlérical ; il quitte toutefois le PCF vers 1950, ce parti lui reprochant de pratiquer une pédagogie bourgeoise ! Aimant la nature, il organise beaucoup de sorties pédagogiques dans la campagne. Mais ses options politiques et sa pédagogie ne plaisent pas et l'on exige son départ. Il refuse une mutation et démissionne de l'Éducation nationale pour installer sa propre école à Vence où il accueille beaucoup d'enfants exilés venant d'Espagne ou d'Allemagne, elle ne sera publique que bien plus tard. L'école de Vence va devenir le lieu symbole du mouvement Freinet qui s'est développé entre 1950 et 1980. « *Notre travail d'enseignant est un travail d'éducateur pour peu que l'on se préoccupe de l'enfant, être global, être vivant [...]. Cette "évidence" nous conduit, dans les classes coopératives, dans notre choix de militant de la [pédagogie Freinet](#), à permettre les impulsions créatrices, à laisser se creuser les sillons où vont germer les créations et expressions des enfants. Les communications, la coopération dans les apprentissages, nous conduisent petit à petit à construire des points d'appui, par l'intermédiaire de techniques et d'outils. Dans cette "montée" vers les savoirs, lois trouvées, techniques de vie, vont apparaître des métissages de cultures au gré des rencontres entre les enfants, entre les enfants et l'enseignant, entre la classe et les cultures socialement déjà existantes. Les productions des enfants vont au fur et à mesure s'interpénétrer et "s'entrechoquer" avec des œuvres extérieures à la classe, que ce soit des livres, des textes d'écrivains adultes, des peintures, sculptures, musiques...* »²⁸ [Hannebique S. 1998]

L'école de la Gravière

Cette école est située dans un quartier de Sainte-Foy-lès-Lyon, commune de la banlieue Ouest de Lyon, avec une population plutôt classes moyennes-supérieures, à l'exception toutefois du quartier Beaunant-la Gravière, créé de toutes pièces dans les années 1965-1970 avec une bonne mixité sociale. Ce quartier fut même baptisé, pendant un temps, "le quartier rouge", étant le seul de la commune à voter majoritairement à gauche.

À la même époque, Le directeur du laboratoire de psychologie de Lyon, adepte de la pédagogie Freinet, recherchait un terrain d'observation pour mener à bien une étude comparative dans la même école entre des classes Freinet et des classes à pédagogie classique, à condition que

²⁶ Henri Leclerc est l'avocat de nombreuses causes sociales et humanitaires. Il a été président de la Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen

²⁷ Lambert-Samson Agnès, entretien op.cit.

²⁸ Hannebique Sylvain et autres, « [Les Passeurs de culture](#) ». *Le Nouvel éducateur, revue de l'ICEM*, janv. 1998)

la parité soit respectée. Il s'agissait d'évaluer la progression des acquisitions scolaires dans chacun des deux systèmes. C'est ainsi que l'école de la Gravière est devenue expérimentale. Quatre instituteurs du groupe Freinet du Rhône acceptent de venir enseigner dans cette école. Progressivement leur effectif doublera au fur et à mesure de développement rapide de l'école jusqu'à seize classes. Jean-Pierre Radix était l'un de ces instituteurs :

Classique ou Freinet ?

« Je suis arrivé à la Gravière en 1971, alors que l'expérience était déjà en route. Après deux années dans une école de Vénissieux, je souhaitais me rapprocher de mon domicile à Sainte-Foy, c'était ma seule motivation. Toutefois au cours de ma formation à l'École normale d'instituteurs, j'avais eu une information sur Freinet et, après une visite dans une école rurale pratiquant cette pédagogie, j'avais retenu trois choses : l'autonomie des enfants, les échanges entre eux et enfin que cette pédagogie était une pédagogie rurale, parce que s'appuyant beaucoup sur des activités se déroulant en milieu naturel, idée qui sera démentie par la suite... Toujours au cours de ma formation, je me suis retrouvé en stage d'application en remplacement d'un instituteur en arrêt maladie et qui s'inspirait des techniques Freinet. Je n'y connaissais rien, j'ai survécu et les enfants, même en classe Freinet, ne sont pas dupes et repèrent vite les failles de l'instit ! Et je crois que je lui ai "foutu" en l'air sa classe ! Faire de la pédagogie Freinet, ça ne s'invente pas et si tu n'es pas trop sûr de toi, il vaut mieux faire classique, surtout en début de carrière.

J'arrive à la Gravière avec cette toute relative expérience et j'intègre une classe "classique". Entre les deux pédagogies une certaine rivalité s'était installée, déjà dans l'espace, avec des cours de récréation séparées, mais aussi chez les adultes et les enfants et quelques parents s'y mettaient aussi ! L'ambiance n'était donc pas très sereine. À la rentrée de 1973, deux nouveaux instituteurs Freinet arrivent ; ils sont fortement engagés syndicalement et ont envie de changer les choses. Adhérant à leur enthousiasme, j'ai travaillé avec eux. On a d'abord annoncé la fin de l'expérience du Laboratoire de psycho par manque de motivation ; puis on a travaillé en commun avec tous les enseignants qui le voulaient et on est arrivé à recréer une seule école en organisant des réunions pédagogiques, en supprimant la séparation de la cour de récré... ainsi l'ambiance générale est redevenue plus sereine. Ensuite, j'ai surtout travaillé avec les collègues Freinet : décroisement des classes, réunions pédagogiques régulières... travail passionnant et engageant.

Peu à peu "l'esprit Freinet" s'est étendu à une bonne partie de l'école : travail personnalisé et autocorrection par fiches ; libération de la parole avec des réunions coopératives ; ouverture sur le quartier avec la bibliothèque municipale, le centre social ; ateliers (peinture, bricolage...) animés par des parents. Puis, les instits les plus impliqués se sont regroupés et ont créé ce qu'on appelle une "cheminée Freinet", c'est-à-dire la possibilité pour un enfant de faire tout le primaire dans des classes Freinet.

La pédagogie Freinet c'est tout cela, c'est vivant, dynamique, stimulant pour la plupart des enfants. La question d'un retard dans les acquisitions est, selon moi, un faux problème, un procès d'intention. Ayant l'expérience Freinet et classique, je n'ai pas constaté d'écarts et je suis persuadé que les élèves "Freinet" ont généralement une capacité d'adaptation plus grande, en particulier au moment de l'entrée en classe de sixième ».

L'autonomie des élèves par la coopération

« Les réunions coopératives sont des moments féconds pour la progression dans l'entraide, la tolérance, la responsabilité... Dans ma classe de cours moyen, les élèves étaient élus à tout de rôle président ou secrétaire de séance. Il y avait une réunion par semaine : on discutait de la semaine écoulée, des projets, des conflits : "un tel m'a insulté !" ... Il y avait aussi une petite part de gestion financière avec les recettes provenant de la vente du journal que l'on éditait. On décidait aussi de règles évolutives au fur et à mesure de leur usage. J'ai vu, au fil des semaines, des enfants changer du tout au tout, prenant de l'assurance, mis en valeur dans cette coopération alors qu'ils pouvaient être en difficulté dans les apprentissages scolaires.

Je ne pense pas que l'on puisse parler d'autogestion par les élèves, parce que dans toute l'organisation de la classe et dans les réunions coopératives, l'instituteur a un rôle essentiel d'animateur-régulateur : apaiser, veiller à ce qu'il n'y ait pas de phénomènes de rejet, de bouc émissaire..., positiver même ce qui paraît des petites choses : "un tel m'a prêté sa gomme... alors c'est bien !"

La pédagogie Freinet propose des techniques mais n'a pas de principes dogmatiques, c'est un état d'esprit fondé avant tout sur la coopération et son apprentissage. On n'était pas très nombreux à la pratiquer, sans doute encore moins maintenant, mais l'innovation n'est-elle pas le fait de minorités un peu en marge ? Il faut vouloir s'engager, être un peu rebelle à l'ordre établi, mais ne pas être trop mal dans sa peau non plus..., passer du temps, voire de l'argent, pour la formation, pour les rencontres indispensables, en particulier dans le cadre de l'Institut coopératif de l'école moderne ([ICEM](#)), mais vraiment ça vaut le coup ! Quand on se rend compte que l'on est novateur avec des idées et des pratiques de 1930, on se demande pourquoi cette pédagogie ne s'est pas généralisée. Je pense aussi que la marge a fait un peu bouger l'ensemble, puisque des idées issues du mouvement Freinet ont été reprises par l'Éducation nationale.

Ces dernières années, je suis souvent en colère devant les attaques incessantes contre l'Éducation nationale venant de certains ministres. Avec les nouvelles réformes, on tombe dans la surévaluation des gamins et ceci dès la maternelle..., la compétition et le mérite deviennent les maîtres-mots, c'est déplorable ! »²⁹ [2010].

Conclusion : humaniser l'école ?

« Prétendre humaniser l'école, c'est peut-être aussi utopique que vouloir rendre la guerre humaine »³⁰ [Dolto F. 1985], manière de dire le niveau de difficulté pour changer l'institution Éducation nationale. Pourtant Françoise Dolto, avec beaucoup d'autres, s'y est employée, s'est intéressée de près à la question de l'échec scolaire et a été innovante avec les "[Maisons vertes](#)", mais elle souligne l'ampleur de la tâche.

Des témoins ont parlé de leur parcours scolaire d'élèves ou d'enseignants : mouvant, heurté, conflictuel, pouvant être insatisfaisant dans ses résultats, mais "atomes déviants" produisant de l'innovation, de la liberté... L'École peut donc être un lieu de démocratie vivante permettant à chacun d'être singulier en apprenant l'autonomie. Cependant, il faut aussi constater que cette puissante institution bureaucratique se sclérose, ce qui conduit trop souvent à la démission, passive ou agressive, d'élèves et d'enseignants ne trouvant aucun plaisir à être ensemble, ni à travailler ensemble. De nouvelles réformes sont certainement à venir, chaque changement de ministre en étant l'occasion sauront-elles s'inspirer des pratiques innovantes que nous venons d'évoquer, et de bien d'autres ?

²⁹ Radix Jean-Pierre, entretien du 29 déc. 2010 à Sainte-Foy-lès-Lyon

³⁰ Dolto Françoise, *La cause des enfants*, 1985, Robert Laffont

Chapitre 6 : l'autogestion, quelle entreprise !

Témoins : Lucien Alluy, Raymond Burgy, Denis Clerc, Fatima Demougeot, Roger Gosselin, Michel Jeanningros, Claude Neuschwander, Charles Piaget, Michel Rocard, Charles Toullier, Roland Vittot, la MJC d'Annonay

« Depuis vingt ans des transformations industrielles sans nombre ont créé de nouveaux besoins et ont complètement changé l'économie sociale [...]. Nous, ouvriers, nous avons un intérêt immense à savoir ce que nous deviendrions : voilà la cause première de l'Association internationale. Les ouvriers voulaient voir par eux-mêmes en dehors des économistes officiels. Lorsqu'ils s'unissent afin de préparer un meilleur avenir, par l'instruction d'abord, par leur émancipation ensuite, afin de réclamer leur part dans la production, c'est un droit [...]. Je ne connais personne à qui demander d'autorisation, quand il s'agit du bien pour tous »¹.

Ainsi témoignait Henri Tolain, un proche de Proudhon, lors du procès de la section française de l'Association internationale des travailleurs (AIT) en 1868. Ses mots sont encore bien souvent utilisés par des hommes et des femmes menacés dans leur emploi ou travaillant dans des conditions difficiles avec des salaires de misère.

Les années 1970 signifie la fin de la période des "Trente glorieuses", période de la reconstruction post Deuxième Guerre mondiale, et le début des restructurations industrielles avec la montée du chômage. C'est dans ce contexte qu'apparaissent des luttes importantes pour la défense de l'emploi.

Mai 1968 n'est pas loin et inspire les actions menées dans les entreprises : grèves dites actives avec occupation des locaux, comités d'action et de soutien, popularisation, assemblées générales de travailleurs... Plusieurs conflits ont fait date, nous en avons retenus deux : LIP à Besançon, le plus connu, et les Tanneries d'Annonay en Ardèche. Dans l'un et l'autre, ce n'est pas l'autogestion de l'entreprise dont il est question, ce n'était absolument pas le but visé : « *notre objectif c'était l'emploi et donc de trouver un patron compétent* », explique Raymond Burgy², l'un des délégué CFDT de LIP ; « *à la CGT on était loin d'être pour* », précise Lucien Alluy³, l'ancien délégué syndical devenu PDG des Tanneries. En fait, elle est présente dans la façon dont ces luttes se sont déroulées, telle qu'elle est définie dans le premier chapitre : « *Quand ils ne restent plus passifs devant ces conditions qu'on leur impose ; lorsqu'ils tentent de les dominer, de les maîtriser, il y a tentative d'autogestion [...]. Ce sont les rapports sociaux qui sont le lieu, le terrain de naissance de l'autogestion...* »⁴ [1979]

¹ Tolain Henri, *Procès de la section française de l'Association internationale des travailleurs*, 1868, éd. AIT

² Burgy Raymond, entretien du 19 mars 2009 à Besançon

³ Alluy Lucien, entretien du 18 déc. 2009 à Annonay

⁴ Lefebvre Henri « La Nouvelle Critique », 1979, op.cit.

I. Les sources militantes

Les principaux témoins de ce chapitre ont tous construits leur vie militante autour des trois axes idéologiques de l'autogestion : christianisme pour la dimension humaniste, marxisme pour la compréhension de l'exploitation humaine et de la lutte des classes, enfin libertaire pour le côté rebelle anti-autoritaire. Leur conquête de dignité est une véritable métamorphose individuelle et collective vers l'autonomie.

L'action catholique source d'éducation populaire

Six des témoins ont eu, à un moment ou un autre, un lien avec le catholicisme social : JOC ou ACO pour les ouvriers et JEC pour le "patron".

Quatre des témoins ouvriers de LIP sont d'origine Franc-comtoise, région catholique et sociale, dure au labeur ; Fourier, Proudhon, Courbet sont nés également dans cette région. Pour Denis Clerc, il n'y a rien d'étonnant à ce que ces témoins s'inscrivent dans cette lignée révolutionnaire : « *la Franche-Comté socialiste est la jonction de deux traditions : une tradition catholique solidement ancrée dans les nombreuses fruitières où le fromage se faisait à l'eau bénite ! Et une tradition laïque et anticléricale, celle des coopératives ouvrières, telle "[la Fraternelle de Saint-Claude](#)". Ces deux mondes se sont rencontrés et reconnus à Besançon, ce qui a donné lieu à une idéologie que l'on peut qualifier de "catho-anarcho-coopérative" : c'est tous ensemble que l'on peut s'en sortir et transformer le monde* »⁵ [2009].

La rencontre avec l'ACO est un fait marquant, même si parfois les liens avec l'Église se sont distendus, voire rompus. Raymond Burgy : « *je suis rentré de la guerre d'Algérie complètement dérouté et j'ai éprouvé le besoin de parler, de rencontrer des gens, alors j'ai été à l'ACO, pas tellement pour la religion, j'étais au contraire très révolté contre l'Église car je n'ai jamais accepté que l'on mette des baffes pour faire apprendre le caté ! Mais à l'ACO, j'ai enfin découvert des prêtres à la hauteur* ».

Charles Piaget a été entraîné vers l'ACO par des copains, « *je ne le regrette pas, c'est une expérience très formatrice. J'ai cependant rompu avec la religion en 1975, n'arrivant pas à m'expliquer comment l'Église catholique pouvait pervertir à un tel point le grand message de fraternité des évangiles. Pour moi, la religion n'a plus de sens : Dieu est une invention des hommes dont on peut très bien se passer aujourd'hui ! Ce qui fait que je ne suis pas trop d'accord avec l'image de militant chrétien que l'on me colle à la peau, mais c'est sans importance !* »⁶.

Roland Vittot est né dans une famille paysanne très catholique : « *C'est l'ACO qui m'a appris l'acceptation de l'autre, la tolérance, alors que je venais de la campagne avec des idées bien arrêtées : "les juifs, les communistes, les bougnoules..." , n'étaient pas des gens fréquentables ! Mon besoin de militer avec passion vient de l'ACO* »⁷. Enfin, c'est au moment du conflit LIP, que Michel Jeanningros, chrétien convaincu, a éprouvé le besoin de se retrouver dans une équipe d'ACO, « *pour pouvoir prendre un peu de recul* »⁸.

Fatima Demougeot est d'origine algérienne. Les circonstances de la vie lui font rencontrer l'action catholique en 1967, alors qu'elle vient de s'installer à Besançon dans un Foyer de jeunes travailleuses : « *Ce foyer était animé par des bénévoles et des salariées, militantes et militants de l'ACO qui avaient le souci de nous faire découvrir le monde du travail et les valeurs de la*

⁵ Clerc Denis, entretien, op.cit.

⁶ Piaget Charles, entretien op.cit.

⁷ Vittot Rolland, entretien du 17 mars 2009 à Besançon

⁸ Jeanningros Michel, entretien du 18 oct. 2010 à Besançon

classe ouvrière, et j'ai participé à un groupe JOC. Au moment du conflit LIP, je me suis engagée à fond dès le début »⁹.

Claude Neuschwander : « je suis profondément chrétien. Toute ma vie militante est liée à cette appartenance, tout particulièrement à la JEC où j'ai adhéré à l'âge de quinze ans, c'est là que j'ai découvert la nécessité d'un engagement syndical et politique »¹⁰.

Lucien Alluy est originaire de l'Ardèche du Nord, la plus ouvrière, la plus "rouge" : « J'ai commencé à découvrir le goût du collectif et de la bagarre à l'école professionnelle, j'avais 15 ans et j'allais à la JOC, c'était bien : on s'auto-organisait des voyages avec de vieilles voitures qu'on avait retapées nous-mêmes »¹¹.

L'engagement syndical et politique

Quand Raymond Burgy commence à travailler chez LIP, il est contacté par les délégués CFDT : "demain soir, si tu veux, tu viens à la réunion de la section". « Pourquoi ai-je été à cette réunion ? Je n'en sais rien... Toujours est-il que Charles Piaget a fait pendant une demi-heure l'analyse du non-paiement de certaines heures supplémentaires. Je n'avais jamais entendu parler quelqu'un aussi clairement et puis on m'a demandé ce que j'en pensais, à moi, même pas adhérent, j'étais sidéré, alors j'ai pris ma carte ! »

Mai 68 est un tournant décisif pour Fatima Demougeot : « c'est là que j'ai vraiment fait connaissance du syndicat CFDT. J'ai découvert la nécessité de la dimension collective du combat syndical : assemblées générales où tout le monde pouvait s'exprimer ; réunions syndicales où l'on analysait la situation, où l'on préparait les actions... Après Mai 68, la CFDT a l'idée de réunir des jeunes militants parmi les plus actifs pendant la grève pour les former, nous sommes ainsi devenus des relais forts du syndicat, ce qui servira beaucoup en 1973. J'éprouvais le besoin de l'action collective pour nous faire entendre et respecter, surtout nous les femmes ».

Michel Jeanningros est embauché comme cadre chez LIP en 1960 : « Pour Fred Lip il était inconcevable qu'un cadre puisse être syndiqué ailleurs qu'à la CGC, et encore ! Alors, quand j'ai pris goût à l'action collective en Mai 68, j'ai adhéré clandestinement à la CFDT ! Voilà, c'est comme ça que tout a commencé pour moi ! ».

Quand Charles Piaget débute chez LIP en 1946, il est loin du syndicalisme, son seul souci est en effet de grimper le plus rapidement possible dans l'échelle des postes et de faire des heures supplémentaires parce que le travail est mal payé. Mais plusieurs événements vont l'amener à reconsidérer son plan de carrière ! « En 1953, on nous annonce la suppression de la prime de production ! Les cadors ne bronchent pas, parce que cette prime est peu de chose dans leur salaire. Mais pour les jeunes ce n'était pas rien. Alors à quelques-uns on s'est dit : "Et bien on arrête le boulot !" Au bout de deux jours le directeur demande à ce que deux ouvriers grévistes viennent discuter avec lui. Les copains m'ont dit : vas-y, tu causes bien ! Il y avait une grosse commande urgente, on a donc emporté le morceau et récupéré la prime. Un délégué syndical est venu me trouver : "bravo !" me dit-il et il me demande de figurer sur la liste CFTC pour les élections des délégués du personnel. Je lui réponds : surtout pas ! "On te met en dernier, comme ça tu ne risques pas d'être élu". J'ai fini par accepter, mais avec le système du scrutin par listes, il est possible de rayer des noms et je me suis retrouvé élu ! Avec d'autres jeunes élus, on n'avait pas la moindre notion du rôle de

⁹ Demougeot Fatima, entretien op.cit.

¹⁰ Neuschwander Claude, entretien op.cit.

¹¹ Alluy Lucien, entretien le 18 déc. 2009 à Annonay

délégué, aussi on a dit aux syndicats : "ou nous nous formons, ou nous démissionnions", c'est comme ça que j'ai commencé à apprendre et je ne me suis plus arrêté depuis ! »

Roland Vittot : « À mon retour de la guerre d'Algérie début 1955, j'ai repris mon travail chez LIP et j'ai adhéré à la CFTC. En 1958, je suis élu délégué du personnel, et avec Charles Piaget, on a commencé un gros travail d'information auprès du personnel. Charles, c'était mon frère, on a avancé ensemble, on lisait beaucoup : Témoignage chrétien, la presse syndicale... Peu à peu, on a découvert la dimension politique du combat ouvrier et on a adhéré au PSU. Nous avions pour objectif d'introduire la dimension économique et sociale dans les discussions avec les salariés. Il a bien fallu deux ans pour arriver à faire comprendre les décisions bizarres de Fred Lip et les causes des difficultés financières de l'entreprise. Les délégués se voyaient beaucoup en dehors du travail pour préparer les réunions et c'est vraiment là, que j'ai pris conscience de ce que pouvait être le "pouvoir ouvrier", comme on disait à l'époque ».

Lucien Alluy a débuté en 1963 aux Tanneries, avec un CAP en mécanique : « Ma grand-mère et ma mère, qui m'a élevé seule, étant de la gauche rouge et il allait de soi que j'adhère à la CGT et au PCF ! J'ai suivi beaucoup de formations syndicales, professionnelles, économiques..., car j'ai un grand besoin de comprendre. Je suis rapidement devenu délégué syndical. Je suis viscéralement attaché à la tannerie, j'ai ça dans la peau ! Au moment où l'entreprise allait définitivement fermée, j'ai dit en réunion syndicale : "on va se déguiser en capitaliste...", certes, ce n'était sans doute pas le discours favori de la CGT ! En devenant PDG, je n'ai vraiment pas le sentiment d'avoir tourné ma veste, j'entrais simplement en résistance économique et je prenais une responsabilité différente dans la même entreprise. Pour avancer, on doit avoir une part de rêve, pas trop démesurée, et accepter de la confronter à la réalité économique et sociale ».

Claude Neuschwander, ingénieur de Centrale, est devenu patron de LIP par choix militant en renonçant à une carrière qui s'annonçait brillante. « Quand je commence à travailler à Publicis, et dans la logique de mon activité militante à la JEC et à l'UNEF (j'en ai été vice-président en 1956), j'adhère à la CFDT-cadres et je rejoins M. Rocard au PSU en 1966. J'ai démissionné de l'un et de l'autre en prenant la direction de LIP en 1974. Quand un groupe d'ouvriers dit : "nous voulons sauver notre entreprise pour garder nos emplois", je suis convaincu que tout doit être fait pour que cet outil de travail soit sauvé et c'est à cela que je voulais m'atteler avec eux. Mais je ne me considère surtout pas comme un LIP, n'ayant pas été impliqué directement dans la lutte, ce serait une belle usurpation d'identité ! J'étais un patron "manager" face à des organisations syndicales exemplaires et un personnel doté d'une intelligence collective remarquable avec de fortes individualités. Il y a eu de sévères affrontements, mais on se parlait, beaucoup même, et il n'y a pas eu de réels blocages pendant les deux ans, deux mois et deux jours où j'ai été directeur. Avoir participé à cette saga, est l'un des grands honneurs de ma vie ».

II. Les LIP remettent les pendules à l'heure...

LIP une saga ? Et de quel genre ? Le dictionnaire¹² évoque un récit mythologique ou historique, ou bien encore une histoire familiale légendaire...

La grande lutte de 1973

La préparation

Le combat des LIP n'est pas le fait du hasard, ni un phénomène spontané, c'est ce qu'explique Roland Vittot : « pour comprendre LIP il est nécessaire de savoir ce qui s'est passé pendant les quinze années qui ont précédé la grande lutte. Cette tranche d'histoire englobe les rôles joués par l'ACO, la CFTC puis la CFDT, le PSU et Mai 68. Durant ces années, on a mis le paquet sur la formation économique et sociale pour mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise. Et quand Mai 1968 arrive, on est prêt ! Le lundi matin, la CGT dit, "on ne rentre pas" et nous on répond, "si, on rentre et on réunit tout le monde au restaurant", là, on s'est mis à discuter des revendications du moment ; on a proposé une occupation permanente avec la mise en place de commissions de travail thématiques. Suspension de séance, il fait beau, ça discute dans tous les coins pendant une heure. Retour en assemblée générale, nouvelles discussions : "avec mes gosses je ne pourrai pas assurer des nuits" ..., "pas de problème, tout le monde ne fera pas la nuit, ça ne doit pas être un obstacle à la lutte". Et ainsi de suite... Puis on est passé au vote : 90% pour la grève avec occupation ! Elle a duré deux semaines. On a obtenu : l'échelle mobile des salaires, très ancienne revendication que l'on n'arrivait pas à faire aboutir, et un grand panneau d'affichage dans le hall d'entrée. Ce panneau, point central de l'information et de la discussion, est devenu un symbole. Sans tout cela, je suis persuadé que "LIP 73" n'aurait pas été écrit ».

La conquête de l'information

« Quand les gens savent, ils réfléchissent, se mettent à discuter, ont des idées »¹³ [Maire E. 1973]. Une bonne information est un préalable à l'action et il est parfois nécessaire d'aller la chercher là où elle se trouve, la nuit du 12 au 13 juin 1973 est devenue célèbre pour cela : quand les administrateurs provisoires sont venus annoncer qu'ils n'avaient aucune solution de reprise à proposer, ils sont séquestrés, puis délivrés par les gendarmes mobiles dans la soirée du 12 juin. Les LIP deviennent ainsi maîtres des lieux et font moisson d'informations choquantes, dont celle des "480 à dégager" du secteur horlogerie, écrite à la main par l'un des administrateurs sur un compte-rendu d'analyse. Des documents comptables sont étudiés avec l'aide du cabinet d'expertise-comptable [Syndex](#), proche de la CFDT : « Ce fut pour tous la révélation de ce qu'on pressentait mais qu'on ne pouvait pas prouver. Or voici qu'étaient enfin rassemblés des écrits, des traces, des preuves qui établissaient en particulier que les craintes des travailleurs de LIP concernant la tactique d'Ébauches SA, le repreneur éventuel, et les projets de restructuration de LIP, étaient fondées »¹⁴. Ces analyses sont présentées et discutées en assemblée générale des LIP début août, pendant trois heures : « une expérience extraordinaire, qui montre quel besoin d'information ont les travailleurs, quelle peut être leur aptitude

¹² Le Grand Robert de la langue française, version électronique, 2011

¹³ Maire Edmond, Piaget Charles, *LIP 73*, 1973, Seuil

¹⁴ *LIP 73*, op.cit.

à en assimiler les plus difficiles »¹⁵. Ce travail d'explication a grandement facilité le maintien de la mobilisation d'une grande majorité du personnel en plein mois d'août.

« C'est possible : on fabrique, on vend, on se paie »

Ce slogan, apparu sur les murs de LIP en juin 1973, a fait le tour du monde, beaucoup y ont vu la définition pratique de l'autogestion. Pourtant, le mot n'était pas d'usage courant chez les LIP, il n'est pas, par exemple, prononcé une seule fois dans le film "les LIP, l'imagination au pouvoir"¹⁶ [2007]. Pour Roland Vittot, « il y avait un esprit autogestionnaire : on réfléchit, on discute, on décide ensemble, mais de là à imaginer l'autogestion... ». Fatima Demougeot trouve que le mot traduit bien ce qui se passait : « l'idée d'autogestion, je l'ai découverte en même temps que le conflit. La vie collective était intense et enrichissante faisant éclore de nouvelles capacités chez chacun. Pouvoir s'exprimer, c'est la première condition de l'autogestion parce que la parole donne un certain pouvoir, ensuite se former, apprendre, pour bien comprendre ce qui se passe. Chez LIP, un nouveau savoir-faire dans la façon de mener une lutte est apparu. Mais notre lutte c'était d'abord celle de la défense de l'emploi avant d'être celle de l'autogestion ». Le mot peut même provoquer une certaine méfiance, ainsi Raymond Burgy : « Dire que LIP aurait voulu se mettre en autogestion, c'est complètement faux, on n'a jamais parlé comme ça. Ce qui me paraît important c'est comment on décidait de ce qu'on allait faire et comment on s'y prendrait pour le faire. Charles Piaget conclut : « l'air de l'autogestion c'est bien, mais tu as aussi bien besoin de l'air des champs ! ».

La première paie "sauvage", début août 1973, donne lieu à un grand débat "autogestionnaire" sur la façon de calculer les rémunérations. Le comité d'action demande que tout le monde touche la même chose, mais il n'est pas suivi par la CFDT : « il ne devrait pas exister de différence de rémunération dans un combat comme le nôtre, explique Charles Piaget. Mais regardons les choses en face : tout le monde, ici, n'est pas acquis à la suppression de la hiérarchie. Et surtout, il faut compter avec les budgets familiaux compressés par les traites de fin de mois. Pourquoi courir le risque, par un beau geste, de forcer des camarades à se trouver du boulot au noir et à délaissier notre mouvement ? »¹⁷. Quatre mois seront ainsi payés à hauteur de 80% du dernier salaire net perçu.

Le soutien populaire

Une commission est spécialement chargée de l'information au grand public, Internet n'existe pas encore et le travail ne manque pas. L'équipe des "[Cahiers de mai](#)"¹⁸ aide à la réalisation du journal : "[LIP UNITÉ](#)".

L'accueil de nombreux visiteurs nécessite de la disponibilité, parfois tardivement : « un jour, on est venu me chercher à la nuit tombée, explique Michel Jeanningros, pour faire visiter l'usine à deux cars de pèlerins belges qui revenaient de Lourdes ! ». « C'était pratiquement "journée portes-ouvertes" en permanence, on a même pensé à souder les portes pour ne plus avoir à les fermer », précise Charles Piaget. Des musiciens et des comédiens sont souvent présents et les fêtes sont nombreuses.

¹⁵ ibid.

¹⁶ « Les LIP, l'imagination au pouvoir », film documentaire de Christian Rouaud, 2007, Les films du Paradoxe

¹⁷ LIP 73, op.cit.

¹⁸ « Les Cahiers de Mai » : revue parue de 1968 à 1974 pour valoriser un travail collectif d'enquêtes auprès des ouvriers en lutte.

Les LIP se déplacent beaucoup pour tenir meetings, conférences... Les ventes sauvages de montres amplifient le mouvement populaire. La liaison avec la lutte du Larzac se fait rapidement, Michel Jeanningros en est le responsable : *« je suis fils de paysan et quand j'étais jeune je travaillais à la ferme, c'est mieux de savoir de quoi on parle ! J'ai été surnommé Michel Larzac ! On a reçu une délégation du Larzac début août 1973, puis j'ai organisé un déplacement le même mois pour le premier grand rassemblement au Larzac, on a fait quatre cars ! Quel accueil et quelle ambiance ! ».*

Légalité, légitimité

Plusieurs actions des LIP sont illégales : l'occupation des locaux est une atteinte à la propriété privée, s'approprier un stock de montres pour les vendre est considéré comme du vol, se payer avec le produit de cette vente est un détournement de fonds, etc. Les référés sont nombreux, mais les tribunaux se montrent cléments.

Raymond Burgy : *« Au début je n'étais pas trop d'accord pour que l'on s'empare des montres, je disais "on va trop loin". Mais après deux heures de vraie discussion avec les copains, j'ai changé d'avis. La décision a été prise en petit comité, cinq ou six personnes peut-être, et dans la nuit qui a suivi, on a transporté 30 000 montres dans les planques connues de nous seuls. Le lendemain, quand cette action complètement illégale a été soumise à l'approbation de l'assemblée générale, on avait la frousse au ventre ! Si le vote était négatif, on était bien ! Heureusement, à part quelques réactions défensives de peur de mal faire, l'ensemble a trouvé que c'était une bonne idée qui allait permettre de populariser encore plus la lutte. Le lendemain, j'avais ma tronche grande comme ça en première page de l'Est Républicain et le soir je passe à la télé avec Charles ; aussitôt, mon père, très en colère, me téléphone et me dit : "t'as pas bien bientôt fini ton cirque ? Tu sais que tu es un voleur ?" Je lui réponds : "non, je ne suis pas un voleur, je me bats pour mon travail et celui des copains". J'ai été convoqué sept fois par la police en tant que secrétaire du Comité d'entreprise, mais je n'avais pas peur, parce que je savais que je pouvais compter sur les LIP ! ».*

« Qu'est-ce que vous voulez comme montre ? Je m'en fous, je veux une LIP ! »

Au début des ventes, il y a de l'appréhension et peut-être même de la culpabilité : *« j'avais le sentiment de commettre un péché ! »*¹⁹, fait remarquer une ouvrière. Une autre raconte que vivre dans l'illégalité ça l'a aguerrie même si elle n'était pas rassurée : *« j'ai participé aux premières ventes à Palente. Au début j'ai eu vraiment peur... On était installés dans un local où il n'y avait même pas d'issue de secours. Je voyais des flics partout... et je me disais "oui, on va avoir des clients, mais des clients à matraque !" Mais les premiers vrais clients sont arrivés, puis beaucoup d'autres... et la peur a disparu. La situation nous semblait tout à fait naturelle : faire des actions que certains appellent illégales et les faire sans le moindre remords, parce que c'est le produit de notre travail que l'on vend »*²⁰.

Cette légitimité à la désobéissance civile n'est cependant pas admise par tout le monde et l'évacuation des locaux est ordonnée. Le 14 août 1973, à cinq heures du matin, 3 000 CRS investissent l'usine sans ménagement. Les LIP s'y attendaient et l'un d'eux réagit avec humour : *« pour acheter des montres, c'est trop tôt, revenez dans un moment »*²¹. Dans l'après-midi une grande manifestation rassemble plus de 10 000 personnes dans les rues de Besançon,

¹⁹ "Lip au féminin", op.cit.

²⁰ ibid.

²¹ cité par Hamon Hervé, Rotman Patrick, *Génération 2. Les années de poudre*, 1988, Seuil

"une usine c'est d'abord des travailleurs, et non des murs !" ²², s'écrie Charles Piaget. Les LIP doivent se réinstaller dans plusieurs locaux prêtés par la mairie et une paroisse.

Syndicats, comité d'action, des relations difficiles ?

Il y a eu jusqu'à 500 syndiqués à LIP, taux particulièrement élevé que l'on voit rarement dans une entreprise de cette taille. La CFDT est majoritaire, la CGT suit et les autres syndicats sont inexistantes. Charles Piaget estime que « *Les syndicats doivent être là pour recueillir les expériences des luttes des travailleurs, les capitaliser, les analyser mais surtout pas les diriger ! Les meilleures idées, par exemple aller manifester en Suisse devant le siège d'Ébauches SA, la cache de montres..., sont venues vraiment de la base, formulées dans les commissions ou au comité d'action* ».

Le comité d'action fonctionne depuis fin avril 1973. Il a été mis en place par Jean Raguenès, prêtre-ouvrier qui travaille chez LIP depuis 1971 ; il est proche des idées et des pratiques de l'extrême-gauche : aiguillonner le conflit pour faire avancer la révolution prolétarienne. Le comité rassemble plutôt des jeunes ouvriers peu à l'aise avec les syndicats, et se veut une force de propositions. Il a généralement bien rempli ce rôle jusqu'au moment de l'évacuation de l'usine ; certains de ses membres ont alors développé une stratégie de harcèlement de la police avec l'intention de reprendre l'usine : « *je pense, maintenant, que l'on a été trop loin dans la violence* » ²³, admet Jean Raguenès, cette violence fut effectivement difficile à maîtriser.

L'entente CFDT - CGT avait commencé à se construire avant Mai 1968. Elle n'est toutefois pas sans faille, puisque, dès qu'il s'agit d'entrer dans des actions sortant de la légalité, la CGT a tendance à freiner avec le refrain de la "responsabilité syndicale". La grande ouverture des locaux au public fait partie des désaccords : « *une usine, ce n'est pas un hall de gare !* » ²⁴ déclare Noëlle Dartevelle, déléguée CGT à LIP. Pour Charles Piaget et la CFDT cette ouverture est absolument nécessaire : « *dans un conflit comme celui-là, il faut absolument éviter de se replier sur nous-mêmes, de s'enfermer. Alors on commence par ouvrir un petit peu une fenêtre... "Mais tu n'y penses pas, ça va faire courant d'air !" Et alors ? Faut apprendre à vivre avec les courants d'air, c'est comme ça que les nouvelles idées arrivent !* ». Toutefois, ces désaccords n'entravent pas l'unité d'action voulue par le grand collectif LIP.

LIP, LIP, LIP... hourra !

Samedi 29 Septembre 1973, 100 000 personnes, et... 50 000 parapluies, venant de toute la France et d'Europe, marchent sous une pluie battante vers le centre de Besançon. La ville de Pierre Proudhon, de Charles Fourier et des LIP, n'en revient pas et vit quelque peu dans la peur de débordements des groupuscules maos, trotskistes ou anarchistes, toujours prêts à faire mouvement vers l'usine occupée par les CRS. Le PSU et la CFDT ont dû se porter garants du bon déroulement du rassemblement auprès du maire socialiste fort inquiet pour sa ville.

Cette grande manifestation est un tournant dans le conflit. Elle sonne en effet le glas des négociations en cours avec le médiateur Henri Giraud, délégué par le gouvernement, sur les bases de ce que demandait la société suisse Ébauches SA devenue majoritaire avant le

²² « Les LIP, l'imagination au pouvoir », op.cit.

²³ ibid.

²⁴ ibid.

dépôt de bilan d'avril 1973. Cette société veut uniquement conserver l'horlogerie avec compression du personnel, ainsi qu'en atteste une note manuscrite de l'un des administrateurs provisoires : « *intérêt uniquement pour horlogerie... larguer armement industrie mécanique... larguer les secteurs annexes... allégement du personnel horlogerie...* »²⁵.

Le 7 août, Henri Giraud s'était présenté à Palente devant l'assemblée générale : « *je suis là pour m'occuper des hommes, de vous. Je donne donc rendez-vous à vos organisations syndicales dès cet après-midi à la direction du travail : à 17 heures pour la CGT, à 17h30 pour...* »²⁶, mais il n'a pu aller plus loin, interrompu par Charles Piaget : « *nous ne marchons pas. Vous êtes ici chez nous. C'est nous qui décidons. Vous nous recevrez tous ensemble, syndicats et comité d'action, pour connaître un peu mieux nos positions. En attendant, puisque nous voyons que vous possédez bien mal le dossier, nous vous invitons à visiter l'usine* »²⁷.

Le succès de la manifestation du 29 septembre a rassuré les LIP et renforcé leur détermination, aussi ils étudient attentivement les propositions du plan Giraud, qui sont jugées trop imprécises, sans véritable plan de relance. Pourtant la CGT est prête à les accepter, première fissure dans l'unité syndicale, mais accepte finalement de s'en remettre à un vote à bulletins secrets, et le 12 octobre le plan Giraud est largement repoussé par 626 voix sur 817 votants : « *On continue la lutte et pas de reprise du travail sans que tout le monde soit réembauché, parce que nos analyses, à nous, démontrent que l'entreprise est viable en maintenant tous les postes* »²⁸.

Pierre Messmer, Premier ministre, lance alors son célèbre "LIP, c'est fini !". Pour lui ce conflit a trop duré et il ne faut surtout pas qu'il serve d'exemple, alors que la montée du chômage commence vraiment à inquiéter la classe politique.

Sortir du conflit et y revenir...

Après le refus du plan Giraud, toute la gauche syndicale et politique est soucieuse : quelle solution permettrait de sortir de l'impasse dans laquelle LIP se trouve désormais : cette entreprise n'a plus aucune existence juridique ! L'idée d'une recapitalisation de l'entreprise par l'ensemble des travailleurs est vite repoussée, Charles Piaget : « *Certains, pas toujours des LIP d'ailleurs, avaient tendance à penser pour nous et ils imaginaient que l'on aurait pu aller plus loin en devenant les seuls propriétaires d'une entreprise comptant encore 950 salariés. Faut pas rêver quand même ! On n'aurait pas tenu trois mois dans un environnement économique et politique complètement hostiles. De LIP, on ne pouvait quand même pas espérer bouleverser tout un système qui n'aspire qu'à nous rejeter ! Notre exigence était d'avoir très rapidement un directeur et des actionnaires solides pour assurer du travail à tout le monde. On était effectivement très loin de l'autogestion coopérative !* ».

Les accords de Dole

À Paris des consultations ont lieu en urgence entre des patrons réputés pour leur engagement social, tous proches de Michel Rocard : Antoine Riboud de BSN, Renaud Gillet de Rhône-Poulenc, José Bidegain de Saint-Gobain, et des syndicalistes dont Edmond Maire. Tous sont en lien avec Jean Charbonnel, gaulliste de gauche, Ministre du développement

²⁵ Document du 7 mai 1973, cité dans. *LIP 73*, op.cit.

²⁶ *Généralisations 2. Les années de poudre*, op.cit.

²⁷ *ibid.*

²⁸ LIP Unité N°12, 23 octobre 1973

industriel sur une position moins radicale que celle du Premier ministre. Les patrons "providentiels" veulent bien participer à la recapitalisation de LIP sous réserve que des banques acceptent aussi de s'engager et que le ministère mette la main à la poche. Une fois un accord de principe à peu près trouvé, il faut trouver l'homme ou la femme ayant les capacités pour relancer l'entreprise et la maintenir à flot. Michel Rocard propose Claude Neuschwander qui accepte sans aucune hésitation.

En trois jours, il prépare un dossier de redémarrage avec deux exigences : relance de l'ensemble des activités de l'ancienne société LIP, et réintégration progressive des 850 ouvriers encore à LIP. Le Ministre finit par accepter et signe la lettre de mission. Reste à convaincre les LIP peu informés de ces tractations et c'est José Bidegain qui se charge, fin janvier 1974, de mener les négociations qui débouchent sur les "accords de Dole" : les 850 LIP seront repris progressivement : 300 fin mars 1974, 200 autres début septembre et ensuite au rythme de l'accroissement de l'activité. Les montres non vendues sont restituées. La "Compagnie européenne d'horlogerie", nouvelle dénomination de la société, est née ! Et Claude Neuschwander arrive à Besançon le 3 février avec une petite équipe de cadres, pour préparer la réouverture.

Le travail reprend

Le 11 mars 1974 à sept heures, sur fond de l'Internationale, quatre-vingts personnes rentrent lentement dans l'usine pour y reprendre le travail, Raymond Burgy est le premier. Tous les LIP sont là, beaucoup de journalistes aussi. Roland Vittot est le porte-parole de tous : « *nous lutterons tous ensemble jusqu'à ce que le dernier d'entre nous ait franchi cette grille. Camarades, LIP vit !* ». L'émotion est intense, les images du film "LIP, l'imagination au pouvoir" en rendent compte.

Tout va bien pendant l'année 1974 : les ventes sont au-delà des prévisions et en décembre, 735 personnes ont repris le travail, celles encore en attente, reçoivent une lettre leur annonçant leur embauche dans les premiers mois de 1975, ce qui sera effectif le 11 mars, soit un an après le début de la reprise du travail. Une ombre au tableau cependant : Jean Charbonnel n'est plus ministre et les LIP perdent un appui politique important.

Nouvelles turbulences

Au milieu de l'année 1975, des signes avant-coureurs de turbulences apparaissent : des commandes s'annulent, dont une importante des automobiles Renault, et nul ne sait pour quelles raisons ; le tribunal de commerce réclame le paiement de six millions de francs (909 090 €) pour des dettes de l'ancienne entreprise ; enfin les ventes sont en baisse et les banques rechignent à plus s'engager. Une nouvelle crise se profile.

À l'automne 1975 paraît "Patron mais...", livre de Claude Neuschwander sous forme d'entretiens avec Bernard Guetta. Chaque page, ou presque, fait l'éloge de la stratégie utilisée pour la relance de LIP. En décalage avec la réalité de l'entreprise, le livre est mal reçu par les LIP, la CFDT pense même qu'il s'agit d'une erreur stratégique, Roland Vittot : « *On n'a pas trop compris à la base cette précipitation à vouloir faire le "beau", il y avait certainement mieux à faire, parce que l'entreprise commençait à avoir des difficultés de trésorerie et il aurait fallu jouer très serré. Je crois que Claude Neuschwander n'a pas vraiment perçu l'hostilité du patronat bisontin, ni les enjeux politiques qu'il y avait autour de LIP. Ses "amis" l'ont trompé et nous avec !* ».

Les événements vont se précipiter et la majorité du conseil d'administration demande la démission de Claude Neuschwander, effective le 6 février 1976 ; une nouvelle direction le remplace, mais ne peut rien faire ; aucun repreneur miraculeux ne se présente et le dépôt de bilan a lieu, les lettres de licenciement parviennent le 14 mai. « *On s'est fait avoir, précise Charles Piaget, on a été complètement court-circuité. Tout s'est passé entre le CNPF et le Premier ministre, Jacques Chirac, il fallait nous punir car on donnait trop le mauvais exemple* ». Pour Claude Neuschwander, « *tout le monde est perdant : les ouvriers et leurs syndicats, les cadres que j'avais fait venir et moi aussi bien sûr. Les basses manœuvres qui se sont déroulées à Paris dans le dos des LIP et dans le mien, ont été abjectes... Dans certains cas, le pardon des offenses, je ne le pratique pas beaucoup !* ». Mais les LIP ne sont pas encore à terre et la lutte va reprendre.

LIP à nouveau occupée

Le désenchantement ressenti par les LIP est à la hauteur de l'investissement et de la passion mis dans la lutte et la situation semble désespérée, ils sont pourtant encore plus de 800 à réoccuper l'usine. Pour se protéger des CRS, ils soudent les portes, posent du fil de fer barbelé... et les activités d'avant 1974 reprennent malgré de nombreuses coupures de l'électricité, du téléphone... mais chaque fois, les LIP arrivent à contourner les obstacles. Le soutien populaire s'amplifie même ; beaucoup de visiteurs de tous les continents viennent pour apprendre et Palente devient une véritable université populaire permanente. Cette dynamique se maintiendra jusqu'à la fermeture du site de Palente en mars 1980.

Cependant, aucune proposition de reprise n'apparaît et l'idée coopérative, rejetée en 1973, réapparaît. Les débats sont tendus entre réalistes, "sauvons ce qui peut l'être encore", et idéalistes opposés à toute compromission avec le capitalisme même sous forme de coopératives. Les premiers l'emportent : « *nous n'allons pas renoncer à notre exigence de démocratie. Nous chercherons sans cesse à développer l'information de chacun, à donner à l'assemblée générale un réel pouvoir de contrôle* »²⁹. Le 8 novembre 1977, 368 LIP sur 451 votants approuvent « *un nouveau projet d'organisation de la lutte* »³⁰ et se mettent au travail avec l'aide du cabinet Syndex, de l'Union nationale des SCOP et de la CFDT.

Les LIP deviennent gestionnaires

Le 13 janvier 1978, l'assemblée générale de la première SCOP rassemble les 462 LIP souscripteurs, un conseil de surveillance est élu. La SCOP "Les Industries de Palente" (LIP) est née, elle doit reprendre le principal des activités de l'ancienne société, avec priorité à l'horlogerie. Dans les mois qui suivent d'autres SCOP et associations (8 en tout) voient le jour dans différents domaines de production : horlogerie et mécanique, restauration, imprimerie, bureau d'études, artisanat et centre de vacances. L'ensemble représente environ 350 emplois.

C'est seulement en mars 1980 que le ministère de l'industrie officialise les SCOP de LIP, à condition que le site de Palente soit libéré. La municipalité propose des locaux dans une usine désaffectée qu'elle vient d'acquérir et le 18 mars a lieu la dernière AG à Palente, moment très douloureux pour les LIP encore présents, Michel Jeanningros : « *le jour le plus long et le plus amer du conflit. Dans les faits c'est l'abandon, imposé par des contraintes politiques, économiques..., de notre cher vieux slogan : un emploi pour tous à Palente, nous en étions bien loin !* ». LIP perd son unité et la dynamique qui en découlait s'en trouve profondément

²⁹ « Une coopérative pourquoi ? », *L'Heure*, (journal des travailleurs de LIP) N°10, déc. 1977

³⁰ Jeanningros Michel, « LIP 76 en express ou la 2^e affaire LIP », documents dactylographiés, mars 1981-janv. 1984

affectée. Une à une les SCOP vont rencontrer des difficultés, mais ceci est une autre histoire racontée par R. Burgy et C. Piaget dans une [note complémentaire](#).

À ce jour, il en reste une, installée sur le site de Palente qui a été racheté par la ville de Besançon et la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs et transformé en pépinière d'entreprises représentant 950 emplois, un peu moins qu'en 1973...

Pour le dixième anniversaire de Mai 1968, Claude Sarraute a écrit : « *LIP ? L'une des plus intéressantes et courageuses séquelles, avec le Larzac, du printemps de Paris* »³¹.

III. Les Tanneurs d'Annonay ne plient pas

Les restructurations de la tannerie en France ont commencé à partir de 1950. À cette date, 1500 personnes travaillent à Annonay dans cette branche. Début 1974, il en reste 490, employées par les "Tanneries françaises réunies" (TFR), groupe issu de plusieurs fusions et restructurations.

Fermeture et occupation

TFR commet plusieurs erreurs dans l'achat de peaux inadaptées pour la fabrication de cuirs et des marchés importants sont perdus. TFR doit à nouveau se restructurer et annonce, le 25 juin 1974, la fermeture complète du site d'Annonay avec licenciement de l'ensemble du personnel. Ouvriers et agents de maîtrises sont sous le choc : « *Les ouvriers savent que la moyenne d'âge est de 44 ans et qu'en dehors de leur grande compétence de tanneurs, les travailleurs licenciés n'ont aucune qualification. Ils savent qu'Annonay n'offre aucun emploi et connaît le chômage. Ils ont été complètement désemparés. Ce sont des projets de vie qui s'écroulent, avec un grand sentiment d'injustice* »³² [UD CFDT 1974]. Un ouvrier témoigne : « *On travaille pendant des années et ça vous tombe dessus sans crier gare... Comment voulez-vous que je me reconvertisse ? Aucune entreprise locale ne va m'embaucher. Suivre une formation ? Et pour aller où après ? J'ai construit une maison ici et pour moi il n'y a pas d'autres solutions que la tannerie* »³³.

Le 12 juillet 1974, une grande partie des salariés décident l'occupation de l'usine. Les organisations syndicales, la CGT est majoritaire, démontrent, dans un mémorandum adressé à l'administrateur provisoire, que l'unité d'Annonay a la capacité de vivre : machines récentes en bonne état, une réputation de qualité, une clientèle attachée à la production, etc.

Lucien Alluy : « *la décision de fermeture, prise en haut lieu, ne tenait pas assez compte de la réalité économique du marché du cuir. Dès que l'occupation de l'usine a été connue, des fabricants de chaussures de la Drôme ont téléphoné, à nous syndicalistes, pour nous supplier d'assurer leurs dernières commandes !* ». Roger Gosselin, à l'époque permanent CFDT en Drôme-Ardèche confirme : « *il s'agissait en fait de délocalisation, on n'employait pas trop le mot à cette époque mais ça en était bien une. Et la CFDT a tout de suite estimé qu'il fallait se battre pour maintenir l'activité tannerie à Annonay. On a fait travailler le cabinet d'expertise Syndex, qui a fourni des conclusions positives L'accord a été facile à trouver avec la CGT et l'unité syndicale s'est maintenue durant tout le conflit* »³⁴ [2009].

³¹ Sarraute Claude, « Dixième anniversaire de Mai 68 », *le Monde* 4 mai 1978

³² Dravet Henri, Gosselin Roger, *Les tanneurs ont la peau dure...*, 1974, Union départemental CFDT

³³ « Les tanneurs ont la peau dure ! », film documentaire réalisé par Yannick Dumez, Gaëlle Dumortier et Jean-Louis Vey, 2009, production : Le Moulin à images, MJC d'Annonay

³⁴ Gosselin Roger, entretien du 26 mars 2009 à saint-Sylvestre (Ardèche)

L'occupation permanente commence en plein été et les premières actions consistent à informer le grand public par des distributions massives de tracts sur les routes et l'autoroute de la vallée du Rhône très fréquentées en cette période de l'année. L'analyse de la situation et les modalités d'action sont étudiées tous les jours en réunion intersyndicale et soumises à l'ensemble des travailleurs en assemblée générale trois fois par semaine. « *LIP n'était pas loin, et pour nous CFDT, c'était source d'inspiration. Une délégation, conduite par Charles Piaget, est venue au cours d'une journée portes-ouvertes* » [Gosselin R.]. En effet, les tanneurs semblent s'inspirer de la lutte des LIP : blocage des stocks, journées portes-ouvertes avec vente de peaux tannées, occupation de la mairie... Le redémarrage de la fabrication en quantités limitées est décidé. De grandes manifestations sont organisées et la population d'Annonay et des environs est largement acquise aux tanneurs. Des actions spectaculaires attirent les médias : blocage de courses cyclistes, manifestation lors de l'inauguration en fanfare du parc safari de Peaugres, tout près d'Annonay : « *on arrive avec notre grosse sono pour dire que s'il y a de l'argent pour un safari, il doit y en avoir aussi pour sauver des emplois dans la tannerie. Les flics veulent nous embarquer, mais arrive le préfet et, ô surprise, il leur dit : "laissez-les faire"...* » [Alluy L.].

Négociations et redémarrage

À partir de septembre 1974 la municipalité et la Chambre de commerce d'Annonay s'engage plus fermement dans la recherche d'une solution et un cabinet conseil fait une proposition jugée "réaliste" par la préfecture : environ 120 emplois seraient assurés aux Tanneries, et quelques 100 autres hypothétiques dans une entreprise qui se créerait de toute pièce. Un accord est trouvé avec les organisations syndicales en mai 1975. Les Tanneries sont recapitalisées et redémarrent le 4 août 1975 avec 127 salariés ; l'ANPE propose une centaine d'emplois dans les environs d'Annonay et un prolongement de l'indemnisation à 90% pour les non-repris est accepté dans l'attente de solutions de reclassement. « *Aujourd'hui, 400^e jours de lutte dans l'unité, nous venons de remporter une première victoire contre le patronat du cuir et le gouvernement ; nous avons déjoué tous les pièges qu'ils nous ont tendus... BRAVO LES TANNEURS !* »³⁵. Mais ce que personne ne sait, c'est qu'il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus !

Devenir capitalistes ?

Le bilan de l'année 1982 n'est pas optimiste, la situation se dégrade et entraîne un nouveau dépôt de bilan en octobre 1983 : « *Un plan social était certainement prévu, mais on n'en jamais vu la couleur, et puis faire un plan social sans un sou, c'est du vent ! Les administrateurs n'avaient même pas pu acquérir les murs, faute de pouvoir payer l'ancien propriétaire, et même les machines étaient hypothéquées !* » [Alluy L.].

Les tanneurs n'ont plus rien à perdre et décident une nouvelle occupation. Peu à peu, l'idée d'un rachat de l'entreprise par les salariés fait son chemin et le projet commence à se construire :

« *On ne pouvait plus compter sur les capitalistes, pas un ne voudrait reprendre une entreprise très mal en point. Alors, on s'est dit : "déguisons-nous en capitalistes ! On va entrer à l'intérieur pour le changer"... La connaissance économique et sociale d'une entreprise, c'est d'abord de l'intérieur qu'il faut l'acquérir. On a donc commencé par étudier chaque poste pour savoir ce qu'il faudrait modifier et*

³⁵ Déclaration commune CGT, CFDT, *Les Tanneurs ont la peau dure...* op.cit.

investir. Puis on a fait un montage financier avec l'aide d'un service comptable et d'une banque pour savoir comment constituer un capital où les ouvriers seraient majoritaires. Enfin on a présenté le tout aux services de l'État concernés, et dieu sait s'il y en a ! C'est sans doute la partie la plus difficile, il faut beaucoup discuter, il manque toujours quelque chose, quelle bureaucratie ! » [Alluy L. et suivants]

- *Comment avez-vous appris à construire de tels dossiers ? « Sur le terrain tout simplement et le terrain je le connais bien... Quand on établit un plan de restructuration, il est indispensable de le faire avec les ouvriers pour qu'ils comprennent bien les enjeux du changement et où est leur intérêt : emploi, meilleurs salaires, amélioration des conditions de travail..., tout le monde doit se sentir responsable. La richesse d'une entreprise, ce sont d'abord les hommes et les femmes qui y travaillent. Ensuite tout dépend de ce que vous voulez faire de l'argent qui rentre : si vous convenez que les priorités ce sont les salaires et l'investissement, un grand pas est fait vers la mobilisation des gens sur le projet ».*
- *Comment le dossier a pu aboutir ? « On entrait dans le cadre d'un plan interministériel de restructuration industrielle. Le montage financier était de 4 878 000 € et on avait nécessairement besoin des banques pour des emprunts et de l'escompte. Les banquiers, il faut les aborder en les écoutant et en parlant le langage qu'ils aiment entendre : bénéfices prévus, état de la trésorerie... Et chose étonnante, on s'est vite compris ! On a pu embaucher rapidement grâce à une subvention d'exploitation qui nous a bien aidé. Il a fallu dix-huit mois pour mettre tout en place. On devait aussi reconquérir le marché et l'une des premières décisions a été de créer un service commercial interne avec un directeur. Ce service n'existait pas avant, l'entreprise travaillait avec un donneur d'ordres à façon dont elle dépendait complètement. On a fait le choix d'orienter la fabrication vers le cuir de luxe, c'était le bon : aujourd'hui on fournit Hermès et on exporte 70% de la production, principalement vers le Japon et la Chine ».*
- *L'embauche a-t-elle suivie ? « Oui, mais le maximum est atteint pour le moment : 85 emplois à temps plein ; tout le monde n'a donc pas été repris, je le regrette, mais on ne pouvait pas aller au-delà, sinon autant mettre la clé sous la porte tout de suite ! Cette entreprise, on l'a faite pour sauvegarder des emplois dans les meilleures conditions économiques et sociales possibles et personne ne souhaite détruire ce que l'on a construit ensemble. C'est une entreprise à taille humaine où les relations sont bonnes et l'on cherche constamment à améliorer les conditions de travail. En 1998, toutes les dettes étaient payées, y compris l'achat des murs et des machines ; alors, on a décidé de gros investissements dans la modernisation et l'automatisation pour réduire la pénibilité de certaines tâches : aligner des peaux sur des tréteaux toute la journée, ce n'est pas particulièrement intéressant, alors si on peut l'éviter faisons-le. Chaque fois qu'une machine va être changée, on met les ouvriers concernés dans le projet. Si vous imposez une machine comme ça, à tous les coups vous aurez des phénomènes de défense, de rejet. Une fois, j'ai emmené quatre ouvriers en Italie pour découvrir une nouvelle machine que l'on devait acheter, je voulais qu'ils la voient avant de décider. Qui mieux que l'utilisateur direct est capable de dire que telle machine est adaptée ? ».*
- *Revenons à ce "déguisement capitaliste" que vous revêtez : vous avez fait le choix d'une société anonyme (SA) plutôt qu'une SCOP et la majorité des tanneurs sont devenus actionnaire... « Déjà il n'y a pas de grosses différences juridiques entre une SCOP et une SA. Ce n'est pas tellement ça qui importe, tout dépend de la façon dont vous souhaitez animer l'entreprise. J'ai vu des SCOP gérées pires que des entreprises traditionnelles et le choix SCOP n'a pas empêché les LIP de se casser en grande partie la figure ; ils savaient travailler, là-dessus*

aucun doute, mais il y a peut-être eu des erreurs de gestion, de direction, de choix commerciaux... Mais je pense qu'ils ont surtout été victimes de l'extérieur, on n'arrêtait pas de leur mettre des bâtons dans les roues... Annonay est une petite ville où tout se sait et, pour certains, une SCOP c'est mal vécu parce que trop aidée. Donc, pas d'hésitation, c'est le statut SA qui a été choisi, en faisant en sorte que les salariés détiennent la majorité du capital.

Ce n'est pas une obligation d'être actionnaire, on ne peut l'imposer ; on en parle au moment de l'embauche et je crois qu'un seul ne l'est pas aujourd'hui. C'est votre travail qui fait l'action et qui vous rend actionnaire ; une action coûte 2000 € avec possibilité d'achat étalé sur trente-six mois. Elle n'est pas rétribuée, il y a simplement une prime de fin d'année, la même pour tous. Un salarié qui s'en va peut, et c'est souhaitable, revendre à d'autres salariés ses actions majorées par sa progression de salaire. On a besoin d'actionnaires extérieurs, sans qu'ils deviennent bien sûr majoritaires ; ce sont des amis sûrs et tout apport externe doit avoir l'accord du conseil d'administration, on ne va quand même pas faire rentrer le loup dans la bergerie ! Le conseil d'administration doit comprendre au moins un tiers de salariés. Il est vrai que chaque salarié actionnaire prend le risque de perdre de l'argent en cas de faillite, mais je pense aussi que chacun est beaucoup plus attentif à la marche de l'entreprise, c'est vraiment "ma petite entreprise" ! Le salaire le plus bas est actuellement de 1850 € brut, avec une échelle allant de un à quatre. L'assemblée générale annuelle étudie très attentivement bilan et compte d'exploitation présentés et discutés de façon très détaillée.

- *Donc capitalistes sans regret ? « Aucun ! Une entreprise ne peut se passer d'un capital, du moins je ne connais pas d'autres systèmes viables. Tout dépend de sa provenance. Là, on la connaît bien et les salariés sont en grande partie propriétaires de leur outil de travail ; l'argent va au travail et non à des fonds de pension ou autres, qui peuvent retirer leurs billes quand bon leur semble et mettre une entreprise en péril du jour au lendemain. Nous sommes fiers d'avoir réussi cette opération en sauvant des emplois dans un bassin économique qui vit très mal la crise. Est-ce qu'on démontre quelque chose ? Peut-être ..., mais on n'est pas les seuls à l'avoir réussi. Ce n'est sans doute pas assez connu... Bien que souhaitable, je ne crois pas que notre expérience puisse beaucoup se développer, cela dépend déjà de ce qui est fabriqué, ensuite il y a la motivation..., dans une entreprise menacée, les gens sont tellement abattus qu'ils ne rêvent même plus, alors qu'il faut, comme je le disais au début, une part de rêve pour imaginer de tels projets.*
- *Et l'autogestion ? « Je ne sais pas... Je n'ai jamais été un grand fan du mot, mes appartenances CGT et PCF y sont sans doute pour quelque chose. L'autogestion, "gérer ensemble", est peut-être possible dans certaines professions, avec une petite équipe de gens qui font la même chose, architectes par exemple, avec le même niveau de qualification. Dans une entreprise comme les Tanneries, c'est au moins dix décisions par jour à prendre très rapidement sous peine de perdre des marchés, et là, le PDG est seul à pouvoir décider..., je ne me vois pas réunir je ne sais quelle instance pour en discuter avant, sous prétexte que mon pouvoir est trop important. La discussion d'accord, mais elle ne doit pas devenir une négation de la responsabilité de chacun, sinon on n'avance plus ».*

Les similitudes entre les LIP et les Tanneurs sont nombreuses, leurs luttes ont bien été « une voie perpétuellement renaissante »³⁶. Ce que confirme Charles Piaget : « Nous avons conduit une lutte démocratique, unitaire, imaginative. Elle a enthousiasmé les travailleurs de nombreux pays, c'est de cela qu'il faut se souvenir... pour continuer » ; et Lucien Alluy : « Quand on fait, on

³⁶ Lefebvre Henri, définition de l'autogestion, [chap. 1](#)

construit, et quand on construit on continue à vivre, sinon c'est la fin, et ce principe vous pouvez l'appliquer à toute situation ».

IV. Non, ce n'est pas la lutte finale...

Michel Jeanningros, devenu archiviste de LIP, a décompté entre 1973 et 1983 plus de 100 grèves actives dans des entreprises de toutes tailles menacées de fermeture partielle ou totale.

Le chômage : nouvelle structure économique et sociale du système capitaliste

À partir de 1975 la progression du taux de chômage est constante jusqu'en 1996 : 3,5% de la population active en 1975, 9% en 1985, 10% en 1995³⁷. Au fil des ans le chômage est devenu structurel, nouvelle donne complètement intégrée au système économique et social. Charles Toullier s'est retrouvé au chômage du jour au lendemain : *« en 1984, avec encore deux enfants à charge, je suis licencié. À 55 ans on n'est pas "foutu" et il y avait du travail dans l'entreprise, mais elle restructurait et écartait les plus anciens. Ils ont fait ça pendant les vacances. Un peu avant, on avait entendu quelques rumeurs et j'avais écrit une lettre personnelle au patron pour dénoncer sa politique. Il m'a convoqué pour me dire : "vous crachez dans la soupe, des gens comme vous on n'en a plus besoin !" J'ai demandé au moins de pouvoir terminer l'année pour toucher le treizième mois, et bien non ! Les copains ne m'ont pas trop soutenu... Si quand même, il y a eu un pot de départ et ils avaient fait une grosse collecte. L'échec ! L'échec ! Puis la déprime... Ma famille m'a beaucoup aidé. Et j'ai la foi ce qui permet d'espérer, de se révolter contre ce système et d'entrer en résistance ! »*³⁸ [2009]. Nous verrons comment dans le chapitre suivant.

En 1981, la gauche au pouvoir fait de la lutte contre le chômage une grande priorité, elle ne peut cependant enrayer le cours et institue, en 1989, le Revenu minimum d'insertion (RMI), en espérant que ce soit d'une mesure transitoire, ce qui ne sera pas le cas. Le RMI est l'œuvre de Michel Rocard, inspiré par André Gorz³⁹, chantre de la notion de "revenu d'existence" : *« le RMI vient d'une éthique sociale sur le refus de la pauvreté, d'une réflexion sur la puissance publique comme responsable des arbitrages budgétaires et avec l'idée qu'un revenu minimum doit être assuré à tous. Le point central du RMI est l'Insertion et c'était la première fois que l'on décidait d'affecter de l'argent public et des agents pour aider des gens pendant deux ans dans une démarche de réinsertion sociale. L'accroissement du chômage de longue durée fait que le RMI est devenu permanent. Le passage au RMA, c'est-à-dire à un début de travail qui ne fait pas tomber l'allocation, est une sage décision »*⁴⁰ [2009].

Il est donc désormais admis qu'une partie non négligeable - avec un taux permanent oscillant entre 8 et 11% - de la population active puisse être considérée inactive ! C'est une remise en cause de la valeur identitaire du travail : "qu'est-ce que vous faites comme métier ? - Chômeur Rmiste - "Ah bon !", dialogue absurde où les signes habituels de reconnaissance sociale liée au travail : métier, profession, intérêt, rémunération, conflit..., s'estompent, voire disparaissent, ainsi toute une culture est bouleversée, avec des conséquences désastreuses pour les personnes concernées.

En 1983, Charles Piaget est préretraité : *« j'étais à bout ! Il m'a fallu longtemps pour m'en remettre. J'ai quitté la CFDT en profond désaccord avec ce qu'elle signait à propos de l'UNEDIC.*

³⁷ Source : INSEE

³⁸ Toullier Charles, entretien du 6 janvier 2009 à Lyon

³⁹ Gorz André, *Misères du présent, richesse du possible*, 1997, Galilée

⁴⁰ Rocard Michel, entretien op.cit.

Dernièrement encore, j'ai eu une étonnante discussion avec le secrétaire fédéral de la métallurgie. Celui-ci considérait la mondialisation actuelle comme une bonne chose, profitable aux salariés en France. Il ajoutait que l'entreprise capitaliste est en train de changer avec la notion de "[responsabilité sociétale des entreprises](#)" et que le paritarisme permet d'apporter de nombreuses améliorations pour les travailleurs. Bref, des propos contraires à ce que je vis tous les jours avec les chômeurs ! Nous n'avons pas du tout la même vision du "libéralisme économique". Alors faute de CFDT, je milite beaucoup au collectif "[Agir ensemble contre le chômage](#)". On fait de l'accompagnement personnalisé pour les chômeurs ; chaque fois que l'on peut, on est présent devant l'ANPE ; on se bat pour que la loi de 1998 contre l'exclusion soit vraiment appliquée ; on publie un journal mensuel "Résister" et on est présents à toutes les manif, même si je pense qu'une journée de temps à autre ça ne suffit pas pour faire vraiment avancer les problèmes. Pour moi la lutte contre le chômage et la précarité ça devrait être la priorité des priorités. Il y aurait besoin de beaucoup plus fédérer toutes les luttes pour l'emploi et tenter ensemble de construire des solutions alternatives ; les organisations syndicales devraient être le moteur d'une telle démarche »⁴¹. [2009]

Conclusion : un autre monde

La fin de ce chapitre n'est pas particulièrement optimiste ! Peut-on encore faire changer la réalité de l'inégalité ? Il faudra sans doute beaucoup de forums sociaux et de contre-sommets mondiaux pour que le réexamen complet du partage de richesses dans le monde soit entrepris ; "moraliser le capitalisme", serait-ce un mythe ? On peut le penser quand on découvre ce que dit Warren Buffett, l'un des hommes les plus riches du monde : « la guerre des classes existe, c'est un fait. Mais c'est la miennne, celle des riches, qui mène cette guerre, et nous sommes en train de la remporter »⁴² [2006] humour noir peut-être, cynique sûrement. Cette façon de mettre l'argent au centre de tout n'est pas digne de l'humanité ; nous avons besoin des LIP, des Tanneurs et de tous les autres, pour que les gens comme W. Buffett cessent de triompher. Alors, « Que faire des riches ? Nous répondons, contre toute attente probablement : suivre leur exemple ! Voilà des gens qui ont une imminente conscience de leur classe, qui sont solidaires quand la mode est à l'individualisme, qui sont organisés et mobilisés, qui défendent énergiquement leurs intérêts. Faisons comme eux, battons-nous ! »⁴³ [Pinçon-Charlot M. 2010]. L'économie sociale et solidaire serait-elle une porte qui s'entrouvre sur une autre façon de concevoir le monde ?

⁴¹ Piaget Charles, entretien op.cit.

⁴² Buffett Warren, *New York Times*, 26 novembre 2006

⁴³ Pinçon Monique et Michel, *Le Président des riches. Enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy*, 2010, éd. Zones.

Chapitre 7 : économie sociale et solidaire

Témoins : *Béatrice et Gérard Barras, André Barthélémy, Josselin Boireau, Sylvain Bouchard, Michel Chaudy, Denis Clerc, Damien Girardier, Jean Haffner, Odile Jacquin, Dominique Lebailly, Edwige Lepelletier, Julia Lopez, Manuella Philippot, Yann Sourbier, Charles Toullier, Pierre Vial*

« Il nous faut surimposer au visage sérieux, travailleur, appliqué d'homo-sapiens, le visage à la fois autre et identique d'homo-demens. L'homme est fou-sage. La vérité humaine comporte l'erreur. L'ordre humain comporte le désordre. Dès lors, il s'agit de se demander si les progrès de la complexité, de l'invention, de l'intelligence, de la société se sont faits malgré, avec ou à cause du désordre, de l'erreur, du fantasme [...]. La bonne réponse ne pouvant être que complexe et contradictoire » Edgar Morin¹.

Dans ce dernier chapitre, nous allons évoquer des réalisateurs jeunes et moins jeunes, créateurs d'utopies dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (ESS) et réalisateurs d'autres façons de travailler, de consommer, de communiquer... Pour s'aventurer ainsi sur les chemins d'une "complexe et contradictoire bonne réponse", peut-être sont-ils "fou-sages" avec la passion qui les anime... et sûrement "homo faber" avec ce besoin d'entreprendre...

Ils s'inscrivent dans le fil d'une histoire plus ancienne, celle née avec l'apparition de la classe ouvrière au XIX^e siècle et la capacité de celle-ci à s'auto-organiser pour se défendre, se protéger, en créant des associations et des mutuelles, les organisations syndicales arrivant un peu plus tard. Les fondements de l'économie sociale sont à chercher dans l'association et la coopération.

I. Les sources de l'économie sociale et solidaire

Au fil des siècles des philosophes utopistes ont imaginé ce que pourrait être la cité idéale, quitte à l'installer sur une île pour s'éloigner des perversions du monde, certains nous invitant même au voyage pour mieux rêver. Nous avons besoin de l'utopie, c'est-à-dire du "bon lieu" (sens étymologique du mot), c'est le moteur, pour André Gide, nécessaire à l'humanité pour grandir : « *comme si tout grand progrès de l'humanité n'était pas dû à de l'utopie réalisée ! Comme si la réalité de demain ne devait pas être faite de l'utopie d'hier et d'aujourd'hui...* »² [1935]

Les précurseurs utopistes

L'Anglais Thomas More (1478-1535) est l'un des pionniers de l'utopie. Dans un petit livre, "La description de l'isle d'Utopie", il constate que le développement du capitalisme en Angleterre se fait au détriment des petits paysans : « *les troupeaux innombrables de moutons*

¹ Morin Edgar, *Le Paradigme perdu, la Nature humaine*, 1973, Seuil

² Gide André, *Les nouvelles nourritures*, 1935, Gallimard

couvrent aujourd'hui toute l'Angleterre. Ces bêtes, si douces, si sobres partout ailleurs, sont chez nous tellement voraces et féroces qu'elles [...] dépeuplent les campagnes, les maisons et les villages. En effet, sur tous les points du royaume, où l'on recueille la laine la plus fine et la plus précieuse, accourent, pour se disputer le terrain, les nobles, les riches, et même de très saints abbés »³ [1550]. Cette "enclosure" supprime les grands terrains communaux à usage collectif et marque la fin d'un droit d'usage. Thomas More fait alors le procès de la propriété privée, principale source de l'injustice et dans sa cité idéale, l'île "Utopia", tout est commun. Toutefois le très chrétien Thomas More édicte des règlements basés sur une morale intransigeante, l'adultère par exemple entraîne la déchéance des droits de citoyen.

François Rabelais (1483-1553), ecclésiastique libertaire paillard, propose le contraire : dans l'abbaye autogérée de Thélème, Gargantua est invité à : « *fay ce que voudra. Parce que gents libères, bien nés, bien instruits, conversants en compagnies honestes, ont par nature un instinct et aiguillon qui tousjours les poulse à faicts vertueux et retire du vice* »⁴ [1534]. Deux siècles plus tard, François Voltaire (1694-1778) nous emmène avec "Candide"⁵ dans la cité idéale "au pays d'Eldorado" en nous invitant à cultiver notre jardin, prémices de l'écologie sans doute...

Le socialisme utopique

Au début du XIX^e siècle le socialisme utopique émerge bien avant que le marxisme vienne contrarier une pensée teintée d'humanisme naturaliste.

De Saint-Simon à Fourier

Henri de Saint-Simon (1760-1825) en est l'un des premiers chantres. Il s'enthousiasme pour le développement industriel, « *source unique de toutes les richesses* » et développe tout un système économique, « *où chacun retire de la société des bénéfices exactement proportionnés à sa mise sociale [...], où l'administration des choses se substitue au gouvernement des hommes* »⁶ [1821]. Il donne naissance au saint-simonisme, base du socialisme.

Pauline Roland (1804-1852) féminise le saint-simonisme. Elle est institutrice et veut « *être une femme libre dans ses passions et ses mœurs, indépendante financièrement et ouverte sur les problèmes du monde* »⁷ [Tournier-Glad C. 2005] En 1846 elle rejoint Pierre Leroux (1797-1871), qui serait le créateur du mot "socialisme". Il a ouvert à Boussac (Creuse), une imprimerie associative, communautaire et autogérée, où travaille une vingtaine de personnes. En mars 1848, à la proclamation de la Deuxième République, Pierre Leroux est élu député et Pauline se retrouve à Paris où elle reprend un poste d'institutrice, crée "l'Association fraternelle des instituteurs"⁸ et s'investit dans la Fédération des associations ouvrières qui se multiplient.

Étienne Cabet (1788-1856), est favorable à l'industrialisation, source de progrès, mais n'admet pas les inégalités, dont il faut chercher la cause dans l'organisation de la société : « *le vice radical de cette organisation n'est-il pas l'Inégalité qui lui sert de base ?* ». Et pour s'en sortir, la

³ More Thomas, *La description de l'isle d'Utopie*, 1550, éd. C. Langelier. Numérisation BNF

⁴ Rabelais François, *Gargantua*, 1534. Numérisation Librairie immatérielle

⁵ Voltaire François, *Candide ou l'optimiste*, 1759, éd. la Sirène, numérisation BNF

⁶ De Saint-Simon Henri, *Du Système industriel*, 1821, éd. Renouard, numérisation BNF

⁷ Tournier-Glad Claude, « Pauline Roland, à l'avant-garde de la pensée associative chez les instituteurs », *Archives du féminisme*, N°9 - déc. 2005

⁸ L'Association fraternelle des instituteurs et institutrices a publié en 1849 un « [Programme d'éducation](#) », plutôt d'avant-garde

seule solution serait de créer une communauté de biens profitable à tous : « *la communauté [...] est le seul système d'organisation sociale qui puisse réaliser l'Égalité et la Fraternité* »⁹ [1848].

Robert Owen (1771-1858) développe l'idée communautaire en mettant l'accent sur la coopération mutuelle, la protection sociale et la formation de tous ; il projette un système social qui se veut « *rationnel et qui doit régénérer le caractère de l'homme, diriger la population du globe vers l'union, la paix, le bonheur* »¹⁰ [1828]. Il crée une communauté aux États-Unis, mais des tensions internes apparaissent rapidement, certains reprochant à R. Owen ses excès d'autoritarisme, et l'expérience tourne court.

Charles Fourier (1772-1837) traite Saint-Simon et R. Owen de charlatans et de sectaires ! « *Est-il comédie plus bizarre que celle d'une coterie de prédicants se disant apôtres et révélateurs d'un nouveau dieu du progrès ? Remarquons que ces charlatans en association ne savent pas comment on s'y prend pour associer et n'osent pas faire un essai [...], ils craignent le sort d'Owen qui a échoué honteusement* »¹¹ [1831]. Il développe la théorie de l'art d'associer, art fondé sur « *l'industrie attrayante* »¹² [1829], industrie entendue dans son sens large : « *ensemble des opérations qui concourent à la production et à la circulation des richesses* »¹³. Elle est organisée en quatre secteurs : agricole, domestique, manufacture et commerce, constituant une « phalange » avec priorité à la production agricole permettant l'autosuffisance des besoins alimentaires, c'est la base du Phalanstère. « *L'incrédulité aux choses grandes et belles, c'est-à-dire d'une utilité universelle, est souvent leur seule impossibilité. On commence par dire : cela est impossible, pour se dispenser de le tenter et cela devient impossible, en effet, parce qu'on ne le tente pas* »¹⁴ [1829]. Pourtant C. Fourier, faute de pouvoir convaincre des hommes d'affaires de s'associer avec lui, n'a rien pu tenter lui-même.

Le mouvement coopératif

Ce mouvement prend de l'importance à partir de 1845 et permet à l'utopie socialiste du rêve de se confronter à la réalité quotidienne. Il se veut donc pragmatique : c'est en faisant que la pertinence des idées se vérifie.

En Angleterre, des tisserands mal payés, se réunissent pour lutter contre la vie chère et décident de créer un magasin coopératif : « *la Société des équitables pionniers de Rochdale* »¹⁵ [1844], où sont vendus des produits alimentaires à prix coutants. « *Voilà ce que le sens commun et le courage industriel ont réalisé. Voilà ce qui fut l'œuvre de la sollicitude généreuse de quelques hommes ; ce que le lecteur lui-même peut aujourd'hui contribuer à rendre plus triomphant encore, s'il consent à s'employer pour guider dans la même voie les travailleurs désireux de s'émanciper eux-mêmes, et non encore reliés au mouvement coopératif, à l'association de toutes les forces humaines* »¹⁶ [Holyoake G.-J. 1890]

Le principe du « une personne une voix » leur est attribué. La coopérative de base va s'étendre en diversifiant ses activités : production, habitat, éducation... Au début du XX^e siècle, elle comptait un million d'adhérents et existe encore. En Allemagne, Friedrich-

⁹ Cabet Étienne, *Voyage en Icarie*, 1848, éd. le Populaire, numérisation BNF

¹⁰ Rey Joseph, *Lettres sur le système de la coopération mutuelle et de la communauté de tous les biens, d'après le plan de Robert Owen*, 1828, éd. A. Sautet, numérisation Google

¹¹ Fourier Charles, *Pièges et charlatanisme des deux sectes : Saint Simon et Owen*, 1831, éd. Bossange, numérisation BNF

¹² Fourier Charles, *Le Nouveau monde industriel et sociétaire*, 1829, éd. Bossange, numérisation Google

¹³ Grand Robert de la langue française, éd. 2011

¹⁴ Fourier Charles, *Le Nouveau monde industriel et sociétaire*, op.cit.

¹⁵ Holyoake George-Jacob, *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, traduction Marie Godin, 1890. Numérisation BNF

¹⁶ ibid.

Guillaume Raiffeisen (1818-1888) est à l'origine, en 1862, de "la [Caisse de prêts de Heddesdorf](#)" destinée à aider les agriculteurs et les artisans en difficulté de trésorerie par des prêts à faible taux, grâce à la solidarité des sociétaires. C'est la première caisse de crédits mutuels, l'actuel Crédit mutuel français en est issu.

En France au XIX^e siècle, la création coopérative la plus connue est celle de Jean-Baptiste Godin à Guise en Picardie.

Le Familistère de Guise

J-B. Godin (1817-1888), dirige depuis 1846 une manufacture florissante d'appareils domestiques dont le célèbre poêle à bois. Philanthrope, sensible à la question d'une meilleure répartition des richesses afin que les ouvriers puissent accéder à plus de confort, il découvre avec émerveillement la théorie de Charles Fourier et va s'en inspirer, sans aller toutefois jusqu'à l'hédonisme prôné par Fourier. La famille est la base de l'organisation sociale du "Familistère", lieu qui regroupe sous un même toit travail, loisirs et vie familiale : « *ne pouvant faire un palais de la chaumière ou du galetas de chaque famille ouvrière, nous avons voulu mettre la demeure de l'ouvrier dans un palais ; le Familistère, en effet, n'est pas autre chose, c'est le palais du travail, c'est le PALAIS SOCIAL de l'avenir. Ce qu'il n'est pas possible de faire au profit de familles éparpillées et sans lien [...], le Familistère le permet, le palais social le rend possible, bien plus, il le rend nécessaire [...]. L'industrie future doit réaliser, par l'association, l'émancipation de l'ouvrier, en l'appelant au bien-être et à la propriété collective* »¹⁷ [Godin J-B. 1874].

Les premiers appartements du palais social sont occupés en 1859, dont un par J B Godin lui-même ; en fin de construction 350 logements accueilleront environ 2 000 personnes. Ils sont spacieux avec des parties communes (buanderies, cuisines...). L'éducation des enfants est privilégiée avec crèches pour les plus jeunes et école obligatoire jusqu'à 14 ans pour les garçons et pour les filles. Des activités de loisirs sont proposées en abondance : théâtre, bibliothèque, orchestres, jardinage, piscine...

En 1880, J-B. Godin crée l'Association capital-travail-talent : « *il est temps de se demander si ceux qui créent la richesse n'ont aucun droit aux bienfaits et aux splendeurs qu'elle procure* »¹⁸ [1880]. Cette association, en fait coopérative ouvrière avant la lettre, n'a pas le succès espéré : peu de candidats à la participation dans un système complexe de rémunération dont une partie était calculée en fonction du "talent" évalué lors de réunions d'ouvriers ! Michel Lallement, sociologue, souligne la contradiction du système Godin : « *quand la production des richesses s'impose au titre d'objectif collectif prioritaire, la transformation radicale des conditions de travail devient un problème quasiment insoluble [...]. L'expérience du Familistère montre que si le travail ne donne pas facilement prise à l'utopie, il en est cependant paradoxalement le support* »¹⁹ [2009]

Après la mort de J-B. Godin en 1888, l'entreprise se transforme peu à peu en Société anonyme classique et le Familistère communautaire survit jusqu'en 1968 puis devient [musée](#), il disparaît donc étrangement l'année même où floraison de communautés de tous genres verront le jour.

¹⁷ Godin Jean-Baptiste, *La Richesse au service du peuple, le Familistère de Guise*, 1874, numérisation BNF

¹⁸ Godin Jean-Baptiste, *Mutualité sociale et association du capital et du travail*, 1880, éd. Guillaumin, numérisation BNF

¹⁹ Lallement Michel, *Le Travail de l'utopie. Godin et le familistère de Guise*, 2009, Les Belles lettres

L'utopie communautaire

Passion et foi, sont les motivations de Marcel Barbu à l'origine, en 1941, de la communauté de travail BOIMONDAU ou "Boitiers de Montres du Dauphiné". Il est horloger de son état et se lance dans la fabrication des premiers boitiers de montres étanches français. Expulsé en zone libre en 1940, il laisse son entreprise de Besançon en gérance, et s'installe à Valence dans la Drôme. Humaniste chrétien, pétri de la culture communautaire des évangiles, M. Barbu ne se contente pas d'être simplement gestionnaire de son entreprise, il veut changer le monde en créant, autour du travail, une véritable communauté d'hommes et de femmes.

Michel Chaudy, militant de la CFDT devenu historien, s'intéresse à la communauté de travail de Boimondau dont le fonctionnement se rapprocherait de l'idéal autogestionnaire : « elle rassemble des hommes et des femmes qui ont en commun un lieu de production, mais la communauté doit aussi apporter à ses membres : l'éducation et la formation ; des activités sportives et culturelles ; la réalisation de logements sociaux ; l'organisation de la solidarité... »²⁰ [2008]. Toutefois, la communauté ne reproduit pas le mode de logement regroupé d'un phalanstère et s'oriente vers un habitat dispersé dans les villages et villes de l'agglomération valentinoise : cinq à sept familles se retrouvent rassemblées dans un immeuble ou dans plusieurs maisons proches ; elles doivent constituer un "groupe de quartier", avec l'obligation de se réunir une fois par semaine pour discuter de la marche générale de Boimondau et organiser des activités communes.

L'entreprise elle-même est une SARL classique dont le seul actionnaire, à ses débuts, est Marcel Barbu :

Michel Chaudy : « en 1941 le statut SCOP n'existait pas, il est officialisé en 1947 et Boimondau devient coopérative en 1948 avec un étrange montage, c'est en effet le comité d'entreprise qui détient la majorité des parts. Je ne crois pas que la question de la participation au capital de l'entreprise ait eu beaucoup d'importance, du moins au début. Les ouvriers cherchaient à se faire embaucher parce qu'ils savaient que les salaires étaient parmi les plus élevés de la région et la motivation à la dimension communautaire venait après, tout en sachant qu'une partie du salaire dépendait de l'assiduité aux activités hors travail ! »²¹ [Chaudy M. 2009].

En 1942, M. Barbu refuse de communiquer la liste du personnel et s'oppose à la "Relève" (trois départs de jeunes "volontaires" pour l'Allemagne devaient permettre le retour d'un prisonnier) et tous les hommes mobilisables de la Communauté, entrent dans la clandestinité pour échapper au service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Ils se retrouvent ainsi maquisards dans une grande ferme du plateau du Vercors et doivent mener une vie communautaire de grande proximité. En 1943, M. Barbu demande à Marcel Mermoz, savoyard, autodidacte marxiste-anarchiste, de s'occuper de la ferme :

« En l'absence de M. Barbu, déporté à Buchenwald, M. Mermoz prend véritablement la direction de la Communauté installée dans le Vercors et insuffle un esprit moins paternaliste et beaucoup plus autogestionnaire :

"Oui, explique M. Mermoz, nous faisons de l'autogestion sans connaître le mot. Tout partait de l'assemblée générale, qui avait tous les pouvoirs. Elle fixait les buts à atteindre : tant de boîtes de montres, tant de modèles, tel chiffre d'affaire... Mon pouvoir de "chef"

²⁰ Chaudy Michel, *Faire des hommes libres*, 2008, éd. REPAS

²¹ Chaudy Michel, entretien du 27 mars 2009 à Valence (26)

venait de la base ; j'ai gouverné en étant constamment élu avec un statut révocable à tout moment"²².

Quand M. Barbu est libéré, il ne reconnaît plus "sa" communauté. Le charisme de M. Mermoz y est pour quelque chose et la cohabitation de ces deux fortes personnalités devient vite impossible. Aussi M. Barbu s'éloigne et se lance dans la politique pour tenter de faire aboutir, sans succès, une législation sur les communautés de travail. Il se retire définitivement de Boimondau en 1946 dans des conditions difficiles, ses exigences financières étant mal supportées par les coopérateurs.

Sous l'impulsion de Marcel Mermoz, les impératifs industriels prennent le pas sur les exigences communautaires. L'obligation de se former (culturellement et physiquement) cesse vers 1948, La Règle communautaire est suspendue à la fin des années 1950, les compagnons, devenus minoritaires, assument toutes les fonctions de responsabilité, l'ancienneté remplaçant les compétences, ce qui provoque une scission entre les salariés plus jeunes et les portants de l'autorité. Boimondau se vide de ses activités communautaires dans les années 1960 et l'entreprise est en cessation de paiement en septembre 1971 » [Chaudy M. 2009].

Cette expérience de travail communautaire n'a donc pas eu la fin glorieuse de ses débuts, pourtant ce qui était entrepris pour la formation, les activités culturelles, la démocratie, l'entraide..., était novateur et rejoignait les options du familistère de Guise dans la façon de concevoir une approche plus sociale du travail. Mais ces expériences ont eu du mal à aller bien au-delà de leurs fondateurs et elles ne se sont pas multipliées malgré l'intention d'en faire des modèles. L'erreur ne serait-elle pas dans une conception trop hégémonique de l'entreprise industrielle, considérée comme l'épicentre de la société civile et empiétant fortement sur la sphère du privé ? « L'usine payait le berceau quand on venait au monde et le cercueil quand on finissait avec le corbillard de l'entreprise » explique Pierre Lemaire²³ [2011], employé pendant quarante-deux ans au Familistère de Guise.

II. essai de définition de l'économie sociale

L'ajout de "solidaire" au vocable "économie sociale" est relativement récent, pourquoi et comment cela est-il apparu nécessaire ?²⁴

Les trois familles de l'économie sociale

Henri Desroche²⁵, créateur du [Collège coopératif](#) pour la formation des cadres de la coopération, estime que c'est au XIX^e et au début de XX^e siècle que l'économie sociale a commencé à émerger comme référence avec trois composantes : la mutualité, la coopération, et l'association à but non lucratif instituée par la loi de 1901. L'Exposition universelle de Paris, en 1900, présentait un important Pavillon de l'Économie sociale.

Durant une bonne partie du XX^e siècle, les mutuelles, les coopératives et les associations n'ont pas vraiment fait preuve d'une démarche commune vers une économie d'un autre type. Leur développement est cloisonné, chacune se centrant plus sur ses métiers que sur un mouvement commun à partir de valeurs partagées. Il s'agit de croître, voire de fusionner pour mieux s'installer sur le marché concurrentiel, au détriment parfois de la

²² Mermoz Marcel, *L'autogestion, c'est pas de la tarte !* 1978, Seuil

²³ Pierre Lemaire est cité par Thierry Lestang-Parade, « Au Familistère de Guise, une fête du travail pour honorer un patron ! », *Le Monde.fr*, 30 avr. 2011

²⁴ Cette partie a été écrite à partir des notes de Pierre-Yves JAN, l'un des fondateurs de la SCOP "Cerise"

²⁵ Desroche Henri, *Histoires d'économies sociales. D'un Tiers État aux Tiers secteurs (1791-1991)*, 1991, Syros

notion du service à rendre. Les managers arrivent et s'opposent aux utopistes en "rationnalisant les choix budgétaires", subtile expression pour dire qu'il faut réduire la dépense publique ! Par exemple, la loi Chalandon²⁶ de 1971, qui "libère le logement", c'est-à-dire le privatise au maximum, a supprimé le droit des habitants à se constituer en coopératives d'habitat jugées trop à l'écart du marché spéculatif immobilier.

La reconnaissance officielle de l'économie sociale est relativement récente : en décembre 1981, l'expression apparaît pour la première fois dans un décret créant la "Délégation interministérielle à l'économie sociale" ; en 1984, un Secrétaire d'État à l'économie sociale est nommé auprès du Premier ministre. Ces événements ont favorisé le rapprochement des trois familles pour un travail commun et des organismes de concertation se sont mis en place : "le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale" ([CNCRES](#)), avec un Observatoire national ; le "Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale" (CEGES). Aujourd'hui, associations, coopératives et mutuelles représentent en France : 1,8 million emplois et près de 10% du produit intérieur brut²⁷.

Restons solidaires

L'institutionnalisation grandissante de certains domaines de l'économie sociale entraîne une professionnalisation d'expertise, laissant de moins en moins de place à l'initiative des associés. Ceux-ci ont-ils encore la parole, par exemple, dans les banques coopératives et assurances mutuelles devenues des entreprises dont la taille hiérarchise beaucoup le fonctionnement ? Certains choix stratégiques n'appartiennent plus aux coopérateurs : ce fut le cas en 2007-2008 quand des banques dites coopératives ou mutuelles, (Caisse d'Épargne, Crédit Agricole...) ont été impliquées dans la déroute des subprimes. Autre exemple : plusieurs coopératives importantes de l'agroalimentaire s'éloignent de l'esprit "économie sociale", en particulier dans le domaine environnemental, quand elles cautionnent les productions intensives, l'utilisation de pesticides dangereux pour la faune et la flore et exercent des pressions sur les agriculteurs, plus proches du chantage que de la coopération. Ces pratiques sont dénoncées depuis longtemps par la [Confédération paysanne](#).

Bon nombre de coopérateurs considèrent donc que ces entreprises ne respectent plus l'article sept de la [Charte de l'économie sociale](#) de 1980 : « *les entreprises de l'économie sociale proclament que leur finalité est le service de l'homme* », alors, rappellent-ils, « *n'oublions pas nos fondamentaux, l'économie sociale doit être solidaire* ». C'est en 1985 que l'appellation : « économie sociale et solidaire » (ESS) voit le jour avec une [Charte révisée](#) en 1995.

L'ESS se définit en premier par ses activités et son utilité sociale et non par sa nature juridique et économique. C'est l'émergence d'un "tiers secteur"²⁸ entre le privé et le public, qui mobilise une nouvelle génération de créateurs militants sur des enjeux tels l'insertion par l'économie, l'accès au microcrédit, les circuits courts de consommation, les énergies renouvelables, le commerce équitable, les services et échanges de proximité, la finance éthique, etc. Nous ne nous pouvions pas tout aborder dans cet ouvrage²⁹ et les choix ont été

²⁶ Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement de 1968 à 1972

²⁷ « Le tiers secteur, un acteur économique important », [INSEE, 2011](#))

²⁸ Cf. Lipietz Alain, *Pour le Tiers secteur. L'économie sociale et solidaire, pourquoi et comment ?* 2001, la Découverte

²⁹ Cf. « Pour une autre économie. Soixante propositions pour changer de cap », sous la direction de Claude Alphonse, *Alternatives économiques-poche*, N°46bis, nov. 2010

difficiles... Nous présentons dix entreprises de l'ESS (sur les quinze rencontrées), telles qu'elles étaient au moment des entretiens qui ont eu lieu en 2009 et 2010. Ce choix est motivé par une recherche de diversité dans les pratiques et les structures : quatre associations, quatre SCOP, une SCIC et une SARL.

III. Aventuriers de l'économie sociale et solidaire

La plupart des créateurs "anciens" (7) sont à situer dans la tendance réformiste de la gauche. Ils ont entre 57 et 82 ans et leur engagement politique s'est manifesté le plus souvent dans le PSU et a parfois évolué vers le PS mais sans grande conviction ! Plusieurs ont été candidats à des élections sans jamais être élus, leur ambition ne se situait donc pas là. L'engagement syndical est plus varié : toutes les Confédérations positionnées à gauche sont représentées, notons aussi une originale double appartenance CFDT/MEDEF ! Nous verrons pourquoi.

Les "jeunes" (8) de la deuxième génération ont entre 32 et 50 ans et il est plus difficile de les situer sur l'échiquier politique ou syndical actuel. Plusieurs ont fait référence à un engagement antérieur dans les mouvements lycéens et étudiants. Un seul se dit adhérent au PS et plusieurs se reconnaissent proches du mouvement écologiste ; deux ont été ou sont élus municipaux.

Lors des entretiens, la première question posée aux témoins était : "qu'est-ce qui a bien pu vous conduire vers cette aventure de l'ESS ?" « *Il est possible de faire autrement, puisqu'on le fait !* », a répondu l'un d'entre eux, certes, mais tout le monde ne le fait pas...

Lutter contre le chômage et la précarité

Le chapitre précédent a fait référence à la dégradation de l'emploi et aux luttes qui en ont découlé dans les années 1970. Aujourd'hui, ces luttes semblent moins vives, moins connues, comme si la perte de son travail et le décrochage social qui en découle, se banalisaient. Pourtant, des hommes et des femmes, n'admettant pas cette réalité, s'investissent dans la création de structures de l'ESS qui cherchent à réduire les effets dévastateurs du chômage.

De "Emploi-Solidarité" à "Mirly-Solidarité"

Emploi-Solidarité est une association créée par des personnes au chômage, Charles Toullier en a été le premier président. Il est l'exemple même du militant formé par l'éducation populaire :

« Ma rencontre avec la JOC a été déterminante pour l'orientation de ma vie. J'y ai découvert la valeur de l'homme, le respect de l'autre, et la fierté d'être ouvrier ! J'ai pris conscience que j'étais quelqu'un et que je pouvais exercer des responsabilités : j'ai été pendant trois ans permanent de la JOC pour la région Rhône-Alpes et délégué syndical CGT plusieurs années. Malgré cela, j'ai toujours ressenti et je ressens encore une coupure avec les cadres, y compris politiques, avec l'impression que l'on ne se comprend pas, que l'on parle des langages différents. C'était le cas aussi au PSU où j'ai adhéré à sa création en 1960 ; dans les instances nationales et dans les discussions de congrès de ce parti, j'avais parfois l'impression d'être sur une autre planète, on en oubliait la vie quotidienne des "petites gens", ceux qui se demandent tous les jours de quoi demain sera fait, ceux dont la gauche est censée se préoccuper en tout premier. Pourtant, je suis resté fidèle au PSU jusqu'au bout et au-delà puisque j'ai adhéré ensuite aux Alternatifs Rouge et Vert.

Quand j'ai été licencié économique en 1984, j'avais cinquante-cinq ans et je bénéficiais du Fonds national pour l'emploi (FNE) ; je n'étais donc pas dans l'obligation de retrouver du travail. Pour me sortir de ma "déprime", ma femme m'a encouragé à rejoindre un groupe de chômeurs qui se réunissait régulièrement au centre social où elle travaillait, "ça ne peut pas te faire de mal d'aller discuter avec eux" me disait-elle. On a si bien discuté qu'un jour on s'est dit "pourquoi ne pas créer une association qui apporterait de l'aide aux personnes au chômage ?" ... Et l'association "Emploi-solidarité" a vu le jour en 1987 dans le 5^e arr. de Lyon. Quand tu as un peu de bouteille, un "CAP+40"³⁰ et que tu sais un peu causer, on te dit : "tu ferais un bon président !" On a trouvé un local, des soutiens auprès de la Mairie et même auprès de la députée du coin, bourgeoise bien de droite, mais catho humaniste et entre cathos on peut, à certains moments, arriver à se comprendre ! Une solide équipe de militants bénévoles a entrepris de faire du conseil et de la formation : rédaction de CV, simulation d'entretiens d'embauche, stages chez des artisans, des commerçants, dans des PME...

J'ai fait en sorte que l'on ait un fonctionnement autogestionnaire : tout était discuté et décidé en réunion de conseil d'administration (CA), cela a même été jusqu'à que je sois mis en minorité quand j'ai proposé que l'association s'inscrive dans le mouvement "AC ! Agir ensemble contre le chômage"³¹, trop politisé pour certains... On a aussi cherché à ce que les demandeurs d'emploi participent au CA, mais c'est difficile à réaliser, en effet ils ne restent pas assez longtemps membres de l'association, on fait d'ailleurs tout pour ça ! J'ai été président d'Emploi-solidarité pendant sept ans.

La demande s'est accrue, les bénévoles n'y arrivaient plus et il a fallu professionnaliser l'association, ce qui n'a pas été sans poser de questions : ne devient-on pas une ANPE bis ? Animer une équipe composée de professionnels et de bénévoles est complexe : l'autogestion reste-elle possible ? »³² [2009].

En 2009, encouragé par le Département, Emploi-solidarité fusionne avec MIRLY (Mission insertion pour la région lyonnaise), association équivalente sur le 9^e arr., ce qui donne naissance à "Mirly-Solidarité", association d'insertion et d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans le cadre d'un "Contrat urbain de cohésion sociale" (CUCS) pour les 5^e et 9^e arr. : « Au départ, engagée dans le simple accompagnement de personnes en recherche d'emploi, Mirly s'est progressivement dotée d'un atelier bureautique, d'un atelier bois et a développé diverses actions d'insertion. Au fil des années, Emploi-solidarité a développé un travail spécifique en direction de publics cumulant des freins à l'accès à l'emploi et a acquis en ce domaine un savoir-faire reconnu sur l'agglomération lyonnaise. Venant d'horizon divers, ces deux associations se sont retrouvées sur des valeurs communes de solidarité » [Mirly-solidarité].

Mirly-solidarité Lyon

Accompagnement à l'insertion (RSA et PLIE³³) : 8 salariés

Atelier bureautique, avec 15 postes de travail : 1 salarié

Atelier bois (Atelier chantier insertion) : 4 salariés accueillent 20 personnes

Accueil des demandeurs d'emploi : tous les matins, assuré par des bénévoles

Personnel administratif : 2 salariés, 1 directrice

Près de 1000 personnes sont accueillies chaque année

Chiffre d'affaire 2010 : 950 000€. Les subventions représentent 56%

³⁰ Allusion à l'échelle de valeur universitaire officielle BAC+ X années de formation. Là, c'est Certificat d'aptitude professionnelle+40 ans de travail manuel...

³¹ AC ! www.ac.eu.org/

³² Toullier Charles : entretien op.cit.

³³ PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi. Financement collectivités territoriales, État, Fonds social européen

ALTER : l'intérim autrement

« Une entreprise de travail temporaire, avec une prestation d'accompagnement de qualité », tel est le titre de la plaquette de cette entreprise d'insertion. Vieux militants, nous nous sommes souvenus qu'il y a quelques dizaines d'années, nous dénoncions haut et fort le travail temporaire considéré comme le summum de l'aliénation ouvrière ; les organisations syndicales de salariés s'y opposaient d'autant plus qu'elles ne pouvaient avoir aucun impact sur ces travailleurs ne faisant bien souvent que passer dans les entreprises. En quarante ans les choses ont bien changé et désormais le travail temporaire est inscrit dans la culture entrepreneuriale, y compris avec le label "entreprise d'insertion", l'une des composantes de l'économie sociale et solidaire. Dominique Lebailly est fondateur d'ALTER :

« Je ne peux jamais me satisfaire d'un existant trop ordonné et ce n'est pas par hasard si je me suis retrouvé au PSU à Rennes alors que j'étais encore lycéen. C'est le PSU qui m'a appris à analyser les marges du possible et comment on peut changer la réalité en utilisant les contradictions du système économique et social. En 1977, je quitte définitivement le PSU parce que ce parti n'avait plus aucun avenir politique depuis le départ de M. Rocard. J'ai alors décidé de m'investir à fond dans la société civile par le travail social.

J'ai commencé à Saint-Brieuc par une expérience passionnante dans un service ouvert de psychiatrie avec deux médecins qui m'ont appris ce qu'était l'accompagnement de personnes en grande difficulté. Ensuite, toujours à Saint-Brieuc, j'ai pris la direction d'un Foyer d'hébergement pour personnes sans domicile fixe, géré par une congrégation religieuse archaïque ; je me suis empressé de le faire fermer parce que j'ai découvert ce que pouvait être l'immonde dans l'accueil (locaux minables, absence de personnel qualifié...) et qu'il était impossible d'envoiesager quoique ce soit pour le transformer. Ensuite avec plusieurs autres éducateurs on s'est mis d'accord avec la municipalité du moment (Yves le Foll était maire) pour ouvrir un nouveau Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), ce fut une belle aventure collective. Enfin dans le cadre d'une mission auprès de l'ANPE, j'ai pris en charge une structure d'accompagnement pour personnes au chômage de longue durée, des gens qui finissent par être complètement oubliés et qui ne font pas de bruit, c'est là que je me suis vraiment rendu compte des limites de l'accompagnement social qui passe d'une mesure d'assistantat à une autre... C'est bien d'aider ces personnes à travailler leur image, leur stratégie, leur CV... mais si on ne sait pas où se trouve les emplois, et bien c'est raté !

Pour découvrir où se niche l'emploi, il n'y a qu'une solution c'est de faire une entrée en souplesse dans le monde de l'entreprise. Alors j'ai commencé à rencontrer des chefs d'entreprise pour les convaincre de chercher ensemble comment on pourrait agir contre la misère. Saint-Brieuc n'est pas une ville assez grande pour que riches et pauvres puissent s'ignorer, ils se côtoient au quotidien. Et mon crédo c'est de dire aux entrepreneurs : "on a besoin de vous pour sortir de la logique d'assistantat". Les patrons, de deux choses l'une : ou tu les méprises en les traitant d'exploiteurs, ça soulage mais tu ne fais pas avancer d'un poil la réalité des personnes que tu es chargé d'accompagner, ou bien tu cherches à les convaincre qu'ils peuvent devenir partenaires économiques d'une action sociale qui ne se limite pas à de l'assistance enrobée de discours idéologique.

Emplois reconstitués

J'ai réussi à convaincre une vingtaine de chefs d'entreprise à participer à une association "Entreprises et Cité" destinée à réfléchir sur comment agir ensemble pour l'insertion de personnes en difficulté dans le monde du travail. Ce fut très formateur : pour moi parce que j'ai cherché à comprendre leurs logiques, leurs soucis..., et pour eux parce que je leur expliquais ce qu'être pauvre veut dire, que cela a

un cout social élevé, que ces personnes peuvent avoir des compétences professionnelles malgré leur décrochage social et que les réinscrire dans l'économie du travail peut éviter un casse pas possible sur le plan humain.

En 1993, on a mené une enquête sur les parcours de gens en rupture, pour constater que dans la ville il y avait environ 300 personnes qui arrivaient à travailler péniblement quatre à cinq mois sur l'année. Or plusieurs entreprises ont besoin de complément en personnel saisonnier avec des compétences assez proches, par exemple couture pour l'une et fabrication de pinceaux pour l'autre (Saint-Brieuc est la capitale de la broserie), les deux demandant dextérité, bonne vue et soin. J'ai alors proposé de former une trentaine de personnes au chômage, pour leur apprendre à passer d'une entreprise à l'autre en cours d'année. On a ainsi recréé de l'emploi à temps plein pour ces personnes, ce qui participe à redonner du sens à leur vie, et de leur côté les employeurs retrouvent chaque année des ouvriers qui connaissent déjà l'entreprise et les façons d'y travailler. C'est ainsi que le concept d'emplois reconstitués s'est créé, et qu'un Groupement d'employeurs³⁴ a vu le jour.

Une entreprise comme les autres

Voilà comment l'entreprise de travail temporaire ALTER est née en mars 1995. Elle accueille des personnes en grande difficulté avec souvent des problèmes graves d'addiction. Notre travail n'est pas de nous polariser sur l'addiction, ce n'est pas notre job, mais de faire en sorte que cela ne soit pas un obstacle à un retour à l'emploi en leur proposant de travailler à des rythmes adaptés à leurs problématiques personnelles. Le travail temporaire est l'outil idéal pour des personnes qui sont en situation de précarité depuis longtemps et qui ne savent plus ce que sont les temps de la vie.

Notre objectif est de faire du social à partir d'outils économiques réels : ALTER est inséré dans le marché, c'est une SARL comme une autre, respectant les règles de la concurrence et le code du travail, c'est ce que je m'évertue à répéter aux chefs d'entreprise : "ALTER est une entreprise comme la vôtre, qui a les mêmes charges que la vôtre et les subventions qu'elle touche (environ 13% du chiffre d'affaire) servent à compenser la charge due à l'accompagnement social qui nécessite du personnel qualifié". Ce personnel vient la plupart du temps du travail social, il faut simplement qu'il assimile bien la dimension économique dans ses objectifs professionnels d'accompagnement.

Dans notre travail on ne peut rien décider concernant l'accompagnement des personnes sans analyser, donc on se réunit beaucoup. Tous les salariés, bien que de cultures professionnelles différentes, sont très attachés à ALTER et sont tous capables d'aller défendre le travail que l'on fait dans les pires endroits qui soient, je veux parler des réunions de travailleurs sociaux toujours prêts à vous dire que ce que vous faites fait le jeu du capitalisme bourgeois ! Les salaires, hors ceux des personnes en intérim, vont de 1700 à 3200€ (chiffres avril 2009), soit une échelle de 1 à 1,8. En fin d'année il y a une prime d'intéressement équivalant généralement à un 13^e mois.

Le capital de la SARL se répartit en trois tiers : associations de l'action sociale, personnes physiques, entreprises locales et partenaires institutionnels. Pourquoi avoir choisi ce statut ? Parce que localement le système SCOP et ses avantages fiscaux ne passe pas auprès du patronat ! Je voulais tellement pénétrer dans ce milieu que j'ai réussi à devenir administrateur du MEDEF local, tout en ayant ma carte à la CFDT ! Belle stratégie d'entrisme à la trotskyste, mais sans la recherche de prise du pouvoir ! Je pense aussi qu'il y a comme un fétichisme de la SCOP idéalisée comme une "boite" qui serait sans défaut...

Ce que je viens de raconter à propos d'ALTER peut faire penser que l'on est très loin de mon point de départ qui était le PSU et son cheval de bataille l'autogestion... Et bien je ne le pense pas. Au PSU j'ai

³⁴ Législation des Groupements d'employeurs : Code du travail, livre 1^{er}, « Conventions relatives au travail », titre 2, chap. VII, art. L127-1.

appris ce qu'était une volonté de transformation sociale, les désaccords portaient surtout sur les moyens d'y arriver. Je me méfie beaucoup des oppositions radicales trop théoriques, insuffisamment confrontées à la pratique... Le marché existe, c'est incontournable, on doit simplement chercher à beaucoup mieux le contrôler. L'économie sociale me paraît être un excellent moyen pour définir d'autres modes de production et de consommation ; les marges de manœuvres dans la société civile sont importantes, avec de l'imagination et un peu de culot on peut entreprendre. C'est cela que je retiens de la pensée autogestionnaire, cette culture de la créativité générée par des gens très différents qui ne se rejettent pas les uns les autres. En cela ALTER est un véritable "bouillon de culture" où nous puisons tous les jours une grande passion à imaginer des réponses innovantes, nous en avons grandement besoin avec la population que nous accueillons. Si cela ne devait plus être, alors je crois qu'il vaudrait mieux s'arrêter...

Je crois aussi beaucoup au travail en réseaux, ce qui fait que je suis, entre autres, président de l'Union régionale Bretagne des entreprises d'insertion (UREI) et vice-président du Comité national des entreprises d'insertion devenu la [Fédération des entreprises d'insertion](#) »³⁵ [2009]

[ALTER](#) Saint-Brieuc et Guingamp
 300 personnes accueillies chaque année avec des contrats d'une durée maximale de 2 ans
 60% des personnes accueillies quittent ALTER avec un emploi stable
 L'équipe permanente : 7 salariés dont 4 ont en charge l'accompagnement
 ALTER est en relation avec de nombreuses entreprises des Côtes-d'Armor. Une agence a été ouverte à Guingamp
 Chiffre d'affaire 2010 : 1 500 000€. Les subventions représentent 13%

Champ des cimes

Nous restons dans le domaine de l'entreprise d'insertion mais avec une forme juridique récente : la Société coopérative d'intérêt collectif ([SCIC](#)). Jacques GÉRARD décrit la SCIC comme « une entreprise à but social travaillant dans le secteur marchand des services et favorisant la création d'emplois »³⁶ [2009]. La base juridique reste celle d'une SCOP, "une personne, une voix", mais, et c'est là son originalité, avec un élargissement au-delà des coopérateurs de base, à une multiplicité de partenaires locaux : collectivités publiques, personnes morales et physiques..., considérés comme "associés". Ce système, entré en vigueur en 2001 (loi du 28 juin) « invite au rassemblement des énergies du public et du privé [...] ». Il permet à des collectivités publiques d'entrer dans le capital, et autorise des bénévoles à participer à la production d'un bien ou d'un service »³⁷.

"Champ des cimes", première SCIC créée en Haute-Savoie, est implanté au Plateau d'Assy dans le cadre grandiose de la chaîne du Mont-Blanc. Ses fondateurs, Edwige Lepelletier et Damien Girardier, ont eu ce projet parce que l'un et l'autre sont devenus passionnés d'ESS grâce à l'association "[En passant par la montagne](#)"³⁸. Cette association,

³⁵ Lebailly Dominique : entretien du 27 avr. 2009 à Saint-Brieuc

³⁶ Gérard Jacques, « La Société coopérative d'intérêt collectif », note, janv. 2009.

³⁷ Ibid.

³⁸ Cf. Girardier Damien, « Passagers d'altitude, voyage au cœur de soi. En passant par la montagne », 2005, *Les Cahiers dynamiques* N°34.

créée en 1995 par Marc Batard guide de haute-montagne³⁹, a pour objet de proposer des stages en montagne à des jeunes venant des quartiers "difficiles" ou d'établissements d'accueil de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) : « faire tout simplement un bout de chemin avec ceux qui traversent des moments difficiles et n'ont plus rien qui les fasse rêver »⁴⁰ [2003]. Peu à peu le besoin s'est fait sentir d'aller au-delà de ces stages et l'association s'est intéressée à l'insertion professionnelle en confiant à Damien Girardier et à Edwige Lepelletier la mission de développer un projet d'entreprise d'insertion :

Damien Girardier : « mon intérêt pour l'ESS est sans doute apparu dans ma famille, en effet mon père a été le premier entrepreneur à développer le photovoltaïque en Afrique ; il était grand partisan de l'auto-développement de ces pays avec utilisation de leurs ressources naturelles dont bien sûr le soleil ; on a vécu trois ans au Mali. Ma mère, engagée au PS tendance Rocard, a été maire d'une petite commune du Loiret.

Après une maîtrise de lettres modernes, j'ai préparé un DESS (le master d'aujourd'hui) d'économie sociale à [l'Institut d'études politiques de Grenoble](#) avec des profs extraordinaires, ce sont eux qui m'ont vraiment conforté dans ce choix de l'ESS. Pendant ces études, j'ai occupé divers emplois dont un comme chef de rayon à mi-temps chez Décathlon, là, j'ai eu la certitude que je ne n'exercerai jamais une profession purement commerciale, tant le décalage m'est apparu important entre ce que je voulais vivre personnellement et professionnellement et ce que me proposait un modèle économique où l'on ne parle que rentabilité, chiffre d'affaire... Je suis intimement convaincu que l'ESS est le bon modèle pour rétablir plus de justice, remettre le balancier un peu plus en équilibre en France et dans le monde. Les Verts en parlent beaucoup, le PS, où je suis adhérent, pas assez, généralement en fin de programme ! Ils ne voient l'ESS que dans sa dimension éthique, et au plan économique ils considèrent que ce n'est qu'une très petite parcelle d'une chose infiniment plus importante... Ce qui est vrai pour le moment, mais le jour où le PS se rendra compte que l'économie sociale contient les éléments qualitatifs d'une économie alternative, et bien il aura fait une grande avancée politique, car construire des projets économiques et sociaux collectivement, puis les gérer ensemble, ça a du sens et c'est celui de l'ESS. Il y aurait aussi à faire un gros travail d'information et de formation y compris auprès des élus pas toujours très à l'aise avec ces notions. Dernièrement le maire d'une commune proche et pour laquelle on avait répondu à un appel d'offre, me disait : "vous savez que vous êtes trop cher ? Et même si vos propositions sont à peu près égales aux autres, je préfère quand même prendre une entreprise "normale", c'est plus fiable !" Je crois qu'il n'avait rien compris ! »

"En passant par la montagne"

« Mais revenons un peu à l'histoire. Je suis un fan de montagne, c'est mon père qui m'a transmis ce virus. Avec l'un de mes frères on prenait pas mal de risques, alors mon père a dit "stop ! Désormais vous grimpez avec un guide !" C'est ainsi que de 15 à 19 ans, je me suis retrouvé une semaine par an avec Marc Batard et on a fini par bien se connaître. Lorsqu'en 1998, à la fin de mes études, il m'a proposé de venir travailler à l'association "En passant par la montagne", tout près de Chamonix, pour remplacer le responsable sur le départ, je n'ai pas hésité un instant, même si le salaire était loin d'être mirobolant. La montagne peut être une bonne école de la vie et ça m'allait bien d'imaginer ce qu'elle pouvait apporter dans le parcours de jeunes en difficulté, sans en faire cependant une espèce de "rédemption" comment on l'entend souvent dire... Pour certains, ce peut être une bonne étape à condition qu'il y ait un avant et un après, et ça c'est le travail compliqué des éducateurs.

³⁹ Cf. Batard Marc, *La sortie des cimes*, 2003, éd. Glénat

⁴⁰ Batard Marc, [site](#) de l'association « En passant par la montagne »

Dans l'association je m'occupais des "projets Montagne" : je rencontrais les jeunes et les éducateurs et on préparait leurs séjours. Très vite est apparu le besoin d'aller plus loin avec certains jeunes. Aussi en accord avec le conseil d'administration, j'ai approfondi et réorienté un projet d'entreprise d'insertion amorcé par mon prédécesseur. Puis Edwige Lepelletier a été embauchée pour qu'on puisse finaliser ce projet basé sur la réalisation d'un grand jardin paysagé en pleine montagne, accessible à tous en période estivale »⁴¹ [2009].

Edwige Lepelletier vient en Haute-Savoie alors que rien ne la prédestinait à cette orientation et sans connaissance particulière de la montagne. *« Adolescente, je voulais absolument faire du commerce et après le BAC j'ai réussi l'admission à l'École des sciences économiques et commerciales (ESSEC) avec l'idée de rechercher des secteurs d'activité où la dimension humaine a une forte valeur ajoutée ; catholique pratiquante, j'avais en effet une grande admiration pour des "entrepreneurs" tels l'Abbé Pierre, Mère Térésa, Sœur Emmanuelle, mais j'ignorais tout de l'ESS ! Pendant mes études, effectuées en étant sous contrat d'apprentissage avec la SNCF, j'ai été bénévole à la prison de Fleury-Mérogis où j'animais chaque semaine un atelier de musique pendant deux heures, dans une salle fermée avec plusieurs détenus dont je ne savais rien, j'ai ainsi un peu découvert la prison et son côté particulièrement inhumain.*

À l'ESSEC, les étudiants participent obligatoirement à la réalisation d'un projet, c'est ainsi que je me suis retrouvée dans une association préparant une comédie musicale ; on s'occupait de tout : recherche artistique, mise en scène, décors, gestion..., travail passionnant, qui s'est terminé à l'Olympia de Paris ! En fin de formation j'aurais pu continuer à travailler à la SNCF mais ça ne me disait pas grand-chose et j'avais envie de monter ma propre activité. Un mois avant mon départ de l'ESSEC, je découvre une petite annonce : "association En passant par la montagne recherche chargé(e) de mission pour projet d'entreprise d'insertion en Haute-Savoie". J'ai posé ma candidature, mais n'étant pas retenue, je suis partie au Brésil en mission humanitaire pour six mois, et là, je reçois un message me disant que finalement j'étais embauchée !

À la fin de ma mission au Brésil, je me suis retrouvée à Servoz sans vraiment savoir ce qu'était une entreprise d'insertion ! Ce choix était-il un défi ? J'allais en effet à l'encontre des injonctions familiales m'encourageant fortement à entrer dans "la vraie vie professionnelle" ! Celle que l'on suit normalement après l'ESSEC et où l'on peut arriver rapidement à des salaires élevés, mais là, on me proposait guère plus que le SMIC ! J'ai découvert tout l'intérêt d'un système économique et social qui cherche vraiment à placer la personne au centre de tout, cette dimension correspond bien à mon idéal chrétien humaniste. Dans ce type d'entreprise, il y a un réel fonctionnement démocratique, mais je ne sais pas s'il s'agit d'autogestion... ce mot ne me dit strictement rien, je n'en ai jamais entendu parler ni dans ma famille, ni au cours de mes études ! »⁴² [2009].

L'entreprise d'insertion "Champ des cimes" est une SCIC :

« On avait besoin de l'appui des collectivités territoriales, en particulier pour l'acquisition des hectares de terrain nécessaire à l'implantation du Jardin alpin ; besoin aussi des services sociaux pour le suivi des personnes en insertion, besoin également d'entreprises du coin pour des stages et des embauches. Actuellement, il y a soixante-cinq associés, détenteurs d'au moins une part sociale (250€). Plusieurs de ces associés suivent l'activité de près, certainement pas pour l'intérêt financier, il n'y a pas de dividendes, mais pour la dimension sociale, cela nous aide beaucoup dans la réflexion et le dynamisme de l'entreprise. Edwige et moi sommes co-gérants. Les salariés permanents en CDI (il y a aussi des

⁴¹ Girardier Damien : entretien du 5 mars 2009 à Passy Haute-Savoie

⁴² Lepelletier Edwige, entretien du 5 mars 2009 à Passy (Haute-Savoie)

emplois saisonniers pour le Jardin alpin) sont dans l'obligation de prendre une part après deux années de présence. L'échelle des salaires va de 1 à 2.

L'activité professionnelle a débuté en juin 2005 avec des chantiers de valorisation de l'environnement montagnard, de création et entretien d'espaces vert et de maçonnerie fine ; en hiver, chantiers de déneigement, préparation et livraison de bois de chauffage. Les personnes en contrat d'insertion ont entre 17 et 50 ans, certaines avec des problématiques lourdes : addiction, solitude, dévalorisation de soi ; déscolarisation pour les plus jeunes, ils n'ont rien... rien à mettre sur un CV, sinon "j'ai quitté l'école en troisième". Ça, c'est lourd à porter, mais pour créer de la motivation, redonner confiance, les chefs de chantier savent faire, ils sont super, d'abord ils aiment ce qu'ils font et ensuite ils savent transmettre cette passion.

[Le Jardin des Cimes](#), « une course en montagne au cœur d'un jardin » a été ouvert au public en juillet 2008. Ce n'est certainement pas la partie la plus rentable de l'entreprise en terme économique. En fait c'est un très beau fleuron pour faire connaître notre travail. Les festivals des Arts partagés et de la Matière que nous organisons en juillet et en août, attirent beaucoup de monde » [Girardier D.]

En décembre 2008, Champ des Cimes a reçu le prix spécial dans le cadre des Trophées "Innovation et Tourisme" de la région Rhône-Alpes : « cette initiative innovante pouvait concourir honorablement dans quatre catégories : développement durable et écotourisme, nouvelles découvertes, nouvelles approches clientèles et nouveaux services. Elle présente en outre une démarche exemplaire du point de vue de l'insertion sociale »⁴³.

[CHAMP DES CIMES](#) Passy, Haute-Savoie, www.champdescimes.com/

30 personnes accueillies chaque année en contrat d'insertion, 60% quittent Champ des cimes avec un emploi stable

L'équipe permanente est constituée des deux gérants, d'un chef d'exploitation et de quatre conducteurs de travaux

Le Jardin des cimes, pour la saison 2010, a reçu près de 14 000 visiteurs dont 3660 scolaires. 2400 repas bio ont été servis au café du jardin

Chiffre d'affaire 2010 : 974 000 €, les subventions représentent 25%

Voyage et culture

Avec Champ des Cimes il a été question de tourisme et d'activité culturelle en Haute-Savoie, nous abordons maintenant ces deux domaines de manière plus spécifique avec une association spécialisée dans le tourisme social et solidaire, et une SCOP qui a repris un complexe cinématographique en plein cœur de Valence dans la Drôme.

Voyages solidaires avec ARVEL

"L'Association de rencontres, de voyages, d'études et de loisirs" ([ARVEL](#)) est sans doute née grâce à Mai 68 ! André Barthélemy en est le fondateur :

« Mon premier grand souvenir de conscience politique date de 1950, j'avais 14 ans, avec la lecture de "J'ai choisi la liberté"⁴⁴ de Victor Kravtchenko, le premier dissident à dénoncer publiquement la dictature de Staline. Cela m'a rendu fermement opposé au communisme tel qu'il était pratiqué en URSS.

⁴³ Communiqué de presse de la région Rhône-Alpes cité par « L'écho des cimes », N°12, fév. 2009

⁴⁴ Kravtchenko Victor, *J'ai choisi la liberté*, 1947, éd. Self

En 1956, j'étais élève à l'École normale d'instituteurs quand le gouvernement Guy Mollet, après avoir obtenu les pouvoirs spéciaux, a décidé de rappeler les soldats du contingent, ce fut l'occasion de ma première action politique en participant à l'organisation d'une grève. Appelé, je suis envoyé en Algérie et affecté au service de Météo France ! Je n'ai jamais participé à un combat. À mon retour en 1961, j'ai adhéré au PSU, le seul parti de gauche qui avait une position claire sur cette guerre.

Liberté, lutte contre l'impérialisme coloniale, contrôle ouvrier..., tout cela était longuement discuté au PSU. Après son indépendance, l'Algérie est devenue, après la Yougoslavie, un [pays phare de l'autogestion](#).

Mai 68, j'étais professeur, ce grand mouvement social m'a emballé et ça bougeait dans les écoles ! Mais dès la rentrée suivante le ministre de l'Éducation nationale, Edgar Faure, a remis de l'ordre ! Et bon nombre de mes collègues enseignants en étaient d'accord ! Aussi, complètement éccœuré, j'ai demandé un congé sans solde fin 1968 pour pouvoir réaliser l'un de mes rêves : organiser des voyages d'études et de loisirs pendant l'été, ARVEL était née !

Yougoslavie et autogestion

Au début, la seule destination a été la Yougoslavie, en République de Croatie pour être précis ; ce choix avait deux raisons : d'une part c'est un très beau pays avec des coins superbes sur la côte Adriatique, d'autre part je voulais faire découvrir l'autogestion sur le terrain, ambitieux programme pour des gens en vacances, surtout des enseignants parce que je faisais ma pub auprès des adhérents des syndicats de la FEN. Des rencontres avec des élus yougoslaves, des directeurs d'entreprises autogérées, des ouvriers..., avaient lieu à chaque séjour. Le succès a été quasi immédiat, attrait du pays et de la formule proposée, sans doute... Les premières années, j'organisais quatre séjours d'été de 150 personnes chacun en m'appuyant sur des structures locales pour la logistique.

Puis, assez rapidement le conseil d'administration d'ARVEL, composé de militants politiques et syndicalistes, a décidé de diversifier les destinations, l'Algérie en 1974 par exemple, avec toujours les mêmes objectifs : aller à la rencontre de sociétés différentes, découvrir ce qui bouge dans le monde, travailler en partenariat avec des organismes locaux dans les différents pays... On a embauché du personnel permanent et saisonnier, formé des accompagnateurs... ARVEL est ainsi devenue une petite entreprise associative.

Le statut associatif convient très bien pour ce genre d'activité, car il permet beaucoup de souplesse dans le fonctionnement et autorise une vie démocratique à tous les niveaux de décision : les voyageurs deviennent automatiquement adhérents de l'association, ils peuvent donc s'exprimer lors des assemblées générales et participer à l'élection du conseil d'administration ; dans le travail quotidien la parole circule très librement entre administrateurs, directeur et équipe de salariés ; enfin chacun est responsabilisé au maximum dans son travail. L'échelle des salaires est de 1 à 2,5 et l'association participe largement au financement d'assurances complémentaires Santé et Retraite pour l'ensemble des salariés.

Est-ce que tout cela fait autogestion ? J'ai bien conscience que l'association, au moins au début, ce fut mon projet puisque j'étais pratiquement seul ! Puis les administrateurs et les salariés s'en sont progressivement emparés et mon départ à la retraite n'a pas mis en péril l'entreprise et son développement, loin s'en faut ! ARVEL, en région Rhône-Alpes, est devenue l'une des toutes premières entreprises de tourisme en nombre de voyageurs et en chiffre d'affaire. Je voudrais insister sur le fait que cette réussite est due à la motivation de tous, des administrateurs à l'ensemble du personnel, motivation fondée sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire »⁴⁵ [2008].

⁴⁵ Barthélemy André, entretiens du 30 mai 2008 et du 26 janv. 2009 à Lyon

ARVEL est aujourd'hui présidée par Pierre Vial, militant politique et syndical, fervent défenseur de l'ESS : « ARVEL est un acteur de l'économie sociale et solidaire, elle est membre co-fondateur de l'Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire ([ATES](#)), membre du Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes ([CADR](#)) et de son réseau "Découverte et Partage". Elle compte de nombreux partenaires de la solidarité internationale. Plusieurs programmes sont labellisés "Voyages Solidaires" car directement rattachés à un projet de développement local en lien avec une ONG » [2010].

[ARVEL](#) Villeurbanne Rhône www.arvel-voyages.com/

120 destinations vers 50 pays du monde entier

19 salariés permanents et 50 animateurs sous contrat saisonnier

8000 à 11 000 personnes voyagent chaque année avec ARVEL

ARVEL s'engage à :

- Rendre les vacances accessibles au plus grand nombre
- Appliquer à certains séjours en France et à l'étranger des tarifs dégressifs en fonction du quotient familial
- Participer à l'organisation, à la promotion et à la reconnaissance du tourisme social et solidaire
- Faire du tourisme un facteur de développement local, durable et solidaire

Chiffre d'affaire 2010 : 7 980 960 €

Cinéma en coopérative

« Sous la forme d'une SCOP, sis au cœur de l'agglomération valentinoise, [Le Navire](#) est un cinéma d'Art et d'Essai indépendant qui vise à promouvoir, accompagner et défendre une cinématographie rare et plurielle, d'auteurs, de pays, de visions et d'expérimentations ». Un complexe de cinq salles en gestion coopérative est une situation rare en France, peut-être même unique et qui mérite donc que l'on s'y arrête avec Jean Haffner devenu gérant salarié par passion du cinéma :

« C'est en classe de seconde à Paris que j'ai commencé à devenir "cinévore". Après le BAC, je m'inscris en sciences-éco à Nanterre et prépare l'IDHEC⁴⁶ en même temps. En Mai 68, je suis stagiaire à l'ORTF⁴⁷ au service de la Recherche, je buvais du petit lait même si une bonne partie de mon temps consistait à aller chercher cafés et sandwiches ! Je me baladais à proximité des barricades pour porter les ceintures de batteries de Jean-Luc Godard ou André Téchiné, ça ne s'oublie pas ! Je n'étais pas du tout politisé, mais très curieux de tout, je pense que j'ai été transformé par des situations qui m'ont marqué, ainsi l'occupation de l'IDHEC et beaucoup de discussions passionnantes... Il y a cependant des choses qui m'ont beaucoup moins plu : Jean-Louis Barrault au théâtre l'Odéon n'arrêtait pas de dire : "c'est le théâtre de tout le monde, alors discutons", il s'est fait jeter comme un malpropre par manipulation d'un petit nombre, j'ai trouvé cela complètement terroriste !

Mon sursis est rompu et je fais dix-huit mois de service militaire à Djibouti ; à mon retour je me retrouve sans rien, parce que l'IDHEC n'avait pas été réouverte. Mon père m'a convaincu de m'inscrire dans une école de commerce pour apprendre la gestion, quel ennui ! Mais je ne le regrette pas, cette formation m'est très utile maintenant pour le Navire. Puis ma femme s'installe dans le Sud

⁴⁶ IDHEC : Institut des hautes études cinématographiques. Devenu en 1986 "La FEMIS" ou École nationale supérieures de métiers de l'image et du son

⁴⁷ ORTF : Office de radiodiffusion-télévision française

de l'Ardèche, je la suis et trouve du travail dans une association d'animation et de loisirs très gauchiste-éclo-néo ruraux rêvant d'une ferme communautaire autogérée. Au bout d'un an tout a éclaté pour des questions de rivalités interpersonnelles ! Je me suis alors lancé dans l'apiculture : 140 ruches pour arriver à un SMIC et en utilisant beaucoup les réseaux de copains pour la vente..., mais c'est une activité saisonnière qui laisse du temps pour le cinéma ! »

Festival de Lussas

« En 1980, je fais la connaissance d'ardéchois complètement "fondus" de cinéma et à l'origine du Festival de Lussas (Ardèche), « Cinéma des pays et des régions »⁴⁸, je ne pouvais que m'embarquer avec eux dans l'organisation de ce festival super militant écolo, antinucléaire, autogestionnaire... Un jour, Jacques Daumas, l'un du groupe nous dit "un festival, même s'il y a beaucoup de préparation, ça ne dure qu'une semaine, alors le reste du temps que fait-on ?". Et bien on ouvre une salle Arts et Essais à Aubenas en 1984 ! C'est le premier Navire que l'on a pu démarrer grâce à une subvention du ministère de la Culture. Grosse discussion pour savoir comment gérer ce cinéma : je propose une SCOP, les copains préfèrent une SARL avec deux co-gérants.

En 1986, on est tout proche du dépôt de bilan, et c'est le réseau des plus fidèles amis du cinéma, dont Jean Ferrat, qui nous sort de l'impasse, les uns en nous prêtant, les autres prenant des parts... En dix ans on a réussi à créer un réseau de salles, en reprenant ou en créant quatre cinémas dans plusieurs petites villes en Drôme-Ardèche, sans compter un circuit itinérant pour du cinéma en plein air ».

« En 1993, la SARL reprend une petite salle à Valence non sans appréhension, parce que le concept multiplex commence à se développer au détriment des cinémas de quartier. Je craignais vraiment que l'on se fasse absorber, ou qu'on soit obligé de démanteler le réseau. Aussi, lors d'une réunion Jacques Daumas et moi, on a mis les pieds dans le plat en déclarant : "si nous, les deux co-gérants et principaux actionnaires de la SARL, on se retire que devient ce bel outil culturel ? Les salariés restant n'auront sans doute pas les moyens de le reprendre et chaque salle sera vendue séparément au plus offrant... Mais il y a peut-être une solution si l'on se transforme en SCOP !" Je m'étais sérieusement documenté auprès de [l'Union régionale des SCOP](#) et je pressentais que c'était possible... Il a fallu quand même cinq ans pour y arriver ! Je suis d'une génération très politisée, mais les 30-40 ans, soit la grande majorité du personnel, n'ont pas la même culture politique. Ce n'est pas le discours qui les branchent et les grandes envolées sur l'économie sociale avaient du mal à passer, ils veulent du concret : "comment on fait, qu'est-ce qu'on devient ?" Peu à peu on a monté le projet et beaucoup de salariés se sont rendu compte que Valence avait besoin d'Aubenas, Aubenas de Crest... qu'il fallait en quelque sorte coopérer. On a aussi fait appel à un conseiller de l'Union régional des SCOP qui d'emblée nous a dit : "vous avez un outil d'une extraordinaire richesse et il n'existe pas de SCOP cinéma à plusieurs salles, alors soyez innovants !" Huit salariés sur vingt-cinq sont devenus coopérateurs en 2004, aujourd'hui il y en a vingt et depuis peu la prise de parts est devenue obligatoire ».

Le Navire Amiral

« En 2005, le Palace, cinéma historique de Valence, est mis en vente : cinq salles en plein centre-ville, c'était une opportunité rêvée pour créer le Navire "Amiral", c'est-à-dire un cinéma fort pour avoir plus de poids auprès des distributeurs de films. On a pu acheter le Palace parce qu'on était en SCOP et

⁴⁸ Le festival de Lussas existe depuis 1979 ; organisé par l'association "[Ardèche Images](#)", il s'est transformé depuis 1989 en "États généraux du film documentaire. La SARL "Ardèche Images Production" produit depuis 1983 des films documentaires.

que dans l'ESS il y a des "outils financiers" pour apporter les capitaux manquants sans que l'on perde notre indépendance.

L'endettement est lourd et l'on est constamment sur la corde raide, sans dégager de bénéfices à ce jour. Il y a deux fois moins de personnel que dans un cinéma "normal", ce qui nécessite que pratiquement tout le personnel devienne polyvalent : accueil, projection, ménage, ça demande beaucoup de souplesse et de formation. On doit aussi veiller à une programmation qui permette de remplir des salles tout en restant fidèle au cinéma d'auteurs. On cherche également à ce que le cinéma favorise la communication entre les gens et à peu près deux fois par mois il y a des projections avec discussion, organisées si possible avec des associations locales, en particulier "Cinéscoop" à Valence, association de spectateurs devenue associée de la SCOP en 2010 ».

Le fonctionnement de la SCOP se rapproche-t-il de l'autogestion ?

« Oui ! Notre conviction d'un cinéma engagé pour plus d'humanité, nous amène logiquement à faire en sorte que notre fonctionnement ne soit pas celui que l'on critique à l'extérieur ! Donc tout est fait pour la démocratie : l'assemblée générale annuelle, très rigoureuse, est souveraine ; elle élit le conseil de surveillance et les deux co-gérants pour quatre ans, mais révocables à chaque assemblée. En milieu d'année, une réunion plénière est organisée, c'est la "journée coopérative", toutes les salles sont fermées pour vingt-quatre heures ; c'est l'occasion de se retrouver tous ensemble pour faire le point, émettre des idées et rechercher des solutions. On a aussi institué une commission chargée d'étudier avec les gérants la marche générale de la SCOP, aucune décision importante n'est prise sans avoir l'avis de cette commission. Enfin, sur chaque site il y a des réunions d'équipe avec ou sans les gérants. L'échelle des salaires est réduite : du SMIC à multiplié par deux. Pour l'instant, on ne peut pas faire mieux et il n'y a pas de dividendes en fin d'année. La SCOP a mis en place pour le personnel une assurance complémentaire santé de qualité dont elle prend en charge les 2/3.

J'approche de l'âge de la retraite et je ne sais pas comment je vais pouvoir m'arrêter tant cette aventure à la fois individuelle et collective m'enthousiasme... Mais on commence à en parler, à imaginer différents scénarios, après tout on est au cinéma ! »⁴⁹ [2009].

Chantal Bonche conclut une enquête sur les cinémas d'Art et d'Essai ainsi : « Le Navire se présente comme le "compromis" entre militantisme et rentabilité économique. Les deux "mondes" coexistent sans "discordes" et Le Navire s'avère producteur de lien social et facteur de mobilisation des spectateurs. Au regard de la capacité d'ajustement et de la dynamique de l'organisation, nous pouvons vérifier que la stratégie du Navire prend en compte le désir des différents acteurs, dont les spectateurs considérés comme partenaires. De multiples savoir-faire informels sont sollicités, allant du cinéma itinérant à l'organisation de manifestations en partenariat avec d'autres acteurs sociaux. (...). Son capital confiance, sa bonne réputation sont attestés par la multiplicité des réseaux auxquels il participe. Enfin, le principe démocratique 'une personne, une voix' est cultivé »⁵⁰.

⁴⁹ Haffner Jean, entretien du 26 mars 2009 à Valence

⁵⁰ Bonche Chantal, *Incidence du bénévolat et de l'action entrepreneuriale dans l'évolution de deux structures de cinéma d'Art et d'Essai*, 2007, Politiques publiques et changement social, IEP Grenoble.

SCOP Le NAVIRE en Drôme-Ardèche

6 cinémas, 17 écrans, implantés dans 5 communes

25 salariés permanents coopérateurs

300 000 spectateurs sur l'année

à Valence :

- CINÉSCOP, association de spectateurs, participe à l'animation.
- "Le Carré", espace dédié au 7^e Art : informations, expositions, ciné-apéro, ciné-gouters ...

Festivals : "Un court rendez-vous", "Alimen Terre"

Chiffre d'affaire 2010 : 2 500 000 €, les subventions représentent 13%

Protection de la nature

Cela peut paraître bizarre de s'intéresser dans le cadre de l'ESS à la chauve-souris, ce petit mammifère volant, objet de diverses légendes dont le vampirisme ! En fait, elle a une telle importance dans la chaîne de la biodiversité que le Commissariat général au développement durable a décidé d'une "Année de la chauve-souris", espèce menacée de disparition : *« par leur position en bout de chaîne alimentaire, elles représentent de bons indicateurs de l'état écologique des milieux naturels, à l'image des populations d'oiseaux. Elles sont en effet directement impactées par l'altération des écosystèmes dans lesquels elles vivent. Les effectifs des trente-quatre espèces recensées sur le territoire français ont fortement décliné au cours du XX^e siècle, à tel point qu'un tiers des espèces de chiroptères de métropole sont dans un état préoccupant. Les causes de ce déclin sont connues : destruction de leurs gîtes, de leurs habitats de chasse et de leurs proies »*⁵¹ [2011].

Josselin Boireau, après une formation en génie mécanique où « j'avais l'impression de devenir moi-même une machine », prépare un BTS en gestion de protection de la nature. « Cela faisait déjà plusieurs années que je m'intéressais à la protection de l'environnement, j'étais proche de [Greenpeace](#) et au lycée technique je passais pour l'écolo un peu rêveur ! Pendant la formation BTS, j'ai rencontré des gens passionnés de nature, en particulier au cours d'un stage par un spécialiste en chauves-souris ! J'ai été emballé par son boulot ! »⁵² [2009]. Début 1997, il fait partie des derniers objecteurs de conscience : « pour moi c'était impossible de faire le service militaire. Marcher au pas ? Jamais ! Et je n'aime pas les armes... ». Ce qui lui permet de travailler dix-huit mois dans le Parc régional du Morvan, auprès des oiseaux et des chauves-souris, et là, « j'ai initié la création de la première réserve à chauves-souris d'Île-de-France. J'ai découvert le site, monté le dossier scientifique porté par "l'Association des naturalistes de la vallée du Loing" dont j'étais membre ». Ensuite, il cherche du travail dans la même branche et obtient un poste "emploi jeune", transformé par la suite en emploi normal, dans une association bretonne de protection de la nature à Sizun (Finistère) dans les monts d'Arrée : le "Groupe mammalogique Breton" ([GMB](#)).

« Le GMB est une association de protection de la nature créée en 1988 et ouverte à tous les naturalistes et scientifiques. Il s'est fixé comme mission d'engager toute action touchant au recensement, à l'étude, à la gestion et à la protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs

⁵¹ « Les chauves-souris, des mammifères témoins de l'état de la biodiversité », *Le Point sur...*, Ministère de l'écologie, Commissariat général au développement durable. N°73, fév. 2011

⁵² Boireau Josselin, entretien 2009 à Sizun, Finistère

habitats. Il est membre fondateur du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Bretagne. Cette association est gérée par un conseil d'administration composé de militants qui pensent vraiment "protection de la nature" et le travail des six salariés s'effectue dans une excellente ambiance démocratique.

Maintenir la biodiversité est indispensable pour l'avenir de la qualité de vie : apprendre à mieux vivre sans OGM, en réduisant le plus possible les pesticides et les engrais chimiques..., tout cela a une dimension politique. Les chauves-souris, ça paraît une toute petite entrée, mais en fait elle ouvre beaucoup de portes : une chauve-souris chasse là où il n'y a pas de pesticides et là où il y a des haies, donc on va aider des agriculteurs à maintenir ou même à replanter des haies. Et ces haies freinent le ruissellement, donc la bonne terre n'est pas emportée, etc. Tout s'enchaîne et mon travail consiste à maintenir et à consolider tous ces maillons. On a beaucoup d'actions-terrain d'information, de formation et je fais des expertises concernant la biodiversité.

Voilà où ma passion des chauves-souris m'a conduit ! Penser et agir biodiversité me paraît tout aussi vital que de lutter contre le nucléaire ou contre le bétonnage du littoral...

J'ai éprouvé le besoin de donner une dimension politique et collective à mon goût pour la nature, aussi j'ai adhéré chez les Verts... Je vais aussi à [ATTAC](#), où je rencontre des syndicalistes, des politiques..., avec qui je peux discuter de problèmes que je connais moins, comme la vie en milieu urbain, la question de la croissance... » [2009].

Communiquer pour se faire connaître

L'ESS ne fait pas la Une des médias grand public ou spécialisés en économie, (dans "L'Expansion", neuf articles en dix ans !), elle a cependant un grand besoin de communiquer en cherchant à sortir de la confidentialité des réseaux militants. "[Alternatives économiques](#)" n'est pas à proprement parler un journal spécialisé en ESS, mais il en parle beaucoup - une [page de son site](#) lui est consacrée - avec le souci constant de la replacer dans le champ de l'économie globale. La Péniche est plus spécialisée et communique surtout sur les pratiques de l'ESS en utilisant principalement internet comme mode de diffusion. Ces deux structures sont des SCOP.

Alternatives économiques

Denis Clerc, bien que né en Algérie, tient beaucoup à ses origines franc-comtoises et il n'a accepté dans sa vie qu'un seul "exil" à Dijon ! « *Mon itinéraire est "classique" : JEC à 16 ans, ce qui m'a permis de découvrir Mounier et le personnalisme, syndicalisme étudiant (UNEF) à la FAC de Besançon... Porteur de valise à la fin de la guerre d'Algérie, puis PSU à Dijon où j'étais inscrit à la Fac comme doctorant en Sciences économiques, ma rencontre avec "Économie et Humanisme" date de ce moment-là* »⁵³.

Économie et Humanisme est une association créée en 1941 à Lyon par des pères dominicains, orientée vers la recherche et la formation sur les politiques sociales et la coopération internationale ; proche des idées communautaires de BOIMONDAU. L'association a été dissoute en 2007 et une partie des salariés s'est constituée en SCOP : "[Développements et Humanisme](#)".

Denis Clerc : « *Je deviens assistant de mon patron de thèse, mais mon engagement en Mai 68 l'amène à ne pas renouveler mon contrat, la thèse ne sera jamais soutenue et mon sursis est annulé ! Retour en*

⁵³ Clerc Denis, entretien op.cit.

Algérie fin 1968 comme volontaire du service national puis comme coopérant civil, j'y reste trois ans, ce qui me permet de sortir le premier manuel d'économie de l'Algérie indépendante.

Je reviens à Dijon en 1971 et me spécialise dans la formation économique d'adultes ; je passe l'Agrégation d'économie-gestion et je milite beaucoup au PSU. Je ne suis pas M. Rocard au PS ; je ne suis pas un carriériste politique, alors je ne vois pas pourquoi je serais allé au PS ! Je préfère écrire et le PSU, moins concerné par l'exercice du pouvoir, était un laboratoire d'idées bien supérieur au PS ! ».

En 1980, après l'expérience de [GERMINAL](#), journal de la commission agricole du PSU, je me lance dans une autre aventure journalistique sur le thème : "Oui, un autre avenir économique est possible !", d'où le titre "Alternatives économiques"⁵⁴. J'en assure bénévolement toute la logistique avec ma famille ! Le publipostage n'existait pas et il fallait tout faire à la main : écrire les adresses, coller les bandes-adresse... Je voulais faire un journal lisible par le plus grand nombre et montrer que l'économie peut être au service d'un projet de société plus solidaire. Pour le premier numéro de seize pages, paru en novembre 1980, j'ai utilisé le fichier des abonnés d'Économie et Humanisme : 1000 retours positifs ! Six numéros par an au début, je faisais la majorité des articles avec des pseudos ! ».

L'économie à la portée de tous

Les premiers numéros sont un succès et les abonnements augmentent rapidement : 2500 en novembre 1981, et embauche de la première salariée comme secrétaire à tout faire ; en 1984, tout en restant professeur, D. Clerc devient salarié à temps partiel ; l'informatisation, en particulier du routage, débute. Octobre 1987, 30 000 exemplaires, quarante-deux pages, et l'équipe rédactionnelle se professionnalise avec Philippe Frémeaux (jusqu'alors bénévole) comme rédacteur en chef. Septembre 1998 : 100 pages en quadrichromie, 80 000 exemplaires et trente-huit salariés dont dix journalistes⁵⁵.

Denis Clerc : « Aujourd'hui Alter-éco c'est plus de 100 000 exemplaires et de nombreux numéros hors-série... nous sommes donc très loin des débuts ! L'investissement personnel a été énorme, souvent au détriment de ma vie familiale, des loisirs... Je n'ai pas tellement vu grandir mes enfants, alors qu'Alter-éco grandissait... Pouvoit-il en être autrement ? Un travail moins solitaire peut-être... Mais peut-on aller à l'encontre de cette passion si chère à Fourier ? Alors je préfère m'en tenir au sentiment de ne pas m'être loupé en créant un journal qui marche bien avec des salariés motivés, heureux de travailler dans une SCOP où ils ont leur mot à dire.

Je ne renie pas mon passé catho et mon adhésion aux valeurs du christianisme, même si désormais cela ne passe plus par la foi ! Emmanuel Mounier, René Girard⁵⁶ ..., m'ont inspiré. J'ai aussi une grande admiration pour André Gorz, marxiste très critique, penseur de l'autogestion qui a développé la problématique fondamentale de l'autonomie-hétéronomie et qui fut un grand précurseur de l'écologie politique. Quand il a publié "Les chemins du Paradis"⁵⁷, au moment de sa rupture avec le Nouvel Observateur en 1983, j'ai été l'interviewer, rencontre exceptionnelle qui ne laisse pas indifférent, nous avons conservé des liens étroits.

Aujourd'hui je ne crois plus possible une rupture radicale avec le capitalisme, car je ne vois pas comment on pourrait se passer de l'économie de marché, à condition de se bagarrer pour y introduire de la régulation, de la morale et de la cohésion sociale.

L'ESS me paraît un bon outil pour démontrer que l'on peut aller à l'encontre de la volonté d'accumuler pour accumuler qui est le propre du capitalisme financier, désir insatiable qui va bien au-

⁵⁴ Alternatives Économiques : www.alternatives-economiques.fr/

⁵⁵ Sources : Vindt Gérard, « Si Alternatives Économiques m'était conté », *Alternatives Économiques*, N° 186 nov. 2000

⁵⁶ Girard René, *La violence et le sacré*, 1972, Grasset

⁵⁷ Gorz André, *Les Chemins du Paradis*, 1983, Galilée

delà de la satisfaction des besoins fondamentaux de la vie. L'ESS démontre en pratique que l'on peut inverser cette tendance, mais je ne pense pas cependant que l'on puisse en faire un modèle universel, ancien et beau rêve anarcho-libertaire, où l'ESS prendrait le pas sur le capitalisme mondialisé, c'est difficile à imaginer ! »

Alter-éco, d'abord association, est devenu SCOP en 1985 avec deux salariés ! Denis Clerc en a été le gérant jusqu'en 1999, d'abord à temps partiel (parce qu'il fallait bien vivre), puis, lorsque la SCOP a été en mesure de lui assurer un salaire à hauteur de celui d'un prof, à temps plein en prenant alors un congé de la Fonction publique. « *La SCOP rassemble : l'ensemble des salariés du journal, ils sont majoritaires, quelques personnalités associées au développement du journal, ou encore d'anciens salariés qui ont souhaité conserver leurs parts, enfin deux personnes morales : l'association des lecteurs et la Société civile de placement des lecteurs* »⁵⁸ [Frémeaux P. 2000]

SCOP et autogestion

Denis Clerc : « *Le statut SCOP présente un grand intérêt sur le plan démocratique et sur le plan de la finance puisque le but n'est pas d'assurer aux capitaux investis une rémunération maximale, mais d'assurer aux salariés des conditions de travail, une sécurité de l'emploi et un niveau de rémunération aussi favorables que possible. Fondamentalement, le pouvoir n'appartient pas au capital dans une SCOP, mais cela n'est pas sans risque : imaginons que demain Alter-éco accuse des pertes importantes et qu'il y ait besoin de fonds : dans une société "classique" on ira chercher des apporteurs pour qu'ils fournissent du capital. Ce fut le cas par exemple pour Libération avec David de Rothschild devenu majoritaire par l'argent qu'il a y a mis ; Libé s'est ainsi maintenu, mais a certainement perdu de son indépendance, au moins sur le plan financier. Dans le cas d'une SCOP, ce montage est tout à fait impossible, déjà la loi l'interdit et puis je ne vois pas un capitaliste investir en n'ayant qu'une voix en assemblée générale, ce n'est pas trop dans leur culture ! Donc une SCOP dépend beaucoup de sa capacité à s'autofinancer, c'est à la fois sa force et son talon d'Achille.*

Je n'ose parler d'autogestion tant ce mot est compliqué à utiliser ! Si, comme le souhaite André Gorz, l'autogestion consiste à ce que tout le monde décide de tout dans un grand élan d'autonomie et d'amour fraternel, je n'y crois pas ! Il faut bien, dans une entreprise qui est pleinement dans le marché, que le travail soit fait, et bien fait, ce qui impose généralement une division du travail et de la hiérarchie, avec des chefs de service, des responsabilités différentes, etc. En revanche, si l'autogestion consiste à ce que les salariés aient voix au chapitre, puissent discuter de ce qui les concerne, de leurs conditions de travail, de leur rémunération, des choix stratégiques de l'entreprise et disposent de l'information et du temps nécessaires pour le faire dans de bonnes conditions, alors l'autogestion n'est pas une utopie.

C'est comme cela que les choses se passent à Alter-Eco. Les A.G. sont préparées dans chaque service par les salariés, et les salariés choisissent ceux d'entre eux qui seront élus au Conseil d'administration, lequel choisit le directeur. Et si les salariés estiment que le patron fait mal son travail et contestent les décisions qu'il a pu prendre, alors ils en changent. Il n'est pas possible non plus d'envoiesager l'égalité des salaires, d'abord parce que les responsabilités des uns et des autres ne sont pas les mêmes, ensuite parce que certaines fonctions - journaliste économique, directeur administratif et financier, informaticien, ... - exigent une formation très spécifique et généralement longue (la plupart de nos journalistes ont au moins BAC+6), et l'on ne peut trop s'éloigner des salaires constatés sur le marché

⁵⁸ Frémeaux Philippe et Vindt Gérard, « Alternatives Économiques : deux décennies passées en revue », Alternatives économiques N° 186, nov. 2000

si vous voulez que des gens de talent viennent travailler chez vous. Néanmoins, la plupart de ceux qui à Alter-Eco remplissent ces fonctions, ont accepté une décote salariale, parfois substantielle, par rapport à leur précédent poste ou à celui qu'ils pourraient occuper ailleurs. Ce qui permet de borner vers le haut la hiérarchie salariale, tout en assurant aux salariés exerçant des fonctions moins qualifiées un salaire supérieur à celui qu'ils pourraient espérer ailleurs pour ces mêmes fonctions. Au total, le directeur général gagne un peu moins de 4 fois ce que gagne le salarié le moins bien payé. Dans une entreprise, il est nécessaire qu'il y ait des personnes qui soient à même de décider rapidement, il ne peut donc y avoir d'égalité absolue dans les fonctions. Mais il faut admettre aussi qu'un collectif de travail ce n'est pas un régiment et que la parole de chacun est importante et doit pouvoir se faire entendre par différents canaux ; la parole, c'est la base même d'un fonctionnement démocratique ».

SCOP ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES, Dijon

Principales publications :

Mensuelle : Alternatives Économique : 100 000 exemplaires

Trimestrielles : L'économie politique
Alternatives internationales
Santé et travail

40 salariés permanents coopérateurs

Chiffre d'affaire 2010 : 3.860.000 €

La Péniche

Sylvain Bouchard est l'un des fondateurs de [la Péniche](#) :

« Mon premier souvenir politique date de mai 1981 : je vois encore ma mère sauter de joie quand elle a vu apparaître le visage de F. Mitterrand à la télé... Au collège, j'ai participé aux manifs contre le racisme. Mais c'est surtout au lycée que s'est construite ma pensée politique avec une tendance libertaire confirmée par la lecture de l'Anthologie de l'anarchisme de Daniel Guérin⁵⁹. Ce n'est pas pour autant que j'ai été prendre une carte à la Fédération Anarchiste, j'avais simplement un grand besoin de liberté vécue tout en restant un élève "sérieux" même en suivant le mouvement alternatif anti-faf ! Je rentre à Sciences-Po Paris, études qui permettent une grande ouverture d'esprit. À cette époque, je militais dans un réseau de soutien à la Bosnie pendant la guerre en Yougoslavie.

Une fois diplômé que faire ? Je ne me voyais pas m'orienter vers la politique, pour un libertaire ça n'aurait pas de sens, à moins d'être un opportuniste-entriste ! Au cours de mon service civil au sein d'un réseau national d'appui aux associations, je rencontre des anciens des éditions Syros qui, avec une dizaine d'autres personnes, ont le projet de monter une maison d'édition-rédaction autogérée. À la fin du service civil je rejoins ce groupe, j'étais le plus jeune parmi des gens de 40-50 ans, dont certains ex-PSU et il s'agissait de faire de l'autogestion "tous égaux, pas de chefs !", ça correspondait bien à mon idéal libertaire.

La Péniche SARL a commencé fin 1995, en pleine période de grèves et de manifs contre le plan Juppé pour la réforme des retraites et de la Sécurité sociale. Créer une boîte tout en étant de toutes les manifs, c'est un peu compliqué et les débuts ont été difficiles faute de clients. Aussi la question du partage du travail et des revenus s'est posée rapidement et ça a coïncé avec certains correcteurs et journalistes. Au bout de six mois on restait quatre Mais les cinq années suivantes ont permis de construire la Péniche,

⁵⁹ Guérin Daniel, *Ni Dieu, ni Maître Anthologie de l'anarchisme*, 2 tomes, 1999, rééd. La Découverte

d'asseoir son activité éditoriale et sa clientèle tout en élargissant le groupe et en maintenant notre fonctionnement autogéré.

Souhaitant me rapprocher de la montagne, je m'installe à Grenoble en 2001 et je travaille à distance avec le reste de l'équipe tout en me rendant régulièrement à Paris. En 2004, la Péniche se transforme en SCOP. Début 2007, onze personnes y travaillent dont trois à Grenoble. Mais le groupe ne fonctionne plus très bien : les questions de rythme de travail, de rentabilité, de partage des tâches et de niveau de salaire deviennent des enjeux conflictuels entre des personnes qui n'ont plus la même vision de leurs relations. En juin 2007, c'est la scission, trois associés parisiens choisissent de s'installer dans la Creuse où ils fondent une autre structure autogérée. Quelques mois plus tard, les autres membres parisiens, suite à de nouvelles dissensions entre eux, préfèrent stopper l'aventure. Les trois associés de Grenoble décident de poursuivre et de relancer le projet localement, notamment autour de l'animation de projets web participatifs, à l'image du site "[Alpes Solidaires](#)" : « site des initiatives sociales et solidaires de l'agglomération grenobloise », plate-forme permettant aux associations, coopératives et mutuelles de se présenter, de se connaître et de partager de l'information. C'est un chantier important qui, s'ajoutant à d'autres, va entraîner de l'embauche »⁶⁰ [2009].

Odile Jacquin embarque sur la Péniche à Grenoble en 2006 :

« J'ai suivi une scolarité sans passion et à l'adolescence j'ai eu la chance de rencontrer des gens et des lieux plus motivants que l'école ! Ma grande sœur avait rejoint un groupe d'amis engagés dans l'occupation de petites friches artisanales pour en faire des lieux de vie, en résistance aux bouleversements urbanistiques du quartier. Les initiateurs étaient animateurs de Peuple et Culture, objecteurs de conscience et certains avaient un passé d'insoumission. Ils transformaient les lieux en espaces ouverts, colorés, organisaient des cours, des débats, des concerts mais aussi le partage des tâches, des biens, et des décisions. Ces expériences n'ont pas duré très longtemps, seul un lieu a su résister à la démolition grâce à la mobilisation de ses animateurs successifs. Il est devenu un espace culturel autour de formes expérimentales et alternatives de musiques, cinéma et arts plastiques et il continue à être autogéré. C'est dans ce cadre que j'ai appris ce que pouvait être : une gestion partagée, les réunions de crise qui n'aboutissent pas, les prises de paroles sans fin et les prises de pouvoir, mais ce fut exaltant !

En 1995, après quatre années d'étude en géographie à la faculté de Grenoble, j'ai préparé une maîtrise à Londres et là, j'ai vécu dans un milieu d'artistes très engagés politiquement, portés par une démarche esthétique bien loin de la culture "mainstream" et qui s'organisaient en collectifs, voire en coopératives. C'est là où ma réflexion critique s'est construite, bien plus qu'au cours de mes études, c'est là où j'ai découvert comment les discours peuvent s'incarner dans des pratiques, et les pratiques modérer les discours. Dans quel courant de pensée me situer ? Je ne sais pas trop... libertaire-situationniste⁶¹ peut-être...

À mon retour à Grenoble, j'obtiens un emploi jeune dans une association de protection de la nature. J'étais très motivée mais côté organisation interne, j'ai rencontré l'inertie de la hiérarchie et la brutalité du monde du travail ! Bref, un gâchis incroyable ! L'environnement, c'est d'abord une façon de vivre différemment, et je ne crois pas que l'on puisse la promouvoir sans avoir un fonctionnement professionnel qui s'en rapproche. Heureusement à partir de 2004, les comités de rédaction d'Alpes-Solidaires où je représentais la Maison de la nature, ont constitué une bouffée d'air frais, j'y retrouvais des gens qui travaillaient ensemble sur un projet motivant. Aussi quand Sylvain Bouchard

⁶⁰ Bouchard Sylvain, entretien du 4 fév. 2009 à Fontaine

⁶¹ cf. Debord Guy, *La Société du spectacle*, 1967, éd. Buchet/Chastel

me dit en 2006, "on cherche quelqu'un pour la Péniche", j'y ai vu l'occasion inattendue de mettre en application mon intuition d'un possible fonctionnement horizontal dans un contexte professionnel. Je suis arrivée à la Péniche quand les tensions commençaient à apparaître à Paris. Je n'ai pas vécu la séparation comme un drame mais comme un épisode normale dans la vie d'une entreprise en autogestion. L'autogestion doit s'envisager comme une création organique souple qui va d'une forme à la suivante en fonction des personnes qui la font. Je retiens de ce moment qu'on a su "autogérer" la séparation en partageant les fonds, la clientèle... ce fut tendu mais la guerre n'a pas eu lieu ! Aujourd'hui, l'ambiance du groupe est vraiment stimulante, c'est un lieu de travail formidable ! »⁶² [2009].

Julia Lopez intègre la Péniche en 2008 :

« Mon engagement a commencé en février 1994 avec les manifs contre la loi Balladur instituant le Contrat d'insertion professionnelle (CIP), le "SMIC jeune", et je me suis rendue compte que l'on pouvait collectivement arriver à quelque chose puisque la loi a été retirée un mois plus tard. C'est en classe de première que j'ai pris goût à l'économie et à son impact sur le fonctionnement de la société. Mes parents me poussaient pour faire une école de commerce, ce que je n'ai pas voulu, car symbole pour moi du mensonge organisé permanent. Aussi je me suis inscrite à un diplôme universitaire de technologie (DUT) "Gestion urbaine" où il était beaucoup question de développement local, la sociologie m'a captivée ; ensuite j'ai continué en licence-maîtrise "administration économique et social », j'ai eu des profs passionnants qui m'ont permis de découvrir des projets comme le commerce équitable, l'éco-tourisme... et j'ai commencé à suivre de près le courant altermondialiste.

Après mes études, je me retrouve à Grenoble un peu par hasard. Cette ville m'a plu parce que la vie associative y est foisonnante ; j'ai trouvé du travail à "Équisol", association de promotion du commerce équitable. Le fonctionnement de cette association m'intéressait : administrateurs et salariés réfléchissaient beaucoup ensemble pour trouver des façons de faire responsabilisant au maximum les professionnels. Un jour, un administrateur nous dit : "vous fonctionnez comme une SCOP autogérée !", c'était la première fois que je portais attention à ce mot d'autogestion et j'ai trouvé qu'il donnait sens à notre pratique.

Je représentais Équisol au conseil d'administration d'Alpes-Solidaires, j'ai fait la connaissance de Sylvain et quand un poste a été créé, j'ai été candidate "sollicitée !", mon embauche à la Péniche m'apparaît comme une évolution professionnelle logique »⁶³ [2009].

Ils étaient trois en 2009, ils sont six en 2011... L'entreprise se développe calmement, à son rythme : « La croissance pour la croissance, ce n'est pas notre objectif ; démarcher sans arrêt, toujours plus de clients... pour quoi faire ? Chacun va alors se demander s'il en fait assez ou trop... C'est ce qui a en partie coulé l'ancienne équipe... Notre créneau commercial est bien identifié : associations, mutuelles, collectivités territoriales. Puisqu'on ne fait pas tous le même nombre d'heures, c'est le salaire horaire qui sert de base de calcul, il est absolument égal pour tous, calculé sur la base du salaire médian, actuellement 1600 € net mensuel pour un plein temps. Nos salaires dépendent exclusivement de notre production et il est impossible de se retourner contre un employeur pour lui demander une augmentation ! ».

La Péniche est la seule SCOP que nous ayons rencontrée faisant explicitement référence à l'autogestion dans son fonctionnement, elle y consacre même [une page](#) de son site web. « On a derrière nous un gros paquet de discours idéologiques sur la transformation de la société et on

62 Jacquin Odile, entretien du 4 fév. 2009 à Fontaine

63 Lopez Julia, entretien du 4 fév. 2009 à Fontaine

a abouti à quoi ? Nous avons certes des idéaux, mais nous pensons qu'il faut d'abord FAIRE et ensuite voir et analyser ce que ça produit... "Votre façon de faire peut-elle avoir des effets sur le capitalisme ?", nous demande-t-on parfois... on ne saurait l'assurer ! Mais sur nous, sur notre rapport au travail, sur notre façon de vivre, sur notre environnement, dans nos réseaux... certainement ! On commence à fonctionner autrement pour changer les choses, pour agir et penser plus collectivement et on s'aperçoit que d'autres en font autant ».

[SCOP la PÉNICHE](#) Fontaine (Isère)

Conçoit, pilote et anime des outils web participatifs dans les secteurs de l'emploi, du social, du développement durable et de l'économie sociale et solidaire

Production de documents et animation de groupes de travail sur la politique de la ville, l'économie sociale et solidaire ...

6 salariés coopérateurs

Chiffre d'affaire 2010 : 305 000 €

Éducation et formation

Dans le chapitre sur l'École nous avons abordé la question de la formation à la démocratie des futurs citoyens, pour constater qu'une institution "mammouth" comme l'Éducation nationale permettait de rares fois des expérimentations dans ce domaine. Le milieu associatif, par sa souplesse, paraît plus favorable à l'innovation. Après un bref rappel sur l'éducation populaire, nous évoquerons l'association "le Mat-Viel Audon".

L'éducation populaire

Elle a eu, durant les deux premiers tiers du XX^e siècle, une influence considérable dans la formation d'un corps de militants ouvriers et paysans, Françoise Tétard, historienne, l'évoque ainsi : « *complément de l'éducation scolaire et familiale [...], à côté de l'école, mais différente de l'école. À côté du peuple, mais incarnée par une avant-garde éclairée [...], elle a toujours été associée à des pratiques de terrain. Elle s'est régulièrement incarnée dans des actes, des paroles, des stratégies. Elle a été portée et défendue par des hommes et des femmes de conviction* »⁶⁴ [2010]. Christian Maurel la définit comme un « *ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple, et augmentent leur puissance démocratique d'agir* »⁶⁵ [2010]. Transformation sociale, émancipation, démocratie, action..., où cela peut-il s'apprendre ? Les institutions Famille, École, Université, généralement plus centrées sur la reproduction des modèles sociaux dominants, ne suffisent pas à cette vaste tâche, aussi la société civile crée des espaces où l'on peut apprendre sans la tutelle des professeurs ou des parents et où l'on peut construire de l'autonomie par de l'action collective.

L'éducation populaire n'a pas échappé aux changements sociaux et économiques survenus ces dernières décennies et les supports qui en faisaient la force, sont moins présents, voire plus du tout, en particulier dans les quartiers populaires. Cependant, des associations cherchent à innover et proposent des alternatives favorisant l'apprentissage de

⁶⁴ Tétard Françoise, « Vous avez dit éducation populaire ? », *Territoires*, N° 512, novembre 2010

⁶⁵ Maurel Christian, *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, 2010, L'Harmattan

la vie collective et la découverte de la solidarité ; des rapports⁶⁶ et des ouvrages⁶⁷ l'évoquent abondamment et nous nous intéressons plus particulièrement à l'une de ces associations.

Le Viel Audon

Le hameau coopératif du Viel Audon, belles maisons en pierre, est situé à Balazuc, au bord de l'Ardèche ; c'est une longue histoire faite d'aventures personnelles et collectives.

Un gouffre à surmonter

Automne 1970, devant quelques maisons en ruines Béatrice et Gérard Barras sont sous le charme : *« Il est des lieux qui vous arrêtent le regard, le temps qu'il faut pour en graver une image. Il est aussi des lieux qui vous attrapent un jour sur le chemin de la vie et ne vous lâchent plus. "[Le Viel Audon](#)" est de ceux-là »*⁶⁸ [2008].

Béatrice Barras : *« Je me suis profondément ennuyée à l'école ! Heureusement, il y avait le scoutisme... là où j'ai appris le respect de la nature, à faire ensemble, l'aventure..., de nombreuses personnes travaillant dans l'ESS sont passées par ce mouvement. Le décès à douze ans de l'une de mes sœurs m'a fait prendre conscience de la fragilité de la vie, aussi j'ai voulu vivre intensément, sans être dans le compromis, le "qu'en dira-t-on" je m'en moque ! Une fois le BAC acquis, je "monte" à Paris en 1967 pour des études d'orthophoniste fort peu enthousiasmantes et je me suis certainement plus "éclatée" en faisant du théâtre.*

En fin d'études, une amie me parle d'un projet de théâtre itinérant dans le Sud de la France pendant l'été et avec un copain guitariste on décide de s'y rendre. J'arrive dans une troupe de quarante jeunes installés dans des roulottes tirées par des chevaux ! On allait de village en village pour jouer une pièce moyenâgeuse sans grand intérêt. Après la tournée, la moitié du groupe est partie et le reste, dont j'étais, a décidé de continuer à vivre ensemble. On s'est posés à Saint-Rémy-de Provence dans des conditions plutôt précaires... Cette vie communautaire me plaisait et je n'avais plus du tout envie de faire de l'orthophonie ! Grande liberté, vie proche du spontanéisme, au jour le jour avec le moins de contraintes possibles... On arrivait à survivre en faisant la manche, en chantant... Les choses ont cependant changé avec l'arrivée de l'automne et la question de l'avenir a surgi avec acuité : où se poser et avec quels projets ?

Gérard Barras connaissait bien les ruines du Viel Audon, un jour il me dit ainsi qu'à un autre couple : *"on va là-bas, simplement pour voir" ! La découverte du site de Balazuc, d'une grande beauté, m'impressionne, mais en arrivant au hameau, inaccessible en voiture, mon sentiment est plus mitigé : une dizaine de maisons dont il ne reste que des pans de murs sans toit, des broussailles, des gravats..., en novembre, dans la grisaille, je ne peux pas dire que je débordais d'enthousiasme. Je crois que Gérard, architecte de formation, avait déjà dans la tête un très vague projet de réhabilitation, et quand il m'a dit "qu'est-ce que tu en penses ?", j'ai eu comme un vertige :*

*"Ce lieu avait quelque chose de très fort... Il semblait s'offrir à nous avec toutes les possibilités qu'on pouvait facilement imaginer dans ces bâtisses ouvertes à tout vent, mais il aurait fallu être aveugle pour ne pas voir aussi l'ampleur du gouffre dans lequel nous pouvions nous engloutir : gouffre de travail, gouffre d'argent que nous n'avions pas... gouffre de difficultés qui pouvaient transformer le rêve en cauchemar"*⁶⁹.

⁶⁶ Culture et Liberté Paris, « Être mouvement d'éducation populaire aujourd'hui », [rapport ARDEVA](#), 2007

⁶⁷ Cerqueus Damien et Garnier-Lavalley Mikaël, *10 raisons d'aimer (ou pas) l'éducation populaire*, 2010, éd. de l'Atelier

⁶⁸ Barras Béatrice, *Chantier ouvert au public*, 2008, éd. REPAS

⁶⁹ *Chantier ouvert au public*, op.cit.

Mais j'avais vingt ans, alors que pouvais-je perdre d'important dans cette aventure ? Et j'ai dit oui à Gérard et au Viel Audon... sans que nous sachions vraiment quelle était notre destinée !

L'autre couple n'a pas suivi, on s'est donc retrouvés tous les deux à se dire "que fait-on ?" D'abord se loger dans un petit appartement à Vals-les-Bains ; trouver aussi de quoi gagner notre vie : orthophoniste pour moi à Aubenas, un peu de dessin pour Gérard, et du tissage à la main vendu aux touristes ! Puis l'on est parti à la recherche des nombreux propriétaires du Viel Audon pour les convaincre de vendre. Ce sera long, sauf pour deux maisons que l'on a pu acquérir rapidement en faisant appel à des relations amicales pour emprunter l'argent que nous n'avions pas.

Des ruines pour quoi faire ? Nous n'en savions rien, sinon de rendre vie à ce hameau, sinon que nous ne voulions ni résidences secondaires, ni centre de vacances pseudo naturaliste, ni village-musée ! C'est le maire de Balazuc qui a été à l'origine d'un évènement déterminant pour l'avenir. Durant l'été 1971, il recherchait un lieu d'accueil pour un camp de jeunes scouts qui voulaient effectuer quelques journées de travail pour rendre service à la collectivité. Ils sont venus et ont réalisé un super chantier en dégagant et nettoyant la source qui traverse le hameau. Voilà comment l'idée chantiers-jeunes a germé ! On a passé un accord avec "[Études et chantiers](#)" et dès l'été 1972 les chantiers-jeunes ont été un succès ; on a reçu des groupes socialement très diversifiés, d'où des cohabitations parfois difficiles mais que nous arrivions à gérer sans trop de difficulté. Responsabilisation, valorisation, solidarité et fête sont les maîtres-mots qui conduisent les chantiers et chaque année jusqu'à 300 jeunes y participent pendant les vacances scolaires.

À l'automne 1975, de deux on passe à cinq personnes, qui sont à l'origine de l'association "Matière, Animation Tradition" ([MAT-07](#)). Et peu à peu la vie s'installe de façon permanente : les premières chèvres arrivent pour amorcer un troupeau amené à se développer et préfigurer ce qui deviendra la ferme, des maisons sont couvertes et habitables, l'eau potable devient courante, l'électricité est installée en 1983, ce qui permet l'ouverture de l'hébergement... finalement, seule la voiture demeure interdite au hameau »⁷⁰ [2009].

En 1975, à la recherche de laine pour le tissage, Béatrice et Gérard Barras se rendent à Saint-Pierreville, village perdu dans la montagne ardéchoise, pour voir une filature. En fait, ils découvrent un bâtiment qui menace ruine. Et de fil en aiguille, une nouvelle idée germe : « on a besoin de laine, pourquoi ne pas relancer la filature alors que les éleveurs de moutons sont amenés à jeter la laine faute d'acheteurs ? ». L'accord se fait vite avec la propriétaire des lieux, "vous êtes la providence", leur dit-elle. Un nouveau grand chantier commence, mais ceci est une autre histoire qui sera contée un peu plus loin...

Le Viel Audon se développe, l'équipe s'étoffe avec des jeunes passés par les chantiers et devenus membres de l'association. Sous leur influence il est décidé de quitter "Études et chantiers" pour se rapprocher des "Clubs de loisirs et d'action pour la jeunesse"⁷¹ (CLAJ). Et un jour, les fondateurs ont la sagesse de se dire qu'il est difficile de conduire deux aventures à la fois, alors ils s'éloignent du Viel Audon qu'ils confient peu à peu à une jeune équipe animée par Yann Sourbier.

⁷⁰ Barras Béatrice, entretien du 21 juillet 2009 à Saint-Pierreville

⁷¹ Les CLAJ ont été fondés par Pierre Bénédicti, dit "Libero", en 1946, sous forme de Relais internationaux, principalement sur la Côte d'Azur, pour permettre à des jeunes ouvriers de bénéficier de vacances peu coûteuses en des lieux qui habituellement ne leur sont guère accessibles.

Un lieu de vie accueillant

« Je crois que mon enfance a été marquée par deux réalités très différentes : la première c'est le spectacle, puisque mon père était administrateur des théâtres successifs dirigés à Lyon par Marcel Maréchal ; mon enfance s'est donc en grande partie déroulée dans un bain culturel permanent, dynamique et contestataire, Mai 68 n'était pas loin... ; la deuxième ce sont les odeurs de la pâtisserie tenue par l'un de mes oncles et où je me rendais souvent pendant les vacances. Tout cela ne s'oublie pas et j'en ai gardé le goût de la rébellion et de la bonne chère !

Au lycée je faisais partie d'un groupe de danses folkloriques et en fin de classe de première (1978) on envisage une tournée d'été en Ardèche. Dans le groupe il y a des filles mineures que les parents ne veulent pas laisser partir comme ça avec quelques va-nu-pieds ! On doit donc trouver un point de chute "officiel" et c'est grâce à "Antirouille"⁷² que l'on a découvert le Viel Audon ! Il était dit que l'on pouvait venir en groupe, qu'il y avait un encadrement..., alors les parents ont été d'accord ! On est arrivés à douze et pour moi ce premier séjour est une révélation.

Je découvre des adultes qui nous font complètement confiance : sur le chantier, ils nous donnent quelques rudiments de maçonnerie et ensuite on reste seuls à bâtir, avec un droit à l'expérimentation tâtonnante ! Cette pédagogie, je ne l'avais encore jamais rencontrée ! On peut commettre des erreurs sans se faire engueuler, les adultes te montrent simplement comment s'y prendre pour ne pas les refaire..., on apprend vite ainsi. L'année suivante, après le BAC, je retourne un mois au Viel Audon et comme c'est la deuxième fois que je viens, je me retrouve dans l'équipe d'animation !

Je tente des études en psychologie, profondément ennuyeuses, tristes et glauques ; seul le cours d'Huguette Bouchardeau sur le féminisme m'intéressait..., et je laisse tomber au bout de trois mois. C'est la lecture de l'Établi⁷³ de Robert Linhart qui me conduit à une période "ouvriériste" ! Je deviens manoeuvre en intérim sur une chaîne d'appareils électro-ménagers dans une entreprise lyonnaise. Là, je suis initié à la rhétorique marxiste-léniniste prochinoise par un camarade de travail : vrai militant, joyeux, capable de faire du porte-à-porte tous les soirs dans les quartiers populaires pour vanter les mérites de la révolution chinoise, admirable ! Mais ma plus importante culture politique je la dois aux rassemblements des CLAJ, où je retrouvais d'autres animateurs des chantiers du Viel Audon. Ça s'appelait "Groupe de recherche théorique populaire" ; on avait une journée de travail par mois à la faculté de Vincennes, sur un thème que l'on préparait à l'avance et de "grosses pointures" politiques, syndicales, universitaires, plutôt tendance PSU, venaient en discuter. Là, je crois avoir compris que la politique se retrouve dans toute la vie quotidienne : "la politique c'est la vie, et même le saucisson est politique, Monsieur !", c'est Jean Ferrat⁷⁴, un Ardéchois, qui le dit !

"Sois le bienvenu !"

À Pâques 1980, toujours ouvrier, je prends une semaine de congés pour aller au Viel Audon. La veille de repartir l'une des responsables me dit : "alors maintenant tu fais quoi ? Si tu veux tu peux rester ici et continuer à nous donner un coup de main !". J'ai entendu ça comme "on t'ouvre la porte, sois bienvenu"... J'avais bien encore mon bleu de travail accroché dans le vestiaire de l'usine à Lyon, mais comment résister à cette proposition ? Je suis fou de joie ! Je passe quelques semaines à Ardelaine pour des travaux et en septembre je m'installe définitivement au Viel Audon dans la seule maison habitable l'hiver. Une nouvelle vie commence et j'ai encore beaucoup à apprendre : s'occuper

⁷² Antirouille : mensuel à destination des jeunes, est paru de novembre 1975 à août 1979, il voulait prendre le contre-pied de quelques journaux jugés bêtifiants, tel « Salut les copains » ; la bande dessinée de qualité était son mode d'expression préféré. Bernard Lavilliers était son supporter le plus connu.

⁷³ Linhart Robert, *l'Établi*, 1978, éd. de Minuit

⁷⁴ Jean Ferrat, entretien avec Bernard Pivot, nov. 1985, document INA

des chèvres, faire le fromage, conduire des chantiers, accueillir, former, gérer et... cuisiner à l'ouverture de la structure d'hébergement 1987. J'ai profondément ressenti l'importance de cette fonction de cuisinier dans un lieu comme le Viel Audon : le cuisinier est au cœur d'un système où peuvent se rencontrer les personnes accueillies, les animateurs, le personnel de cuisine, les fermiers... ; des échanges s'établissent sur des choix de production et de consommation : qu'est-ce qu'on met sur la table ? D'où viennent ces légumes, cette viande, ces laitages... ?

Un gîte, une ferme et le chantier...

L'organisation juridique du Viel Audon a été compliquée à mettre en place. J'aurais souhaité une SCOP pour l'ensemble des activités, mais les chantiers-jeunes ne peuvent pas y être intégrés à cause du bénévolat. Une SCIC aurait été possible, mais les collectivités territoriales et les administrations locales n'étaient pas prêtes, ce n'est pas encore dans leur culture de devenir associés partenaires engagés dans un projet comme le Viel Audon. Il y a donc deux structures bien distinctes : une association pour tout ce qui touche à la gestion de l'hébergement, des chantiers... et une Société commune d'exploitation agricole (SCEA) pour la production fermière et la vente. Ce système n'est pas satisfaisant : d'une part il ne permet pas aux salariés de prendre des parts du capital pour devenir propriétaires de leur outil de travail, d'autre part il complique sérieusement l'obtention des subventions dont a besoin pour les chantiers de jeunes parce qu'on doit fournir les comptabilités de l'ensemble et comme l'hébergement dégage régulièrement du bénéfice, on nous rétorque : "là, vous avez 20 000 € de bénéfices et vous osez demander 10 000 € de subvention ?" On part alors dans de grandes explications sur l'utilisation d'une subvention qui sert à financer du travail pour l'aménagement du territoire, ce qui n'a rien à voir avec l'hébergement ou la ferme, etc., c'est épuisant ! L'évolution de la législation sur les SCOP permettra peut-être un jour de tout regrouper.

Je suis directeur en titre, parce qu'il en faut un, mais ma fonction est celle d'un animateur de trois équipes différentes, complémentaires et très autonomes dans leur fonctionnement : l'équipe ferme, l'équipe éducative pour l'accueil des groupes, classes-découverte en particulier, et enfin l'équipe chantiers-éducation populaire. Cette dernière est composée d'une vingtaine de jeunes animateurs passés par les chantiers, et qui se rencontrent plusieurs fois pour préparer les séjours à venir, cette équipe se renouvelle régulièrement. Mon travail consiste surtout à faire en sorte que les différents secteurs d'activité aient une communication de qualité, que les gens se parlent, comprennent les projets des uns et des autres... Quand il y a des problèmes importants, j'en réfère au conseil d'administration composé de salariés, de deux animateurs des chantiers-jeunes et de plusieurs personnes intéressées par le Viel Audon, souvent des enseignants venus en classe-nature. On a mis en place un "comité d'accompagnement" : personnes ressources à l'écoute des éventuelles difficultés rencontrées par le personnel, il peut en effet y avoir de la souffrance au travail, même ici.

Pour les salaires, il n'y a pas d'échelle, on suit le cours du SMIC, j'ai simplement une petite prime en plus car je cotise à une caisse complémentaire de retraite des cadres. Être au Viel Audon, c'est une autre façon de travailler mais aussi une autre façon de vivre, on mutualise beaucoup de choses, voitures en particulier, et nos besoins sont certainement moindres qu'en ville. »⁷⁵ [Sourbier Y. 2009].

Causons du faire...

Entre le bleu de travail du jeune lecteur de "l'Établi" à la cuisine du Viel Audon, certains référentiels ont changé dans la vie de Yann Sourbier, comment l'expliquer ?

⁷⁵ Sourbier Yann, entretien à Balazuc le 22 mai 2009

« Quand tu arrives au Viel Audon à vingt ans, révolté par le système scolaire et universitaire, par les conditions de travail des ouvriers sur les chaînes de montage, tu es confronté à tout autre chose : tu dois t'impliquer dans le FAIRE, sinon tu n'as pas d'autre choix que de repartir ! Au hameau, il n'y a ni contremaîtres abrutis, ni enseignants autoritaires contre qui tu peux te retourner, tu es face à toi-même et cette expérience peut agir comme un détonateur pour te permettre de réexaminer tes façons de penser et d'agir. La pratique, c'est fondamentale pour prendre la mesure de tes idées. Et je suis devenu "scopiste capitaliste", c'est ainsi que l'on nommait au CLAJ ceux qui étaient favorables aux coopératives !

Quand des gens, travaillant dans des SCOP ou des associations, se rencontrent, de quoi parlent-ils ? De l'organisation du travail, des manières d'exercer les métiers, des difficultés de trésorerie, des investissements, des aménagements à faire, du développement, des relations interpersonnelles..., pas de lutte des classes avec de grands discours théoriques sur la révolution prolétarienne ! Sur la question du capital, c'est en discutant à Ardelaine que j'ai commencé à comprendre sa nécessité : SCOP ou non, aucune entreprise ne peut s'en passer, elle a besoin de capitaux ! Une fois cela acquis, la question est de savoir d'où vient l'argent du capital. Une SCOP permet aux salariés d'en avoir la maîtrise quasi complète, c'est une autre partie du produit de leur travail qui est rendue visible et qui ne va pas alimenter des fonds de pension ou autres actionnaires externes dont on ignore tout. Leur capital, les coopérateurs ont tout intérêt à le faire fructifier, c'est-à-dire dégager du profit pour pouvoir investir, créer de l'emploi, participer au développement local... Une association, elle aussi, peut faire du profit et investir, elle est fiscalisée, donc elle est un acteur économique comme tout autre entreprise, je regrette simplement que le personnel ne puisse pas, au-delà des salaires, participer aux bénéfices quand il y en a... Est-ce que je me trompe en disant que l'on est en train de parler d'autogestion ?

L'ESS défie le capitalisme sur son propre terrain et démontre que l'on peut s'y prendre autrement pour gérer l'argent de façon plus humaine. Il y a là, un grand enjeu pour l'avenir du développement local. On a cependant un défaut dans la communication : cette nouvelle utopie économique, sociale et environnementale, a du mal à faire connaître ses valeurs. Le réseau [REPAS](#) cherche, avec d'autres, à donner plus de visibilité à l'ESS, mais on devrait aller encore plus loin...

Depuis 2001 je me suis impliqué dans la commune en devenant adjoint au maire et délégué à la Communauté des communes. C'est une dimension importante dans ma vie parce que le Viel Audon est partie-prenante d'un territoire qui devient de plus en plus un espace européen de loisirs, ce qui est très intéressant parce que l'Europe c'est une grande aventure. Ce territoire du sud de l'Ardèche doit donc être repensé avec cette dimension loisir, tout en se protégeant du risque d'une urbanisation galopante avec la pollution qui en découlerait.

"Finalement vous faites quoi au Viel Audon ?" Question souvent posée, en particulier par des administrations qui ont besoin de tout faire entrer dans des cases codifiées... : ferme pédagogique ? Centre d'éducation populaire ? Auberge de jeunesse ? École du développement durable ? Je crois bien que l'on a toutes ces dimensions, mais pour nous, le seul nom qui compte c'est : le Viel Audon ! ».

[Association le MAT](#)-le Viel Audon, BALAZUC (07)

- Agréments : Jeunesse et Sport, Éducation nationale, ministère de la Santé
- Gîte d'étape : 20 places Centre d'accueil : 27 places
- Classes découvertes en partenariat avec "[École et Nature](#)"
- Éducation à l'environnement, à la coopération, au développement durable
- Stages BAFA. Stage BAFA (en partenariat avec le MRJC)
- Chantiers internationaux. Vacances écologiques

Ferme du Viel Audon (SCEA), élevage de chèvres, production de fromage et de légumes

Personnel : 8 permanents, 7 saisonniers, 20 animateurs bénévoles

Développement local en Ardelaine

Avec le Viel Audon la question du développement local en Ardèche vient d'être évoquée. Il a été aussi fait allusion à l'étroite relation qui existe entre la récréation de ce hameau redevenu vivant grâce à quelques "fous-sages" ainsi nommés par Edgar Morin⁷⁶, et celle d'une filature en totale perte dans un village mal en point lui aussi : Saint-Pierre-ville, 530 habitants, routes d'accès tortueuses et étroites... La même équipe, celle à l'origine du MAT au Viel Audon, se lance dans une nouvelle aventure : relancer la filature en réhabilitant toute la filière laine, de la tonte, à la production de literie et de vêtements. Vaste projet dont personne ne possède le moindre rudiment sinon quelques bases du tissage à la main !

Entre 1975 et 1982 cette équipe, tout en travaillant ailleurs pour réunir de l'argent, s'attèle avec passion à la reconstruction et à l'acquisition des compétences spécifiques à la laine : tondre, laver, carder, filer, tricoter, tisser, fabriquer des matelas... installer et faire fonctionner des machines-outils.

En 1982, la [SCOP "Ardelaine"](#) est officiellement créée, son capital était à hauteur du minimum légal de l'époque (3200 Fr. soit 490 €), avec sept coopérateurs dont un seul peut être salarié, trente ans plus tard, quarante-quatre personnes, dont vingt coopérateurs, y travaillent.

Ardelaine, une SCOP

Béatrice Barras : « Pourquoi avoir choisi le statut SCOP ? Après l'expérience du Viel Audon, ça allait de soi ! Notre histoire est fondée sur la coopération, ce mot me semble plus parlant que celui d'autogestion, c'est-à-dire faire ensemble, avoir un pouvoir de décision qui dépende, non du capital, mais de la compétence et du degré d'investissement dans l'entreprise. Il n'y a pas d'obligation à devenir coopérateur pour les salariés, parce que cela suppose d'accepter des contraintes financières exigeantes : un apport de capital au début, puis 5% de son salaire mensuel. Dans la pratique la cohabitation des deux statuts n'est pas toujours simple, les coopérateurs pouvant renvoyer une image de "super-travailleur", investi à fond, ne comptant pas leur temps, etc. Nous avons pris la mesure de cela et veillé, d'une part, à ce que les temps de travail des uns et des autres s'équilibrent en respectant une moyenne de 35 heures hebdomadaire, d'autre part, à ce que les salariés non coopérateurs soient beaucoup plus associés à la marche générale de l'entreprise : ils reçoivent les mêmes informations et sont invités à assister à des réunions, assemblées générales par exemple. Les salaires nets sont les

⁷⁶ Morin Edgar, op.cit.

mêmes pour tous, légèrement au-dessus du SMIC et, compte tenu des coûts de production, on ne peut faire plus. En fin d'année, le partage de la part des bénéfices revenant au personnel concerne tous les salariés coopérateurs ou non (accord de participation). Beaucoup de gens s'étonnent : "comment faites-vous pour vivre avec des salaires si bas ?" D'abord on n'est pas une exception..., certes on est loin de s'enrichir financièrement, mais sur le plan relationnel c'est tout autre chose et la vie en est changée ; jusqu'à présent il n'y a pas eu de départ pour des questions de salaire.

Passer de cinq à quarante-quatre employés a entraîné des changements dans le fonctionnement, en étant plus nombreux on a eu besoin de structurer le travail : il y a quatre "cadres" qui forment un directoire chargé de mettre en œuvre les décisions de l'AG et de coordonner l'ensemble de l'activité ; chaque secteur de production est relativement autonome dans l'organisation de son travail (mode de fabrication, plannings, relations avec les fournisseurs...) ; il y a régulièrement des "ponctuations", réunions si possible sous forme festive, pendant lesquelles chaque secteur communique aux autres où il en est ; un groupe "ressources humaines" a été mis en place, sa mission est d'être attentif aux éventuels dysfonctionnements relationnels ou structurels et de gérer la formation continue du personnel. Nous attachons une grande importance à la formation : comment on apprend, comment on transmet tous les savoirs qui se construisent ici et ailleurs, comment on s'enrichit mutuellement de nos compétences pour être le plus possible polyvalent dans le travail.

Sans être absolue, la polyvalence est une nécessité parce que nous nous interdisons d'avoir des "manars" et des petits chefs aboyeurs ! Aussi les tâches les plus rébarbatives, tel le ménage ou les inventaires, sont intégralement partagées. Plus généralement, c'est selon les compétences et les nécessités du travail à effectuer, la comptabilité étant la fonction la moins partagée. La tonte des moutons est un bon exemple pour illustrer ce qui est recherché.

La tonte des moutons ardéchois

Afin de favoriser le développement local, nous n'achetons pas de la laine en Australie ou Nouvelle-Zélande. L'Ardèche, et le canton de Saint-Pierreville tout particulièrement, présente une forte concentration moutonnaire destinée à la production de viande et à la protection environnementale de la moyenne montagne. La tonte est nécessaire tous les ans, et comme les éleveurs sont dans l'impossibilité de concurrencer les prix du marché international, il n'ont plus qu'à jeter cette laine. Nous leur avons donc proposé de tondre leurs moutons et d'acheter la laine, à condition qu'ils respectent une charte de qualité prévoyant d'utiliser seulement des produits autorisés par l'agriculture biologique pour les traitements antiparasitaires. Nous travaillons avec 240 éleveurs, pour une production annuelle de cinquante-cinq tonnes de laine. La tonte se fait entre mars et juin ; c'est un travail pénible qui demande de l'habileté, de la force et occasionne de nombreux déplacements. Une fête de la tonte est organisée chaque année. Une fois la tonte faite, le tondeur doit pouvoir se retrouver sur un poste de travail plus calme et peut-être moins solitaire, c'est pourquoi il devient l'un des animateurs des visites du musée de la laine, il peut aussi faire quelques heures à l'atelier "matelas" en cas de besoin. Cette personne exerce donc une triple fonction nécessitant un large éventail de compétences qu'elle n'avait pas nécessairement au départ. La polyvalence permet aussi de maintenir des emplois à l'année, alors que certaines fonctions sont saisonnières.

Qu'est-ce qu'on fabrique ici ?

L'activité principale est la production de literie et de vêtements pure laine, donc plus chers ! Nous vendons, non pas une marque, mais une qualité durable, et nous prenons le temps d'expliquer les coûts réels de fabrication : si je souhaite que mon pull soit fait localement par quelqu'un qui cotise à la sécurité sociale et à la retraite, il va coûter plus cher ; si au contraire j'accepte qu'il soit fabriqué par

quelqu'un qui ne pourra pas se soigner s'il tombe malade ou qui se retrouvera sans ressources le jour où il sera trop vieux, mon pull coûtera effectivement moins cher ! Notre fabrication contribue à restructurer l'économie locale et à protéger l'environnement, ainsi l'eau du torrent qui sert à laver la laine, est retraitée par nos soins et cela aussi se répercute sur le prix de revient. Nous tenons beaucoup à ces choix économiques, sociaux et politiques, et le plus souvent ils sont compris.

Il n'y a pas de commerciaux en titre, la vente se fait par correspondance (catalogue et internet), en direct au magasin de l'usine, très fréquenté surtout l'été, et dans plusieurs salons écolos : Primevère à Lyon, Marjolaine à Paris... Beaucoup de salariés participent à ces ventes, c'est important de se retrouver au bout de la chaîne pour découvrir comment les gens réagissent à nos produits.

La première évolution notable d'Ardelaine a été l'installation en 1986 de l'atelier tricotage dans un quartier "sensible" de Valence, devenu "zone urbaine sensible" (ZUS). C'était l'époque où il s'agissait de réintroduire de l'activité économique au pied des HLM dans les quartiers difficiles. Nous voulions voir si notre modèle de développement local mis en œuvre à Saint-Pierre-ville, pouvait s'appliquer en milieu urbain. Aussi, outre l'atelier où travaillent en insertion des femmes du quartier, nous avons fait de l'aménagement urbain (jardins, cours d'immeubles...) avec l'aide d'étudiants des beaux-arts. L'atelier tourne bien, le quartier n'est pas une zone de non-droit, mais des problèmes demeurent, en particulier avec de jeunes adolescents, pour eux les solutions ne sont pas dans une réponse coopérative de travail, c'est à l'école, à l'action socio-culturelle... à les rechercher.

Un développement maîtrisé

L'activité économique de la SCOP bien calée, nous avons souhaité aller au-delà en donnant peu à peu une dimension culturelle à notre travail. Nous avons constatés que les visiteurs pouvaient être plus que des consommateurs et qu'ils s'intéressaient aussi aux moutons, à la filature et à l'usage de la laine. C'est en Angleterre que nous avons trouvé l'idée d'associer fabrique/boutique de vente/musée, et quand une idée nous paraît bonne, nous faisons tout pour la réaliser ! Il a bien fallu deux ans pour concevoir ce projet, trouver les fonds nécessaires pour un nouvel investissement important (emprunt et subventions), construire de nouveaux locaux adaptés à l'animation d'un musée vivant, former du personnel avec l'apport de professionnels du théâtre et du conte, l'objectif étant de parvenir rapidement à un autofinancement du musée, pour cela il fallait arriver à 20 000 visiteurs par an, objectif atteint en 1995 !

On vient rarement à Saint-Pierre-ville pour une heure ou deux tant les routes d'accès sont sinueuses, on peut donc avoir besoin de se restaurer. Nous avons fait une tentative de partenariat avec un restaurateur du village, mais cela n'a pas été très loin. Aussi un jour on s'est dit "pourquoi ne pas envisager d'ouvrir nous-mêmes un restaurant sur place?". Nouvelle bonne idée, nouvel investissement d'importance, et ouverture en 2010 dans un nouveau bâtiment du restaurant "[la Cerise sur l'agneau](#)", cuisine bio avec produits du terroir, et d'un café-librairie ; de nombreuses manifestations sérieuses et festives vont désormais y être organisées » [2009].

Jean-François Draperi, sociologue spécialisé dans l'ESS, résume ainsi le projet ARDELAINES : « Les associés d'Ardelaine nous invitent à revisiter l'ensemble des enjeux sociétaux auxquels nous sommes tous quotidiennement confrontés : le salaire, l'entreprise, le capital, la concurrence, la qualité, la consommation, l'équité, le travail et son organisation, [...] la place de l'art et de la culture, la désertification rurale, l'éducation populaire et le changement social, le développement [...]. Ce que nous propose Ardelaine, ce n'est pas d'affiner notre regard critique sur les

incohérences du monde économique et social, c'est de trouver les voies pour se libérer de leurs influences »⁷⁷ [2003].

La transmission

« *Jusqu'où irons-nous ? Notre but n'est pas de faire de la croissance pour la croissance, du profit pour le profit, chacun sait à quoi cela conduit. Notre entreprise est un organisme vivant qui a besoin d'énergie humaine, d'histoire lentement déroulée, de motivations partagées, de diversité respectée [...]. La ruralité a besoin d'énergies créatrices et d'ambitions sociales, économiques et culturelles [...]. Peut-on espérer que cela soit durable ?* »⁷⁸. En tout cas les fondateurs le souhaitent et font en sorte que cela puisse aller au-delà d'eux-mêmes. « *En trente-cinq ans nous avons appris ce qu'était une construction collective, en cherchant plus à faire vivre ce qui rassemble plutôt que ce qui sépare : il y a plein de choses qui nous séparent, on les connaît et on sait où elles sont, ce qui rassemble c'est une œuvre commune à plusieurs dimensions que l'on doit faire avancer en tenant compte des changements qui interviennent dans le collectif* » [Barras B. 2009].

Trois générations se côtoient en Ardelaine, comment les plus jeunes arrivés assimilent-ils l'esprit de coopération, fondement de l'entreprise ? Quelques-uns ont eu l'expérience chantier du Viel Audon, mais cette initiation concerne une petite minorité, comment se passe alors l'intégration pour les autres ?

Manuella Philippot : « *J'ai fait des études de sociologie et de géographie en m'intéressant particulièrement au développement local et à la coopération. En maîtrise, un professeur m'a proposé d'effectuer un stage au Mali dans une association de coopération. Pour financer ce voyage, j'ai dû travailler neuf mois en usine à l'emballage de fournitures de bureau, travail loin d'être épanouissant mais l'ambiance de l'atelier était sympa... Je reste quatre mois au Mali pour étudier comment un projet de décentralisation administrative et politique pouvait se heurter à l'organisation traditionnelle clanique.*

À mon retour, je m'engage à fond dans une association sportive, ce qui m'amène à être sollicitée pour des élections municipales et je suis élue ! Mais grosse déception, j'ai eu l'impression d'être une "potiche", le maire et les adjoints décidaient de tout et quand j'ai voulu faire savoir que j'avais quelques notions sur la vie associative, on m'a demandé en gros de me taire ! Ce qui m'a fait démissionner rapidement !

J'entreprends un DESS sur le développement local et la coopération : réalisation de diagnostics, étude de besoins, montage de projets et évaluation ; j'ai beaucoup appris. Puis je travaille dans une association internationale : "[Solidarité](#)", servant d'intermédiaire entre des projets locaux de développement et les bailleurs de fonds. Je ne peux pas dire que j'ai été très à l'aise dans ce travail..., au nom de quoi dire que tel ou tel projet convient plus qu'un autre, alors que l'on connaît mal les réalités locales des pays concernés ? Je ne me sentais pas trop à ma place... Aussi j'ai accepté un poste à la Confédération paysanne dans le Var, j'étais plus dans mon domaine en travaillant sur des projets de développement local et là, je me suis vraiment "éclatée" et j'ai beaucoup appris.

Fin 2007, je suis à nouveau candidate à des élections municipales dans le Var, on fait un extraordinaire travail d'équipe (tête de liste communiste) pour la préparation du programme avec plein de projets à réaliser. On gagne, mais avec regret, je dois démissionner au bout d'un mois pour rejoindre mon compagnon en Ardèche où il venait de trouver du travail. J'ai répondu à une annonce d'Ardelaine et en juin 2008 j'étais embauchée !

⁷⁷ Draperi Jean-François, préface de *Moutons rebelles*, Barras Béatrice, 2003, éd. REPAS

⁷⁸ *Moutons rebelles*, op.cit.

Je travaille au groupe "ressources humaines" qui est chargé du recrutement, de la formation continue, de l'animation des "ponctuations", de la mise en place des entretiens annuels avec les salariés... Dans le cadre de la polyvalence, je participe au ménage des locaux communs, je fais également du traçage à l'atelier confection des matelas.

Après un an de présence, je pense que j'ai encore beaucoup à découvrir dans le fonctionnement et la vie de la SCOP et j'aimerais encore aller plus loin plus dans mon implication, par exemple en devenant membre du conseil d'administration. Il m'arrive de ressentir parfois un décalage avec les "anciens" qui ne se rendent peut-être pas toujours compte que les plus jeunes n'ont pas leur culture de l'entreprise, ni le même degré d'investissement, c'est le cas en particulier pour les salariés non coopérateurs. Il ne faudrait pas non plus que ceux-ci deviennent trop nombreux, sinon l'entreprise risque de perdre sa dimension collective et militante, dimension à laquelle j'attache une grande importance, c'est pourquoi je suis devenue rapidement coopératrice »⁷⁹ [2009].

SCOP ARDELAIN Saint-Pierreville (Ardèche)

Nous tondons, cardons, filons, tricotonons la laine d'Ardèche pour en faire des vêtements, matelas, couettes, oreillers... Nos procédés de fabrication sont respectueux de l'environnement.

Ateliers à Saint-Pierreville et Valence

Vente : boutique sur place et par correspondance, catalogue et site

Musée de la laine

Restaurant "la Cerise sur l'agneau"

Café-librairie

Salariés : 44 dont 20 coopérateurs

Chiffre d'affaire 2010 : 1 827 279 € les subventions représentent 0,3%

Conclusion : l'économie sociale et solidaire, nouveau modèle ?

Le chapitre précédent se terminait sur le constat pessimiste d'une situation bloquée concernant l'évolution économique et sociale du monde du travail avec un chômage devenu endémique, les derniers mots cités étant cependant "battons-nous !"

Avec l'ESS, nous rencontrons des personnes qui n'acceptent pas cette situation. Elles ne disent pas, ou très rarement, qu'elles se battent, luttent, militent... non, elles disent qu'elles font, réalisent, créent de l'activité qui génèrent de l'emploi, du développement local prenant en compte la dimension environnementale, d'autres rapports à l'argent, d'autres manières de vivre. Cette action, à échelle humaine, a du sens et nul n'est besoin d'un long discours pour en souligner les fondements, ceux qui traversent cet ouvrage depuis le début : solidarité, démocratie, éducation-formation, autonomie, coopération et pourquoi pas autogestion...

Doit-on, peut-on faire de l'ESS un modèle ? « Surtout pas ! J'ai l'impression que l'on cherche toujours le modèle universel, la solution qui va permettre de tout résoudre ; je n'ai encore rien trouvé de tel dans mon expérience [...]. Personnellement, je préfère le monde du vivant dont l'une des caractéristiques est la reproduction imparfaite [...]. Ce qui nous manque, en France notamment, ce ne sont pas des modèles, ce sont des gens qui prennent des initiatives sur le terrain, qui se mettent en mouvement, qui structurent différemment la réalité, c'est sur la formation de ce type d'acteurs qu'il

⁷⁹ Philippot Manuella, entretien du 21 juillet 2009 à Saint-Pierreville

*faudrait mettre tout l'effort, et non sur l'imitation de prétendus modèles »*⁸⁰ [Barras G. 2003]. C'est pour cela que le réseau REPAS a mis en place un système de "[compagnonnage alternatif](#) et solidaire".

Nous espérons avoir su vous communiquer l'enthousiasme, la passion... de ces entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, créateurs d'utopies dans la lignée des associations ouvrières du XIX^e siècle. Une question demeure : cette économie, qui représente aux yeux d'un grand nombre de personnes une véritable aspiration à produire et consommer autrement, pourrait-elle s'étendre au point de remettre en cause l'ordre établi du capitalisme financier ? Aucun expert en économie n'en fait une hypothèse vraisemblable, et les experts en politique ne sont pas plus optimistes, il suffit de chercher où figure l'ESS dans leurs programmes pour s'en rendre compte...

⁸⁰ Barras Béatrice et Gérard, « Ardelaine, un modèle d'entreprise durable ? », [séminaire des Amis de l'École de Paris du management](#), sept. 2003

Conclusion générale : il nous faut passion et raison

Partant de l'idée d'autogestion, nous sommes allés à la recherche de Créateurs d'utopies pendant deux siècles, un travail d'enquête passionnant pour découvrir ou redécouvrir comment ces utopies sont nées et surtout pour voir comment elles s'incarnent dans la réalité d'aujourd'hui et la transforment.

Les Canuts, les Communards, les Paysans du Larzac, les LIP, les Tanneurs, les femmes en lutte, les militants algériens, les appelés du contingent en Algérie, les étudiants et ouvriers de Mai 1968, des enseignants, des employés du nucléaire et bien d'autres... tous et toutes ont été des "indignés" et des "désobéissants" au POUVOIR institué.

L'Algérie est devenue indépendante, mettant ainsi fin à plus d'un siècle de politique colonialiste de la France et le peuple algérien pouvait enfin reprendre le cours de sa propre histoire. Mai 1968, beaucoup cité tout au long de ces pages, a été un appel extraordinaire à la liberté, à l'autonomie... Les femmes ont conquis le droit à disposer d'elles-mêmes, entraînant de profonds bouleversements dans un ordre patriarcal ancestral. Le Larzac est devenu le symbole d'un rapport plus mesuré à la planète Terre, menacée dans sa première fonction qui est de nourrir...

Ces événements jalonnent fortement l'histoire sociale du XX^e siècle en France et, même s'il n'est pas dit que l'Histoire les retiendra, ils ont été vécus intensément par toute une génération de militants et de militantes. Cette même génération a aussi rencontré d'autres réalités qui l'ont fait réagir sans qu'il en résulte pour autant de grandes avancées : qu'en est-il en effet de l'emploi, du nucléaire et de la démocratie ?

LIP et les Tanneurs ont été des luttes, avec beaucoup d'autres, pour le maintien de l'emploi et du travail pour tous, mais elles n'ont pu enrayer la progression du chômage et la dégradation des conditions de travail et il semble difficile de considérer le RMI, et son dérivé le RMA, comme une grande avancée sociale, même s'il s'agit de mesures de première nécessité. Si le cancer sociétal du chômage est devenu structurel, alors posons-nous la question d'un réel partage du travail existant, la semaine des 35 heures était une première réponse, doit-on aller plus loin ?

Le nucléaire a reculé à Plogoff et à Malville, mais pour mieux s'installer ailleurs ! Et surtout, sans que ces alertes militantes et Tchernobyl ne fassent bouger d'un iota, gauche institutionnelle y compris, les choix politiques des programmes énergétiques. La catastrophe de Fukushima au Japon est un rappel à l'ordre, entendu semble-t-il, mais on aurait pu aussi gagner du temps et être plus serein pour traiter de cette question aux enjeux considérables pour l'homme et la terre.

Dans ces luttes et celles, importantes aussi, du cadre de vie, il y avait un grand appel à plus de démocratie directe dans l'entreprise, dans les quartiers... Deux mesures en ont découlé directement : l'une concerne l'entreprise avec les lois Auroux de 1982, spécifiant que « les travailleurs doivent devenir les acteurs du changement dans l'entreprise » et instituant, entre autres : le droit d'expression directe des salariés sur leurs conditions de travail (loi du 4 août) et le "comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail" (loi du 23 déc.) ; l'autre parle de la démocratie dans la cité avec la loi « relative à la démocratie de proximité », dite loi Vaillant (février 2002), instituant les conseils de quartier, obligatoires pour les villes

de plus 80 000 habitants. Il est difficile d'affirmer que ces lois ont provoqué de grands sursauts démocratiques, en tout cas les élections, y compris professionnelles, n'en ont pas profité et la démocratie représentative n'arrive pas à trouver le remède contre des taux d'abstention de plus en plus élevés. De nouveaux espaces-temps de démocratie sont sans doute à trouver, en veillant à ce que les "Étranges, étrangers" de la cité, n'en soient pas exclus...

Et l'autogestion où est-elle? Déjà les mots "autogestion et autogestionnaire" apparaissent plus de 200 fois dans le texte ! Mais l'essentiel n'est pas là... Si nous revenons à la définition d'Henri Lefebvre : « *Quand un groupe, au sens large du terme, c'est-à-dire les travailleurs d'une entreprise, mais aussi les gens d'un quartier ou d'une ville, quand ces gens n'acceptent plus passivement les conditions d'existence, quand ils ne restent plus passifs devant ces conditions qu'on leur impose ; lorsqu'ils tentent de les dominer, de les maîtriser, il y a tentative d'autogestion* »¹, nous nous rendons compte qu'elle peut s'appliquer à tous les mouvements sociaux évoqués. Toutefois, un mot reste un mot et c'est bien à chacun de voir s'il ne fut que brise légère ou s'il a ébranlé le monde...

Nous devons aussi admettre que le mouvement social à changer de nature depuis une vingtaine d'années. Il n'y a plus vraiment de lieux-symboles de l'importance de LIP, du Larzac, de Plogoff... ces lieux qui rassemblaient, parfois longtemps, et favorisaient l'élargissement à d'autres luttes..., souvenons-nous des femmes de LIP qui menaient une lutte dans la lutte pour faire reconnaître leurs problèmes spécifiques, souvenons-nous de l'alliance LIP/LARZAC... Aujourd'hui, les réseaux sociaux, les "indignés", paraissent plus spontanéistes, moins durables, avec des objectifs moins précis ; les organisations politiques et syndicales peuvent donner l'impression d'avoir du mal à suivre, voire d'être d'un autre temps, pourtant il semble difficile de s'en passer car un moment ou un autre le mouvement a besoin de déboucher sur de l'institué. Toutefois, et pour quelque peu contredire ce qui vient d'être dit, l'opposition au projet d'implantation d'un aéroport à Notre-Dame des Landes en Loire-Atlantique, semble prendre de l'ampleur et pourrait bien devenir un nouveau lieu-symbole... Encore un Vent d'Ouest !

Au terme de cette enquête, peut-on dire que le passé, celui de l'autogestion, est mort ? Nous pensons, au contraire, que cette invite à remonter le temps permet de mieux appréhender les changements du présent et évite de rester figé dans la nostalgie du passé. Vieillir, pour André Gorz, c'est avoir le sentiment que « *vosre passé pèse de plus en plus lourd et vous interdit socialement de changer de cap, vous avez alors passé l'âge où l'on s'invente [...]. Être jeune, c'est n'avoir rien à perdre, n'avoir ni propriété, ni acquis, ni intérêt à défendre* »². André Gorz est resté jeune toute sa vie et les Créateurs d'utopie rencontrés pour cet ouvrage, le sont tout autant, même s'ils ont parfois passé l'âge de la retraite !

Ils font, plus qu'ils ne disent, du développement durable, de l'écologie, de l'éducation populaire..., ils coopèrent, ils sont solidaires, profondément démocrates, passionnés et... festifs ; c'est une belle ouverture vers une autre manière d'être au monde : « *L'aventure de l'humanité se joue à la fois dans la singularité de chacune de nos vies et dans sa capacité collective à se construire désormais en sujet positif de sa propre histoire [...]. C'est une mutation qualitative de la*

¹ *Autogestion, la dernière utopie ?* op.cit.

² Gorz André, « Nous sommes moins vieux qu'il y a 20 ans », texte inédit dans : *André Gorz un penseur pour le XXI^e siècle*, sous la direction de Christophe Fourel, 2009, La Découverte

démocratie, prenant le meilleur de la passion et de la raison humaine, qu'il nous faut réussir »³
[Viveret P. 2007].

Ils étaient, ils sont, nous sommes utopistes ? Certainement, si nous n'oublions pas ce que dit André Gide, « *Comme si la réalité de demain ne devait pas être faite de l'utopie d'hier et d'aujourd'hui...* »

Octobre 2011

³ Viveret Patrick, « L'humanité a rendez-vous avec elle-même », juin 2007, Blog

Postface : Denis Clerc

Je dois l'avouer : quand Pierre Thomé m'a contacté dans la perspective, disait-il, d'un livre sur l'actualité de l'autogestion, je n'y croyais pas vraiment. Je me disais qu'il fallait être nostalgique d'un passé révolu ou incorrigible rêveur romantique, pour oser aborder une thématique depuis longtemps disparue du paysage politique. Je pensais – mais je n'ai pas osé le lui dire – que c'était bien caractéristique d'anciens militants du PSU que de tenter de ressusciter une idée à laquelle ils avaient cru et qui avait été l'un des slogans de leur jeunesse.

De notre jeunesse, devrais-je dire, car j'en ai été longtemps partie prenante. Nous aussi – ce nous désignant notre couple et nos enfants –, nous avons participé aux rassemblements du Larzac au point que, pour distinguer les bons des méchants parmi nos voisins, l'un de nos fils, alors âgé de cinq ans, nous demandait « il est pour le Larzac ? ». Nous aussi, avons défilé aux côtés des Lip à Besançon un pluvieux dimanche de septembre 1973. Et participé aux manifestations du MLAC. Et collé des affiches où il était question d'autogestion. J'ai même retrouvé dans mes archives un numéro daté de février 1973 d'un mensuel depuis longtemps disparu, *Notre combat* (édité par *Témoignage Chrétien*) dans lequel j'avais rédigé un article de vingt pages qui constituait l'essentiel du numéro intitulé « Demain l'autogestion ? ». Bernard Schreiner, qui dirigeait le mensuel, avait pris la précaution d'indiquer que, dans les prochains numéros, il y aurait le point de vue du PCF et du CERES (animé par Jean-Pierre Chevènement, dont *Témoignage Chrétien* était alors proche) sur l'autogestion, et c'était lui qui avait mis le point d'interrogation du titre, qui ne figurait pas dans l'article originel, pour bien marquer que la perspective autogestionnaire divisait la gauche d'alors bien plus qu'elle ne la rassemblait. L'idée même d'autogestion sentait le soufre pour des appareils politiques qui baignaient dans le léninisme et se méfiaient comme la peste de l'irruption incontrôlable des masses que ne dirigeraient pas des « révolutionnaires professionnels » aguerris. Mais j'y croyais : lorsque le premier numéro d'*Alternatives économiques* est paru, fin octobre 1980, l'édito que j'avais rédigé mentionnait : « *Nous pensons que d'autres formes d'organisation de la société sont souhaitables et possibles [...] qui favoriseraient l'autogestion, de telle sorte que les hommes puissent décider par eux-mêmes de ce qui les concerne, au lieu de n'être que les jouets impuissants d'un destin aveugle.* »

Pourtant, à peine quelques années plus tard, dans un édito qui me valut une réaction indignée de Bernard Billaudot – un des économistes de haute tenue très impliqué dans le PSU –, j'écrivais que « *le capitalisme est désormais notre seul horizon* ». Que s'était-il passé pour que l'autogestion, de désirable qu'elle était à mes yeux, devienne ainsi hors de portée, reléguée au rang d'utopie ?

D'abord, la gauche était arrivée au pouvoir, et avait appris, à ses dépens, que la réalité sociale ne se malaxe pas comme une pâte à tarte, que les transitions sont inévitablement longues et difficiles, et que, sauf à violer la démocratie, on ne mène pas un pays contre son gré ou contre des intérêts trop puissants. Les nationalisations de 1981-1982 allaient en outre plus dans le sens d'une centralisation du pouvoir que dans celui de l'autogestion, et les lois Auroux, aussi progressistes étaient-elles, visaient plus à instaurer une capacité d'expression des salariés dans les entreprises qu'à leur confier une part du pouvoir. Mais, à ces raisons

bien compréhensibles sur les limites du changement politique effectué d'en haut, s'ajoutaient les ambiguïtés d'un terme agité comme un étendard, mais dont la signification concrète était bien différente selon les uns ou les autres. Pour illustrer ce "flou" pas très artistique, il me suffira de citer deux auteurs qui faisaient alors référence à l'autogestion. Pour Albert Meister, le spécialiste de l'expérience yougoslave, « *la déplanification est la condition nécessaire à l'autonomie de l'autogestion* »¹ [1970], tandis que, pour Ernest Mandel – trotskyste, il est vrai -, l'autogestion devait aboutir à « *la suppression de la propriété privée des moyens de production [...], [au] dépérissement des relations marchandes et de la division sociale du travail* »² [1970]. Un même terme pouvait-il désigner deux projets de société aussi différents ? On peut se gargariser de mots, mais quand il s'agit de passer à l'acte, il faut savoir ce qu'ils impliquent exactement. Faute d'y être parvenus, les tenants de l'autogestion se firent modestes, puis silencieux, et finirent par disparaître de la scène au profit de tâches plus concrètes. Ainsi se termina pour beaucoup, dont j'étais, la bataille pour l'autogestion : au rayon des illusions romantiques.

Du moins je le croyais, jusqu'à la lecture du présent livre. Je suis tombé sur la définition d'[Henri Lefèvre](#) figurant dans le premier chapitre, et reprise dans la conclusion. Au risque d'être redondant, il me semble important de la rappeler : « *Quand un groupe au sens large du terme, c'est-à-dire les travailleurs d'une entreprise, mais aussi les gens d'un quartier ou d'une ville, quand ces gens n'acceptent plus passivement les conditions d'existence [...] qu'on leur impose ; lorsqu'ils tentent de les dominer, de les maîtriser, il y a tentative d'autogestion.* » S'indigner, refuser et s'organiser pour qu'autre chose de plus acceptable advienne, voilà donc ce que serait l'autogestion. Une dynamique, pas un système ; un mouvement, pas une institution ; une démarche pas un aboutissement. Les tâches plus concrètes dont je parlais plus haut et dont le chapitre six de ce livre nous donne quelques exemples, mais qui peuvent être illustrées également par le "Réseau éducation sans frontières" ([RESF](#)), par les luttes des travailleurs sans papiers, par la résistance contre la marchandisation du monde..., tout cela s'inscrit dans une problématique autogestionnaire, puisqu'il s'agit de "dominer", de "maîtriser" ce qui nous indigne pour lui substituer un autre possible, plus acceptable. Ainsi, sans le savoir, à travers l'expérience d'*Alternatives économiques*, j'ai poursuivi cette lutte pour l'autogestion que je croyais avoir rangée parmi mes souvenirs de jeunesse.

Grâces soient rendues à Pierre Thomé, à Françoise Tétard et à l'équipe qui a longuement travaillé pour que sorte ce livre. D'une certaine manière, je suis certain qu'ils éclairent à quoi sert de s'indigner. Comme Stéphane Hessel, ils nous renforcent dans l'idée que se mobiliser n'est pas vain, car, même si le pas franchi est minuscule, il est la preuve que la société peut évoluer, que nous demeurons des acteurs, et non "les jouets impuissants d'un destin aveugle".

Denis CLERC octobre 2011

Fondateur et conseiller de la rédaction du journal **Alternatives économiques**

¹ Meister Albert, *Où va l'autogestion yougoslave ?* 1970 Anthropos

² Mandel Ernest, *Autogestion, occupations d'usines et contrôle ouvrier*, 1970, Maspero

Bibliographie

Livres et mémoires

- ADELS.** *Conseils de quartier, modes d'emploi.* Paris : ADELS, 2008
- Ageron,** Charles-Robert. *L'Algérie des français.* Paris : Seuil, 1993.
- Alleg,** Henri. *La Question.* Paris : Minuit, 1958.
- Arendt,** Hannah. *Essai sur la révolution.* Paris : Gallimard, 1967.
- Bakounine,** Michel. *Catéchisme révolutionnaire.* Paris : 1865. Numérisation Libro Véritas.
- Barras,** Béatrice. *Chantier ouvert au public.* Valence : REPAS, 2008.
— *Moutons rebelles.* Préface de J-F. Draperi. Valence : REPAS, 2003.
- Batard,** Marc. *La sortie des cimes.* Grenoble : Glénat, 2003.
- Baudelot,** Christian et **Establet,** Roger. *L'école capitaliste en France.* Paris : Maspéro, 1971.
— *L'école primaire divise.* Paris : Maspéro, 1975.
- Ben Bella,** Ahmed. *La filiation maudite. Critique de la raison occidentale.* Paris : Archipress, 1986
- Bernard,** Régis, **Closquet,** Jean-Paul et **Morice,** François. *Chronique ordinaire d'un lycée différent.* Paris : L'Harmattan, 2007.
- Blanquart,** Paul. *Une Histoire de la ville, pour repenser la société.* Paris : La Découverte, 1997.
- Blondiaux,** Loïc. *Le nouvel esprit de la démocratie.* Paris : Seuil, 2008.
- Bonche,** Chantal. *Incidence du bénévolat et de l'action entrepreneuriale dans l'évolution de cinémas d'art et d'essai.* Politiques publiques et changement social, Institut d'études politiques Grenoble, 2007.
- Bouchardeau,** Huguette. *Pas d'histoire, les femmes...* Paris : Syros, 1977.
- Bourdet,** Yvon. *La délivrance de Prométhée.* Paris : Anthropos, 1970.
- Bourdieu,** P. et **Passeron,** J.-C. *La reproduction. Éléments pour un système d'enseignement.* éd. de Minuit, 1970.
— *Les Héritiers : les étudiants et la culture.* Paris : éd. de Minuit, 1964.
- Branciard,** Michel. *Histoire de la CFDT. Soixante-dix ans d'action syndicale.* Paris : La Découverte, 1990.
- Bronner,** Luc. *La Loi des guettos.* Paris : Calmann-Lévy, 2010.
- Cabet,** Étienne. *Voyage en Icarie.* Paris : Le Populaire, 1848. Numérisé Bibliothèque nationale de France (BNF).
- Camus,** Albert. *Actuelles III. Chroniques algériennes 1939-1958.* Paris : Gallimard Folio, 2002.
- Castoriadis,** Cornélius. *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe 2.* Paris : Seuil, 1986.
- Cerqueus,** Damien et **Garnier-Lavalley,** Mickaël. *10 raisons d'aimer (ou pas) l'éducation populaire.* Paris : L'Atelier, 2010.
- Chapuis,** Robert. *Les chrétiens et le socialisme.* Paris : Calmann-Lévy, 1976.
— *Si Rocard avait su... Témoignage sur la deuxième gauche.* Paris : L'Harmattan, 2007.
- Chaudy,** Michel. *Faire des hommes libres.* Valence : REPAS, 2008.
- Chébaux,** François. *À l'école de la parole : les jeunes et la loi à l'école de la Neuville.* Paris : L'Harmattan, 2006.
- Chevalier,** Marie-Claire et **Halimi,** Gisèle. *Le procès de Bobigny.* Paris : rééd. Gallimard, 2006.
- Clerc,** Denis. *Déchiffrer l'économie.* Paris : rééd. La Découverte, 2011.
— *La paupérisation des Français.* Paris : Armand Colin, 2010.
- Cohn-Bendit,** Gabriel. *Lettre ouverte à tous ceux qui n'aiment pas l'école.* Paris : Little big man, 2003.
— *Nous sommes en marche.* Paris : Flammarion, 1999.
- Collectif.** *18 millions de bonnes à tout faire.* Paris : Syros, 1978.
- Collectif.** *Lip au féminin.* Paris : Syros, 1977.
- Collectif.** *Procès de l'Association internationale des travailleurs.* Paris : AIT, 1870.
- Collonges,** Lucien (coordination). *Autogestion hier, aujourd'hui, demain.* Paris : Syllepse, 2010.
- Colson,** Daniel. *Petit lexique philosophique de l'anarchisme.* Paris : Librairie générale française, 2001.
- Culture et Liberté.** *Aujourd'hui, que représente pour vous d'être mouvement d'éducation populaire ?* 2007.
- Debord,** Guy. *La Société du spectacle.* Paris : Buchet-Chastel, 1967
- Debray,** Régis. *Du bon usage des catastrophes.* Paris : Gallimard, 2011.

- Declercq**, Gilbert. *Syndicaliste en liberté*. Paris : Seuil, 1974.
- De Gouge**, Olympe. *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. 1791. Paris : Mille et une nuit, 2003.
- Depaquit** Serge. *Renouveler la démocratie... oui, mais comment ?* Paris : ADELS, 2005.
- Desroche**, Henri. *Histoires d'économies sociales. D'un Tiers-État aux Tiers-secteurs (1791-1991)*. Syros, 1991.
— *La société festive*. Paris : Seuil, 1975.
- Dolto**, Françoise. *La cause des enfants*. Paris : Robert Laffont, 1985.
- Draperi**, Jean-François. *Godin, inventeur de l'économie sociale*. Valence : REPAS, 2008.
- Dravet**, Henri et **Gosselin**, Roger. *Les tanneurs ont la peau dure*. Valence : UD CFDT, 1975.
- Drulovic**, Milojko. *L'autogestion à l'épreuve des faits*. Préface de M. Rocard. Paris : Fayard, 1973.
- Fanon**, Frantz. *Les damnés de la terre*. Paris : Maspéro, 1961.
- Fay**, Victor. *L'autogestion : une utopie réaliste*. Paris : Syllepse, rééd. 1996.
- Fourrel**, Christian (sous la direction). *André Gorz un penseur pour le XXI^e siècle*. Paris : La Découverte, 2009.
- Fourier**, Charles. *Le nouveau monde industriel et sociétaire*. Paris : Bossange père, 1829. Numérisé BNF.
— *Pièges et charlatanisme des deux sectes : Saint-Simon et Owen*. Bossange, 1831. Numérisé BNF.
- Fremaux**, Isabelle et **Jordan**, John. *Les sentiers de l'utopie*. Paris : La Découverte, 2011.
- Frappat**, Pierre. *Grenoble le mythe blessé*. Paris : Alain Moreau, 1979.
- Georgi**, Frank (sous la direction). *Autogestion, la dernière utopie ?* Paris : Publications de la Sorbonne, 2003.
- Gerland**, Bernard. *Ma guerre d'Algérie*. Lyon : Golias, 2003.
- Gide**, André. *Les nouvelles nourritures*. Paris : Gallimard, 1935.
- Girard**, René. *La violence et le sacré*. Paris : Grasset, 1972.
- Godin**, Jean-Baptiste. *La richesse au service du peuple, le Familistère de Guise*. 1875. Numérisée Google.
— *Mutualité nationale contre la misère*. Paris : Guillaumin & Cie, 1883. Numérisé BNF.
— *Mutualité sociale et association du capital et du travail*. Paris : Guillaumin & Cie, Numérisé BNF.
- Gore**, Albert. *Urgence planète terre, l'esprit humain face à la crise écologique*. Paris : Hachette, rééd. 2007.
- Gorz**, André. *Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme*. Paris : Galilée, 1980.
— *Capitalisme, socialisme, écologie*. Paris : Galilée, 1991.
— *Critique de la division du travail*. Paris : Seuil, 1973.
— *Les chemins du Paradis*. Paris : Galilée, 1983.
— *Misère du présent, richesse du possible*. Paris : Galilée, 1997.
- Guérin**, Daniel. *Ni Dieu, ni Maître. Anthologie de l'anarchisme. Tomes 1 et 2*. Paris : La Découverte, rééd. 1999.
- Halimi**, Gisèle. *La cause des femmes*. Paris : Grasset, 1973.
- Hamon**, Hervé, **Rotman**, Patrick. *La deuxième gauche : histoire intellectuelle et politique de la CFDT*. Seuil, 1984.
— *Génération 2. Les années de poudre*. Paris : Seuil, 1988.
- Harbi**, Mohamed. *Le FLN, mirage et réalité. Des origines à la prise du pouvoir*. Paris : Jeune Afrique, 1980.
- Harbi**, Mohamed et **Meynier**, Gilbert. *Le FLN : documents et histoire, 1954-1962*. Paris : Fayard, 2004.
- Hatzfeld**, Hélène. *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*. Rennes : ADELS/PUR 2005.
- Hillerman**, Tony. *Le Vent qui gémit*. Paris : Rivages, 2003.
- Holyoake**, George-Jacob. *Histoire des Équitables pionniers de Rochdale*. Traduit par Marie Godin. Familistère de Guise, 1890. Numérisé BNF.
- Hugo**, Victor. *Les Contemplations, livre 1*. Paris : Bordas, rééd. 1992.
- Illich**, Ivan. *Libérer l'avenir*. Paris : Seuil, 1971.
— *Une société sans école*. Paris : Seuil, 1971.
— *La convivialité*. Paris : Seuil, 1973
- Jacquier**, Paul et **Mothé**, Daniel. *Les lois Auroux, 25 ans après (1982-2007)*. Rennes : PUR, 2008.
- Jean-XXIII**. *Mater et Magistra*. Rome : Vatican, 1961.
- Jouvrat**, O-J et A-C. *Lincoln, Indian Tonic*. Paris : Paquet, 2003.
- Kempf**, Hervé. *Comment les riches détruisent la planète*. Paris : Seuil, 2007.
- Kravtchenko**, Victor. *J'ai choisi la liberté*. Paris : Self, 1947.
- Krumnow**, Frédo. *CFDT au coeur*. Paris : Syros, 1976.

- Lafargue**, Paul. *Recherche sur l'origine et l'évolution des idées de justice, de bien de l'âme et de dieu*. Archives internet des marxistes, 1909.
- Lallement**, Michel. *Le travail de l'utopie. Godin et le Familistère de Guise*. Paris : Les Belles Lettres, 2009.
- Lambert**, Bernard. *Les paysans et la lutte des classes*. Paris : Seuil, 1970.
- Lapassade**, Georges. *L'autogestion pédagogique*. Paris : Gauthiers-Villars, 1971.
- Le Floch**, Jean-Claude (coordination). *Villejean, 30 ans d'histoire*. Rennes : ARV, 2001
- Le Goff**, Jacques (sous la direction). *Les lois Auroux 25 ans après (1982-2007)*. Rennes : PUR, 2008.
- Lefebvre**, Henri. *Critique de la vie quotidienne* - tomes 1 à 3. Paris : L'Arche, 1958, 1961, 1981.
- Lefèvre**, Denis. *Marc Sangnier, l'aventure du catholicisme social*. Paris : Mame, 2008.
- Léon XIII**. *Rerum novarum*. Encyclique, Rome : Vatican, 1891.
- Linhart**, Robert. *L'Établi*. Paris : éd. de Minuit, 1978.
- Lipietz**, Alain. *Pour le Tiers-secteur. L'économie sociale et solidaire, pourquoi et comment ?* Paris : la Découverte, 2001.
- Lissagaray**, Prosper-Olivier. *Histoire de la Commune de 1871*. Paris : 1876. La Découverte, rééd. 1990.
- Luxemburg**, Rosa. *Assemblée nationale ou gouvernement des Conseils ?* Archives internet des marxistes, 1918.
 — *La Révolution russe. Œuvres II, écrits politiques 1917-1918*. Maspéro, rééd. 1969.
 — *Problèmes de tactique*. 1913. Paris : les Éditions sociales, 1969 rééd.
 — *Que veut la Ligue spartakiste ?* Archives internet des marxistes, 1918.
 — *Réforme sociale et révolution*. 1898 : Maspéro, rééd. 1969.
- Mahey**, Pierre. *Pour une culture de la participation*. Paris : ADELS, 2005.
- Maire**, Edmond et **Piaget**, Charles. *LIP 73*. Paris : Seuil, 1973.
- Maire**, Edmond et **Perrignon**, Claude. *Demain l'autogestion*. Paris : Seghers, 1976.
- Mallet**, Serge. *La nouvelle classe ouvrière*. Paris : Seuil, 1969.
- Mandel**, Ernest. *Autogestion, occupations d'usines et contrôle ouvrier*. Maspéro, 1970
- Marx**, Karl et **Engels**, Friedrich. *Manifeste du parti communiste*. Londres : 1848. Numérisation Université de Québec Chicoutimi.
- Maurel**, Christian. *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*. Paris : L'Harmattan, 2010.
- Meister**, Albert. *Socialisme et autogestion. L'expérience yougoslave*. Paris : Seuil, 1964.
 — *Où va l'autogestion yougoslave ?* Anthropos, 1970
- Mendès-France** Pierre. *Pour une République moderne*. Paris : Gallimard, 1962.
- Mermoz**, Marcel. *L'autogestion, c'est pas de la tarte !* Paris : Seuil, 1978.
- Michel**, Louise. *La commune*. Paris. 1898 : France-Empire, rééd. 1979.
- Minck**, Paule. *Communarde et féministe*. Préface et commentaires d'Alain Dalotel. Paris : Syros, 1968
- Montellier**, Chantal. *Tchernobyl mon amour*. Paris : Actes Sud BD, 2006.
- More**, Thomas. *La description de l'isle d'Utopie*. Paris : C. Langelier, 1550. Numérisé BNF
- Morin**, Edgar. *Le Paradigme perdu, la Nature humaine*. Paris : Seuil, 1973.
- Mothé**, Daniel. *L'autogestion au goutte à goutte*. Paris : Centurion, 1980.
- Mounier**, Emmanuel. *Communisme, anarchie et personnalisme*. Paris : Montaigne, 1937.
 — *Manifeste au service du personnalisme*. Paris : Montaigne, 1936.
- Neuschwander**, Claude. *Patron mais...* Paris : Seuil, 1975.
- Oury**, Fernand et **Vasquez**, Aïda. *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspéro, 1971.
 — *Vers une pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspéro, 1967.
- Paoletti**, Marion. *La Démocratie locale et le référendum*. Paris : l'Harmattan, 1997.
- Parent**, Jean-François. *30 ans d'intercommunalité*. Grenoble : La Pensée sauvage, 2002.
 — *Deux hommes, une ville : Paul Mistral, Hubert Dubedout, Grenoble*. La Pensée sauvage, 1995
- Pasquio**, Matthieu. *La CFDT : congrès confédéral et Union départementale du Rhône, 1970-1982*. IEP Lyon, 2000
- Pattieu**, Sylvain. *Les camarades des frères : trotskistes et libertaires dans la guerre d'Algérie*. Syllepse, 2002.
- Paul-VI**. *Humanae Vitae*. Rome : Vatican, 1968.

- Pinçon**, Monique et Michel. *Le Président des riches*. Paris : Zones, 2010.
- Pisani**, Edgard. *Un vieil homme et la terre*. Paris : Seuil, 2004.
- Prévert**, Jacques. *La pluie et le beau temps*. Paris : Gallimard, 1955.
- Proudhon**, Pierre-Joseph. *Manifeste électoral du peuple*. Paris : Garnier Frères, 1849. Numérisé BNF.
— *Qu'est-ce que la propriété ?* 1840. Bibliothèque numérique Université du Québec Chicoutimi.
- Prouteau**, Gilbert. *Le dernier défi de Georges Clémenceau*. Paris : France-empire, 1979.
- Rabelais**, François. *Gargantua. 1534*. Paris : 1534. Numérisé par Librairie immatérielle.
- Rancière**, Jacques. *Aux bords du politique*. Paris : Gallimard, 1998.
- Rey**, Alain (sous la direction). *Le grand Robert de la langue française*. Paris : Le Robert, 2011.
- Rey**, Joseph. *Lettres sur le système de la coopération mutuelle et de la communauté de tous les biens, d'après le plan de Robert Owen*. Paris : A. Sautelet, 1828. Numérisé Google.
- Riou**, Sandrine. *La démocratie en débat : les citoyens face à l'action publique*. Paris : Armand Colin, 2004.
- Rivasi** Michèle et **Crié** Hélène. *Ce nucléaire qu'on nous cache*. Paris : Albin Michel, 1998.
- Robin**, Marie-Dominique. *Escadron de la mort, l'école française*. Paris : La Découverte, 2004.
- Rocard**, Michel. *Rapport sur les camps de regroupement*. Paris : Mille et une nuits, 2003.
— *Si la gauche savait*. Paris : Robert Laffont, 2007.
- Roccati**, Claude. *Du 35^e congrès (1970) aux Assises du socialisme (1974). La CFDT et l'autogestion*. Rennes IEP, 2006.
- Rochefort**, Florence. *Le rôle laïcisateur du Planning familial, dans "Le PSU vu d'en bas"*. Rennes : PUR, 2009.
- Rosanvallon**, Pierre. *La contre-démocratie*. Paris : Seuil, 2006.
- Roussel**, Nelly. *L'Éternelle sacrifiée*. Paris : rééd. Syros-Mémoire des femmes, 1979.
- Roux**, Adrien. *50 ans de démocratie locale*. Paris : ADELS/Yves MICHEL, 2011
- Rude**, Fernand. *Les Révoltes des Canuts, 1831-1834*. Paris : La Découverte, 2007.
- Sainclivier**, Jacqueline. *Préface de Villejean, 30 ans d'histoire*. op.cité.
- Saint-Simon**, Henri. *Du système industriel*. Paris : Renouard, 1821. Numérisé BNF.
- Salvator**, Jacques. *Une ville peut en cacher une autre. Paris : L'encyclopédie du socialisme*, 2007.
- Sansot**, Pierre. *Jardins publics*. Paris : Payot & Rivages, 1995.
— *Les gens de peu*. Paris : PUF, 1991.
— *Rêverie dans la ville*. Paris : Carnet Nord, 2008.
— *Poétique de la ville*. Paris : Armand Colin, 1996
- Saramago**, José. *Caïn*. Paris : Seuil, 2009.
- Sigg**, Bernard. *Le silence et la honte*. Paris : Les Éditions sociales, 1989.
- Simon**, Catherine. *Les années pieds-rouges*. Paris : La Découverte, 2009.
- Sintomer**, Yves. *Le pouvoir au peuple*. Paris : La Découverte, 2007
- Stiegler**, Bernard et **Crépon**, Marc. *De la démocratie participative. Fondements et limites*. Paris : Mille et une nuits, 2007.
- Tardy** Yves et **Gabey** Emmanuel. *L... comme Larzac*. Paris : A. Moreau, 1974.
- Thomas**, Édith. *Pauline Roland, socialisme et féminisme au XIX^e siècle*. Paris : Marcel Rivière, 1956.
- Touraine**, Alain. *La société post-industrielle. Naissance d'une société*. Paris : Denoël, 1969.
- Trebitch**, Michel. *Henri Lefebvre et l'autogestion*. Dans *Autogestion, la dernière utopie*, op.cité.
- Viveret**, Patrick. *Pourquoi ça ne va pas plus mal ?* Paris : Fayard, 2005.
- Voltaire**, François. *Candide ou l'optimiste*. Paris : La Sirène, 1759. Numérisé BNF.
- Wargny**, Christophe. *Mairies frappées d'autogestion*. Paris : Syros, 1978.

Articles (journaux, revues et sites web). Conférences, colloques.

- Alphandéry**, Claude (sous la direction de). « Pour une autre économie. 60 propositions pour changer de cap. » *Alternatives économiques-poche*, N° 46bis, nov. 2010.
- Amis de la Commune de Paris**. « Vive la Commune ! » *La Commune* N° 45, 2011.
- Appel de Hanovre**. « Conférence des villes durables ». *Maires européens, Hanovre*, fév. 2000.
- Association des Amis de Tribune socialiste**. « Colloque 50^e anniversaire de la création du PSU ». avril 2010
- Association fraternelle des instituteurs**. « Programme d'éducation. » 1849. Numérisé BNF.
- Aubin**, Claire et **Jourdain-Menninger**, Danièle. « Évaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesse, suite à la loi du 4-7-2001 ». *IGAS*, oct. 2009.
- AVISE guides**. « Les SCIC en 40 questions. » déc. 2004.
- Bailly**, Jean-Paul (rapporteur). « Le temps des villes : pour une concordance des temps dans la cité ». *Avis du Conseil économique et social*, mars 2002.
- Bakounine**, Michel. « De la coopération. » *L'Egalité*, sept. 1869.
— « Lettre au journal La Liberté de Bruxelles ». *Archives internet des marxistes*, 1872.
- Barbier**, René. « Un grand penseur contemporain : Cornélius Castoriadis. » *Le Journal des chercheurs*, 2006.
- Barras**, Béatrice et Gérard. « Ardelaine, un modèle d'entreprise durable ? » *Séminaire des Amis de l'École de Paris du management*. Sept. 2003.
- Bartolone**, Claude. « L'essor de la démocratie participative ». *Rencontre de la démocratie locale*, mai 2001.
- Ben Bella**, Ahmed. « Ainsi était le Che ». *Le Monde diplomatique*, oct. 1997.
- Berque**, Augustin. « L'urbanisation du monde ». *Manière de voir, le Monde diplomatique*, N°114, Déc. 2010.
- Bichon**, Philippe. « Le concept de réunion ». *La Borde*, 2000.
- Blanqui**, Louis-Auguste. « Le toast de Londres. Avis au peuple ». *Archives internet des marxistes*, 1851.
- Blum**, Léon. « Discours au 18^e congrès de la SFIO, Tours. » *Fondation Jean Jaurès*, 1920.
- Bourguignon**, Pierre. « Sarcelles, les 50 ans du grand ensemble ». *Colloque Association des maires Ville et Banlieue*, 2006.
- Bourquelot**, Françoise et **Mathieu**, Nicole. « Paroles de Bernard Lambert : un paysan révolutionnaire. » *Strates*, mai 1981.
- Bové**, José. « La Société civile des terres du Larzac. » *Larzac Solidarité*, 1985
- Burgy**, Raymond et **Piaget**, Charles. « L'aventure des coopératives LIP » *Rapport. Besançon*, 2007.
- Cachin**, Marcel. « discours au 18^e congrès de la SFIO. Tours ». *Fondation Jean Jaurès*, 1920.
- CEVIPOF**. « Baromètre de la confiance politique ». *Centre de recherches politiques Scien-Po, Paris*, janv. 2011.
- CFDT Hacuïtext**. « La gestion de l'économie par les travailleurs ». *35^{ème} congrès fédéral*, mai 1966.
- CFDT**. 35^e congrès confédéral. « Planification démocratique et autogestion », *Syndicalisme hebdo*, fév. 1970.
— « Démocratisation de l'entreprise », *Syndicalisme hebdo* N° 1279A, fév. 1970.
- CFTC**. 30^e congrès confédéral. « Pour une planification démocratique », *rapport*, juin 1959.
- CGT**. « La gestion démocratique des entreprises dans la démocratie économique et politique », *rapport*. Oct. 1973.
- Charte d'Aalborg**. « Charte des villes européennes pour la durabilité ». *Conférence européenne sur les villes durables, Aalborg (Danemark)*, mai 1994.
- Chaudy**, Michel. « Les communautés de travail. » *blog*, 2011
- Chauveau**, Sophie. « Les espoirs déçus de la loi Neuwirth », *Histoire femmes et société*, N°18 - 2003.
- Chavagneux**, Christian. « Mondialisation, le temps des villes ». *Alternatives économiques*, N° 197, nov. 2001.
- Chávez**, Hugo. « Le socialisme est la voie du salut de la planète ». *Sommet des Nations Unies, Copenhague*, déc. 2009.
- Chayette**, Sylvie et **Minassian**, Gaïdz. « École, inégalité des chances ? » *Le Monde.fr*, déc. 2006.
- Chollet**, Mona. « L'urbanisation du monde », *Manière de voir, le Monde diplomatique*, N° 114, Décembre 2010.
- Collectif**. « La ville dans l'ère des temps. » *Territoires*, N° 420, sept. 2001.
- Collectif**. « Une coopérative, pourquoi ? » *L'Heure - journal des travailleurs de LIP*, N° 10, déc. 1977.

- Colloque Autogestion 1974** . « Hiérarchie, pouvoir, autorité dans l'entreprise », *rapport. CFDT*, fév. 1974.
 — « Autogestion, organisation du travail et division du travail », *rapport. CFDT*, fév. 1974.
 — « Modèle de développement et gestion de la production », *rapport. CFDT*, fév. 1974.
- Conseil Général des Landes**. « La question du métayage, la lutte pour la modification du statut du métayage », 2003.
- Cordellier**, Serge. « JAC-F, MRJC et transformation sociale. Histoire de mouvements et mémoires d'acteurs. » *MRJC*, déc. 2008.
- Costanzo**, Sabrina. « Les jeux de la démocratie et du hasard ». *Territoires*, N°512, nov. 2010.
- Costey**, Paul et **Fossier**, Arnaud. « Entretien avec Jean-Claude Passeron. » *Tracés*, N° 4, 2003.
- Cour des comptes**. « La politique de la ville, rapport au Président de la République ». Fév. 2002.
- D'Orazio**, Anne. « Habiter autrement : de l'initiative à l'engagement ». *Territoires*, N° 509, mai 2010.
- Daniel**, André. « Le lycée expérimental de Saint-Nazaire. » *Place publique, la Revue urbaine*, N° 9, juin 2008.
- De Gaulle**, Charles. « Discours de Brazzaville » 30 janv. 1944.
- Deguara**, Samuel. « Conditions d'émergence de la Confédération paysanne. » *Quaderni N°56*, déc. janv. 2004 | 2005.
- Deschamps**, Annie. « La rupture démocratique », *Territoires*, N°431, oct. 2002.
- Équipe éducative**. « État des lieux et dynamiques », *rapport*, Lycée expérimental de Saint-Nazaire, 2006.
- Fränkel**, Léo. « La politique sociale de la Commune. » *La Commune*, nov. 2008.
- Frémeaux**, Philippe et **Vindt**, Gérard. « Alternatives économiques : deux décennies passées en revue. » *Alternatives économiques* N° 186, nov. 2000.
- Frenay**, Henri. « Le drame algérien. » *Rapport, PS*. avril 1957.
- Gérard**, Jacques. « La société coopérative d'intérêt collectif. » *note de synthèse*, 2009.
- Girardier**, Damien. « Passagers d'altitude, voyage au coeur de soi. » *Les Cahiers dynamiques* N°35, 2005.
- Guillot**, Marie. « La bataille syndicaliste ». *La Vie ouvrière*, juillet 1913.
- Haffner**, Jean. « Bienvenue au Navire ». *Site le Navire*, 2009.
- Hannebique**, Sylvain et autres. « Les Passeurs de culture. » *Le Nouvel éducateur - ICEM*, janv. 1998.
- Hélie**, Damien. « L'autogestion industrielle en Algérie ». *Autogestion, cahier 9-10*, déc. 1969.
- Hervé**, Edmond. « Temps des villes. Rapport au Ministre délégué à la ville ». *Ministère de la Politique de la ville*, juin 2001.
- INSEE**. « Le tiers secteur, un acteur économique important », 2011
- Jeanningros**, Michel. « LIP 76 en express ou la deuxième affaire LIP ». Besançon, 1984.
- Jeanson**, Francis. « Albert Camus ou l'âme révoltée ». *Hors-série Le Monde "Une vie, une œuvre, Albert Camus"*, 2010
- Kédadouche**, Zaïr. « Rapport sur la participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain ». *IGAS*, 2003.
- Koebel**, Michel. « Les Travers de la démocratie participative ». *Sciences humaines, les grands dossiers*, N°6, 2007.
- Kraus**, François. « Les Assises du socialisme ou l'échec d'une tentative de rénovation d'un parti. » *Fondation Jean Jaurès*, 2002.
- Lanza del Vasto**. « Pèlerinage aux sources. » *L'Arche. Non-violence et spiritualité*.
- Lefebvre**, Henri. « L'autogestion ». *La Nouvelle Critique*, 1979.
- Lestang-Parade**, Thierry. « Au Familistère de Guise, une fête du travail pour honorer... un patron ! » *le Monde*, 30 avr. 11.
- Lévy**, Alain. « Nouveaux regards sur la formation religieuse de Jean Jaurès. » *Cahiers Jaurès N° 160*, fév. 2001.
- Lipovetsky**, Gilles. « Les vraies causes d'un échec ». *Le Nouvel Observateur*, 5-11 août 2010.
- Lycée expérimental de Saint-Nazaire**. « État des lieux et dynamiques ». *Rapport de l'équipe éducative*, 2006.
 — « Projet d'établissement ». 2006
- Manifeste des 343**. *Le Nouvel Observateur*, N° 334, 5 avril 1971.
- Manifeste inaugural** de l'Association internationale des travailleurs. *Archives internet des marxistes*, 1864.

- Marx**, Karl. « Statuts de l'Association internationale des travailleurs ». *Archives internet des marxistes*, 1864.
- Milewski**, Françoise et **Périvier**, Hélène. « Les discriminations entre les femmes et les hommes. » *Revue de l'OFCE. N° 114*, juillet 2010.
- Miller**, Michael James. « Le quartier comme enjeu social et politique : Alma-Gare dans les années 1970 », *Genèses*, N° 48, 2002
- Minard**, Michel. « Entretien avec Francis Jeanson ». *Sud-Nord*, N° 14, janv. 2001.
- Ministère de l'Agriculture**. « L'utilisation du territoire ». *Enquête Teruti, Agreste-primeur*, N° 219, janv. 2009.
- Ministère de la Ville**. « Contrats urbains de cohésion sociale. » *Politique de la ville*.
- Ministère de l'écologie** et du développement durable. « Année de la chauve-souris ». *Le Point sur*, N°73, fév. 2011.
— « Chiffres-clés de l'énergie », *rapport*, fév. 2010.
— « Pour une ville durable », *rapport*, sept. 2010.
- Ministère de l'Éducation nationale**. « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche ». *RERS*, 2010.
- Mounier**, Emmanuel. « La femme aussi est une personne. » *Esprit*, juin 1936.
- Nabli** Beligh. « L'égalité politique : une égalité réelle ? », *note Terra Nova*, janv.2011
- ONU**. « Perspectives d'urbanisation du monde » *New York*, 2008.
— « Agenda 21. Développement durable. » *Rio-de-Janeiro*, juin 1992.
— « Déclaration de Rio ». *Conférence sur l'environnement et le développement*, juin 1992.
- Oury**, Jean. « La Psychothérapie institutionnelle ». Conférence, Poitiers, 1970.
- Pablo**, Michel. « Retour d'Algérie, rapport à usage interne ». *PCI*, août 1962.
- Parodi**, Maurice. « L'autogestion des exploitations agricoles modernes en Algérie ». *Centre de recherches sur l'Afrique méditerranéenne-CNRS*, 1964
- Parti socialiste**. « 15 thèses pour l'autogestion », 1975.
- Péniche**, (la). « Un fonctionnement autogéré »
- Pérouze**, Henri. « Autogestion et cercles de qualité dans l'entreprise ». *Contribution*, janv. 2009.
- Pervillé**, Guy. « La politique algérienne de la France de 1830 à 1962 », *École nationale de la magistrature*, déc. 1995
- Pinçon**, Monique et Michel. « Le Président des riches. » *Télérama*, N° 3166, sept. 2010.
- Pitrou**, Agnès. « Qu'est-ce qu'une ville ? ». *Manière de Voir, le Monde diplomatique*, N° 114, décembre 2010
- Prémat**, Christophe. « Malentendus sur la démocratie participative, réflexion sur les primaires socialistes ». *Sens Public*, déc. 2006
- PSU**. « La révolution, une idée neuve ». *Tribune socialiste*, N° 426, nov. 1969.
— « La Commune ». *Tribune Socialiste* N° 490, mars 1971.
— « 8^e congrès, Toulouse, déc. 1972 » *Tribune Socialiste*, N° 554, nov. 1972.
— « Le chant des LIP » *Tribune Socialiste*, N° spécial, août 1973.
- Quatrième Internationale**. « La révolution algérienne à l'heure du choix ». N°14, juillet 1962.
- Querrien**, Max. « Paroles sur la ville ». *Conférence, Institut d'urbanisme de Paris*, janv. 2000.
— « La propriété du sol, une aberration ». *Manière de voir-Le Monde diplomatique*, N°114, déc. 2010
- Renouvellement** de la politique de la ville. *Dossier La Documentation française*, 2006.
- Rocard**, Michel. « Le prix Nobel pour l'autogestion. » *Libération*, 20 oct. 2009.
- Sarraute**, Claude. « Dixième anniversaire de LIP. » *Le Monde*, 4 mai 1978.
- Sartre**, Jean-Paul. « Entretien ». *Le Nouvel Observateur*, 31 janv. 1977
- Seuret**, Franck. « Un Rio pour rien ? ». *Alternatives économiques*, N° 205, Juil. 2002.
- Strauss-Kahn**, Dominique. « Sarcelles, les 50 ans du grand ensemble ». op.cité.
- Tellier**, Thibault. « Donner une âme aux cités nouvelles ». *Histoire urbaine*, N° 23, déc. 2008.
- Tétard**, Françoise. « Vous avez dit éducation populaire ? » *Territoires*, N° 512, nov. 2010.
- Thiollier**, Claire. « Le lien social dans les écoquartiers ». *Rapport - Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise*, sept. 2009.

Tournier-Glad, Claude. « Pauline Roland, à l'avant-garde de la pensée associative chez les instituteurs ». *Archives du féminisme*, N°9, déc. 2005.

UDB. « Mieux vivre sans pétrole et sans nucléaire. Projet alter breton ». *Union démocratique bretonne*. 2009.

Vindt, Gérard. « Si "Alternatives Économiques" m'était conté. » *Alternatives économiques*, N°186, nov. 2000.

Viveret, Patrick. « L'humanité a rendez-vous avec elle-même », *Blog*, 20 juin 2007.

— « L'autogestion : un mort bien vivant ! » *Mouvements*, N° 18, nov.-déc. 2001.

Zancarini-Fournel, Michelle. « Histoire(s) du MLAC ». *Histoire, femmes et société*, N°18, 2003.

WWF. « Biodiversité, biocapacité et développement ». *Rapport Planète vivante*, 2010

Films

Plogoff, des pierres contre des fusils. Réalisé par Nicole le Garrec. Produit par Bretagne-films. 2007 (DVD)

Entre nos mains. Réalisé par Mariana Otero. Diaphana, 2009 (DVD)

Fernand Oury, un homme est passé. Réalisé par Fabienne d'Ortoli et Michel Amram. Produit par Frémeaux et associés, 2010 (DVD)

Histoire d'un secret. Réalisé par Mariana Otero. Produit par Blaq-out. 2003 (DVD)

L'Ouest en mémoire. Produit et réalisé par ORTF. avril 1966. INA.

La centrale qui ne voulait pas s'éteindre. Réalisé par Brigitte Chevet. Produit par FR3 et Vivement lundi. 2008.

Les LIP, l'imagination au pouvoir. Réalisé par Christian Rouaud. Produit par Les films du Paradoxe, 2007 (DVD)

Les tanneurs ont la peau dure. Réalisé par Yannick Dumez. Produit par le Moulin à Images-MJC d'Annonay. 2009 (DVD)